A W R Ā Q

ESTUDIOS SOBRE EL MUNDO ÁRABE E ISLÁMICO CONTEMPORÁNEO

Volumen X

1989

AGENCIA ESPAÑOLA DE COOPERACIÓN INTERNACIONAL

INSTITUTO DE COOPERACIÓN CON EL MUNDO ÁRABE

DIRECTOR
Mariano Alonso-Burón y Aberasturi

CONSEJO DE REDACCIÓN
José Corral
Universidad Politécnica de Madrid

Míkel de Epalza
Universidad de Alicante

María Isabel Fierro
Consejo Superior de Investigaciones Científicas

Teresa Garulo
Universidad Complutense de Madrid

Bernabé López García
Universidad Autónoma de Madrid

Víctor Morales Lezcano
Universidad Nacional de Educación a Distancia

Ana Ramos
Universidad Autónoma de Madrid

Marcelino Villegas González
Universidad de Alicante

SECRETARIO DEL CONSEJO DE REDACCIÓN
José Pérez Lázaro
Instituto de Cooperación con el Mundo Árabe

INSTITUTO DE COOPERACIÓN CON EL MUNDO ÁRABE
P.º de Juan XXIII, 5
28040 MADRID
Teléfonos: 534 90 83 y 253 53 00 (ext. 48)

A W R Ā Q

ESTUDIOS SOBRE EL MUNDO ÁRABE E ISLÁMICO CONTEMPORÁNEO

Volumen X

Madrid, 1989

Europa y Mundo Árabe en la política mediterránea

Volumen monográfico coordinado por Bernabé López García

© AGENCIA ESPAÑOLA DE COOPERACION INTERNACIONAL
Avda. Reyes Católicos, 4. 28040 MADRID

ISSN: 0214-834X
Depósito Legal: M-40.073-1978
NIPO: 029-89-007-X
Imprime: MATEU CROMO. Pinto (MADRID)

SUMARIO

EUROPA Y MUNDO ÁRABE EN LA POLÍTICA MEDITERRÁNEA

López García (Bernabé), *Nota del coordinador* 9

1. Mediterráneo: plataforma de relación Europa-Mundo Árabe

Morán (Fernando), *Políticas árabes en Europa* 17
Arkoun (Mohammed), *La perception arabe de l'Europe* 25

2. Políticas europeas hacia el Mediterráneo árabe

Balta (Paul), *La politique arabe de la France aujourd'hui* 43
Donini (Pier Giovanni), *La politica araba dell'Italia* 63
Menéndez del Valle (Emilio), *Puntos claves en la política árabe de España* 91

3. Estrategias árabes en el Mediterráneo

Khader (Bichara), *De l'intifada à la proclamation de l'Etat Palestinien* 115
Berramdane (Abdelkhaleq), *La politique méditerranéenne du Maroc* 165
Grimaud (Nicole), *La politique algérienne en Méditerranée* 195
Picard (Elizabeth), *Le rôle de la Syrie dans la stratégie de paix en Méditerranée* 215

4. El Mediterráneo en el contexto mundial

Awwad (Emad), *Les Etats-Unis et le conflit israélo-arabe* 239
Kruk (Simon) y Kaminsky (Catherine), *L'URSS et la région méditerranéenne* 257

5. Políticas económicas en el Mediterráneo

Leveau (Rémy), *Les migrations dans l'espace méditerranéen; dimension politique et économique* 273
Vañó (Luis), *Relaciones económicas Europa-Países árabes* 307
El Malki (Habib), *La dette des pays arabes de la rive sud de la Méditerranée* 335
Villaverde Castro (José), *Deuda externa y mercado de capitales en el Magreb* 365

EUROPA Y MUNDO ÁRABE
EN LA POLÍTICA MEDITERRÁNEA

NOTA DEL COORDINADOR

Bernabé LÓPEZ GARCÍA

Este número X de la revista *Awrāq* es el primer monográfico de su nueva etapa, especializada en el Mundo Árabe moderno y contemporáneo. «Europa y Mundo Árabe en la política mediterránea», no es un tema debido al azar. Tampoco es casual que aparezca en un año en el que el impulso de construcción europea ha venido conducido durante su primer semestre por España, en el que síntomas de distensión política han recorrido distintos puntos del Mundo Árabe con la creación de conjuntos regionales basados en proyectos pragmáticos (Unión del Magreb Árabe y Consejo de Cooperación Árabe) y han aparecido ciertas promesas de democratización en algunos países de la zona.

España, Europa y el Mundo Árabe están bañados por este mar de civilización, por esta plataforma de contacto y de comunicación que es el Mediterráneo. Aunque sea aún frontera que separa el Norte del Sur, en sus acepciones política y económica, los países ribereños deben tener en común una estrategia que permita devolverle a este mar el calificativo de *nuestro*. De ahí que pueda hablarse de *política mediterránea* aunque ella esté por construir en su dimensión compartida por los países y los pueblos de sus orillas.

Este número parte de la existencia de *dos* mundos para converger en *una* política. Parte de *dos percepciones* que necesitan un acercamiento de puntos de vista. Fernando Morán, desde su experiencia de la política activa y de la reflexión intelectual, revisa las políticas europeas hacia el Mundo Árabe, dominadas por una percepción hecha de complejos de dominación pero también

de orgullo por la concreción de un sistema de valores democráticos no exento de contradicciones. Muhammad Arkoun vigila desde Europa cómo se la percibe desde lo árabe, desenmarañando malentendidos y desmitificando clichés que por ambos lados se convierten en trabas para un entendimiento.

Se analizan después en el apartado «Políticas europeas en el Mediterráneo» las políticas de tres países europeos mediterráneos como son Francia, Italia y España. Paul Balta observa que una política hacia este mar común ha sido tradición y norma en su país desde el siglo XVI. Pier Giovanni Donini nos afirma que Italia, desde su constitución en el XIX, se deja remolcar en la región por los grandes, que no siempre pertenecen a este entorno natural. Emilio Menéndez del Valle describe aún lo porvenir en una política —y una imagen política— que España tiene que definir hacia la zona.

Un tercer bloque se centra en las «Estrategias árabes en el Mediterráneo». Lo inicia Bichara Khader con una valoración, a la vez apasionada y objetiva, del último curso de los acontecimientos de Palestina que convirtieron el año 1988 en el punto de no retorno en este tema clave para el pueblo árabe y para todos los ciudadanos de las riberas del Mediterráneo en el que este conflicto se enclava: la prolongación de la *intifada*, el comprometido descompromiso de Jordania en sus derechos sobre los territorios ocupados y la proclamación del Estado de Palestina, del que ya recogía el anterior número IX de *Awrāq* el documento de base. Abdelkhaleq Berramdane analiza la política mediterránea de un Marruecos que explota su *posición ístmica* tanto para mostrar su vocación occidental como su condición mediterránea y su papel de enlace con el mundo árabe oriental. Muy en particular se refiere este autor a la demanda de integración en la CEE que tanto sorprendió a los observadores cuando la efectuó el monarca marroquí. Nicole Grimaud estudia el papel de lo mediterráneo en otro gran país magrebí, Argelia, preocupado en su acción exterior por otros horizontes. Por último, Elizabeth Picard desentraña el papel de Siria en las tensiones y conflictos del Mediterráneo oriental.

Pero el Mediterráneo es también frontera o punto de tangencia del conflicto que opone a otros dos puntos cardinales, el Este y el Oeste. Se hacía necesario contextualizar dentro de este eje el mundo mediterráneo. Es lo que hacen en la cuarta sección de este número, «El Mediterráneo en el contexto mundial», Emad Awwad, analizando el proceso de reevaluación del conflicto árabe-israelí en curso por la administración americana y Simon Kruk y Catherine Kaminsky en lo que concierne al pragmatismo de la nueva política soviética y a su voluntad de concertación con el otro grande que, cómo no, también está presente en el Mediterráneo. Tampoco es por azar que las conversaciones Gorvatchev-Bush en diciembre de 1989 hayan tenido lugar en Malta, sobre las aguas del Mare Nostrum.

Un último apartado, «Políticas económicas en el Mediterráneo», lo conforman sendos estudios sobre el factor humano y el económico realizados por Rémy Leveau, Luis Vañó, José Villaverde y Habib el Malki. El primero lanza a propósito de las migraciones una hipótesis sugerente acerca de un modelo de transiciones políticas mediterráneas en el que el flujo humano hacia Europa actúa en las sociedades de origen como factor de modernización y desarrollo democrático, al tiempo que genera en Europa fórmulas nuevas de convivencia. El segundo analiza el fenómeno de inversión árabe en Europa —apoyado sobre todo en el caso español— que crea un modelo nuevo de relación entre los países ribereños del Mediterráneo. El tercero busca tras los datos macroeconómicos una relación entre los fenómenos de la deuda externa y la fuga de capitales en el Magreb. El último, por fin, revisa la dependencia de ciertos Estados árabes hacia Europa.

El Mediterráneo, en otro tiempo un universo, todo un planeta en expresión de Fernand Braudel, recobra hoy las dimensiones propias de un espacio interior regional reducido geográficamente aunque crucial desde el punto de vista estratégico. Pero así como esa reducción cambió en su día la percepción de este Mar, aún perdura una visión dicotómica del mismo que encierra la consideración de dos mundos aparte, de dos culturas opuestas, de dos civilizaciones ancestralmente enfrentadas. El Mediterráneo debe ser en cambio plataforma de relación que acerque y promueva el

intercambio humano. Los conflictos que perduran entre pueblos ribereños deben encontrar soluciones en el propio marco mediterráneo diluyendo viejas aspiraciones hegemónicas y un estrecho nacionalismo en una visión común de países bañados por las mismas aguas.

Madrid, diciembre de 1989

PARTICIPAN EN ESTE NÚMERO

Mohamed ARKOUN, Université de la Sorbonne Nouvelle (París III), Institut d'Etudes Arabes et Islamiques.

Emad AWWAD, Colaborador de las revistas *L'Afrique et l'Asie Modernes* y *Défense Nationale*.

Paul BALTA, Director del Centre d'Etudes de l'Orient Contemporain, Université de la Sorbonne Nouvelle (París III) y colaborador de *Le Monde*.

Abdelkhaleq BERRAMDANE, Faculté de Droit, Université du Maine, Le Mans.

Pier Giovanni DONINI, Dipartimento di Studi Eurasiatici, Universitá degli Studi di Venezia.

Nicole GRIMAUD, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, Fondation Nationale des Sciences Politiques, París.

Catherine KAMINSKY y Simon KRUK, Autores del libro *La stratégie soviétique au Moyen-Orient*, PUF, París, 1988.

Bichara KHADER, Centre d'Etude et de Recherche sur le Monde Arabe Contemporain (CERMAC), Louvain-la-Neuve.

Rémy LEVEAU, Professeur des Universités à l'Institut d'Etudes Politiques, Directeur d'Etudes et de Recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, París.

Bernabé LÓPEZ GARCÍA, Departamento de Arabe, Islam y Estudios Orientales, Universidad Autónoma de Madrid.

Habib EL MALKI, Faculté du Droit, Université Mohamed V, Rabat.

Emilio MENÉNDEZ DEL VALLE, Embajador de España, Roma, Antiguo embajador de España en Amman.

Fernando MORÁN, Eurodiputado, Ex-Ministro de Asuntos Exteriores.

Elizabeth PICARD, Centre d'Etudes et de Recherche Internationales. Fondation Nationale des Sciences Politiques. París.

Luis VAÑÓ MARTÍNEZ, Primer Director General del Banco Árabe Español (ARESBANK), Madrid.

José VILLAVERDE CASTRO, Universidad de Cantabria.

1

MEDITERRÁNEO
PLATAFORMA DE RELACIÓN
EUROPA-MUNDO ÁRABE

POLÍTICAS ÁRABES EN EUROPA

Fernando MORÁN

Históricamente, las políticas árabes en Europa han pasado por cuatro fases. En primer lugar se realizan unas políticas respecto del mundo árabe —o de las naciones árabes, aún en gestación— que son una consecuencia de las propias políticas nacionales europeas en el Mediterráneo y que se extienden hasta finales de la segunda guerra mundial, tras los conflictos con el Imperio Turco, el asentamiento de las potencias en el Próximo Oriente y el establecimiento de situaciones de tipo colonial. En segundo lugar otra fase definida es la de la descolonización. Hay una tercera, unida a conflictos que no son exclusivamente árabes, en la que las potencias europeas deben tomar posiciones respecto al conflicto árabe-israelí, y a la emergencia del Mundo Árabe como conjunto de países con capacidad financiera como consecuencia de sus reservas de un bien energético estratégico, el petróleo. En la última etapa, las políticas europeas se pueden resumir de alguna manera, aunque difícilmente y en un grado todavía muy imperfecto, en una visión comunitaria general que sería la política comunitaria respecto al Mediterráneo y en concreto respecto a los países árabes.

Las políticas de asentamientos coloniales

La primera concreción de las políticas árabes de Francia e Inglaterra puede tener lugar en el período que va del término de la primera guerra mundial hasta la constitución de los Mandatos de Siria, Líbano, Palestina y Transjordania, en el desarrollo de entreguerras. Es una política centrada en intereses concretos y en

fines de hegemonía o presencia territorial. Es la política francesa respecto a Levante apoyada, primero, en el reparto con Inglaterra decidido en los tratados de Sykes-Picot, Versalles, San Remo y su contrapeso, la operación contraria de Gran Bretaña de apoyo al Emir de la Meca y del establecimiento de sus hijos en las monarquías creadas por ella en Iraq y Transjordania. Son políticas de poder pensadas no con un concepto de globalidad sino de rivalidad. Intelectualmente, conceptualmente, podrán alimentarse de una visión, diríamos, orientalista y de unos ciertos prejuicios de tipo cultural y de tipo político respecto a este mundo. Pero hay políticas y tradiciones tanto en el Quai d'Orsay como en el Foreign Office. En el primero de política de Levante; en el segundo de política árabe como contrapeso a la presencia de Francia y de apoyo a las posiciones británicas de la zona, concretamente por un lado Iraq y por otro Egipto.

Una vez extinguida la influencia alemana anterior a 1914, Francia y Gran Bretaña tienen en la zona una posición no contrarrestada por ninguna otra potencia. Es decir, las políticas del Próximo Oriente en el período de entreguerras no es que sean monopolio de Francia e Inglaterra, pero son los dos factores europeos que operan casi exclusivamente. Hay una continuación en el intento imperialista italiano de Libia que se mantiene hasta el fin de la segunda guerra mundial sin interferencias de otras potencias. Pero los intentos de Alemania no tienen gran influencia en el mundo árabe. Son unos intentos limitados: antes de la primera guerra, el proyecto de construcción de ferrocarril entre Damasco y Bagdad y cierta intervención nazi durante la segunda guerra, con unos intentos subversivos en el Próximo Oriente e incluso en el mandato de Palestina apoyando al Mufti de Jerusalén. Realmente no hay una política alemana clara más que la de intentar debilitar al imperio británico. No es una política planificada.

La política europea en la zona es una política de dos, si bien en el Foreign Office y tal vez antes en el Quai d'Orsay, se tiene la idea de una entidad cultural y política superior que es el mundo árabe. De hecho la creación de la Liga Árabe es una operación apoyada por Gran Bretaña. No hay otro factor externo sal-

vo, desde los años treinta, el reconocimiento y apoyo de la familia real saudí por los Estados Unidos. Tampoco la Unión Soviética en el período de entreguerras muestra una política clara hacia el mundo árabe, aunque sí la tendrá respecto de Irán.

Las políticas de descolonización

La segunda fase de las políticas europeas, en la que cabría situar también la nuestra, marcada por Marruecos (Norte, Tarfaya, Ifni, Sahara, Ceuta y Melilla), engarza históricamente con el período de las guerras coloniales en el Norte de África. En ese período, la política árabe de Francia para Levante queda supeditada a los objetivos de mantenerse en Argelia, a la guerra de Argelia y a las operaciones descolonizadoras previas de Marruecos y Túnez. El inspirador de esta política durante la Cuarta República es Mendes-France. Es una política flexible en Túnez, donde se inicia un proceso de autonomía interna. Pero contraria al nacionalismo marroquí y que se concentra en el exilio del Sultán Mohamed Ben Yusef en 1953 que evidencia el intento de hacer un gobierno satélite basándose en esta idea del carácter *composite* de Marruecos y el peso de los bereberes: un proceso que parte de la experiencia de los decretos bereberes en el Protectorado y que se polonga en el apoyo del Glaui para la destitución del sultán y el entronamiento de un sultán satélite, Ben Arafa. El periodo termina en 1956 con la independencia de Marruecos por Francia que arrastra a España a conceder la independencia de la zona Norte del Protectorado. La política francesa queda condicionada desde 1954 a 1962 con la guerra de la independencia de Argelia e incluso hasta 1964-65, por el hecho de que potencialmente el mundo árabe ha sido un apoyo del movimiento insurreccional argelino y debe actuar para contrarrestar esta política. Gran Bretaña, que había sido la propulsora en la Sociedad de Naciones del ingreso de Iraq lo será más tarde en las Naciones Unidas desde el momento de su fundación del ingreso de estados árabes como el de Transjordania. La rivalidad franco-inglesa respecto al mundo árabe desaparece al fin de la segunda guerra mundial y real-

mente cada uno de ellos debe iniciar —aunque con un ritmo distinto— su operación de *desengagement* de los países árabes y, al mismo tiempo, de establecer unas relaciones de un tipo distinto. Gran Bretaña decreta pronto su política de no presencia al Este de Suez, y más tarde crea el Pacto de Bagdad como pieza de su política de poder e incluso de alguna manera del sistema occidental de seguridad respaldada en el caso británico por la política americana que se encuentra detrás del pacto que pretende tanto la contención de los nacionalismos como de una eventual expansión de la URSS. En todo este período no hay propiamente una política europea, ni de ningún país de este área en concreto, hacia el Golfo. La única presencia extranjera es, eso sí, americana.

Política y economía para tiempo de crisis

Tras el período de la descolonización, la visión respecto al mundo árabe, se va centrando en dos puntos principales: primero en el conflicto árabe-israelí sobre el que van tomando posiciones los diferentes países europeos con muy diversas fluctuaciones. Por ejemplo, en Gran Bretaña siempre ha habido sectores del Foreign Office partidarios de una política árabe o, en el caso de Francia, las vicisitudes de la guerra colonial en Argelia llevan a una consideración de Israel como factor de contención de los árabes. El otro punto en el que se centran las políticas europeas es el petróleo. A partir de 1953, con la nacionalización por los iraníes del petróleo, los británicos se van a replegar hacia Iraq, pero la revolución cinco años más tarde introducirá un elemento de preocupación importante. Cuando llegue la crisis petrolera en los años setenta, con la brusca subida de precios del año 1973 se va a iniciar una época distinta con el exceso de oferta y la política árabe de las potencias europeas se va centrando en el mantenimiento de la capacidad de inversión en Europa, durante un tiempo de bonanza de los árabes. Es la época de los petrodólares, con una política destinada, por un lado, a mantener la estabilidad de los Emiratos y de aquellos países que puedan ser una fuente

de inversión en Europa, una fuente de los eurodólares; por otro lado, y siempre presente, el tema de Israel.

La política árabe de España

Nuestra política árabe desde principios de siglo está condicionada por el problema de la guerra colonial con Marruecos, de una expansión pensada ya por la Sociedad Africanista desde los años ochenta del pasado siglo con los antecedentes de la guerra de 1860 y la tradición que consideraba que para la seguridad del Estrecho era necesario el control de la otra banda. Todo ello servía de impulso psicológico o de aliento para compensar la disminución de nuestro peso como potencia colonial en América. Impulso bastante sentido, más de lo que se dice, de africanistas, militares y de la misma monarquía alfonsina, para la expansión en Marruecos. Nuestro conflicto con este país va determinando nuestra visión de lo árabe. No hay una visión global durante mucho tiempo, es decir, hasta la Guerra Civil española, en que no se pone en duda, ni siquiera entre la izquierda española la legitimidad de las colonias francesas o británicas y nuestra política árabe es reflejo de nuestro problema en el Norte de África, concretamente con Marruecos.

Más tarde, la política árabe en España tiene una función compensatoria durante el régimen de Franco. A partir de los años cuarenta, el cerco, el aislamiento español se rompe de alguna manera por el restablecimiento de un sistema sustitutorio en las relaciones con los países árabes. El primer monarca que visita a Franco es el abuelo de Husein, el rey Abdallah de Jordania que fue asesinado en la mezquita de Aqsá. A partir de ahí se hace ya una política planificada, con un objetivo, si no de carácter general, sí al menos para obtener unos apoyos de relaciones internacionales, que aminorasen el ostracismo relativo a que estaba condenado el régimen. Más tarde se convertirá en una política para obtener la entrada en las Naciones Unidas, apoyada en los árabes por una parte y en los latinoamericanos por otra. En ese

punto España sí tiene una política y una dedicación árabe preferente.

Los procesos de *desengagement* británico al Este de Suez y de guerras coloniales de Francia afectarán a nuestra política pero al mismo tiempo le dan, al menos en el plano retórico, una posición de mayor aceptación por los árabes porque España no tiene estos problemas. Se beneficia además de la política realizada durante el exilio del Sultán en Madagascar, más abierta que la francesa. Pero realmente las mismas vacilaciones que tuvo España para reconocer la independencia de Marruecos, muestran que vivía en estos problemas a remolque de otros países europeos como Francia. El embajador español en París en el momento de las negociaciones franco-marroquíes, Conde de Casas Rojas, tenía órdenes para ir a ver al Sultán a su vuelta del exilio pero no tenía instrucciones concretas porque Franco no se atrevía realmente a dar el paso antes que Francia; hasta el punto de que Casas Rojas toma la iniciativa de visitarlo sin instrucciones e indicar al Sultán que España está dispuesta a reconocer la independencia de la zona norte de Marruecos (no la zona sur, ni Ifni). De la misma manera el cónsul español en Casablanca, que era Alvear, entra en contacto con el Istiqlal. Fuerzan la mano al gobierno. Pero ya había hecho Francia la declaración de independencia de Marruecos que inicia un proceso irrefrenable de independencia. Apoyada nuestra acción además en la rama istiqlaliana de Tetuán de Abdeljalek Torres. Ambigua en su nacionalismo fue la política del régimen de Franco respecto al movimiento de independencia de Marruecos. Con Francia, en los años 40 se había hecho el acuerdo Jordana-Bérard que establecía una colaboración y el mutuo respeto entre los protectorados que España ni siquiera durante la ocupación alemana de Francia altera; pero sí hay un cierto hostigamiento. España se encuentra con la independencia de Marruecos, hace de tripas corazón y renuncia en gran parte a la influencia en el Norte para no alienarse a Francia ni al Sultán ni al grupo dominante marroquí, que era el grupo del triángulo Fez, Casablanca y Rabat. Yo he visto el envío de telegramas por los cónsules del norte pidiendo mayor actividad. Se decide, en cambio, reducir la actividad de los consulados del antiguo Protecto-

rado del Norte para no hacer una política que parezca realmente una amenaza para la unidad de Marruecos y para el poder del Sultán.

Nuestra política árabe ha estado siempre condicionada: en el plano retórico no tuvo problema ninguno y sirvió de elemento compensatorio, como he dicho más arriba, para superar el aislamiento diplomático; pero, en el plano concreto de las relaciones diplomáticas con Marruecos, los problemas sí se han planteado con las cuestiones de descolonización: problema de Ifni, problema de la operación Ecouvillon con el apoyo francés en la guerra del 58 a las posiciones españolas arrolladas por el Ejército de Liberación y, años más tarde, el problema del Sahara.

Europa y la política árabe

¿Cómo ve Europa en definitiva la política árabe? Yo creo que las potencias hasta ahora no han tenido realmente una visión más que ocasional del Mundo Árabe cuando trataron de convertirlo en una pieza más de su sistema colonial o de la seguridad occidental después de la segunda gran guerra e incluso cuando, más tarde, lo redujeron en sus preocupaciones al conflicto árabe-israelí y al petróleo. Paralelamente, la opinión pública ha ido forzando una evolución en las posiciones de las cancillerías en un tema que se reconoce va a jugar un papel clave en el Próximo Oriente, el de los palestinos. Respecto a éstos, los mismos países árabes fueron lentos en reconocer la emergencia de este factor. En la resolución 242 y en la 338 los palestinos son considerados como un mero problema de refugiados y aunque en el Consejo de Seguridad estuviese un país árabe, en la misma Asamblea General de las Naciones Unidas ha habido voces árabes en las que aún no se tenía conciencia de la capacidad de reclamar por parte de los palestinos su propia autodeterminación.

La Comunidad Económica Europea no tiene realmente durante mucho tiempo una política de cooperación. No hay una verdadera cooperación política. Esta aparece mucho más tarde y no como una institución comunitaria. Lo es ahora después del Acta

Única. Pero entre 1957 y 1986 hay una cooperación relativa, unas tomas de posición generales de los Consejos Europeos en grandes temas pero no como ahora, que hay una comunicación constante entre los directores políticos, lo que sólo se constituye a partir de los años setenta. La Comunidad no tiene como visión europea, comunitaria, posiciones respecto al Mundo Árabe fuera de la Declaración de Venecia de 1980 respecto a Palestina. Aunque ésta no rebase el nivel de las resoluciones 242 y 338 hay diferencias importantes tales como que el pueblo palestino no aparezca ya como un problema de refugiados sino como un factor político así como la institucionalización de lo que se llamó el Diálogo Euroárabe. Este fue una creación de varios países comunitarios esencialmente Francia, aunque apoyada por Italia (cuando se ponen las bases de este diálogo todavía Inglaterra no participa en la Comunidad). Sin embargo, el diálogo euroárabe no ha dado más que unos frutos muy relativos, prácticamente retóricos y apenas si pasa de reuniones en las que se habla de determinados temas. Donde sí puede verse un diálogo más institucionalizado entre la Comunidad y una parte del Mundo Árabe es en las reuniones del Consejo de la Comunidad con el Consejo de Cooperación del Golfo.

Una acción más mediterránea que árabe es la que también se denomina política mediterránea de la Comunidad, y que no es una política definida en principios sino el haz de acuerdos preferenciales entre la Comunidad y distintos países árabes, magrebíes sobre todo, pero también con Egipto e Israel.

LA PERCEPTION ARABE DE L'EUROPE

Mohammed ARKOUN

C'est un fait que l'on a davantage écrit sur la perception des Arabes et de l'Islam par l'Europe (ou l'Occident) que sur la perception de l'Europe par les Arabes ou les Musulmans. Cela est simplement dû au fait que les chercheurs, les historiens sont beaucoup plus nombreux en Europe que dans les pays arabes. Quand on connaît le retard dont souffrent les Arabes dans la connaissance de leur propre passé, on comprend qu'ils relèguent à plus tard l'examen de leurs relations avec les autres cultures et notamment avec l'Occident.

On sait aussi que l'Orientalisme a nourri des controverses plus ou moins fécondes au point que la polémique a trop souvent détourné les énergies vers les dissertations oiseuses, sans véritable apport pour la connaissance des mécanismes psychoculturels qui ont, de part et d'autre, commandé les perceptions. Ce thème est tellement saturé que je veux éviter de citer un seul nom.

Trois ouvrages bien informés, descriptifs méritent d'être signalés: Celui de Bernard Lewis, *The Muslim discovery of Europe*, New-York 1982, traduction française: *Comment l'Islam a découvert l'Europe*, París 1984; celui de Ibrahim Abu Lughod: *Arab Rediscovery of Europe. A Study in Cultural Encounters*, Princeton 1963; Albert Hourani: *Europe and the Middle East*, London 1980.

Dans ce bref essai, on ne cherchera ni à reprendre les points importants d'une longue histoire, ni à discuter les présentations faites notamment par les deux auteurs qu'on vient de nommer. Je préfère, comme j'en ai l'habitude, proposer quelques observations en vue de *penser*, du point de vue arabe, la relation Monde Arabe-Europe inséparable de la relation inverse Europe-Mon-

de Arabe. Je ne répéterai pas non plus ce que H. Djaït a déjà écrit sur *L'Europe et l'Islam*, Seuil 1978.

On précisera d'abord ce que recouvrent exactement les dénominations Monde Arabe et Europe; on définira ensuite les conditions culturelles et historiques de la perception d'une part, ce que l'Europe, selon les époques, donne à percevoir d'autre part. La relation perception-objet de la perception comporte toujours deux variables: le système du sujet qui perçoit, les éléments offerts à la perception dans des contextes changeants. Il est évident que l'objet d'une telle recherche n'est pas purement érudit; les relations actuelles entre le Monde Arabe et l'Europe sont si nombreuses, si vitales, si continues, et, en même temps, si chargées d'incompréhension et de passions qu'une analyse approfondie et objective doit ouvrir un nouvel espace de solidarité et de reconnaissance mutuelle.

I. Monde Arabe et Europe

Il est plus gênant pour l'analyste de parler de Monde Arabe en général que de l'Europe qui, en une trentaine d'années, a su et pu construire un espace européen actif, concret, désormais facile à identifier. Les vingt Etats arabes qui forment la Ligue des Etats Arabes ont commencé depuis peu à construire les identités nationales correspondant à des espaces territoriaux dont les frontières ont souvent été tracées ou retouchées par les colonisateurs européens. De l'Euphrate à l'Atlantique, la langue arabe et l'islam offrent de solides ciments à une Communauté arabo-islamique qui, avec l'avènement du sentiment national, se trouve aujourd'hui fragmentée en unités politiques maintenues par les Etats, mais encore menacées par les nombreux groupes ethnoculturels et confessionnels notamment en Proche-Orient.

Cette situation oblige à nuancer les appellations «Arabes» et Monde Arabe. Les Algériens n'ont pas la même perception des Européens que les Irakiens, les Yéménites ou les Jordaniens...; et chaque peuple a connu les Européens à travers une des nations européennes essentiellement. Il y a diversité de part et d'autre;

et il faudrait multiplier les monographies même à l'intérieur de chaque pays: les élites cultivées de Fès, de Damas ou de Riyadh n'ont pas la même perception des Européens que les Chleuhs de l'Atlas, les Kabyles du Djurdjura ou les Shī'ites du Liban Sud.

Il faut néanmoins parler de la perception *arabe* de l'Europe. On le fera en définissant le cadre général de la perception, tout en précisant, chaque fois qu'il est possible, les moments et les niveaux de contact privilégiés ou, au contraire, négatifs. Ainsi, historiquement, le pays européen le plus proche émotionnellement des Arabes est, sans conteste, l'Espagne: l'Andalousie demeure dans l'imaginaire arabe, le Paradis perdu, le lien d'une culture riche et ouverte, d'une civilisation raffinée et rayonnante dont témoignent encore les villes de Cordoue, Grenade, Tolède et Séville en particulier. La Reconquista et l'engagement de l'Espagne et du Portugal en Amérique du Sud après le XVIe siècle, ont rompu des liens vitaux tissés pendant près de huit siècles, non seulement avec l'Espagne elle-même, mais avec l'Europe du Sud en général.

A partir de 1800, la France est le premier pays européen qui impose sa présence en Egypte avec les soldats et les savants de Bonaparte, puis en Algérie, en Tunisie, au Maroc, en Syrie et au Liban. L'Angleterre remplace la France en Egypte et s'assure le contrôle de l'Irak, de la Jordanie, du Yémen du Sud. L'Italie a une faible et éphémère présence en Tunisie et en Libye dont elle crée le nom par le décret royal du 1er. Janvier 1934. L'Allemagne qui a réalisé tardivement sont unité est maintenue à l'écart du monde arabe jusqu'à la reconquête des indépendances; elle est depuis les années 1950 de plus en plus présente par ses experts, ses techniciens, sa puissance industrielle, économique et monétaire; mais guère par sa culture.

Le mouvement qui a porté les Européens à s'installer dans les pays arabes depuis le XIXe siècle, s'inverse à partir des années 1960: les années euphoriques d'industrialisation, d'urbanisation, de croissance technologique en Europe déclenchent un appel de main d'oeuvre aisément satisfait par une population arabe (maghrébine surtout) qui se répand en France, en Espagne, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Allemagne et jusque dans les pays

scandinaves. Phénomène nouveau qui va changer les conditions de la perception de l'Europe par les Arabes. Le drame libanais, la rigueur des régimes politiques ont accentué un mouvement d'émigration que les pays européens commencent à contrôler.

Avant d'aller plus avant dans cette esquisse des conditions de la perception, il est nécessaire de se demander ce que l'Europe, depuis le XIXe siècle, a donné à percevoir au Monde Arabe; sous quel jour, chaque nation, chaque Etat s'est montré aux «sujets» de la période coloniale, puis à des partenaires libérés, mais fortement conditionnés par des idéologies de combat après les indépendances.

II. Ce que l'Europe donne à percevoir

Au début du XIXe siècle, la distance culturelle entre la France et l'Angleterre d'une part, les pays «arabes» de l'autre, était si grande que les perceptions mutuelles ne pouvaient conduire qu'à des malentendus graves et durables. En Egypte, l'historien 'Abd al-Raḥmān al-Jabarti traduit clairement dans sa chronique sur l'expédition de Bonaparte et les conduites des Français en Egypte, l'indifférence intellectuelle et culturelle de la population à l'égard de ces nouveaux venus. Jabarti, lui même réprésentant de la culture arabe et musulmane à la fin du XVIIIe siècle, se contente d'exprimer une curiosité amusée lorsqu'il visite, par exemple, la bibliothèque de l'Institut Français.

Mais le regard change déjà avec un autre égyptien, Rifā'a al-Ṭahṭāwī (1801-1873) et Khayr al-dīn né en 1810 d'une famille circassienne et devenu premier ministre en Tunisie en 1873. Le premier a fait un séjour à Paris de 1826 à 1831 à la tête d'une mission scientifique d'étudiants egyptiens; le second appartint à un petit groupe d'admirateurs de la littérature, des institutions, des conduites de progrès en Europe. Celle-ci, et principalement la France, donnait à découvrir un régime constitutionnel laïc, une séparation des instances du religieux, du politique, du judiciaire; une architecture et un urbanisme modernes, un système de production et d'échanges, un mode de vie mélant hommes et fem-

mes, des moyens de communication rapides, une agriculture et une industrie en pleine évolution... Il y avait aussi la vie artistique, la peinture, la musique, la sculpture, la littérature, la danse: autant d'aspects d'autant plus attirants ou étonnants pour un regard arabe et musulman qu'ils font défaut dans la tradition culturelle arabe connue au XIXe siècle.

Ces accomplissements de la culture et de la civilisation européennes ne sont pas offerts à la découverte des voyageurs seulement; les colons les transfèrent dans les sociétés arabes nouvellement conquises. Les «indigènes» sont maintenus à l'écart du cadre de vie des occupants; très peu d'entre eux bénéficient de l'école, des lycées et des écoles supérieures créés en Algérie, au Liban, en Syrie, puis en Tunisie et au Maroc, soit par des missionnaires catholiques et protestants, soit par l'Etat laïc. L'enseignement dispensé dans ces établissements obéit soit aux postulats de la théologie chrétienne qui exclut, bien sûr, l'islam de l'Histoire du Salut et de la Révélation, soit aux postulats positivistes de la raison historiciste et scientiste triomphante au XIXe siècle. L'esprit missionnaire —convertir les musulmans à la Religion Vraie— et le regard ethnographique de la raison scientiste se sont conjugués pour constituer un cadre d'intelligibilité que Michel Foucault a pertinemment déconstruit et qualifié de «thématique historico-trascendantale». Celle-ci fonctionnera dans la pensée européenne jusqu'aux années 1950; on commencera à dénoncer les postulats arbitraires de l'humanisme formel, de la connaissance positiviste et du regard ethnographique dans le contexte nouveau de la «décolonisation». La sortie de cette modernité de l'âge classique (cf. mon *Islam, hier, demain*, Buchet-Chastel, 2e. ed., 1982) n'est pas encore achevée; l'esprit de la colonisation se prolonge, en effet, durant les années 1960, avec l'idéologie du «sous-développement», de la «coopération» avec les pays du «Tiers-Monde».

Les orientalistes qui ont décrit l'évolution de *«la pensée arabe pendant l'Age libéral»* (titre d'un manuel bien connu rédigé par Albert Hourani dont la pertinence des jugements et la finesse des analyses, ne vont pas, cependant, jusqu'à la perception des limites et des inadéquations épistémologiques de ce que la modernité

de l'Age Classique donnait à consommer aux intellectuels, écrivains, hommes politiques et artistes arabes) se sont contentés de décrire les «influences», les reproductions, les degrés d'acculturation des arabo-musulmans de 1800 à 1940. A cette époque, la raison occidentale était trop sûre d'elle-même, de ses conquêtes, de ses expansions pour faire un retour critique sur ses postulats et ses présuposés idéologiques. L'Orientalisme lui-même participe et fonde «scientifiquement» cette euphorie conquérante et dominatrice. L'érudition philologique de l'école allemande (Th. Nöldeke, Bergstrasser, I. Goldziher, J. Schacht) s'attaque aux fondements mêmes de la pensée islamique, le Coran et le *Ḥadīth*, que les Musulmans nomment les *uṣūl al-dīn* et les *uṣūl al-fiqh*, pour laisser un champ de ruines en proclamant qu'il appartient aux Musulmans de relever ces ruines.

Il est certain que des intellectuels et chercheurs arabes comme Taha Hussein, 'Alī Abd al-Rāziq et, déjà Ṭaḥṭāwī ou Khayr al-dīn et d'autres, ont participé, avec une conscience naïve, à ce travail de critique philologique et historiciste du patrimoine culturel arabe classique. Les réactions violentes soulevées par les interventions de Taha Hussein sur la poésie antéislamique, de 'Alī Abd al-Rāziq sur les fondements du pouvoir politique en islam, ne différent pas, dans leur motivations profondes, de l'immense querelle que vient d'ouvrir l'Ayatollah Khomeini contre Salman Rushdie: je considère ces protestations comme un fil conducteur que les historiens doivent suivre avec une particulière attention pour rendre compte des enjeux ultimes jusqu'ici non perçus de part et d'autre, donc *impensés*, voir impensables, de ce que l'Europe —aujourd'hui l'Occident— n'a cessé d'offrir à la perception et à la pensée des Arabes et des Musulmans depuis le XIXe siècle.

III. La perception arabe de l'Europe ou les enjeux du Face à Face Khomeini-Rushdie

La publication des «Versets sataniques» de Salmān Rushdie et la réaction spectaculaire de Khomeini constituent un événement sémiologique de première grandeur. Je dis sémiologique non pour

compliquer le propos, mais pour inclure tous les niveaux de signification du débat: politique, littéraire, religieux, bien sûr; mais plus radicalement anthropologique et philosophique.

Les réactions indignées de la «conscience occidentale», les campagnes véhémentes de la presse écrite et parlée dans toutes les sociétés occidentales, sont à prémière vue compréhensibles et nécessaires: la liberté de penser, d'écrire, de concevoir, de publier, si chèrement conquise en Europe, sujet de fierté d'une civilisation qui se veut toujours universelle, est brûtalement menacée par un «vieillard sanguinaire, obscurantiste, tyrannique...». Les clameurs s'enflent à l'heure où j'écris ces lignes aux Etats-Unis; les commentaires se multiplient dans toutes les directions; les journalistes s'évertuent à faire parler les «spécialistes» de la Loi islamique; le public s'étonne de tout ce bruit, mais, comme pour tous les enjeux importants, ne reçoit que des slogans, des «informations» fragmentées, biaisées, incohérentes, propes à construire un imaginaire inquiet, apeuré, mais pas à élucider l'histoire profonde des relations entre islam et Occident (par delà le cas plus central du Monde Arabe).

Khomeini et Rushdie ne sont que deux voix qui expriment tout haut des confrontations, des luttes, des brutalités intellectuelles, des revendications, des refus, des sauts dans l'inconnu au nom du progrès, ou des retours au passé pour restaurer la tradition sacrée...

La fureur des réformistes salafi comme Rashid Ridha contre Atatürk qui avait aboli le califat, la condamnation de Taha Hussein et de 'Alī 'Abd al-Rāziq par les *ulamā* d'Al-Azhar, les campagnes des Frères Musulmans depuis les années 1930, puis, aujourd'hui, des mouvements islamistes contre la laïcité et la culture sans Dieu, sont autant de manifestations spectaculaires d'une aventure historique propre à un autre Occident que celui qui impose ses modèles, ses cadres de pensée, ses modes de production et de régulation de l'existance humaine à toutes les sociétés, à tous les peuples de la terre.

Plutôt que de redécrire une fois de plus les discours de récrimination, de ressentiment, de contestation, de protestation de l'idéologie arabe contemporaine contre ce qu'elle nomme l'Eu-

rope ou l'Occident; plutôt que de juger les retards de la pensée arabe par rapport à une modernité incarnée dans la science et la technologie de l'Occident depuis le XIXe siècle; plutôt que de répéter les bilans de ce que les sociétés, les régimes, la pensée, la culture arabes doivent à l'Occident, malgré les oppressions et les injustices reconnues de la période coloniale; plutôt que de dénoncer —on ne le fait pas assez— les insuffisances, les déviations, les confiscations, les échecs des «révolutions» tentées dans les pays arabes depuis leur libération politique; plutôt que de reprendre le discours islamique de l'autofondation, de la complaisance à soi, de la proclamation arrogante d'une supériorité, d'une vérité ignorées et saccagées par le Grand Satan; plutôt que de conforter l'Occident dans sa bonne conscience scientifique, sinon morale, en appelant à une perception enfin correcte, «objective», constructive de ses «valeurs»... je voudrais introduire une interrogation encore peu pratiquée dans le contentieux ouvert, en fait, depuis l'émergence du fait islamique en Arabie, comme expérience religieuse et comme force historique. C'est, en effet, le fait islamique mis en place comme culture et comme civilisation durant les cinq premiers siècles de l'Hégire (VIIe-XIe siècles), qui fixe le cadre de toute perception de l'*autre* pour les Musulmans —et, singulièrement, pour les Arabes musulmans— jusqu'à nos jours. Le problème central gît dans la permanence historique de ce cadre de perception, alors que pour l'Europe les conditions de perception des autres cultures ont évolué depuis le XVIe siècle dans les directions qui restent à préciser. Il convient donc d'identifier et de désigner clairement les obstacles mentaux qui ont empêché ou faussé la perception arabe de l'Europe d'une part, la connaissance adéquate du Monde Arabe par l'Europe d'autre part.

III. 1) Conscience naïve et perception de l'autre

J'appelle conscience naïve toute attitude de la raison qui ne pratique pas le soupçon à l'égard de ses propres opérations. Le soupçon cultivé comme méthode de contrôle de toutes les acti-

vités cognitives de la raison n'a sans doute pas été totalement absent dans les diverses cultures et les époques dites traditionnelles des grandes cultures liées à une langue et une religion à large diffusion (Confucianisme, Bouddhisme, Hindouisme, Judaïsme, Christianisme, Islam avec le chinois, le sanskrit, l'hébreu, le grec, le latin, l'arabe...). Mais la raison religieuse limite son soupçon aux questions pensables à l'intérieur de la clôture dogmatique fixée par les Ecritures Saintes ou l'Enseignement fondateur. En ce sens, les religions du Livre ont engendré, de façon égale et inévitable, une conscience *naïve* qui affirme l'enracinement ontologique, donc la stabilité de la raison mise au service de la Parole de Dieu révélée. C'est cette conscience naïve qui, dans l'histoire du Christianisme, a déclenché les affaires de Savonarole, Galilée, Spinoza, de la Contre Réforme, du refus de la déclaration des droits de l'homme en 1789, de la crise moderniste au XIXe siècle (affaires des *Fleurs du Mal* de Baudelaire, du Jésus de Renan, etc...).

La conscience naïve n'est pas liée exclusivement à la clôture dogmatique instituée par les religions traditionnelles; nous savons maintenant que les religions séculières qui substituent le culte de la Raison suprême à l'obéissance au Dieu vivant d'Abraham, de Moïse, de Jésus et de Muḥammad, conduisent à la même conscience naïve d'une Vérité stable conquise et garantie par la raison «scientifique».

Pendant «l'âge libéral» (1800-1940), la conscience naïve liée à l'islam entre en conflit avec la conscience naïve liée à la raison scientiste dans les mêmes conditions idéologiques qui ont nourri la querelle de la conscience chrétienne avec les forces de la pensée positiviste et séculière. La première manifestation significative de ce qu'on peut appeller l'agression positiviste contre la conscience religieuse est peut-être la célèbre conférence de Renan sur *L'islamisme et la science* à laquelle a répondu Djamal al-dīn al-Afghāni. L'intérêt de cette polémique, c'est qu'elle montre combien la perception de l'islam par l'Europe pouvait être dévoyée même chez un savant sémitisant de grand renom; la volonté d'abaisser l'islam, de l'enfermer dans le fanatisme et l'obscurantisme

ne pouvait nourrir chez les Arabes, premiers visés, qu'une perception conflictuelle.

Les porte-parole arabes du Darwinisme partagent l'assurance dogmatique des scientistes qui ignorent superbement le fonctionnement mythique du discours religieux où les croyants puisaient les représentations millénaires de la Création. La rupture psychologique entre les évolutionnistes et les créationnistes est aussi irrémédiable que celle des millions de musulmans qui, sans avoir jamais lu les *Versets Sataniques*, dénoncent l'impardonnable blasphème proféré par l'un des leurs contre les Figures religieuses les plus sacrées de l'islam. Ni les positivistes, ni les croyants ne disposent des outils intellectuels et du cadre cognitif nécessaires pour dépasser le faux débat en identifiant ses véritables enjeux: à savoir le rôle de la *représentation*, donc de la perception, dans la formation aussi bien de la vérité «scientifique» que de la croyance religieuse. Le face à face si inégal entre Khomeini-Rushdie prouve avec éclat que ni la raison scientifique, ni la raison religieuse n'ont accompli les progrès nécessaires pour examiner la difficulté qui les a toujours opposées: la science peut tenter d'expliquer les mécanismes de sacralisation, de transcendentalisation, de travestissement par lesquels l'esprit humain transforme le réel; mais ne peut pas *supprimer* ce mécanisme comme le positivisme scientiste continue à le laisser croire. Les théories sociologiques de la genèse des religions depuis Marx, Durkheim, Weber et bien d'autres, n'ont pas éliminé la fonction de travestissement par les acteurs sociaux des enjeux réels et toujours voilés de leurs conduites.

Ainsi se sont multipliées et répétées les querelles entre «occidentalistes» et «arabistes», «islamistes» ou «nationalistes» dans les sociétés arabes. Les fondements psychologiques et culturels du débat n'ont pas changé depuis le XIXe siècle; mais l'ampleur des forces sociales manipulables par les stratèges de la conquête et de l'exercise du pouvoir, la puissance d'intervention des media, confèrent, depuis les années 1970, des portées démesurées à certaines confrontations. Rapellons qu'entre 1950 et 1988, la population de tous les pays musulmans a plus que doublé: c'est cette jeunesse nombreuse et exigeante qui amplifie les protestations et

les contestations dans tous les domaines. Les soulèvements, les mouvements violents sont d'autant plus dévastateurs et incontrôlables que l'histoire des sociétés arabes depuis les années 1950, est strictement *impensable,* inintelligible pour les générations grandies dans le climat du refus de l'Occident impérialiste, après celui des luttes anticoloniales. Autant dire que les conditions sociales, culturelles et politiques de la perception de l'Europe/Occident ont évolué dans un sens négatif: à l'acceptation naïve des aspects positifs de la culture et de la civilisation européennes, succéde le refus radical de tout emprunt, même scientifique à l'Occident. Un thème recurrent du discours islamique militant est le rejet de la «science occidentale» pour étudier l'islam et les sociétés musulmanes. Rejet purement imaginaire destiné à apaiser la conscience «croyante»; dans la pratique, la vie intellectuelle, scientifique, culturelle, économique, politique dépend de plus en plus de l'Occident. Il n'est pas jusqu'aux noms officiels de certains pays comme la Libye, La Syrie, l'Arabie, la Jordanie, la Tunisie, l'Egypte, qui ne soit une création ou une réappropriation par l'Occident d'appellations antéislamiques.

A ce point de l'analyse, il faut changer de plan et rechercher l'explication des affrontements dans la dégradation du capital symbolique dans les deux univers en présence.

III. 2) Conscience révolutionnaire et manipulation du capital symbolique

Une des faiblesses de l'histoire de la perception arabe de l'Europe tient à l'ignorance d'une notion décisive pour l'étude des sociétés: le capital symbolique. Il est vrai que ce concept est élaboré par l'anthropologie contemporaine, discipline généralement négligée par les historiens, même lorsqu'ils s'occupent d'histoire sociale. Pourtant, la fonction de symbolisation est présente dans toutes les sociétés archaïques et «modernes», religieuses et laïques, sous-analysées et scientifiquement explorées.

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les fonctions du symboles, du signe, du signal dans la construction et la dislocation de

tous les systèmes sémiologiques qui définissent chaque espace culturel. Rappelons seulement qu'il y a révolution culturelle et cognitive lorsque le rapport de la raison au signe et au symbole est modifié. La rupture historique significative qui explique toutes les tensions, les oppositions, les exclusions réciproques entre ce qu'on appelle improprement «l'Islam» et «l'Occident» s'est produite en Europe avec le triomphe de la raison souveraine propre à la philosophie des Lumières. Il faut revenir à cette rupture pour bien comprendre la perception arabe —et plus généralement islamique— de l'Europe.

La raison des «Lumières» substitue, en effet, grâce à la victoire politique de la bourgoisie capitaliste, une souveraineté «laïque», «scientifique» au Magistère théologique de l'Eglise qui avait monopolisé jusque là la gestion du capital symbolique des sociétés chrétiennes. La déclaration des droits de l'homme confère à l'Etat libéral, détaché de toute obédience «religieuse», mais non pas de toute idéologie, la charge de protéger le citoyen désormais séparé du «croyant». La distinction juridique des instances du public et du privé atteint la religion dont les fonctions sociales, politiques et culturelles sont, en fait, étatisées, mais théoriquement confinées dans le «privé». Les décisions de la raison politique n'ont aucun fondement philosophique unanimement reconnu; elles engagent, cependant, l'histoire des démocraties libérales dans une voie pragmatique qui aboutit au capitalisme impérialiste et à la civilisation technologique actuelle.

Loin d'avoir suivi le même itinéraire, les traditions culturelles non occidentales à l'exception du Japon, sont demeurées attachées à leurs systèmes sémiologiques antérieurs à la modernité des «Lumières». Nous avons vu la tradition islamique dans son expression arabe (mais aussi turque et iranienne), s'ouvrir à certains apports positifs de la philosophie libérale; mais le contexte colonial du XIXe-XXe siècle a faussé et finalement fait échouer ce mouvement d'acculturation.

Le retour au legs du passé glorieux (*al-turāth*), à l'authenticité (*aṣāla*) de l'Islam inaugurateur (610-632) par delà les pratiques iconoclastes de la raison des Lumières, s'opère dans le climat fiévreux, militant de l'idéologie de combat contre le colonialisme et

l'impérialisme. Ni la raison arabe (sous le Nassérisme), ni la raison islamique (sous le Khoméinisme) ne parvient à *penser* l'identité foncière de l'aventure sémiologique des sociétés du Livre face à la raison des Lumières: la position actuelle de la révolution islamique est que la défaite sémiologique du christianisme face à la raison «laïque», scientiste, positiviste, libérale, n'est pas inéluctable. Ce qui veut dire que le cadre religieux de genèse des significations pour l'émancipation de la condition humaine, n'est pas et ne *sera jamais* désuet. La Parole de Dieu demeure l'espace exclusif, l'instance ultime pour toute production du sens dans la vie des hommes en société; les contraintes historiques, les positivités comme l'économie, les échanges, le langage, le biologique, le travail, les forces sociales, etc... sont secondarisées et maintenus dans l'*impensé* par la raison religieuse, tout comme la raison scientifique a relégué dans l'épiphénomène, le désuet, le médiéval, l'obscurantisme, tout le capital symbolique accumulé par les sociétés du Livre depuis l'émergence du phénomène prophétique et de la Révélation.

La réaction «indignée», frénétique, dogmatique de l'Occident libéral à la réaffirmation spectaculaire par la Révolution islamique du poids mental du capital symbolique des sociétés du Livre, illustre la brutalité d'un choc historique entre raison religieuse et raison des «Lumières». Deux convictions, deux visions du monde, deux statuts de la personne humaine, deux cheminements du destin des hommes: et devant la violence du choc, l'immense impensé accumulé des deux côtés, l'accélération d'une histoire qui bouleverse toutes les constructions, pulvérise tous les «humanismes», disqualifie toutes les échelles de valeurs, les deux raisons, campant dans leur souveraineté irréductibles, ne laissant guère d'espace aux manifestations timides, mal assurées, tâtonnantes d'une nouvelle rationalité, emancipée de toutes les certitudes reçues. Cette orientation de la recherche et de la réfléxion n'a pas encore beaucoup de représentants actifs et influents ni en Occident, ni encore moins dans le Monde arabe et musulman traumatisé par la violence de l'histoire des trente dernières années. La perception de l'Occident par les Arabes est beaucoup plus perturbée qu'elle ne l'a été même pendant la période coloniale. En

effet, pendant l'Age libéral, les valeurs intellectuelles de l'Europe paraissaient coïncider avec les valeurs «morales» qui sous-tendaient les démocraties libérales telles qu'elles fonctionnaient du moins dans les «métropoles» d'alors et telles que la littérature, les arts, les progrès scientifiques donnaient à les percevoir. La crise des valeurs politiques, la relativisation généralisée de la raison «scientifique», la dislocation des valeurs morales, le refoulement des références religieuses malgré l'offensive internationale de Jean Paul II, a affecté durablement et profondément la crédibilité de l'Occident. Au surplus, le Monde Arabe, partie intégrante des civilisations de l'aire méditerranéenne, est obligé de s'interroger sur l'évolution de l'Europe marquée par la culture gréco-latino-chrétienne vers un Occident désormais engagé dans une compétition mondiale où le Japon tend à occuper une place prépondérante. Que signifie cette percée du Japon dans l'espace occidental lié jusqu'aux années 1950 à l'espace européen, lui-même lié par l'histoire la plus riche aux sociétés du Livre? Voilà une question que ni le Japon, pays si lointain par sa tradition culturelle, ni l'Occident tiraillé par la rivalité des deux grands, ni cet autre Occident dont fait partie l'islam —je veux dire l'espace culturel gréco-sémitique tel que l'a forgé déjà la pensée arabo-islamique classique— n'affrontent avec tout le sérieux philosophique et scientifique qu'elle mérite.

La perception mutuelle des grandes traditions culturelles se trouve ainsi complexifiée par l'intervention de nouveaux acteurs et de nouvelles données culturelles. Il est dangereux de continuer à parler de la perception *arabe* de l'*Europe*, alors que les enjeux et les forces en présence dépassent totalement les horizons et les cadres culturels si limités du Monde arabe et de l'Europe classiques. L'histoire fait surgir chaque jour des défits incommensurables devant une «raison» qui reste engluée dans un vocabulaire désuet, des valeurs «tribales», des philosophies contingentes et provinciales, des capitaux symboliques vidés de leurs capacités créatrices et incitatrices. On croit pouvoir trouver des réponses adéquates en rebroussant chemin vers les «grandes» religions traditionnelles que la raison historiciste a disqualifiées avant de les avoir dûment interrogées: la solidarité «sacrée» des chrétiens

«blessés» par *La dernière tentation du Christ*, des Musulmans scandalisés par *Les Versets sataniques*, des juifs qui veillent à ce qu'on ne touche pas à l'holocauste, illustre tristement les démissions successives de la raison dite moderne. Et les laïcs libéraux s'indignent devant ce retour à la «barbarie», au «Moyen Age». Qui peut s'autoriser à donner des leçons à l'autre? Qui échappe à la perception *imaginaire* de l'autre? Et quelle voix font entendre les armées de chercheurs en sciences de l'homme et de la société pour élucider cet effroyable désordre sémantique, ces manipulations sémiologiques de nos sociétes?

Tout reste à remettre en chantier; oú? comment? avec quels équipes? quels systèmes éducatifs? quelle philosophie politique? quels choix pour l'émancipation des hommes qui ne soit pas une mythologisation fonctionnelle pour une décennie au plus? Cessons de regarder le monde arabe et islamique comme le lieu de la violence menaçante, des retours offensifs de la barbarie, des «retards» insupportables pour une Europe qui veut gérer sa prospérité. Ayons enfin la lucidité qu'attend de nous une histoire devenue planétaire. A cet ègard, la construction déjà bien avancée de l'Europe, la naissance d'un Maghreb Arabe Uni, la solution de certains conflits en Proche-Orient permettent de nourrir de grandes espérances.

POLÍTICAS EUROPEAS HACIA EL MEDITERRÁNEO ÁRABE

LA POLITIQUE ARABE DE LA FRANCE AUJOURD'HUI

Paul BALTA

Les grands axes de la politique arabe de la France en 1989 sont, pour l'essentiel, ceux-là mêmes que le général de Gaulle avait définis, par étapes successives, et qu'ont respecté, avec des nuances, ses successeurs. C'est sans doute le président François Mitterand qui y a apporté les nuances les plus notables; néanmoins, on peut déceler, comme on le verra plus avant, des infléchissements entre la ligne suivie au début de son premier septennat, commencé en mai 1981, et celle qui prévaudra à mi-parcours et au début du second, à partir de mai 1988. Pour juger valablement de cette politique, il convient de rappeler ce qu'avait entrepris de Gaulle et en quoi il a innové[1].

Premier point capital: la politique arabe de la Vème Rèpublique[2] a marqué —en particulier à partir de la guerre de Six Jours, en 1967— une rupture par rapport à celle qui avait été pratiquée par la IVème République, entre le départ de De Gaulle, en 1946, et son retour aux affaires, en 1958.

Pour différentes raisons (proximité de l'holocauste juif dans les camps nazis, décolonisation difficile des territoires qui constituaient l'Empire français, soutien de l'Orient arabe aux luttes de libération des pays du Maghreb, guerre d'Algérie, etc.) la IVème République a entretenu des liens très étroits avec l'Etat d'Israël

---

[1] Ayant périodiquement fait le point sur les relations franco-arabes depuis 1960, on ne s'étonnera pas que je cite en référence plusieurs de mes livres et articles, notamment *La Politique arabe de la France, de De Gaulle à Pompidou*, Sindbad, París, 1973.

[2] La Constitution fondant la Vème République a été approuvée par référendum le 28 septembre 1958 et de Gaulle en est devenu le premier président le 21 décembre. Elu au suffrage universel, le président est aussi le chef de l'exécutif.

dès sa proclamation, en 1948, alors que ses rapports avec les Etats arabes ne cesseront de se dégrader[3].

Ces rapports seront particulièrement affectés par la guerre d'Algérie, qui commence le 1er novembre 1954, et l'expédition de Suez, en 1956, laquelle entraînera la perte des intérêts économiques et culturels français en Egypte, nettement supérieurs à l'époque à ceux de la Grande-Bretagne; en outre, tous les Etats arabes indépendants du Proche-Orient, à l'exception du Liban, rompront leurs relations diplomatiques avec Paris, réduisant pratiquement à néant les échanges commerciaux. Telle est, en résumé, la situation dont hérite de Gaulle, en 1958.

Le fondateur de la Vème République va ancrer sa politique arabe sur trois points forts: l'histoire, la géopolitique et les intérêts stratégiques de la France, les réalités économiques et culturelles. Ces trois points servent toujours de référence aux dirigeants français.

En premier lieu, de Gaulle tient compte d'un fait historique: depuis François 1er, allié de Soliman-le-Magnifique, la politique étrangère de l'Etat a reposé sur deux constantes, l'Europe, évidemment, et la Méditerranée dominée par les relations avec le monde arabo-musulman (Turquie, Iran, pays arabes). Il est remarquable que ces relations se soient poursuivies sous la monarchie, la Convention, le Consulat, l'empire et même, dans une large mesure mais avec une nette coloration coloniale, sous la IIIème République. Ces relations ont pour but d'empêcher la mainmise sur la Méditerranée d'hégémonies extérieures (Habsbourg, Russie, notamment) ou d'en atténuer la portée (c'est le cas avec la Grande-Bretagne, au XIXème siècle, avec les Etats-Unis et

[3] A titre d'exemple, la IVème République aidera Israël à acquérir la maîtrise pacifique de l'atome et lui fournira les moyens de fabriquer la bombe. Dès son retour au pouvoir, en 1958, de Gaulle, au nom de la souveraineté nationale, mettra fin à la présence, au sein de divers services français (armée, sécurité, secteur nucléaire, etc.) de spécialistes israéliens. En outre, les dirigeants de la Vème République traiteront avec considération les chefs d'Etat arabes contrairement à certains responsables de la IVème, comme Guy Mollet, qui avaient qualifié le président Nasser de *«fasciste fou»* ou comparé le président Bourguiba à Hitler.

l'URSS, après l'expédition de Suez) pour préserver les intérêts de la France.

Lorsque de Gaulle prendra ses distances à l'égard d'Israel, en 1967, ses détracteurs l'accuseront d'avoir *«renversé les alliances»*; en réalité, il n'a fait que renouer avec la tradition, une tradition fondée sur la géopolitique et la raison d'Etat, comme on va le voir.

Les intérêts stratégiques. Clé de l'Afrique noire, le Maghreb et l'Egypte occupent toute la façade sud de la Méditerranée, région vitale pour la sécurité de la France. En outre, le monde arabe recèle d'importantes matières premières (pétrole, gaz, uranium, phosphates, minerais de fer, métaux précieux comme le tungstène et le wolfram). On imagine aisément le danger que représenterait une flotte ennemie qui aurait la facilité de relâcher dans les ports du sud, de Tanger à Alexandrie. En outre, le Maghreb et l'Afrique noire sont deux zones d'influence qui, s'ajoutant à l'arme nucléaire et au potentiel industriel français, permettent à une France d'importance moyenne de sauvegarder son rang de grande puissance mondiale[4].

Les intérêts économiques. En 1958, la France était encore un pays à dominante agricole. De Gaulle est soucieux de parachever son industrialisation. Or, les industriels français sont habitués aux marchés «captifs» des colonies et mauvais exportateurs. Il décide donc de faire entrer la France dans la CEE, dès 1958, et d'en accepter les règles pour la rendre concurrentielle. Mais pour les industriels ce défi risquait d'être mortel s'ils n'avaient pas accès à de nouveaux marchés extérieurs, en particulier dans le monde arabe. De Gaulle avait conscience que la percée économique ne se ferait que dans la foulée des ouvertures politiques.

En 1962, en mettant fin à la guerre d'Algérie, il donne aux industriels français —y compris les fabriquants de matériel militaire— l'accès aux marchés arabes où se trouve aussi le pétrole indispensable à l'industrialisation. En 1967, il condamne Israël

---

[4] P. Balta, «French policy in North Africa», *The Middle East Journal*, Vol. 40, n.° 2, Spring 1986. La version française a paru dans *Grand Maghreb*, n.° 53, Novembre 1986.

comme agresseur de l'Egypte et fait de Paris un interlocuteur privilégié des capitales arabes. Par ailleurs, plusieurs régimes arabes «progressistes» —souvent alliés de l'URSS par nécessité— rompent leurs relations avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA, coupable, à leurs yeux, d'avoir soutenu ouvertement l'Etat hébreu. Or, il se trouve que les Français vont mieux réussir dans ces pays, dont l'Irak, où ils ne se heurtent pas, dès lors, à la redoutable concurrence des chefs de file de l'économie occidentale. C'est ainsi qu'entre 1967 et 1970, la France passe de 23ème au 3ème rang des fournisseurs de l'Irak[5]. Parallèlement, de Gaulle va amorcer une politique de pénétration —que poursuivront et consolideront ses successeurs— dans des zones d'influence anglo-américaine, en particulier l'Arabie saoudite et les Etats du Golfe.

Les intérêts culturels. Si les pays du Maghreb s'arabisent de plus en plus, ils demeurent néanmoins un des solides bastions de la francophonie, avec le Liban et l'Egypte, et contribuent à maintenir l'usage du français dans les instances régionales et les conférences arabo-africaines. C'est aussi le plus important marché pour le livre et la presse française à l'étranger.

Mais la dimension humaniste n'est pas absente de la vision gaullienne. De Gaulle avait conscience de ce que représentent les peuples arabes dont la géopolitique a fait nos voisins et nos partenaires. «*Voyez-vous*, nous confiait-il un jour, *il y a, de l'autre côté de la Méditerranée, des pays en voie de développement. Mais il y a aussi chez eux une civilisation, une culture, un humanisme, un sens des rapports humains que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés industrialisées et qu'un jour nous serons probablement très contents de retrouver chez eux. Eux et nous, chacun à notre rythme, avec notre génie et nos possibilités nous avançons vers la civilisation industrielle. Mais si nous voulons, autour de cette Méditerranée —accoucheuse de grandes civilisations— construire une civilisation industrielle qui ne passe pas par le modèle américain et dans laquelle l'homme sera une fin et non un moyen,*

[5] Voir le chapitre consacré à la politique française dans la guerre du Golfe, *in* P. Balta, *Iran-Irak, une guerre de 5000 ans*, Anthropos/Economica, Paris 1988.

alors il faut que nos cultures s'ouvrent très largement l'une à l'autre»[6].

Il importe de préciser également la position de De Gaulle à l'égard d'Israël et du problème palestinien dans la mesure où il avait été accusé d'avoir été inspiré par des préoccupations exclusivement mercantiles. En 1967, à la veille de la guerre de Six Jours, il avait tenté de persuader Israël de ne pas déclencher les hostilités. Ayant compris que ses efforts étaient vains, il avait dit à Abba Eban, alors ministre des Affaires étrangères, *«Et bien, Monsieur, cette guerre vous la gagnerez car vous avez une incontestable supériorité. Mais sachez, Monsieur, que cela aura trois conséquences: —l'Union soviétique s'implantera encore plus au Proche-Orient et probablement plus profondément qu'elle ne le souhaite elle-même; —tous les régimes arabes modérés se sentiront menacés de même que sera menacé l'approvisionnement en pétrole de l'Occident; —enfin, le problème des réfugiés palestiniens se développera au point de prendre une dimension internationale»*[7].

Par ailleurs, dans sa réponse à une lettre que lui avait adressée, peu après, Ben Gourion, et dont l'analyse prémonitoire reste plus valable que jamais, il souligne: *«les Arabes ont pour eux l'espace et le nombre»*. Puis il ajoute: «(...) *Le vaste sujet de la renaissance et du destin de l'Etat d'Israël ne peut manquer, vous le savez, de m'attirer et de m'émouvoir. D'autant plus que le conflit qui s'est de nouveau ouvert au Proche-Orient entraîne d'importantes conséquences qui touchent de près la France pour toutes les raisons politiques, économiques, morales, religieuses et historiques que vous connaissez. (...) Je sais ce que la restauration d'Israël en Palestine (...) a comporté de foi, d'audace et de difficultés, et combien a été méritoire la mise en valeur de régions semi-désertiques grâce à l'afflux de tant de Juifs venus de partout. (...) Mon pays et moi-même n'avons pas, depuis l'origine, ménagé notre sympathie à cette construction nationale et vous ne pouvez douter que, le cas échéant, nous nous serions opposés à ce qu'elle fut anéantie, comme le garantissaient nos entretiens officiels de naguère et le fait*

---

[6] *La Politique arabe de la France, op. cit.*
[7] *Ibid.*

que j'y avais publiquement qualifié Israël d'Etat ami et allié. Mais (...) j'ai toujours dit que, pour justifier à mesure l'oeuvre ainsi commencée et assurer son avenir, une stricte modération s'imposait à Israël dans ses rapports avec ses voisins et dans ses ambitions territoriales. Cela d'autant plus que les terres initialement reconnues à votre Etat par les puissances sont considérées par les Arabes comme leur bien; que ceux-ci, au milieu desquels s'installait Israël, sont de leur côté fiers et respectables; que la France éprouve à leur égard une amitié ancienne et naturelle; et qu'ils méritent eux aussi de se développer en dépit de tous les obstacles que leur opposent la nature, les graves et humiliants retards qu'ils ont souvent subis depuis des siècles du fait de leurs occupants successifs, enfin, de leur propre dispersion.

«(...) *Il apparaît qu'une solution comportant la reconnaissance de votre Etat par ses voisins, des garanties de sécurité de part et d'autre, des frontières qui pourraient être précisées par arbitrage international (...), serait aujourd'hui possible dans le cadre des Nations-Unies. (...) Cette issue (...) ne comblerait pas, je le sais, tous les désirs d'Israël. (...) Mais quoi? Voici qu'Israël, au lieu de promener partout dans l'univers son exil émouvant et bimillénaire, est devenu, bel et bien, un Etat parmi les autres et dont, suivant la loi commune, la vie et la durée dépendent de sa politique. Or, celle-ci —combien de peuples l'ont tour à tour éprouvé!— ne vaut qu'à la condition d'être adaptée aux réalités*»[8].

Telles sont, pour l'essentiel, les réalités sur lesquelles de Gaulle a fondé sa politique arabe. Elles étaient —et demeurent— à ce point solides et évidentes que tous ses successeurs, quelles qu'aient été leurs orientations, ont dû en tenir compte.

Ce fut d'abord le cas d'Alain Poher, président du Sénat, qui ne cachait ni ses sympathies pour Israël, ni son désir d'infléchir la politique française en assurant l'intérim du général de Gaulle en 1969. Par la suite, il nous avait personnellement confirmé qu'ayant pris connaissance des dossiers pendant son séjour à l'Elysée, il avait été impressionné par l'importance des enjeux et n'avait

[8] *La correspondance de Gaulle-Ben Gourion*, Éd. internationales, Paris 1968.

donc pas donné suite à ses intensions. Officielement, il s'était contenté d'expliquer qu'en tant que président interimaire et candidat, il n'avait pas voulu engager l'avenir pour le cas où il ne serait pas élu. Et il ne l'a pas été.

Après son élection (15 juin 1969), Georges Pompidou avait été tenté, selon Michel Jobert, alors secrétaire général de l'Elysée, d'améliorer les relations entre la France et Israël[9]. La violence des réactions israéliennes à la suite de la vente d'une centaine d'avions Mirage à la Libye (décembre 1969) et les manifestations hostiles des mouvements sionistes (inspirés par Israël) lors de sa visite aux Etats-Unis (février-mars 1970) l'avaient conduit à différer cette normalisation. Elle fut ajournée *sine die* en raison du premier «choc pétrolier» qui a suivi la guerre d'Octobre, en 1973, et de l'importance croissante prise par les pays arabes producteurs d'or noir. En outre, la France, qui poursuivait sa croissance industrielle, se devait de tenir compte de la sensibilité des travailleurs immigrés d'origine arabe. C'est aussi une des raisons qui avaient incité le chef de l'Etat à relancer et à dynamiser les études arabes en France[10].

Giscard d'Estaing, élu après la mort de Georges Pompidou, en 1974, était soupçonné par les gaullistes —et par les Arabes— de vouloir mener une politique pro-américaine et pro-israélienne. Le nouveau président démentira ces prévisions. Sur le plan culturel, il reprend à son compte des projets de son prédécesseur et préside à la création de l'Institut du monde arabe, organisme unique en son genre[11] qu'inaugurera François Mitterrand, en décembre 1987.

Sur le plan politique, il intensifie la coopération avec les Etats modérés tout en adoptant des positions assez fermes sur la question palestinienne. Il désapprouve les accords de Camp David et contribue à faire adopter par ses pairs du Conseil européen la fameuse déclaration de Venise (13 juin 1980). C'est, en effet, le

---

[9] Notes personnelles de l'auteur.

[10] P. Balta, «Les études arabes en France», *Le Monde* des 3 et 4 avril 1973.

[11] «L'IMA, un instrument unique au monde», *in L'islam dans le monde*, La Découverte/Le Monde, Paris 1986.

texte le plus explicite et le plus ferme jamais adopté par la CEE. Il implique, en effet, *«la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien»*. Puis il ajoute: *«le problème palestinien, qui n'est pas un simple problème de réfugiés, doit enfin trouver une juste solution. Le peuple palestinien, qui a conscience d'exister en tant que tel, doit être mis en mesure, par un processus approprié défini dans le cadre du règlement global de paix, d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination»*. Les Neuf soulignent que *«l'OLP devra être associée à la négociation»* et rappellent *«la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis le conflit de 1967* (...).» En outre, ils se déclarent *«profondément convaincus que les colonies de peuplement israéliennes représentent un obstacle grave au processus de paix au Moyen-Orient»* (...) et se prononcent *«pour un règlement global du conflit du Moyen-Orient»*[12]

A la veille de la victoire de la gauche, en mai 1981, les relations franco-arabes sont, à quelques exceptions près, globalement bonnes[13]. Toutefois, les Arabes redoutent les orientations de François Mitterand, qui s'est rendu à maintes reprises en Israël, et les liens qui unissent nombre de responsables du Parti socialiste à leurs collègues israéliens. En outre, les pays du Golfe verront avec inquiétude, une fois M. Mitterrand élu, l'entrée de quatre ministres communistes dans le gouvernement de Pierre Mauroy; ils envisageront même de retirer leurs avoirs en devises des banques françaises.

Sur le plan économique et social, la situation est la suivante:

1. Les importations françaises —principalement du pétrole— à partir des pays arabes se sont élevées en 1980 à 91,5 milliards de francs et les exportations à 48,7 milliards.

2. Le déficit —il n'avait été que de 25 milliards en 1979— est compensé en partie par les dépôts des capitaux arabes en France, s'élevent à quelque 30 milliards, soit environ le quart des réserves en devises (130 milliards de francs).

---

[12] *In Maghreb-Machrek*, n.° 89, juil-sept. 1980, Paris.

[13] Elles seront tendues, à plusieurs reprises, avec la Libye et la Syrie, de même qu'avec l'Egypte et l'Algérie, sous le septennat de Giscard d'Estaing.

3. Les ventes de matériels militaires contribuent à rétablir l'équilibre: elles ont atteint respectivement en 1979 et en 1980, 25 et 35 milliards de francs dont plus de la moitié aux pays arabes.

4. La France demeure le premier partenaire commercial du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc); sur le plan culturel, le Maghreb est le plus gros acheteur de livres et de journaux français.

5. La France compte quelque trois millions de musulmans dont plus de la moitié sont originaires du Maghreb[14].

Pour analyser la politique arabe de François Mitterand, il importe de rappeler ses positions et celles du P. S. au moment de son élection pour voir comment elles ont évolué. En fait, dans plusieurs secteurs importants (ventes d'armes, développement économique du tiers-monde, travailleurs immigrés, conflit israélo-arabe, guerre Irak-Iran) les socialistes ont, au départ, des vues généreuses et idéalistes que partage leur chef. Toutefois, très rapidement, M. Mitterrand, une fois élu président, donnera la priorité à la raison d'Etat et adoptera des positions réalistes. Le PS suivra avec un certain décalage dans le temps. Examinons les principaux axes de la politique du chef de l'Etat.

1. *Les relations franco-arabes.* Avant même que François Mitterrand prenne ses fonctions à l'Elysée (21 mai 1981) les pays du Maghreb s'étaient employés à calmer les alarmes des monarchies du Golfe pour les persuader de ne pas commettre de gestes inconsidérés et hâtifs. Les Algériens font en outre valoir les bonnes dispositions de la gauche à l'égard du tiers-monde, du dialogue Nord-Sud, des droits de l'homme et des travailleurs immigrés. Parallèlement, des émissaires maghrébins donnent des conseils avisés aux dirigeants du PS qui en informent l'Elysée.

De son côté, M. Mitterrand cherche immédiatement à rassurer les partenaires arabes. Il dépêche en Arabie saoudite le général Jacques Mitterrand, son frère, président-directeur général de la Société nationale des industries aéro-spatiales, envoie d'autres émissaires dans le Golfe et nomme Claude Cheysson aux Re-

---

[14] P. Balta, «Mitterrand et les Arabes», *in Politique internationale*, n.° 13, automne 1981, Paris.

lations extérieures et Michel Jobert au Commerce extérieur, deux ministres qui ont toujours eu de bons rapports avec les dirigeants arabes.

Certains de ses conseillers lui avaient suggéré de réserver symboliquement sa première visite à l'étranger à Israël. Le chef de l'Etat choisit de se rendre à Riyad (26-28 septembre 1981). Puis il s'efforce de consolider les relations avec la plupart des Etats arabes et de les améliorer avec des capitales négligées par ses prédécesseurs; ainsi, il sera le premier président français à effectuer une visite officielle à Damas. Parallèlement, il normalise les rapports avec Israël: là, encore, il est le premier chef d'Etat français à être accueilli dans ce pays depuis sa création, en 1948. Au fil des mois, il intensifie les rencontres avec des chefs d'Etat modérés, en particulier le roi Hassan II du Maroc, le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien, Hosni Moubarak, qui sont en contact à la fois avec Yasser Arafat et, directement ou officieusement, avec les dirigeants israéliens.

Cinq termes peuvent caractériser cette politique: équilibre, ouverture, fermeté, réalisme, respect du droit international; mais ce respect n'est pas figé et l'on ne compte pas les initiatives de la diplomatie française pour tenter d'améliorer la coopération entre le Nord industrialisé et le Sud en développement. Un des principaux objectifs de cette politique est de favoriser, avec patience et constance, la solution du problème palestinien qui est au coeur des conflits du Proche-Orient, région stratégique qui intéresse au premier chef l'Europe et tout particulièrement la France.

A titre d'exemple, la considération manifestée à l'égard de la Syrie, alliée de l'Iran dans la guerre du Golfe, permettra de faciliter la libération des Français pris en otages au Liban par le Hezbollah pro-iranien; cette considération n'empêchera cependant pas Paris de critiquer la mainmise de Damas sur le Liban et même de s'y opposer par la participation d'un contingent français à la force multinationale; toutefois, constatant son impuissance à faire sortir le Liban du bourbier, Paris finira par rapatrier son contingent, même si c'est dans des conditions jugées peu glorieuses.

De même, les bonnes relations avec la Syrie et l'Algérie, pays amis de la Libye, permettront à Paris d'exercer des pressions indirectes sur Tripoli et d'assurer son relatif isolement dans le conflit tchadien. La France fera d'ailleurs preuve, en 1983, d'une vigoureuse détermination en apportant son aide militaire au régime de N'jamena; elle n'hésitera cependant pas à se démarquer de la politique américaine jugée extrêmement et inutilement agressive à l'égard du colonel Kadhafi[15].

2. *Le problème palestinien.* Sur le fond, la position de François Mitterrand n'est pas différente de celle de Charles de Gaulle et des autres présidents de la Vème République. Dans son livre *Ici et maintenant*, il écrit: *«Ce que je répète à qui veut bien m'entendre: que les socialistes français ne prêteront pas la main à la destruction de l'Etat d'Israël dont les Nations-Unies ont reconnu le droit à l'existence ainsi qu'à des frontières sûres et reconnues; que ce droit d'exister ne peut se passer des moyens d'exister; que nous soutenons les résolutions de l'ONU sur l'évacuation des territoires occupés par Israël à la suite de la guerre des Six Jours; que le peuple palestinien a droit à une patrie et, dans cette patrie, d'y bâtir un Etat. Ce langage je l'ai tenu à Boumediène, à Rabin, à Sadate, à Souslov, à Pérès, à Carter, devant la presse israélienne à Tel Aviv, sur les écrans de télévision, à Alger, et, ce printemps, aux vingt-cinq mille juifs rassemblés à Pantin à l'occasion des* «12 heures pour Israël». (...) *Deux peuples pour la même terre et des siècles qui témoignent pour eux. S'appelle-t-il extrémiste celui qui veut une patrie?»*[16]

Toutefois, François Mitterand se démarque par rapport à ses prédécesseurs sur la tactique à adopter pour parvenir au même résultat. Dans un premier temps, il se déclara favorable aux accords de Camp David et marque ses réserves à l'égard de la Déclaration de Venise. De même, il se montre sceptique quant à

---

[15] Ce sera le cas, entre autres, en avril 1986, lors du bombardement par les Etats-Unis de la caserne où vit Kadhafi, à Tripoli, et à la fin de 1988, lorsque Washington menace de détruire l'usine de Rabta, soupçonnée de fabriquer des armes chimiques; Paris soulignera qu'il existe des moyens autres que militaires pour régler cette question.

[16] Fayard, Paris, 1980.

une solution globale et simultanée dans le cadre d'une conférence internationale. Dans une interview accordée au *Monde* peu après son élection, il déclare: *«Rechercher un accord global au Proche-Orient est tout à fait souhaitable mais un accord simultané, tout à fait impossible. Si l'Egypte doit attendre la Jordanie qui attendra la Syrie qui attendra les Palestiniens qui n'attendent personne pour interdire un compromis, rien n'avancera jamais. Sadate a eu le courage de briser le cercle infernal»*[17]. En fait, cette position est très proche de celle des dirigeants israéliens qui ne veulent pas d'une conférence internationale; ils entendent négocier séparément avec leurs différents voisins et excluent de toute façon l'OLP.

Contournant la difficulté d'une solution globale simultanée, le président français envisage une approche progressive et sugère de commencer par le problème de Jérusalem. *«On parle toujours des Palestiniens et bien peu des Lieux Saints. Une bonne approche de ce problème —et cela me paraît possible— contribuerait grandement à l'apaisement des esprits»*. Il estime que le processus de Camp David pourrait alors s'élargir *«Si Israël aborde de façon plus positive le problème palestinien. (...) A ce moment là, on peut penser que d'autres pays arabes se dégèleront»*[18].

Assez rapidement, l'idée d'amorcer une solution à partir de Jérusalem et des Lieux Saints s'avère peu pratique; elle sera abandonnée. En outre, tous les interlocuteurs arabes du président souligneront l'importance d'une solution globale dans la mesure où les problèmes sont imbriqués et la nécessité d'une conférence internationale du fait que ce sont le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Assemblée générale qui sont à l'origine de la résolution 181 (29 novembre 1947) sur le partage de la Palestine qui permettra la création de l'Etat d'Israël.

Le chef de l'Etat finira par devenir un des plus fermes partisans de la convocation d'une conférence internationale. Toutefois, dans l'intervalle, il aura demandé à l'OLP de consentir un certain nombre de gestes, le principal étant de reconnaître ex-

---

[17] *In.* Mitterrand et les Arabes, *op. cit.*
[18] *Ibid.*

plicitement le droit à l'existence d'Israël et donc d'accepter le principe de la création, à ses côtés, d'un Etat palestinien situé dans les territoires occupés (Cisjordanie et Gaza). De même, il réclamera la renonciation au terrorisme qu'il convient de distinguer du soulèvement des Palestiniens dans les territoires occupés. Tant que ces conditions ne seront pas remplies, François Mitterrand se refusera à recevoir Yasser Arafat mais le contact sera régulièrement maintenu avec le président du Comité exécutif de l'OLP, notamment par les ministres des Affaires étrangères qui se sont succédés depuis 1981.

Le tournant se produit en 1988, lorsque Yasser Arafat proclame, à Alger, le 14 novembre, un Etat palestinien et reconnaît les résolutions 181 (1947), 242 (1967) et 338 (1973). Le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, déclare alors que la reconnaissance par la France de cet Etat *«ne soulève aucune difficulté de principe»*. Il ajoute toutefois qu'il est *«contraire à sa jurisprudence de reconnaître un Etat qui ne dispose pas d'un territoire défini»*[19]. Cet argument ne sera pas repris après qu'on aura fait observer au ministre que, depuis sa création, Israël n'a jamais défini ses frontières.

François Mitterrand déclare, pour sa part, *«La France a pris acte de la proclamation d'Alger et reconnaît le droit des Palestiniens à vivre sur un territoire constitué en Etat indépendant. Mais vous savez que notre pays s'est toujours fondé, dans ses décisions de reconnaissance d'un Etat, sur le principe de l'effectivité, qui implique l'existence d'un pouvoir responsable et indépendant s'exerçant sur un territoire et une population. Ce n'est pas encore le cas, mais la voie est tracée. D'ores et déjà émerge la nation palestinienne, identifiée comme telle aux yeux des autres nations du monde»*[20]. Un nouveau pas est franchi, jeudi 5 janvier 1989, lorsque le chef de l'Etat annonce aux journalistes de l'Association de la presse présidentielle que le Bureau de l'OLP à Paris sera élevé au rang de «Délégation générale» de Palestine[21]. Il déclare à ce

---

[19] *Le Monde* du 18 novembre 1988.

[20] Interview à *Libération*, 23 novembre 1988.

[21] Signalons que la province du Québec a aussi une Délégation générale, la re-

propos: *«L'OLP a rendu possible ce qui se passe aujourd'hui. C'est à Israël qu'il importe maintenant de répondre. Il faudra bien que les peuples d'Israël et de Palestine cohabitent en tant que voisins. (...) Je ne vois pas pourquoi je ne discuterais pas avec M. Arafat comme avec n'importe quel responsable d'un peuple dans le monde»*[22]. Il le recevra à l'Elysée le 2 mai 1989.

3. *La guerre Irak-Iran.* Dans ce conflit qui a éclaté en septembre 1980, la France a indéniablement soutenu Bagdad politiquement et militairement pour de multiples raisons. C'est de Gaulle qui avait noué un dialogue sérieux avec l'Irak en recevant, en juillet 1968, le président Aref mais c'est Saddam Hussein, alors vice-président, qui a été l'artisan de la coopération politique et économique entre les deux pays lors de sa visite à Paris, au début de 1972. L'homme fort de l'Irak qui s'apprêtait à nationaliser l'IPC —il le fera le 1er juin— avait alors proposé à la France un traitement préférentiel pour la part qu'elle détenait. Jacques Chirac, Premier ministre de Giscard d'Estaing, s'était rendu à son tour à Bagdad, en 1974, et avait décroché de gros contrats. C'est dans le cadre de cette coopération que des accords seront signés en 1975 et 1976 en vue de la construction de deux réacteurs nucléaires, Tamouz I et Tamouz II, près de Bagdad[23]. Cette coopération constitue un des points forts de la politique arabe de la France. Toutefois, la montée de la vague islamiste à partir de 1979-1980 va affecter le monde arabe et représenter une série de défis pour la diplomatie française.

Les gouvernements de François Mitterrand poursuivent, à partir de 1981, la politique de leurs prédécesseurs. Mieux, leur engagement en faveur de l'Irak prend un caractère stratégique, voire idéologique: en effet, entre deux régimes qui ne sont pas réputés pour être des modèles de démocratie, Paris opte pour le plus laïque et le plus moderniste, pour celui aussi qui risque le

---

présentation diplomatique revenant à Ottawa.

[22] *Le Monde* du 7 janvier 1989.

[23] Ils seront bombardés et détruits par des avions israéliens le 7 juin 1981, ce qui provoquera une tension entre le Premier ministre, Menahem Begin, et François Mitterrand qui ajournera la date de sa première visite officielle en Israël.

moins d'embraser complètement un Proche-Orient déjà à feu et à sang et de déstabiliser le Maghreb, région dont la stabilité est un facteur capital pour le maintien de la paix en Méditerranée occidentale. Or, les pays du Nord de l'Afrique —du Maroc à l'Egypte— sont en butte à des difficultés qui risquent fort d'aller en s'aggravant si l'Europe ne les aide pas à mieux organiser leur développement économique et à mieux maîtriser leurs problèmes sociaux. Dès lors, l'activisme des islamistes encouragés par Téhéran et les menaces qu'ils font planer sur les régimes en place, ne peut qu'inquiéter Paris[24].

Néanmoins, avec le cessez-le-feu accepté par Téhéran en juillet 1988, le régime de Khomeiny redonne la priorité à la raison d'Etat sur l'idéologie révolutionnaire, ce qui facilitera une normalisation progressive des relations avec Paris[25]. Par ailleurs, les bonnes relations avec l'Irak, n'empêcheront pas François Mitterrand de réprouver fermement l'utilisation des armes chimiques contre les Kurdes. Mieux, il accueille à Paris, en janvier 1989, la conférence internationale qui vise à arrêter la prolifération de telles armes et à interdire leur utilisation plus clairement que ne le faisait le protocole de 1925.

4. *La France et le Maghreb.* Contrairement à une opinion répandue, la France n'a pas eu, jusqu'à une période récente, de politique globale à l'égard du Maghreb dans sa dimension horizontale. En revanche, elle a pratiqué, jusqu'en 1985, des politiques bilatérales dans le sens vertical. En effet, il faudra attendre octobre 1985 pour que la nécessité d'avoir une vision d'ensemble sur le Maghreb trouve sa concrétisation: pour la première fois depuis les indépendances le ministère des Affaires étrangères a réuni à Paris ses ambassadeurs à Tunis, Alger, Rabat et Tripoli pour confronter leurs vues et dégager les bases d'une politique globale et coordonnée.

De Gaulle avait voulu établir des relations privilégiées et exemplaires avec l'Algérie indépendante. Le fait qu'elle était le

---

[24] *Iran-Irak, une guerre de 5000 ans, op. cit.*

[25] P. Balta, «L'onde de choc du cessez-le-feu», *Géopolitique,* n.° 23, automne 1988, Paris.

moins aligné des Etats maghrébins et s'était rapidement affirmée comme un des chefs de file du Tiers-monde, servait sa politique d'ouverture en direction des pays en voie de développement et de refus des blocs. Il estimait aussi qu'elle était la plus apte, par sa position géographique centrale et son volontarisme politique et économique, à être le fédérateur de la région et, le moment venu, le pivot de l'unité maghrébine. Parallèlement, il était agacé par l'influence que les Etats-Unis exerçaient sur la Tunisie et le Maroc. Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing s'emploieront à améliorer les rapports avec Tunis et Rabat, ce qui ne manquera pas de provoquer des tensions avec Alger; la tension sera extrême lorsque Giscard d'Estaing apportera un soutien évident à Hassan II dans le conflit du Sahara occidental qui éclate à l'automne 1975.

A son arrivée au pouvoir en 1981, le gouvernement de la gauche affirme vouloir traiter tous les pays maghrébins sur un pied d'égalité. Mais il prétend aussi avoir des relations privilégiées avec l'Algérie socialiste ce qui est contradictoire; il en résulte des frictions avec ce pays lorsqu'il estime ne pas être traité comme il se doit et avec les autres qui se plaignent d'être moins bien considérés. Des maladresses, des flottements, des contradictions et parfois un manque de coordination entre l'Elysée, Matignon, le Quai d'Orsay et le Parti socialiste, caractérisent la politique maghrébine de la France au début du premier septennat de François Mitterrand. La situation sera progressivement redressée et le chef de l'Etat prendra très habilement ses distances à l'égard du conflit du Sahara occidental.

Malgré quelques tâtonnements, son approche du Maghreb est à bien des égards différente de celle de ses prédécesseurs dont le principe était «diviser pour régner». Ayant conscience que la sécurité de l'Europe suppose la stabilité en Méditerranée occidentale et au Maghreb, il oeuvre à la coopération inter-maghrébine. Pour cela, il s'efforce, dans un premier temps, de persuader Algériens et Marocains de négocier pour mettre un terme au conflit saharien et l'on peut considérer que la première rencontre Chadli Bendjedid-Hassan II, le 26 février 1983, a été indirectement un succès du Quai d'Orsay.

Pour la première fois depuis l'avènement de la Vème République, le pouvoir estime qu'un Maghreb réconcilié et, mieux encore, uni, serait en meilleure position pour affronter les problèmes qui se profilent à l'horizon: la vague islamiste, une croissance ralentie génératrice de tensions politiques et sociales, la démographie galopante et les frustrations d'une jeunesse de plus en plus menacée par le chômage, le poids de la dette extérieure[26]. Un Maghreb uni serait aussi un meilleur interlocuteur pour la CEE. C'est dans une telle perspective que le président Mitterrand avait lancé, en 1983, l'idée d'une conférence des pays de la Méditerranée occidentale. Le projet —insuffisamment préparé— n'avait pas eu de suite. Il a été discrètement remis sur le tapis et Paris espère qu'en 1990, une conférence des ministres des Affaires étrangères de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, d'Italie, de France et d'Espagne, préparera une rencontre des chefs d'Etat lesquels pourraient décider de la création d'une structure de coopération[27].

5. *Les ventes d'armes aux pays arabes.* Ce domaine avait été traité par le général de Gaulle et ses successeurs avec un pragmatisme que certains qualifiaient de cynique. Là encore, Mitterrand se démarque en voulant «moraliser» les relations et les contrats, estimant anormal que plus de 50 % des armes françaises soient achetées par des Etats du tiers-monde en tête desquels viennent très largement les Etats arabes. Avant son élection, en 1981, il déclare: *«Le surarmement de certains Etats arabes auquel la France a pu participer n'est assurément pas la meilleure voie pour assurer la paix (...). La France se doit de contribuer à l'apaisement plus qu'à attiser les conflits qui font courir de graves risques à la paix mondiale et nuisent aux intérêts du monde arabe lui-même. Que les pays arabes soient au centre d'une zone stratégique où s'exercent les ambitions des grandes puissances est un*

---

[26] *Grand Maghreb, op. cit.*

[27] Paul Balta, *Le Grand Maghreb, des indépendances à l'an 2 000,* La Découverte, Paris, 1990. Cf. notamment le chapitre où est évoqué le Forum de Tanger (mai 1989) qui a réuni les cinq pays de l'Union du Maghreb arabe, le Portugal, l'Espagne, la France et l'Italie.

fait. (...) Il appartient à la France de favoriser l'émergence des moyens de l'indépendance et de la coopération régionale plutôt que de choisir, au nom de conceptions géostratégiques obéissant à la logique des blocs, des partenaires privilégiés»[28].

Les réalités auront cependant raison des exigences idéologiques et morales du candidat socialiste et de tout un courant du PS. En effet, que la France suspende la vente de matériels militaires à certains pays et elle risque de perdre à la fois sa crédibilité auprès des autres clients et sa propre autonomie en matière de défense en raison d'une baisse de production. En outre, peut-elle se permettre d'accroître le chômage, déjà important, en fermant ses usines d'armement? Enfin, serait-il sage d'inciter des Etats qui cherchent précisément à échapper à la tenaille des blocs à s'adresser à l'une des deux super-puissances et donc à en dépendre? La France a donc conservé la troisième place, après les Etats-Unis et l'URSS, sur le marché des armes et a même réalisé des ventes plus importantes qu'avant 1981. Mais elle s'est efforcé de compenser cet aspect de la «realpolitik» en encourageant la coopération régionale, comme on l'a vu, en prenant des initiatives pour réduire la dette du Tiers-monde, en pratiquant, enfin, une politique novatrice à l'égard de la communauté arabo-musulmane en France.

6. *La politique à l'égard des travailleurs immigrés.* En 1981, la communauté portugaise (860 000 personnes) était la plus nombreuse en France. Mais l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE et la perspective du marché unique européen, en 1993, ont modifié le statut des travailleurs espagnols et portugais et il est évident que la montée du racisme visait et vise toujours les Maghrébins et les Arabes en général. Sur 4 485 715 étrangers, on dénombrait 780 000 Algériens (320 000 actifs), 420 000 Marocains (170 000 actifs) et 190 000 Tunisiens (76 000 actifs), les musulmans, français ou non, pris globalement, représentant environ 3 millions de personnes[29].

---

[28] *France-Pays arabes,* n.° 92, avril 1981, Paris.

[29] Chiffres du Ministère de l'intérieur, *Le Monde* des 31 octobre et 13 novembre 1985.

Avant son élection, François Mitterrand déclare: «*Ses droits* (la communauté musulmane en France) *de culture, en particulier, doivent être pleinement respectés. La place des travailleurs immigrés est souvent l'occasion de propos et d'actions inacceptables. Leur rôle dans notre société, leur apport, ne méritent assurément pas cela. Une première exigence est celle du respect. Une deuxième, le refus des arguments démagogiques qui ont pour but de monter les travailleurs français et immigrés les uns contre les autres. Des conditions de vie souvent scandaleuses, les nombreux problèmes culturels et psychologiques qui se posent à des familles divisées, la difficile question des enfants dits "de la deuxième génération", autant de questions qui supposent une approche globale et dont l'ensemble de la communauté nationale doit assumer la charge*»[30].

Le premier gouvernement de Pierre Mauroy suspend les expulsions des travailleurs clandestins et régularise la situation de près de 150 000 d'entre eux. D'autres mesures sont également prises, notamment en matière d'enseignement de l'arabe. En revanche, la promesse du candidat Mitterrand d'accorder le droit de vote aux immigrés ne sera pas appliquée en raison d'obstacles de tous ordres. L'aggravation de la crise économique, le chômage et la nécessité de procéder aux restructurations industrielles, obligent les socialistes à durcir leur politique pour empêcher les entrées illégales et inciter les travailleurs étrangers à rentrer chez eux. Le gouvernement de Jacques Chirac (1986-mai 1988) adopte des mesures beaucoup plus rigoureuses.

François Mitterrand sept mois après sa réélection, remet les choses au point. Dans son message de voeux à la nation, à l'occasion du Nouvel An, il déclare: «*Nous allons célébrer cette année* (1989) *le bicentenaire de la Révolution, dont le premier acte a été, en 1789, de proclamer les droits de l'homme et la souveraineté du peuple, deux idées, deux principes qui, depuis lors, ont inspiré tous les combats pour la liberté et la démocratie. Ce message que la France a lancé au monde* (...) *nous avons, certes, le droit d'en*

---

[30] *France-Pays arabes, op. cit.*

être fiers, mais nous avons aussi le devoir de lui rester fidèles»[31]. Et parmi les mesures qu'il préconise —et qui seront aussitôt mises en oeuvre par le gouvernement— figure la révision des disposition législatives appliquées aux immigrés. «*Ce sera*, dit-il, *notre réponse aux actes criminels qui ont marqué ces derniers temps un certain réveil du racisme»*[32].

[31] *Le Monde* du 3 janvier 1989.
[32] *Ibid.*

LA POLITICA ARABA DELL'ITALIA

Pier Giovanni DONINI

1. Tendenze generali

La politica italiana verso quello che costituisce oggi il mondo arabo ha sempre mirato, fin dall'origine dello Stato, a due obiettivi solo parzialmente compatibili: trarre il massimo vantaggio possibile dalla posizione geografica dell'Italia per sviluppare rapporti privilegiati con l'area mediterranea, e seguire, in questo settore, la strada tracciata dalle potenze maggiori. L'occupazione italiana della Libia nel 1911 fu un tipico essempio di adeguamento al modello coloniale europeo, mentre la politica araba seguita da Mussolini negli anni Venti e Trenta fu una manifestazione significativa di quella che veniva chiamata un tempo «la vocazione mediterranea dell'Italia». L'oscillazione ciclica tra l'uniformarsi da una parte a un modello europeo prima, «atlantico» poi, e la ricerca di una politica mediterranea più indipendente dall'altra, costituisce in sostanza il dilemma in cui la politica estera italiana si dibatte fin dal 1861, e qualche recente discussione parlamentare ricorda straordinariamente polemiche di analogo tenore che risalgono alla fine del secolo scorso. Andare a «mostrare la bandiera» nel Golfo, nel 1987-88, ha suscitato reazioni simili a quelle che accolsero nel secolo scorso l'inizio delle avventure coloniali italiane; e le critiche dell'opposizione alla troppo mansueta accettazione, da parte del governo italiano, del punto di vista degli Stati Uniti si fondano sulle medesime basi di circa un secolo fa, quando i limiti alla libertà di iniziativa dell'Italia venivano tracciati a Parigi, Londra, Berlino e Vienna, invece che a Washington.

Nei primi anni dopo la proclamazione del Regno d'Italia nel 1861, l'obiettivo prevalente del completamento dell'unita nazio-

nale aveva mantenuto l'Italia nel giro di rapporti e di alleanze di carattere continentale, anche se già allora, grazie all'assorbimento di una parte del personale diplomatico dell'ex regno delle Due Sicilie, la politica estera del nuovo Stato aveva ripreso una parte dell'eredità internazionale borbonica, intensificando quel particolare aspetto della politica di Cavour che consisteva nello stringere rapporti commerciali con tutta una serie di paesi extraeuropei, soprattutto nel Vicino Oriente[1]. Le possibilità di una politica dinamica erano limitate, nel primo decennio dopo l'Unita, dal peso dell'influenza francese, che faceva dell'Italia uno Stato satellite della Francia imperiale[2]; migliorarono in seguito, quando l'importanza della penisola italiana per il controllo del Mediterraneo venne notevolmente accresciuta dall'apertura del Canale di Suez, che non influì sull'Italia soltanto in quanto oggetto della politica internazionale, ma anche in quanto soggetto di politica estera. Queste possibilità non vennero tuttavia sfruttate tanto quanto sarebbe stato forse possibile, e nel 1882 l'Italia aderiva alla Triplice Alleanza senza ottenere garanzie adeguate circa le due potenziali linee di espansione della politica estera italiana, nei Balcani e nel Mediterraneo. Soltanto nel 1887 si apriva, con Crispi, una politica di potenza che inaugurava la stagione italiana delle avventure coloniali.

1.1. Gli interessi tradizionali dell'Italia nel Mediterraneo

Il modo in cui l'Italia percepisce i propri interessi economici —non quelli politici— nella parte meridionale del bacino mediterraneo rimane sostanzialmente immutato. Un secolo fa, la regione veniva apprezzata soprattutto come fonte di materie prime e mercato di sbocco per merci ed investimenti, e non tanto come area di sfogo per l'eccedenza della popolazione italiana. Anche

---

[1] E. Ragionieri, «I problemi dell'unificazione», in *Storia d'Italia*, v. IV, Torino, Einaudi, 1976, pp. 1673-1675.

[2] F. Chabod, «Considerazioni sulla politica estera dell'Italia dal 1870 al 1915», in *Orientamenti per la storia d'Italia nel Risorgimento*, Bari, Laterza, 1952, p. 25.

nel momento di massimo sviluppo della «colonizzazione demografica» in Libia, il numero dei coloni italiani trapiantati in territorio libico —qualche decina di migliaia di braccianti e piccoli coltivatori— era quasi insignificante rispetto alla massa degli emigranti assorbiti dai paesi europei e dalle Americhe: subito dopo la prima guerra mondiale, gli italiani erano più di 450.000 in Francia e oltre due milioni in Argentina[3].

A favore di una politica economica concentrata sul Mediterraneo militavano del resto motivi del tutto validi: c'erano i vantaggi connessi con la posizione geografica, ma ce n'erano anche altri. L'Italia era stata l'ultima tra le potenze europee ad imboccare la via delle avventure coloniali, ed era anche la meno minacciosa: le sue iniziative economiche e commerciali potevano quindi sembrare meno pericolose, meno legate a disegni di penetrazione coloniale (anche quando questi disegni c'erano, ad esempio dietro le attività delle banche italiane in Libia all'inizio del secolo). In complesso, tuttavia, l'occasione di sviluppare rapporti economici reciprocamente vantaggiosi con quella parte della sponda africana e asiatica del Mediterraneo che era ancora indipendente, almeno da un punto di vista formale, non venne colta e la politica economica italiana si lasciò dominare nel lungo periodo dalla tendenza a concentrare le attenzioni e le preoccupazioni sull'Europa: contraddizione che si manifesta ancora nel ricorrente dibattito se sia meglio, per l'Italia, aspirare alla posizione di prima potenza industriale tra i paesi meno industrializzati, o a quella di ultimo tra i paesi più industrializzati.

A livello non di politica economica, ma di politica senza aggettivi, la percezione degli interessi italiani ha invece subito, negli ultimi cent'anni, un'evoluzione abbastanza netta. Un secolo fa in Italia si condivideva naturalmente l'ossessione dell'Europa per la ricerca di una *lebensraum*, e la Libia rappresentò per il nostro paese quel che la Tunisia e l'Egitto rappresentavano per la Francia e per la Gran Bretagna. Qualche decennio più tardi, la popolarità di cui godeva il fascismo in certi ambienti nazionalisti ara-

---

[3] R. Paris, «L'Italia fuori d'Italia», in *Storia d'Italia*, cit., v. IV, pp. 525-620.

bi offriva all'Italia un'occasione senza precedenti: quella di sfruttare i sentimenti antifrancesi ed antibritannici diffusi nel mondo arabo. E negli anni Venti e Trenta la propaganda fascista riuscì in effetti ad ottenere qualche successo tra quei nazionalisti che erano disposti a dimenticare come il Mussolini che si era autoproclamato protettore dell'Islam fosse lo stesso alla cui responsabilità andava attribuita l'oppressione dei musulmani nelle colonie italiane. Benché fossero di origine opportunistica, simili atteggiamenti filo-arabi poggiavano su basi abbastanza solide, nella misura in cui davano per scontata l'esistenza di convergenze di interessi più duraturi che non la semplice alleanza contingente contro un avversario comune; e qualche elemento della politica filo-araba dell'Italia fascista è sopravvissuto alla seconda guerra mondiale, contribuendo a plasmare, in un contesto ben diverso, la politica mediterranea postbellica del nostro paese.

Tanto prima della seconda guerra mondiale, quanto nel periodo postbellico, la politica mediterranea dell'Italia non è stata determinata soltanto da interessi puramente italiani, e non solo per il già citato oscillare dell'ago della nostra bussola politica fra il polo europeo e quello afro-asiatico. Un fattore che ha contribuito a plasmare la politica italiana del Mediterraneo è quello religioso connesso con i Luoghi Santi della Cristianità. Fu proprio questo fattore, anche dopo che il governo italiano ebbe ufficialmente approvato, nel 1918, la Dichiarazione Balfour, a determinare una certa freddezza nei confronti del sionismo: atteggiamento che è sopravvissuto anche alla seconda guerra mondiale. Sono stati ben pochi gli uomini politici italiani a distinguersi per un appoggio incondizionato a Israele, tanto da far sorgere il dubbio che certe scelte fossero dettate più da sentimenti antisemiti che non da una convinta simpatia per la causa araba[4]. Si può facilmente constatare che quando il nostro paese si è esposto a favore di Israele, lo ha fatto in risposta a pressioni esercitate in seno alla NATO, o più brutalmente dagli USA.

---

[4] Sull'argomento, cfr. A. M. Di Nola, *Antisemitismo in Italia 1962-1972*, Firenze, Vallecchi, 1973.

2. Il conflitto arabo-israeliano e l'evolversi della politica italiana

Il conflitto arabo-israeliano è non soltanto il fattore più importante che abbia contribuito a plasmare la politica estera italiana verso il mondo arabo nel periodo postbellico: è anche l'esempio più vistoso, in epoca recente, della tendenza ricorrente a volgere le spalle al Mediterraneo, a guardare di là delle Alpi per seguire un modello di comportamento strettamente europeo. A prima vista, non sembrerebbe possibile alcun dubbio su questa scelta «antimediterranea» dell'Italia: da una parte c'è stato l'immediato riconoscimento di Israele, dall'altra solo un mezzo riconoscimento, molto tardivo e contrastato, dell'OLP. Questo comportamento filoisraeliano dell'Italia va tuttavia inquadrato nel contesto generale degli anni postbellici, quando un'ipotetica politica filoaraba sarebbe apparsa troppo strettamente identificabile con quella fascista, e troppo imbarazzante per i paragoni che avrebbe inevitabilmente suscitato con le ambizioni di Mussolini nei confronti di quello che veniva chiamato il *mare nostrum*. È comprensibile la preferenza dei governanti italiani di allora per una rottura netta con il passato, per uno schieramento del nostro paese sulle posizioni filosioniste dominanti in Europa e negli USA: anche se questo significava rinunciare, insieme con le scorie della propaganda fascista, a quel po' di buono su cui essa era stata costruita, vale a dire la ricerca di convergenze di interessi con i paesi arabi. Furono queste le considerazioni che ebbero maggior peso nell'opinione pubblica italiana, ammesso che l'opinione pubblica italiana si ponesse il problema: erano gli anni della ricostruzione, e nel 1947-1948 in Italia i problemi della sopravvivenza erano talmente pressanti da far ignorare quelli connessi con la prima guerra arabo-israeliana. Quanto agli uomini di governo, erano influenzati anche da altre considerazioni. Si temeva che una presa di posizione antisionista venisse interpretata come antisemita, attirando così sulla neonata Repubblica Italiana lo stesso obbrobrio associato all'Italia fascista e alla Germania nazista. A quell'epoca, comunque, l'Italia non aveva una politica estera indipendente, dopo che la Democrazia Cristiana aveva es-

tromesso dal governo i socialisti e i comunisti che avevano condiviso la responsabilità dei primi governi di coalizione postbellici: estromissione realizzata con tutto l'entusiastico appoggio degli Stati Uniti al fine di assicurare «la stabilità democratica in Italia», e accompagnata da un'iniezione di diecimila miliardi di lire, che tra il 1948 e il 1952 rivitalizzarono l'economia italiana per mezzo dell'*European Recovery Program*. È appena il caso di ricordare, a questo proposito, che nel 1947, l'Italia non aveva ancora riacquistato la piena sovranità e, fino al 1955, non faceva parte dell'Organizzazione delle Nazioni Unite.

Le opinioni ufficiali italiane sulle questioni vicino- e medio-orientali tendevano così il più delle volte a coincidere con quelle di Washington, soprattutto dopo l'adesione italiana alla NATO nel 1949 che comportava l'obbligo di partecipare alla tutela degli interessi americani nel Mediterraneo.

Nel 1956, tuttavia, l'Italia aveva riacquistato gli attributi formali della sovranità —se non una reale libertà d'azione— e le reazioni alla seconda guerra arabo-israeliana furono corrispondentemente più articolate. Contro l'aggressione tripartita non presero posizione soltanto il Partito Comunista Italiano, che naturalmente sosteneva la resistenza anti-imperialista dell'Egitto nasseriano, ed alcuni esponenti del Partito Socialista quali Lelio Basso, Emilio Lussu, Tullio Vecchietti e Sandro Pertini: è degno di nota il fatto che tendenze diverse venissero manifestate in seno alla Democrazia Cristiana, la cui ala sinistra guidata da Gronchi e Fanfani mostrava un certo apprezzamento per il non-allineamento di Gamal 'Abd al-Naser, in contrasto con la linea seguita da Antonio Segni, che era allora Presidente del Consiglio, e dal suo Ministro degli Esteri, il liberale Gaetano Martino, che sosteneva la necessità di giustificare l'operato di Gran Bretagna e Francia per esigenze di solidarietà all'interno della NATO. La maggior parte della stampa, e pertanto dell'opinione pubblica italiana, continuava tuttavia ad esser vittima dell'ingiustificata convinzione secondo cui criticare il sionismo ed appoggiare gli arabi sarebbe stato l'equivalente di una riabilitazione del fascismo.

Nel 1967 la linea filoisraeliana, di acritica solidarietà atlantica, continuava ad avere il sopravvento a livello ufficiale, benché i so-

cialisti fossero al governo insieme con la Democrazia Cristiana fin dal 1963. Come nel 1956, a favore dello schieramento arabo si espressero i comunisti, i socialisti di sinistra, e l'ala sinistra della Democrazia Cristiana guidata da Aldo Moro e Amintore Fanfani. Quest'ultimo era, all'epoca, Ministro degli Esteri, e in effetti fece qualche tentativo per proporre una mediazione italiana alle parti in causa. Dalla parte di Israele continuavano ad essere schierati la maggior parte dei democristiani e dei socialisti, oltre ai partiti minori della maggioranza. A sua volta, l'opinione pubblica continuava ad essere in maggioranza filoisraeliana, specialmente ai livelli medio-alti. Anche questo è, tutto sommato, comprensibile: erano gli anni del *boom*, dell'espansione dell'economia italiana, in cui cominciavano a farsi sentire i primi effetti positivi dell'integrazione europea, e la solidarietà filoisraeliana con l'Europa occidentale, la NATO e gli USA sembrava la migliore garanzia per assicurare l'accettazione dell'Italia tra le maggiori potenze dell'Occidente. L'opinione pubblica, d'altra parte, continuava a dar credito alla tesi fraudolenta secondo cui sostenere Israele sarebbe stato il modo giusto di ricompensare gli ebrei per i torti subiti in Europa. Suscitavano impressione, inoltre, i successi militari esaltati dalla propaganda israeliana e dai suoi entusiasti portavoce locali spontanei o interessati: la stampa era ancora in massima parte filoisraeliana, e sfruttava senza vergogna l'immagine di Israele come baluardo della civiltà occidentale contro la barbarie.

Subito dopo la terza guerra arabo-israeliana intervenne però in seno all'opinione pubblica un effetto *boomerang*, non appena ci si cominciò a render conto che, lungi dall'essere in serio pericolo, Israele aveva dimostrato con il suo attacco preventivo di possedere —grazie soprattutto all'aiuto economico e militare degli Stati Uniti— una netta superiorità rispetto agli avversari. Ed ecco invertirsi l'immagine di David e Golia, che fino a quel momento aveva funzionato a vantaggio di Israele, mentre la questione palestinese, che era stata praticamente ignorata in Italia nel 1947-48 e scarsamente seguita negli anni successivi, si affacciava in primo piano man mano che nuove ondate di profughi venivano sospinte oltre il Giordano. Per l'Italia la fine degli anni Sessanta fu, come è noto, un periodo di crescente impegno politico da par-

te di studenti e sindacati, e la causa palestinese arrivò a conquistarsi una popolarità pari a quella del Vietnam.

Chi sosteneva in quegli anni la causa araba in generale, o quella palestinese in particolare, lo faceva di solito per motivi ideali, disinteressati; ma nel 1973 i ranghi dello schieramento filo-arabo furono ingrossati da un afflusso di neofiti animati per lo più da motivi di interesse materiale contingente, da considerazioni opportunistiche dettate dall'embargo sulle forniture di petrolio e dagli aumenti di prezzo che seguirono la quarta guerra arabo-israeliana. Non c'è da meravigliarsi se il filoarabismo dei nuovi venuti svanì come neve al sole non appena il mercato del petrolio si fu stabilizzato ed entrarono in funzione nuovi giacimenti non sottoposti al controllo arabo.

A livello ufficiale, una certa insofferenza per la politica americana di acritico sostegno a Israele si era già manifestata prima della guerra del 1973, ed erano emerse differenze tra i partiti della coalizione in merito alla solidarietà che di solito veniva esibita quasi automaticamente allo Stato sionista. Durante il conflitto, poi, il governo italiano rifiutò di dare la propria collaborazione al ponte aereo organizzato dagli USA per trasferire rifornimenti militari in Israele. Qualche critica esplicita venne anche mossa a una decisione senza precedenti presa dal presidente Nixon, quella che metteva in stato di preallarme atomico le basi militari USA[5]. Simili comportamenti hanno preparato la strada a una svolta nella politica estera italiana: risultato netto della guerra del Kippur fu un rilancio di quell'alternativa mediterranea che era stata accantonata alla fine della seconda guerra mondiale.

2.2. L'evoluzione dei rapporti tra Italia e paesi arabi dopo il 1973

Il 1973 segna dunque una svolta nella politica araba italiana, e una presunta continuità tra gli anni precedenti e quelli succes-

[5] M. Cremonese, *La cooperazione italo-araba*, Venezia, Marsilio, 1979, p. 103.

sivi è stata sottolineata soprattutto a fini di politica interna, per tranquillizzare determinati settori dell'opinione pubblica e allontanare il sospetto che l'Italia fosse sul punto di impegnarsi in una fase di più dinamici rapporti con i paesi arabi, magari in contrasto con gli orientamenti della NATO. E come il Presidente del Consiglio Mariano Rumor aveva dichiarato nell'aprile 1970 che qualunque iniziativa italiana in politica estera avrebbe potuto ottenere risultati migliori se attuata in collaborazione con i paesi legati all'Italia da ideali comuni, così il Ministro degli Affari Esteri Aldo Moro sosteneva il 17 ottobre 1973 che l'Italia era stata indotta dal nuovo conflitto arabo-israeliano a proporre un incontro europeo allo scopo di «determinare una politica comune che sarebbe *ipso facto* più efficace di qualsiasi iniziativa presa singolarmente» da questo o quello Stato membro della Comunità.

Subito dopo, tuttavia, e indipendentemente dalle iniziative comuni che poi condussero al Dialogo Euro-Arabo, lo stesso Moro mise in movimento la diplomazia italiana per sviluppare la cooperazione italo-araba in cinque direzioni a cui veniva attribuita allora importanza fondamentale: verso l'Egitto di Sadat, in quanto paese-guida dello schieramento contrapposto a Israele, e pertanto destinatario privilegiato di qualsiasi iniziativa italiana mirante a ridurre le tensioni nel Vicino Oriente; verso l'Iraq di al-Bakr, con cui venne effettivamente concluso nel 1974 un protocollo di cooperazione tecnica, industriale e commerciale di grande importanza, con riflessi anche militari i cui strascichi (embargo su unità navali non consegnate dall'Italia per non aggravare il conflitto tra Iraq e Iran) verranno risolti soltanto all'inizio del 1989; verso l'Algeria, per sostituire almeno in parte il petrolio di origine arabo-asiatica, da cui l'industria italiana era all'epoca eccessivamente dipendente, con un'iniziativa che gettò i presupposti per la costruzione del gasdotto sottomarino, poi realizzato in tempi tecnici brevi, ma solo dopo logoranti trattative; verso la Libia, in quanto tradizionale controparte commerciale, per superare la crisi provocata dall'espulsione dei coloni italiani nel 1970 e acquisire energia petrolifera di alta qualità; e infine verso l'Arabia Saudita di re Khaled, in ragione del ruolo che questo paese stava cominciando ad assumere nella realtà regionale e internazionale.

Alla radice dell'iniziativa diplomatica avviata da Aldo Moro le motivazioni economiche erano dunque strettamente intrecciate con quelle di natura prettamente politica. I risultati ottenuti sul piano politico non sono tuttavia nemmeno lontanamente paragonabili a quelli economici, in primo luogo il gasdotto transmediterraneo che ha consentito di limitare le dimensioni di due fenomeni potenzialmente pericolosi dal punto di vista strategico, e sicuramente indesiderabili da quello economico: il concentramento geografico degli approvvigionamenti energetici italiani, e la dipendenza dalla Francia dell'interscambio algerino. Prima del gasdotto, tra l'altro, l'Italia consumava troppo gasolio per il riscaldamento, e anche nelle forniture di gas naturale veniva in qualche ambiente giudicata eccessiva la nostra dipendenza dall'URSS; ora è in atto un processo di sostituzione del gasolio da parte del metano, che porta con sé anche qualche beneficio ecologico.

PESO PERCENTUALE DELLE PRINCIPALI CONTROPARTI COMMERCIALI DI ALCUNI PAESI ARABI

	Esportazioni						Importazioni				
	1982	1983	1984	1985	1986		1982	1983	1984	1985	1986
ALGERIA											
Spagna	5,3	5,3	3,7	6,4	5,3	Francia	21,0	23,5	28,6	29,3	30,5
Giappone	3,0	3,5	0,6	0,9	1,5	RFG	13,8	11,2	9,3	11,9	11,0
GB	1,8	1,3	2,7	2,4	2,5	Italia	6,7	8,2	8,2	11,5	12,7
Canada	1,2	0,9	1,9	2,0	0,1	Giappone	7,3	6,0	5,9	5,2	3,2
Benelux	0,7	0,4	0,4	0,5	0,7	USA	7,6	6,0	5,5	5,2	6,0
ARABIA SAUDITA											
Giappone	24,2	28,4	32,5	29,9	—	USA	—	19,8	17,4	16,9	17,4
Francia	9,1	5,8	4,3	5,0	—	Giappone	—	19,5	19,5	19,0	15,6
USA	8,3	8,0	6,7	4,4	—	RFG	—	9,9	8,3	8,4	8,1
Italia	5,4	5,5	4,6	3,8	—	Italia	—	7,6	7,2	7,8	7,5
RFG	4,1	2,4	1,8	2,1	—	GB	—	6,2	5,8	6,2	7,3
GB	3,4	1,8	1,5	1,9	—	Francia	—	5,3	7,8	5,1	5,5

Esportazioni	1982	1983	1984	1985	1986	Importazioni	1982	1983	1984	1985	1986
EGITTO											
Italia	—	—	40,5	42,3	26,7	USA	—	—	29,2	27,8	29,8
GB	—	—	5,9	5,9	18,1	RFG	—	—	12,2	12,8	17,9
Francia	—	—	12,9	11,0	10,3	Francia	—	—	8,6	11,8	15,1
Giappone	—	—	6,5	14,2	9,7	Italia	—	—	9,4	11,6	10,6
RFG	—	—	12,9	13,9	7,5	Giappone	—	—	10,6	8,7	8,4
USA	—	—	4,4	2,2	4,7	GB	—	—	6,5	7,3	7,6
LIBIA											
Italia	—	—	—	39,9	—	Italia	—	—	—	22,0	—
RFG	—	—	—	20,6	—	RFG	—	—	—	9,2	—
Spagna	—	—	—	10,6	—	Francia	—	—	—	4,2	—
URSS	—	—	—	10,1	—	Spagna	—	—	—	3,0	—
Francia	—	—	—	7,4	—	URSS	—	—	—	1,7	—
MAROCCO											
Francia	—	—	—	—	29,3	Francia	—	—	—	—	22,8
India	—	—	—	—	6,8	USA	—	—	—	—	9,2
Spagna	—	—	—	—	6,7	Spagna	—	—	—	—	9,1
RFG	—	—	—	—	5,4	RFG	—	—	—	—	6,1
Italia	—	—	—	—	5,3	Italia	—	—	—	—	5,6
Giappone	—	—	—	—	4,4	Iraq	—	—	—	—	5,6

Fonte: elaborazione dell'autore su dati FMI.

I risultati politici sono stati quasi esclusivamente interni, e si riducono —anche se non è cosa trascurabile— a una crescente consapevolezza degli elementi in gioco, a una maggior disponibilità dell'opinione pubblica italiana ad accettare il punto di vista arabo, e in particolare palestinese. In questo contesto si manifestavano fatti nuovi nella posizione ufficiale dei maggiori partiti politici: la Democrazia Cristiana aderiva ormai nel suo complesso a quella linea di apertura filo-araba che era stata la prerogativa della sua ala sinistra, in armonia con le preferenze del Vaticano

e della chiesa cattolica, che non le avevano del resto mai nascoste[6]; e il Partito Socialista prendeva posizione pubblica, con un comunicato nel quale si riconoscevano i diritti palestinesi e si chiedeva il ritiro di Israele dai territori occupati. Ciò ha portato a un certo raffreddamento dei rapporti di Israele con l'Italia (la visita ufficiale fatta nel 1973 dal Ministro degli Affari Esteri italiano Giuseppe Medici venne restituita dal suo collega Moshe Dayan soltanto nel 1978)[7] e all'esaltazione, da parte israeliana, del Partito Repubblicano Italiano (e soprattutto del suo esponente di maggior peso, il senatore Giovanni Spadolini) come unico sicuro sostegno dello Stato ebraico nella Penisola.

3. La politica economica dell'Italia

Per molti anni si è detto che la CEE era un gigante economico e un nano politico, e questa battuta si potrebbe applicare benissimo alla politica mediterranea dell'Italia almeno fino al 1973, quando a Roma cominciarono a farsi sentire voci favorevoli ad una linea di condotta meno timida nella regione. Non che si possano attribuire proporzioni gigantesche alla politica economica dell'Italia nel Mediterraneo, prima del 1973; ma le iniziative di carattere economico, e i loro risultati, erano certamente molto più impressionanti di quanto veniva realizzato sul piano strettamente politico. In qualche caso l'iniziativa economica si sostituiva per intero a quella politica: l'esempio più clamoroso è quello della campagna sviluppata dall'ENI (Ente Nazionale Idrocarburi), sotto la guida di Enrico Mattei, per conquistare una partecipazione italiana allo sfruttamento degli idrocarburi del Vicino-Medio Oriente e del Nord Africa. Queste iniziative, realizzate il più delle volte senza coordinamento, e non di rado in opposizione, con il Ministero degli Affari Esteri, avevano come è noto l'o-

[6] Per un esempio dell'ostilità della Santa Sede nei confronti di Israele, si veda il resoconto della visita del Primo Ministro Golda Meir, in *Oriente Moderno*, LIII, 1973, p. 48, n. 1.

[7] *Oriente Moderno*, LIII, 1973, pp. 218-219; LVIII, 1978, p. 185

biettivo strategico di una diversificazione degli approvvigionamenti italiani, concepita in primo luogo sotto forma di incremento della quota di idrocarburi importata da fonti non dominate dal cartello governato dagli USA[8]. Era inevitabile che un tale obiettivo venisse ripetutamente considerato in contrasto con gli orientamenti generali della politica estera italiana, oltre che incompatibile con la concezione corrente degli interessi a breve termine dell'industria petrolifera americana nel Vicino e Medio Oriente.

I primi passi compiuti dall'ENI sulla via della ricerca di petrolio all'estero risalgono al 1953 e riguardano la Somalia, che era allora affidata all'amministrazione fiduciaria italiana. Nel 1955 comincia l'attività in Egitto, dove a causa della tensione con Washington le compagnie americane non potevano operare. Fino a questo punto il cartello mondiale del petrolio non aveva manifestato reazioni degne di nota: in effetti le due operazioni dell'ENI interessavano un paese sottoposto all'influenza italiana, e uno già sottratto a quella degli USA. Il 14 marzo 1957, tuttavia, Mattei concludeva con lo Scià un accordo di ricerca che sconvolgeva la tradizione dei rapporti contrattuali tra compagnie petrolifere e paesi produttori, perché offriva condizioni senza precedenti. La novità consisteva essenzialmente nell'offerta, fatta dall'ENI, di associare l'Iran alla valorizzazione delle sue risorse, facendolo partecipe non solo dei futuri profitti, ma anche delle esperienze e delle conoscenze tecnologiche derivanti dalla comune impresa. Secondo un'opinione assai diffusa, ma erronea, il governo iraniano otteneva il 75 per cento dei profitti, in luogo del tradizionale 50 per cento. In realtà il 25 per cento supplementare veniva incassato come contropartita di metà degli investimenti e dello sforzo ininterrotto necessario per produrre il greggio[9].

---

[8] La bibliografia sull'argomento è sterminata; il miglior quadro d'insieme dei rapporti tra ENI e industria mondiale del petrolio si può trovare nel libro di G. Galli, *La sfida perduta. Biografia politica di Enrico Mattei*, Milano, Bompiani, 1976. Si veda anche J. Stork, *Middle East Oil and Energy Crisis*, New York, Monthly Review Press, 1974, la cui traduzione italiana *Il petrolio arabo*, Torino, Rosenberg & Sellier, 1978 è preceduta da un utile saggio di F. Sabbatucci, «L'Italia e la crisi energetica».

[9] F. Sabbatucci, *op. cit.*, p. LXVI.

Nell'accordo iraniano il cartello vide una manifestazione chiara dell'intenzione di Mattei di penetrare, in concorrenza diretta con le compagnie petrolifere integrate, nelle aree da esse controllate. La conferma di questa strategia offensiva sarebbe venuta nel giro di appena due settimane. Il 25 marzo Mattei siglava infatti a Tripoli un accordo identico con il governo libico: la sola differenza consisteva nel fatto che, mentre in Iran le aree concesse all'ENI erano marginali (e le compagnie del cartello non lo ignoravano), quelle libiche confinavano direttamente con la zona del Sahara algerino in cui i francesi avevano appena scoperto un giacimento molto promettente. La reazione fu immediata: la pressione pesante del governo di Washington su quello libico (e presumibilmente anche su quello italiano), la preponderanza delle risorse tecniche e finanziarie delle compagnie del cartello, e —secondo giustificati sospetti— un'accorta opera di corruzione, ottennero il risultato voluto. Il Primo Ministro libico che aveva siglato l'accordo venne sostituito, la concessione assegnata all'ENI venne ritirata e l'area in questione attribuita nell'ottobre dello stesso anno alla *American Overseas Petroleum*, affiliata alla *Texaco*[10].

Veniva così bloccato il tentativo fatto da Mattei per garantirsi forniture non controllate del cartello mediante l'offerta di condizioni più competitive ai paesi esportatori di petrolio, ma il precedente rimaneva agli atti. L'ENI veniva ormai riconosciuto come controparte non solo accettabile, ma preferibile, nella ricerca, produzione e commercializzazione degli idrocarburi, e in tal modo si apriva la strada a una cooperazione reciprocamente vantaggiosa, e su vasta scala, tra industria italiana e paesi arabi. Mattei, comunque, non rinunciava, e una sua intervista al *New York Times*, nel gennaio 1958, fu letta come una dichiarazione di guerra: «Gli interessi degli Stati Uniti stanno tentando di bloccare l'accesso dell'Italia nella zona petrolifera del Sahara. Gli americani... si sbagliano se credono di poter fiaccare cosi la nostra volontà di ricercare fonti di energia al più basso prezzo possibile». La scelta

[10] *Ibid.*, pp. XXXII-XXXIII.

di puntare sul Terzo Mondo appare obbligata. In pochi anni Mattei metteva in piedi una solida rete di legami politici ed economici con i gruppi dirigenti dei paesi di nuova (o imminente) indipendenza. Quando, in seguito all'arrivo al pótere di de Gaulle in Francia, le compagnie petrolifere degli USA ridussero gli aiuti ai nazionalisti algerini, Mattei ne prese il posto come finanziatore della guerra di liberazione. Poteva essere il momento buono per un compromesso, e nel 1959 l'ENI riusciva a ottenere una concessione in Cirenaica «per mezzo della CORI, una società di copertura che il giornale della Confindustria si affrettò a denunciare come appartenente all'ENI, con l'evidente intenzione di procurargli difficoltà con le autorita libiche e americane. Questo episodio rivela l'alleanza organica che si era venuta stringendo in quegli anni, fra una parte del capitalismo privato italiano e le compagnie petrolifere internazionali»[11]. Alleanza organica che ritroveremo alle radici del «caso Ippolito», lo scandalo scoppiato nell'estate del 1963 che, diretto contro il presidente del CNEN (Comitato Nazionale per l'Energia Nucleare), raggiunse l'obiettivo di paralizzare la ricerca sulla produzione di energia nucleare in Italia (che all'epoca era al terzo posto nella graduatoria mondiale, dopo USA e Gran Bretagna, e oggi al ventitreesimo) e di trasformare la produzione di elettricità in un gigantesco affare per i petrolieri d'Oltreoceano e i loro soci italiani[12].

La politica indipendente, per non dire aggressiva, dell'ENI verso il cartello delle maggiori compagnie petrolifere stava per dar frutto in Algeria quando Mattei morì nel misterioso, ma —secondo ogni prudente valutazione— non accidentale incidente aereo del 1962, pochi giorni prima della data prevista per la conclusione di un accordo triangolare di cooperazione. Nel giugno 1961 il cartello aveva offerto a Mattei di partecipare allo sfruttamento dei giacimenti algerini, ma il presidente dell'ENI rifiutò di unirsi alla spartizione delle risorse naturali algerine prima dell'indipendenza, convinto che, con la fine della guerra, l'Alge-

[11] *Ibid.*, p. LXVI.

[12] C. Merlini, «A Concise History of Nuclear Italy», *The International Spectator*, XXIII, July-September 1988, pp. 137-138.

ria indipendente avrebbe riservato un ruolo privilegiato all'azienda pubblica italiana che rischiava, altrimenti, di «vendere la primogenitura per il classico piatto di lenticchie»; e in effetti «i buoni rapporti tra il presidente dell'ENI e i dirigenti algerini avevano indotto de Gaulle ad accettare una collaborazione tripartita tra Algeria, Francia e Italia, in seguito estensibile alla Germania»[13]. In base all'accordo tripartito l'Italia avrebbe fornito assistenza tecnica in cambio dell'assegnazione all'ENI della proprietà diretta di una quota del greggio algerino, e di forniture di gas tramite la condotta sottomarina già prevista allora, ma entrata in funzione solo dopo oltre vent'anni.

La morte di Mattei (che è stata attribuita, fra l'altro, proprio al suo rifiuto della proposta del cartello e alla sua corsa solitaria verso il petrolio sahariano) è stata un colpo da cui l'ENI non si è più ripreso. Alla politica intraprendente di Mattei si è sostituito un atteggiamento più conciliante nei confronti del cartello, che tra il 1965 e il 1970 ha condotto alla conclusione di accordi con la *Standard Oil*, la *Gulf* e altre compagnie. Al gas algerino considerato nel 1962 fonte energetica fondamentale per l'alimentazione dell'economia italiana si è in tal modo sostituito quello libico estratto da compagnie petrolifere degli USA. Il che era certamente conforme agli interessi economici a lungo termine degli Stati Uniti già enunciati nella Dottrina Truman e incorporati dal Piano Marshall e dalla *Economic Cooperation Administration* (che spalancarono le porte dell'Europa all'industria americana del petrolio), ma non costituiva necessariamente il modo migliore di favorire la cooperazione tra il mondo arabo e l'Italia che, nella visione di Mattei, si sarebbe dovuta fondare sui rapporti diretti e, nella misura del possibile, sull'eliminazione degli intermediari USA. Dopo Mattei, l'ENI non era più in grado di resistere alle pressioni filoamericane esercitate sia dai circoli politici italiani, sia dai rappresentanti locali dell'industria petrolifera internazionale. Non c'è quindi da meravigliarsi se, nel 1967, il livello delle attività svolte dall'ENI nel mondo arabo fosse ancora, in sostanza,

[13] G. Galli, *op. cit.*, p. 210.

quello del 1962, con una presenza limitata a Egitto, Tunisia e Libia. La terza guerra arabo-israeliana, a sua volta, ebbe ripercussioni negative per l'attivita dell'ENI nei paesi arabi, poiché la *joint venture* con l'Egitto subì la perdita del suo elemento più promettente, i giacimenti del Sinai. Perdita che solo parzialmente può considerarsi neutralizzata da altre conseguenze della guerra del 1967: la chiusura del Canale di Suez, la crescente dipendenza degli USA dal petrolio Vicino- e Medio-orientale, e la generale instabilità della regione, che indussero il cartello a modificare alcuni atteggiamenti tradizionali. Man mano che si avviavano ricerche in aree nuove, cominciava a diventare più appetibile che in passato la prospettiva di far partecipare compagnie indipendenti, tra cui l'ENI, a oneri finanziari e rischi politici crescenti. È in questo contesto che si spiega, ad esempio, l'acquisizione da parte dell'ENI di una partecipazione nella produzione della *Shell* dai giacimenti sottomarini del Qatar.

Per tutti gli anni Sessanta la politica economica dell'Italia verso il mondo arabo si è fondata sull'elemento tradizionale della ricerca di fonti sicure e redditizie di materie prime: all'importanza della regione in quanto mercato di esportazione non si attribuiva invece particolare interesse. Il commercio italiano con i paesi arabi si uniformava tutto sommato al modello generale che vede l'ex-potenza coloniale assorbire la parte del leone delle importazioni della ex-colonia. Così la quota italiana di un quarto delle importazioni libiche è paragonabile a quel 25-30 per cento delle importazioni algerine, marocchine e tunisine che spetta alla Francia. Non ci si sforzava in modo particolare di aumentare la quota italiana delle esportazioni sul mercato arabo, e non ci si può meravigliare se il saldo della bilancia commerciale italiana con i paesi arabi era negativo.

Questa situazione era inevitabilmente destinata a modificarsi dopo la quarta guerra arabo-israeliana del 1973 le cui prime conseguenze —l'embargo sulle forniture di petrolio, e gli aumenti di prezzo— determinarono immediatamente un aumento vertiginoso del deficit commerciale italiano verso il mondo arabo, passato da 1,2 miliardi di dollari nel 1970 (quando l'Italia esportava per mezzo miliardo, e importava per 1,7 miliardi di dollari) a 6 miliardi

di dollari nel 1974 (esportazioni per 2,2 miliardi di dollari, contro importazioni per 8,2 miliardi). Si imponeva un riesame della politica araba dell'Italia, e già il 17 ottobre 1973 il ministro degli Affari Esteri Aldo Moro si pronunciava a favore di un'iniziativa comune dell'Europa verso una soluzione pacifica del conflitto arabo-israeliano. Seguì poi la Dichiarazione di Bruxelles del 6 novembre, in cui i nove membri della CEE di allora si dichiaravano pronti a concludere con gli Stati delle sponde meridionale e orientale del Mediterraneo accordi commerciali e d'altra natura «nel contesto di un'impostazione globale e bilanciata». Nasceva cosi il Dialogo Euro-Arabo[14].

Secondo le idee correnti in Europa nell'inverno 1973-74, questa impostazione avrebbe dovuto condurre a una crescente interdipendenza tra la CEE e gli Stati arabi, con positive conseguenze di lungo periodo sulla stabilità politica nell'intero bacino mediterraneo. I rapporti tra paesi produttori e consumatori di petrolio si sarebbero dovuti fondare su considerazioni puramente economiche e consistere, grosso modo, nello scambio di idrocarburi contro prodotti tecnologicamente avanzati. Sfortunatamente non fu questa l'unica via ad esser giudicata percorribile dopo il trauma del 1973: una seconda scuola di pensiero, guidata dagli Stati Uniti e impregnata di nostalgie coloniali, proponeva di garantire i rifornimenti di idrocarburi non per mezzo della libera contrattazione, bensì mediante lo sfruttamento della supremazia goduta dai paesi altamente industrializzati nei confronti dei paesi produttori di petrolio. Fu, come è noto, questa seconda impostazione a prevalere: a quello che veniva sentito come «il ricatto petrolifero» l'Occidente reagì con il ricatto di una possibile interruzione delle forniture alimentari e di altri beni di importanza strategica. In quest'ottica l'instabilità del Vicino e Medio Oriente aveva i suoi lati buoni, e non è certo un caso che gli USA abbiano accentuato le tensioni regionali prima spingendo l'Egitto sulla via della pace separata con Israele, poi incoraggiando l'Iraq nella sua politica aggressiva nei confronti dell'Iran, e in generale stimolan-

[14] Si veda il fascicolo speciale di *Oriente Moderno*, LXVI, 1986, nn. 10-12.

do la corsa agli armamenti sul piano locale. L'accettazione del punto di vista di Washington —che nel breve termine ha portato indubbi vantaggi ai paesi esportatori di tecnologia avanzata, soprattutto militare, ma nel lungo periodo appare destinata a porre i rapporti euro-arabi sotto il segno di una competizione conflittuale, più che di una cooperazione reciprocamente vantaggiosa —è la causa prima del declino dell'interesse europeo per il Dialogo Euro-Arabo. Questo presupponeva infatti un lavoro di lungo respiro, di ricerca e delimitazione di aree in cui interventi coordinati —in campo economico, ma anche politico e culturale— potessero risultare vantaggiosi nel medio e lungo periodo tanto all'Europa quanto al mondo arabo. Il principio della trattativa da posizioni di forza ha condotto invece al semplice sfruttamento di occasioni contingenti, senza mettere alcuno dei contraenti al riparo dalla possibilità che i reciproci equilibri —o squilibri— vengano rimessi in discussione dall'evolversi della congiuntura economica e dei rapporti internazionali.

Di fronte al prevalere, in Europa, di simili concezioni non ci si può meravigliare se per affrontare il crescente deficit commerciale con il mondo arabo l'Italia si è mossa in maniera incerta, e senza una visione strategica. Se qualcosa deve meravigliare è, semmai, la vitalità dell'economia italiana che, malgrado un incremento di sei volte nelle importazioni dai paesi arabi tra il 1972 e il 1977, è riuscita a contenere l'aumento del deficit commerciale che nello stesso periodo è aumentato di sole quattro volte, grazie a un aumento di otto volte nel valore delle esportazioni. Nello stesso tempo la percentuale delle esportazioni italiane assorbita dal mondo arabo è più che raddoppiata, passando dal 5 per cento del totale nel 1972 all'11,4 per cento nel 1977, mentre la quota araba delle importazioni in Italia saliva dall'11 al 17,3 per cento. A questo punto gli Stati arabi non erano più soltanto una fonte essenziale di forniture energetiche, ma anche un mercato di crescente importanza per gli esportatori italiani. In parte questa fu una conseguenza immediata e meccanica degli incrementi di prezzo del greggio, nel senso che una quota considerevole del riciclaggio dei petrodollari sarebbe comunque finita in Italia grazie alla sua favorevole posizione geografica e al vantaggioso tasso di

cambio della lira rispetto al dollaro; ma una parte del successo va anche attribuita alla frenetica ricerca di nuovi mercati avviata dall'industria italiana all'indomani dell'impennata dei prezzi del greggio. La grande industria, tanto del settore pubblico quanto di quello privato, partiva naturalmente avvantaggiata in questa corsa al mercato arabo, dove non tardarono a conquistarsi importanti teste di ponte nomi di rilievo internazionale quali Fiat, Pirelli, Italsider, Ansaldo, varie consociate dell'ENI quali la Saipem, l'Agip o la Snam Progetti, per non parlare di impresi di ingegneria civile quali i gruppi Impresit, Italconsult e Lodigiani, che —soprattutto nel Nordafrica— riuscirono a contrastare efficacemente la concorrenza francese e tedesca. Particolarmente interessante e stata la partecipazione di medie e piccole imprese altamente specializzate a forme di sub-appalto sotto la direzione di grosse industrie italiane operanti quali capo-commessa per conto di governi o enti pubblici arabi. Un esempio tipico è quello di una ventina di aziende italiane, specializzate ciascuna in una fase specifica del ciclo tessile, che si sono unite alla Generale Impianti per realizzare le basi dell'industria tessile algerina. A livello meno memorabile, una miriade di imprese piccole e piccolissime sono andate all'arrembaggio dei petrodollari arabi esportando un po' di tutto, dagli alberi di plastica alla rubinetteria in oro massiccio: testimonianza impressionante di spirito di iniziativa e capacità imprenditoriali da parte di singoli rappresentanti del genio italico, ma non, forse, il modo migliore di gettare le basi per una durevole integrazione economica tra l'Europa e il mondo arabo.

Non sono mancate le critiche, tanto da parte italiana quanto da parte araba, a un'impostazione così casuale e disorganizzata. In particolare è stata rilevata l'esigenza di un maggior coordinamento in tutto il settore delle esportazioni italiane, e di un adeguato sostegno pubblico in vista dell'urgente necessità di conquistare e conservare una ragionevole quota del mercato arabo per far fronte al costo crescente delle importazioni energetiche. Non di rado, quando un sostegno pubblico c'è stato, è risultato controproducente, come quando diversi imprenditori italiani si sono trovati in concorrenza tra loro in gare di appalto relative alla costruzione di impianti industriali: in tali casi i concorrenti

del settore privato sono stati piu d'una volta sconfitti da imprese pubbliche capaci di offrire condizioni più competitive perché in grado di scaricare sul contribuente italiano le eventuali perdite. Anche la mancanza di una visione generale della programmazione industriale a lungo termine è stata oggetto di critica, non appena ci si è resi conto che il governo italiano aveva idee poco chiare sul futuro dei settori più intraprendenti esportatori di tecnologia avanzata, che avevano fornito o stavano fornendo ai paesi arabi impianti nuovi capaci di competere sul mercato europeo della petrolchimica, dei fertilizzanti, o dei prodotti siderurgici semilavorati. Sul piano finanziario gli esportatori italiani lamentavano l'assenza di una politica globale di assicurazioni contro i rischi connessi con le esportazioni, nonché il livello inadeguato dei provvedimenti presi per facilitare il riciclaggio dei petrodollari arabi in Italia. Si potrà ricordare a questo proposito che i progetti più ambiziosi di cooperazione triangolare ventilati negli anni Settanta (come quello di utilizzare i petrodollari per trasformare il Sudan nel granaio del mondo arabo con il contributo della tecnologia europea) hanno conosciuto la stessa fine del Dialogo Euro-Arabo: il letargo.

Anche da parte araba veniva deplorata l'inadeguatezza dell'appoggio politico da parte del governo italiano, soprattutto per quanto riguarda il livello eccezionalmente basso degli investimenti arabi in Italia. Dei circa 110 miliardi di dollari accumulati dai paesi arabi esportatori di petrolio fino al 1977, la stragrande maggioranza sono finiti, sotto forma di investimenti diretti, in USA e Canada, Francia, Repubblica Federale di Germania, Svizzera e Giappone: l'unico rilevante investimento diretto in Italia fu rappresentato nel 1976 dall'acquisto (recentemente liquidato) di azioni Fiat per 415 milioni di dollari da parte della Libia. Se una certa riluttanza generale, da parte araba, a investire in Italia poteva attribuirsi agli alti tassi di inflazione di quegli anni, è indubbio che influiva anche la convinzione che le autorita italiane non facessero abbastanza in due campi strettamente connessi: sostegno e coordinamento delle esportazioni tramite organi collegati al Ministero del Commercio Estero (Istituto per il Commercio Estero, Sezione speciale per l'Assicurazione del Credito all'Esportazione,

Ufficio Italiano Cambi), e diffusione di un'immagine tranquillizzante delle condizioni di salute politica ed economica dell'Italia (la formulazione era eufemistica: per tutti gli anni Settanta i governi italiani venivano accusati di non avere una politica estera o, nel migliore dei casi, di esercitare nel Vicino Oriente e nel Nordafrica un'influenza paragonabile a quella di un paese grande la metà del nostro).

Tutto questo cominciò a cambiare all'inizio degli anni Ottanta, quando l'Italia abbandonò il ruolo di semplice spettatore degli eventi internazionali. A recitare una parte più attiva fu praticamente costretta nel 1979 dal disimpegno britannico da Malta, a cui seguì una richiesta del Primo Ministro Dom Mintoff tendente a ottenere garanzie per la neutralità dell'arcipelago da parte di quattro paesi, Algeria, Libia, Francia e Italia. A rispondere con maggior prontezza fu il governo italiano, preoccupato per la possibilità di un vuoto di potere alle porte della Sicilia: venne così concluso un trattato che prevedeva da parte italiana, oltre a forme di assistenza tecnica e finanziaria, anche l'impegno a consultazioni con Malta in caso di minaccia alla sicurezza dell'arcipelago. Un indizio rivelatore del fatto che un'acritica accettazione italiana della politica degli USA nel Mediterraneo non si dovesse più dare per scontata è la dichiarazione rilasciata dal Ministero degli Affari Esteri subito dopo il fallimento dell'operazione militare tentata da Washington per liberare gli ostaggi detenuti a Teheran: dichiarazione che condannava l'impiego della forza in simili circostanze. Fu un precedente che lasciava prevedere la tensione seguita al dirottamento dell'*Achille Lauro* nel 1985, quando l'Italia impedì *manu militari* la cattura dei dirottatori dopo che l'aereo egiziano a bordo del quale venivano trasportati in Algeria era stato intercettato dalle forze USA e costretto ad atterrare in Sicilia.

Sempre nel 1980 era cominciato uno scambio senza precedenti di visite ministeriali e missioni ufficiali tra Italia e paesi arabi. Questo atteggiamento sempre più attivo nei confronti del bacino mediterraneo dipendeva in una certa misura dalle perduranti difficoltà italiane in materia di bilancia dei pagamenti; ma in parte va anche attribuito a un tentativo organico di elevare i rapporti

politici all'ottimo livello raggiunto da quelli economici, per riprendere una frase pronunciata dal Presidente Pertini durante la sua visita in Algeria nel maggio 1980. Al maggior dinamismo verso il mondo arabo contribuì anche un altro fattore, la presidenza italiana della CEE durante la prima metà del 1980, quando l'Italia si trovò a coordinare i tentativi europei di elaborare una linea coerente nei confronti del conflitto arabo-israeliano. Il vertice europeo di Venezia del 13 giugno si concluse in effetti con una dichiarazione secondo cui i nove si dicevano pronti a partecipare a un sistema di garanzie internazionali concrete e vincolanti nell'ambito di una soluzione globale, ribadivano il diritto di Israele all'esistenza, ma allo stesso tempo la condannavano per gli insediamenti nei territori arabi occupati, respingevano il suo tentativo unilaterale di modificare lo *status* di Gerusalemme, e insistevano sull'associazione dell'OLP a qualsiasi trattativa di pace. Anche se questa presa di posizione poteva apparire insufficiente rispetto alle aspettative arabe, si trattava di un significativo passo avanti di cui la diplomazia italiana può rivendicare una parte del merito (soprattutto per quanto riguarda il superamento di una certa opposizione filoisraeliana da parte danese e olandese), giacché per la prima volta l'Europa occidentale si era spinta oltre le mere dichiarazioni gettando le basi di un attivo coinvolgimento diplomatico. Nella scia dei buoni sentimenti generati dal vertice di Venezia, gli esportatori italiani potevano contare anche sul fatto che ormai l'Italia era al primo posto tra i paesi dell'OCSE nella fornitura di credito alle esportazioni.

In seguito l'industria italiana ha continuato ad essere cautamente seguita dal governo su posizioni più filoarabe. Malgrado le pressioni esercitate dagli USA per indurre il governo italiano a modificare il proprio atteggiamento nei confronti dei paesi arabi più militanti alla luce dell'incidente del Golfo della Sirte nell'estate del 1981, a Roma non fu preso alcun provvedimento per frenare le iniziative delle imprese italiane. Qualche mese più tardi il Presidente del Consiglio Giovanni Spadolini ribadiva l'impegno italiano a favore di una partecipazione dell'OLP al processo di pace nel Vicino Oriente, in conformità con la Dichiarazione di Venezia, da considerarsi complementare rispetto alle trattative

previste dagli accordi di Camp David. Mentre assumeva nel Mediterraneo posizioni meno allineate a quelle di Washington, l'Italia si preoccupava tuttavia di coprirsi le spalle incoraggiando una ripartizione geografica più equilibrata delle sue importazioni di petrolio: se nel 1970 la Libia si era collocata al primo posto, seguita da Iraq, Arabia Saudita e Kuweit, nel 1980 la graduatoria era Arabia Saudita (con il 33 per cento circa di tutte le importazioni italiane di petrolio), Libia (14 per cento), Iraq (13 per cento) ed Egitto (7 per cento).

Negli anni Ottanta il costo decrescente delle importazioni di petrolio costituisce —insieme con la crescente importanza degli aiuti italiani— uno dei principali fattori influenzanti le relazioni tra Italia e paesi arabi. Benché il declino dei proventi del petrolio abbia costretto quasi tutti i paesi arabi produttori di idrocarburi a ridimensionare i piani di investimento, e a ritardare o a interrompere una parte dei pagamenti agli esportatori, la nuova situazione ha contribuito anche a collocare le relazioni commerciali su basi più razionali. Fin che il deficit commerciale dell'Italia continuava ad aumentare, negli anni Settanta, gli esportatori si erano sentiti costretti ad approfittare di qualsiasi occasione, mentre da parte araba la marea dei petrodollari faceva sembrare ragionevole pressoché ogni investimento. Nelle condizioni più difficili, ma anche più equilibrate, degli anni Ottanta le due parti hanno avuto modo di riflettere e concentrare le risorse su investimenti che dovrebbero rivelarsi più produttivi a lunga scadenza. Il che si riflette nella tendenza, da parte araba, a privilegiare le importazioni di beni strumentali utilizzabili nello sviluppo, piuttosto che beni di consumo.

Un fattore relativamente recente che assegna agli esportatori italiani un certo vantaggio rispetto ai loro concorrenti è costituito dall'accentuazione dell'impegno dell'Italia in fatto di assistenza finanziaria, che ha individuato la regione mediterranea come obiettivo prioritario della cooperazione allo sviluppo, a cui viene destinato circa un quarto dei nostri stanziamenti complessivi per gli aiuti bilaterali e multilaterali. Quest'area, in cui gli obiettivi generali della politica estera italiana e quelli della cooperazione allo sviluppo sono strettamente connessi, comprende sei paesi di

«priorità massima» (Egitto, Giordania, Marocco, Sudan, Tunisia e Yemen del Nord) destinati ad assorbire l'80 per cento degli aiuti italiani alla regione.

4. Conclusioni e prospettive

La quota del commercio italiano assorbita dal mondo arabo (che dal 5 per cento circa degli anni anteriori alla crisi del petrolio è salita al 12 per cento delle esportazioni italiane complessive nel 1979 e al 18 per cento nel 1981, al 18 per cento delle importazioni italiane complessive nel 1979 e al 22 per cento nel 1981) fornisce indubbiamente un'immagine più fedele che nel 1970 del peso esercitato dai paesi arabi nelle relazioni internazionali e nell'economia mondiale. A questo si è arrivati tuttavia grazie alla capacità di adattamento dell'economia italiana più che per merito di qualsiasi pianificazione bilaterale a lungo termine tra Italia e paesi arabi. Il risultato può spingere all'ammirazione per l'efficienza (nel medio e breve periodo) con cui gli imprenditori italiani hanno reagito al panico scatenato dal rapido aumento del deficit nella bilancia dei pagamenti determinato dagli incrementi dei prezzi del greggio dopo la guerra arabo-israeliana del 1973, ma non può certo indurre a rallegrarsi per il poco cammino percorso su quella via dell'integrazione tra Europa e mondo arabo che auspicavano gli ottimisti fondatori del Dialogo Euro-Arabo.

Sarebbe difficile negare che i rapporti economici euro-arabi si svolgano ormai in un'ottica di breve periodo. Quando la bilancia commerciale dei suoi Stati membri registrava disavanzi paurosi nei confronti dei produttori di petrolio, la CEE inneggiava alla cooperazione, ma non appena si è profilata la possibilità di sostituire, sia pure parzialmente, gli idrocarburi forniti dai paesi arabi con l'importazione da fonti extra-OPEC, l'interesse europeo per tale cooperazione ha cominciato a declinare rapidamente.

È significativo, in questo contesto generale, il caso italiano: quando i prezzi del petrolio si sono stabilizzati e la quota araba delle importazioni italiane ha cominciato a declinare (passando al

17 per cento nel 1982 e al 14 per cento nel 1985), si è ridotto ancor più rapidamente l'interesse nostrano per il mercato arabo, e le nostre esportazioni verso i paesi arabi sono scese al 15 per cento nel 1982-83, e a meno dell'11 per cento nel 1985. Simili oscillazioni di breve periodo nella quota araba del commercio internazionale italiano sono incompatibili con l'auspicata integrazione economica fra le sponde settentrionale e meridionale del Mediterraneo. Esse riflettono piuttosto una tendenza più generale dei rapporti commerciali su scala mondiale, caratterizzati da un elevato volume dell'interscambio interno alle tre principali aree (a economia di mercato, socialista, in via di sviluppo), e da un livello inadeguato degli scambi tra area e area. Mentre i paesi più industrializzati commerciano soprattutto tra di loro e, in via subordinata, con i paesi in via di sviluppo, gli scambi all'interno di questi ultimi si mantengono a livelli sproporzionatamente bassi.

Nel quadro generale di un basso livello di scambi tra paesi in via di sviluppo, rispetto al volume dell'interscambio dei paesi altamente industrializzati tra di loro e con i paesi in via di sviluppo, i rapporti commerciali interarabi spiccano per il loro livello deprimentemente basso: gli altri paesi arabi assorbono appena il 2 per cento delle esportazioni algerine, il 3 per cento di quelle marocchine, e il 5,5 per cento dell'esportazione tunisina. A sua volta, lo squilibrio tra il livello relativamente alto di integrazione economica e politica conseguito in Europa, e quello nettamente inferiore vigente nel mondo arabo, costituisce un ostacolo imponente sulla via di un'equilibrata cooperazione tra paesi arabi ed europei.

I due processi di integrazione, a nord e a sud del Mediterraneo, non sono direttamente confrontabili, perché non omogenei, date le diverse condizioni di partenza e le diverse motivazioni che, dopo la seconda guerra mondiale, hanno spinto verso l'integrazione economica e politica i paesi europei da una parte, e gli Stati membri della Lega araba dall'altra. Le complementarità esistenti già allora tra le diverse economie europee non si possono creare dall'oggi al domani nel mondo arabo, che pertanto incontra sulla via dell'integrazione economica —per non parlare di quella politica— difficoltà maggiori di quelle affrontate e al-

meno in parte superate dai paesi europei: eppure non c'è alternativa all'integrazione araba, se si vuole che i rapporti euro-arabi si trasformino in dialogo tra uguali invece di continuare secondo lo schema attuale, in cui la parte che di volta in volta dispone del maggior peso contrattuale tende a dominare l'altra. La trattativa da posizioni di forza può far vincere qualche vantaggio di breve periodo, ma non condurre a una cooperazione durevole fondata sui reciproci vantaggi e sugli interessi comuni.

Questi ultimi possono essere difficili da individuare, ma c'è sicuramente un obiettivo di lungo periodo che dovrebbe essere perseguito sia dall'Europa, sia dal mondo arabo, e al quale si può arrivare soltanto tramite una maggiore integrazione politica oltre che economica, prima all'interno di ciascuna delle due aree, e poi tra l'una e l'altra: la nascita di una associazione euro-araba capace di fondere le due rive del Mediterraneo in una comunione di interessi dotata di un peso politico e di un potenziale economico paragonabile a quelli degli USA e dell'URSS.

PUNTOS CLAVES EN LA POLÍTICA ÁRABE DE ESPAÑA

Emilio MENÉNDEZ DEL VALLE

Antes de llegar a Jordania en 1983, donde permanecí como Embajador de España durante cuatro años, había ya visitado bastantes países árabes. Del Magreb al Masrek se suceden sociedades que ofrecen al europeo la atracción de lo diferente unido a la curiosidad de lo oculto, de lo difícilmente digerible según los patrones culturales, políticos, sociológicos, occidentales.

Aparentemente, al español los patrones árabes se le hacen natural, mecánicamente, menos hostiles, más accesibles cultural, incluso gestualmente, que a la mayoría de los europeos. Por algo, se recuerda, permanecieron los árabes ocho siglos en nuestra tierra. Y, también aparentemente, viceversa.

Sin embargo, las cosas no son tan lineales. Cuando en compañía del Director del Centro Cultural de España en Ammán, Tahsin Al Ojeili, realicé un viaje por carretera desde la capital jordana hasta la ciudad saudí de Tabuk, se me hicieron una vez más presentes no ya las lógicas diferencias culturales entre España y los países árabes (que nadie puede sensatamente desconocer) sino la autosugestión que tantos árabes padecen en su concepción de la España moderna.

Al Ojeili es un ciudadano español de origen sirio, licenciado en Madrid en Ciencias Políticas y —como tantos árabes de origen— casado con española y con hijos españoles, tras prolongada estancia en nuestro país. El mismo grado de estupefacción invadió a ambos cuando, en la frontera saudio-jordana un oficial saudí, al conocer que ambos éramos españoles, nos propinó con entusiasmo, ingenuidad y ánimo de agradar, una retahila de tópicos que identificaban a la España actual en diversas de sus manifes-

taciones y características con la de Boabdil el Chico y Fernando el Católico.

Al relatar esta anécdota y expresar juicios de esta naturaleza no es mi intención debatir sobre las diferencias, superioridades o inferioridades de Occidente o de Oriente, culturales o políticas. Tan sólo quiero advertir de inicio sobre las a menudo equivocadas percepciones que muchos árabes tienen sobre los españoles y que, desde luego, muchos españoles tienen sobre los árabes.

Pero esa manera de «ver» las cosas ha influido durante muchos años en las relaciones hispano-árabes. Durante muchísimo tiempo, y especialmente durante el de Franco, una mezcla de leyenda y realidad —que ensalzaba pero que, simultáneamente, por demagogia, degradaba la histórica y secular presencia árabe en España— marcó el norte de las relaciones entre nuestro país y los Estados árabes.

Y digo bien «los Estados árabes» porque, como es sabido, el franquismo, acosado por el aislamiento internacional que padecía en relación a las democracias occidentales, se cuidó más de cortejar a los Gobiernos árabes que de intentar una política cultural digna de tal nombre para con las sociedades árabes. Ello, dicho sea de paso, no es reprochable al sistema político español anterior a 1976, dado que, consustancialmente, le resultaba imposible.

En cualquier caso, las autoridades franquistas —preocupadas más por la supervivencia del sistema que de elaborar (cuadratura del círculo, ya hemos apuntado) un marco atractivo pero ajustado a la realidad de relaciones con el mundo árabe— se sirvieron de éstas, sobre todo durante los años cuarenta y cincuenta y por mor de la similitud de regímenes políticos, más como instrumento que como fin.

Bien cierto es que, por razones estructurales, ambientales e internacionales, no se podía en la época ni de ella esperar más. Como dice Fernando Morán, la política franquista se caracterizó por una doble dimensión: «por una parte, en los períodos cuasifascistas imperó una retórica grandilocuente que presentaba a nuestro país y a su historia como un factor de importancia exagerada en el concierto de las naciones; pero, complementariamente, el ostracismo relativo en que se encontraba el Régimen

producía unos reflejos de sentimiento de inferioridad que anulaban la estimación del valor real de nuestro país. La consecuencia fue que la política exterior se manifestaba, a la vez, desde la retórica y desde la incapacidad para defender con empeño nuestros intereses internacionales. Cuando cualquier acción política tropezaba con obstáculos o tenía que enfrentarse con acciones extrañas destinadas a anularla o a reducirla el Estado español se entregaba y cejaba en sus esfuerzos. La inferioridad negociadora fue, pues, una constante a lo largo de toda la época franquista. En cualquier caso, los intereses nacionales generales se plegaban ante el objetivo esencial: permitir la subsistencia del Régimen del General Franco y propiciar su paulatino reconocimiento internacional. Ejemplos hay bastantes: baste citar la cesión injustificada, timorata, ante la acción, primero diplomática y luego de movilización de masas, del rey Hassan II de Marruecos, lo que conduciría —en el tema del Sahara Occidental— a la claudicante Declaración de Madrid del 14 de noviembre de 1975 tras la Marcha Verde».[1]

Con el advenimiento de la democracia, sí debería, sin embargo, haber cambiado la percepción mutua de las relaciones hispano-árabes. Al menos, el campo estaba abonado para hacerlo desde parte española. Pero no puede decirse que se intentara, al menos con visos de seriedad.

En mi opinión, por parte nuestra, ha habido que esperar al acceso al gobierno del Partido Socialista para que algunas concepciones y actuaciones comenzaran a presentarse de manera diversa y, por parte árabe, hubo ésta de ser objeto de una acción española para que algo profundo empezara a agitarse en su seno en relación con su modo de contemplar lo español.

Me refiero al establecimiento de relaciones diplomáticas entre España e Israel (ERDEI) de enero de 1986. La pervivencia de espejismo y realidad durante años y años en las relaciones árabo-españolas sufrió un duro golpe a raíz de él.

---

[1] «Una política exterior para España», Editorial Planeta, Barcelona, 1980, pág. 160.

El ERDEI hizo realidad algunas, no todas, de las ensoñaciones que sublimaban muchos árabes respecto a España y ello fue positivo para la relación mutua porque ninguna relación es honesta, fructífera y duradera para ambas partes si se sustenta sobre mitos y verdades a medias. Hasta enero de 1986 —fecha también de nuestro ingreso en las Comunidades Europeas, que ya mantenían relaciones diplomáticas con Israel— los árabes no distinguían entre lo coyuntural y lo sustancial, políticamente hablando, de la ecuación España-Israel.

A lo largo del tiempo, la condena sistemática por parte española de la actuación de las autoridades israelíes, contraria a derecho internacional (coyuntura, aunque grave y continuada) equivalió para los gobiernos árabes a *no* reconocimiento español del Estado judío (sustancia) cuando lo que se daba era la ausencia de relaciones diplomáticas.

Al acordarse éstas en 1986 acaecieron, según mi entender, dos circunstancias importantes. Por un lado, y como ya hemos apuntado, para los árabes la realidad creció y la ficción se redujo, si bien no por completo. España, tras normalizar su posición internacional por completo con el ingreso en la CEE y relacionarse formalmente con Israel, ganó en coherencia y en posibilidades de convertirse algún día en promotora de iniciativas o de mediación en el conflicto israelo-palestino.

No otra cosa perseguía el Gobierno español con el ERDEI y con nuestra integración en la Comunidad Europea, en lo que a las relaciones con los árabes se refiere. Así, en los días que escribimos —iniciadas formalmente conversaciones en Túnez entre el Gobierno de los Estados Unidos y la Organización para la Liberación de Palestina y a punto de asumir Madrid la Presidencia de la Comunidad Económica Europea— cobra aún mayor entidad la decisión y el modo del ERDEI, al que, insolitamente para muchos, acompañó una formal «Declaración del Gobierno de España», de carácter unilateral, y que era todo un alegato a favor de la causa palestina. Tanto que, en la época, un comentarista político español llegó a decir que el 17 de enero de 1986, más que con Israel, pareciera que establecíamos relaciones con la OLP.

Conviene recordar que en tal Declaración, entre otras cosas, se decía que «España reitera su no reconocimiento de cualesquiera medidas dirigidas a anexionarse los territorios ocupados a partir de 1967 o a alterar unilateralmente la naturaleza o el estatus de la ciudad de Jerusalén, cuyo libre acceso debe estar siempre abierto para todos...» Añadiendo que «España rechaza la política de construir asentamientos en los territorios ocupados (o sea, las colonias judías, cuyo fin es ir ganando terreno al humano mar árabe que circunda a Israel, quimérico empeño y por simples razones demográficas) y reclama su desmantelamiento como primer paso para la devolución de los territorios».

Tras afirmar una vez más su política tradicional al respecto (necesidad de reconocimiento de los legítimos derechos palestinos, singularmente el de la autodeterminación) y de pedir que todas las partes reconozcan la Resolución 242 de Naciones Unidas, base para una solución pacífica, justa y duradera del conflicto, el Gobierno de Madrid insistía en que «se hace precisa la apertura de un proceso negociador entre las partes interesadas, bajo auspicios internacionales apropiados, en el que participe la Organización para la Liberación de Palestina (OLP) como representante del pueblo palestino». Es decir, justamente la tesis de la mayoría de los Estados árabes y de la OLP.

Y, sin embargo, tanta claridad, contundencia y buena disposición por parte española no pudieron evitar que, como en su día escribió la prensa árabe, las masas árabes se quedaran atónitas primero y lloraran después la decisión española. El impacto de la divulgación durante décadas, a través de medios de comunicación directa o indirectamente controlados por los diversos regímenes árabes, de las posiciones oficiales españolas favorables a las tesis árabes y a la causa palestina y el repudio de Israel caló hondo.

Hizo posible (y aún permanecen) que las masas árabes, que apenas tenían ningún otro conocimiento de España, generaran sentimientos pro-españoles. Pero la retórica jugaba un relevante papel. Porque, desgraciadamente, ni la mayoría de las sociedades que integran la también en gran medida retórica «nación árabe»

conocen la España moderna ni ésta conoce a sus «hermanos» árabes.

Estos pasaron de la veneración sentimental de «Al Andalus», la España de hace siglos primero conquistada, luego asumida y más tarde fundida en y por ellos, al trauma que supuso el ERDEI, al descubrimiento de una España que ya no era «su Al Andalus».

Una España ciertamente no mora, sino «española» en la que durante muchos años convivieron españoles de etnia y religión diversas. Pero una España que, también muchos años antes de 1492, dejó de ser la idìlica El Andalus.

De ahí que el ERDEI del 17 de enero de 1986 supusiera para millones de árabes la «segunda pérdida de Al Andalus», un tremendo choque con una realidad a la que nunca habían accedido por mala información o por carencia de ella[2].

La reacción oficial árabe, de los gobiernos árabes, que sí conocían la auténtica realidad española, en su momento hizo precisamente referencia a los «sentimientos árabes». Así, la resolución (31.1.1986) de la Liga Arabe dice: «El Consejo de la Liga de Estados Arabes afirma su pesar y su reprobación ante la decisión del Gobierno español de establecer relaciones diplomáticas con Israel. El Consejo considera que la decisión del Gobierno español atenta contra las relaciones árabo-españolas y no tiene en cuenta ni los sentimientos árabes ni los intereses comunes».

Con este comunicado emitido el 31.12.86, la Liga Arabe se superponía a los sentimientos populares de sus ciudadanos, que llevaban días lamentando el establecimiento de relaciones diplomáticas entre Israel y «El Andalus» y que lo contemplaban como una calamidad. Ante la noticia, amplios sectores, populares e intelectuales, pasaron de la incredulidad al llanto y de éste al desencanto.

No sirvió de mucho el que se intentara convencerles de que crear lazos diplomáticos con un Estado, sea cual fuere, no significaba necesariamente compartir o apoyar la política interior o

---

[2] Sobre ello escribí en «Perder Al Andalus, ganar España», *El País*, 2.4.1986.

exterior del mismo. Inútil. El sentimiento se imponía al raciocinio. La causa principal es que desde siempre Israel no ha sido para ellos ni siquiera un Estado sino la odiosa, por usurpadora, «entidad sionista». Y España era «Al Andalus». Contemplar una y otra realidad de manera distinta llevará su tiempo.

De esa cuasi-consideración de España como parte de la nación árabe, de esa supuesta afinidad temperamental, de una autosugestión complaciente sobre lo español, vivida durante décadas, nace un malentendido de considerables proporciones que llevó a muchos árabes, en lo político, a no concebir la posibilidad de que El Andalus estableciera relaciones con la entidad sionista. Sencillamente, les llevó a no creérselo. Y cuando la incredulidad da paso al desengaño, se llora.

Como Boabdil lloró la pérdida de Granada, intelectuales, poetas, escritores árabes, políticos o no, expresaron aquellas semanas el sentir de muchos de sus compatriotas. Así Fuad Matar exclamaba en *Al Tadamon* (Londres, 25 de enero de 1986): «La España que perdimos una vez hemos vuelto a perderla entre todos».

Más previsor, Nabil Khury, en un artículo sintomáticamente titulado «Israel robó Al Andalus», escribía ya en noviembre de 1984 (*Al Mustaqbal,* París): «Hace siglos perdimos Al Andalus por no saber conservarlo. Ahora perdemos Al Andalus por no saber comprarlo. Antes y ahora, nuestra historia es una tragedia...» Por otro lado, resultó esperanzador comprobar que al menos en los países árabes moderados la reacción ante la decisión española fue no sólo crítica, sino también autocrítica.

Así, el diario *Saut Al-Shaab* escribía el 18 de enero de 1986: «El secretario general de la Liga Árabe, Chadli Klibi, está irritado con Madrid tras el anuncio, ayer, de la apertura de relaciones entre España e Israel. Más le valiera enfadarse menos con España y conocer mejor la realidad europea...». Por su parte, el semanario *Akhbar Al Usbue* (Amman, 23 de enero de 1986) publicaba: «No tiene sentido que los árabes pidan a España que no establezca relaciones con Israel, al tiempo que cooperan y simpatizan con países que tienen especiales relaciones con Israel, sobre todo Estados Unidos...».

El propio *Fatah*, órgano de la OLP en Amman, decía el 20 de enero de 1986: «Lo que necesitamos en realidad no es trasladar nuestro problema a España, sino verlo en nosotros mismos».

Con todos estos sentimientos mutuos que hemos descrito hay que concluir que existe en una y otra parte, española y árabe, sustancia suficiente —desvanecido, al menos en gran medida, el secular e improductivo espejismo— como para enhebrar un esquema de cooperación sugestivo y realista.

Si los árabes son capaces de articular las vetas autocríticas aquí relatadas en un proyecto cultural, económico y político vivo y coherente a la hora de relacionarse con España, habrán dado pasos de gigante.

Y si al tiempo que los árabes *se esfuerzan en conciliar realidad y fantasía*, dando a Dios lo que es de Dios y al César lo que es del César, el Gobierno español sabe convertir —como viene haciendo en los últimos tiempos— en política activa de resultados concretos la Declaración de enero de 1986 que hemos comentado, las relaciones hispano-árabes adquirirán la verdadera, real y rica dimensión. Una dimensión que para algunos amigos árabes habrá supuesto tal vez la pérdida de Al Andalus. Estoy seguro de que el tiempo les hará ver que sin perder Al Andalus habrán sabido ganarse a España.

Líneas básicas de la política exterior hacia los países árabes

Así las cosas, ¿cuáles podrían ser las líneas básicas de una política exterior de España hacia los países árabes?

Comencemos por decir que, como es sabido, las relaciones políticas son excelentes desde siempre, si bien en la actualidad la hipocresía ha desaparecido en buena medida por una y otra parte. Esto es, el marco general, el continente, es prácticamente inmejorable. Fallamos en el contenido. La retórica de los tiempos del franquismo ha retrocedido —por uno y otro lado, más de un lado que de otro, según qué casos— para que la relación sea verdaderamente fructífera y no simplemente de escaparate.

Y sería absurdo y estúpido no hacerlo cuando, como hemos visto, el terreno que todos pisamos es tan favorable políticamente y está tan bien abonado cultural y sentimentalmente.

Porque, a pesar de los pesares, ocho siglos de presencia árabe en España (o en parte de ella) se notan, condicionan. Mi tesis es que *no* determinan y que no sería bueno que así fuera. Pero que tenemos algunos rasgos heredados, buenos y menos buenos, más que otros europeos me parece difícl de negar y, además, pienso que no hay que intentarlo.

De ahí que debiéramos esforzarnos en elaborar una verdadera política cultural española hacia los países árabes, que, hoy por hoy, no existe. Y cuando digo elaborar quiero decir, sobre todo, financiar. Cabezas pensantes, bienpensantes y colectivos con ganas de trabajar en este campo hay muchos en España, en el área pública y en la privada.

Falta dinero. El del Estado (el de los Presupuestos) y el de las entidades privadas, incluidas las grandes empresas y los bancos. Falta, a nivel público (aunque se acaba de dar al sector un enorme empuje, en comparación con el presupuesto miserable que hasta ahora tenía) una fuerte, coordinada y bien concebida acción de cooperación y desarrollo, sobre todo en unos cuantos países árabes que son clave en las relaciones internacionales y que lo son en nuestra área de influencia inmediata.

Falta que la iniciativa privada (siempre hay excepciones) asuma que dedicar una parte de los beneficios a potenciar la presencia cultural española y el conocimiento recíproco (en España y fuera de ella y a través de medios e instrumentos diversos) entre españoles y árabes significa no sólo realizar una estupenda labor de difusión cultural y de amistad entre los pueblos sino, además, allanar el camino para una mejor entrada de los productos y de la tecnología españoles. Bien lo saben franceses y alemanes, británicos e italianos[3].

---

[3] Conviene matizar que la ausencia cultural-financiera española en el mundo árabe no es, desgraciadamente, un hecho aislado, sino que forma parte de la —al menos hasta ahora— tendencia nacional en este campo. Baste recordar, a título de paradigma, el caso de la llamada Academia Española de Bellas Artes, Historia y Ar-

Un notable intento de contribuir al reforzamiento de los lazos culturales entre España y los países árabes lo constituye el proyecto de Universidad Euroárabe. Desde 1985 una Comisión oficial española, presidida por el Secretario de Estado de Universidades e Investigación, se esfuerza en materializar una idea que merece la pena apoyar. Tiene su origen en el Parlamento europeo, quien reconociendo totalmente en 1984, en gesto que le honra, los «especiales vínculos» que, por historia común, unen a España y los países árabes, invitó a Europa, al Gobierno español y a los Estados árabes a trabajar en común para establecer en nuestro suelo una Universidad para postgraduados, donde se difundan las culturas europea y árabe y se propicien proyectos industriales y tecnológicos beneficiosos para todos[4].

Pero si esfuerzo hay que realizar para que una y otra cultura, española y árabe, sean mejor conocidas a uno y otro lado de ese Rubicón, nunca acabado de pasar del todo, que es el estrecho de Gibraltar, no es menos ímproba la tarea a llevar a cabo en lo que se refiere a las relaciones comerciales y financieras mutuas.

Mucho tiempo se perdió durante el franquismo —si bien, como hemos reiterado, no se podían pedir peras al olmo— pero también después de él. El indudable privilegio político (apoyo mutuo durante décadas a sus respectivos y concretos intereses, sobre todo en el ámbito de Naciones Unidas) que ha caracterizado y caracteriza la relación entre los Estados árabes y el español no se ha convertido en privilegio mutuo comercial.

---

queología en Roma, única en su tipo en el mundo, un imponente y bello edificio que forma parte de la Embajada de España y que «goza» de un presupuesto de acción cultural de cuatro millones de pesetas *anuales*, esto es, aproximadamente de lo que dispone semanalmente su «rival», la Academia de Francia en la capital italiana. Quien, por cierto, se prepara a celebrar por todo lo grande (a cargo de un presupuesto extraordinario) durante todo el mes de julio de 1989 el 200 aniversario de la Revolución Francesa.

[4] Cuando escribo (diciembre 1988), la Comisión española para la creación de la Universidad Euroárabe, de la que formo parte, ha terminado sus trabajos en lo que respecta a decidir y facilitar la sede. Esta se ubicará en Granada, con algunas dependencias en Córdoba. Asimismo, el Gobierno español ha presupuestado ya la dotación que inicialmente le corresponde. La Comisión española está empeñada estos meses en discutir el proyecto con la Liga Arabe y con los órganos ejecutivos de la CEE.

Es un tema que, en los años inmediatamente anteriores al establecimiento de relaciones diplomáticas entre Madrid y Tel-Aviv, sectores de la derecha política española manejaron con frecuencia. Aunque tal vez exagerado y algo sacado de contexto, el reproche tenía al menos algún fundamento[5]. Así Manuel Fraga, en el debate de investidura del candidato a Presidente del Gobierno en 1981, Calvo Sotelo, espetó a éste, a propósito de lo que nos ocupa, que la amistad es una vía de doble dirección y que también ha de notarse en la política de importaciones y en el reciclaje de los gigantescos beneficios obtenidos del petróleo.

La cruda realidad es que los más importantes países de Europa occidental —todos con relaciones diplomáticas con Israel desde el principio— han disfrutado y disfrutan de mejores relaciones económico-comerciales con diversos países árabes. Además, el flujo del capital acumulado en las transacciones y en las inversiones de tecnología, de la que nosotros solíamos carecer, servía también para que, mediante aportaciones públicas y privadas, revertiera parcialmente en los propios países árabes, a menudo en forma de presencia cultural, consolidación de las lenguas inglesa o francesa. Hay que reconocer que, a pesar de sus lazos con Israel y de su antigua presencia colonial en Oriente (o quizá a causa de ella) Francia, Reino Unido o Alemania han calado en diversos niveles de la sociedad árabe más profundamente que nosotros, por lo menos lo han conseguido en lo real, aún cuando tal vez no tanto en lo formal.

Una política exterior de España hacia el mundo árabe debe pues, ocuparse de multiplicar la no muy ambiciosa presencia cultural de hoy en día, potenciar las relaciones comerciales y la implantación de nuestra tecnología, sobre todo en determinados países propicios[6], y elaborar un plan político de acción exterior que articule coherentemente los diversos elementos favorables en

[5] El argumento fue también utilizado en su día por algún político de la izquierda.

[6] La tecnología española, normalmente no de un muy alto nivel de sofisticación, es precisamente muy a menudo la más adecuada para determinados proyectos en distintos países del área geográfico-cultural que comentamos.

nuestras relaciones mutuas y que, en principio, nos dan ventaja sobre otros actores de la escena internacional.

Y ello debemos hacerlo teniendo en cuenta nuestra individualidad como Estado y como sociedad españoles y también como miembros de una colectividad más amplia, en lo político, cultural y comercial, como es la CEE[7]. Y hacerlo con el esfuerzo estatal que, integradamente, incluya los órganos pertinentes de la cooperación económica internacional, y con el esfuerzo privado, tanto mejor si uno y otro están a su vez coordinados entre sí.

En cuanto al área donde desarrollar nuestra política exterior hacia el mundo árabe, hay que decir que preferentemente —por razones de geografía e historia— debe tratarse del Magreb y Mediterráneo. Sin que ello implique el que nos desentendamos del Mashrek, del Oriente Próximo o de los Estados del Golfo arábigo-pérsico.

Como ya hemos comentado, tiene la política exterior española vocación antigua de interesarse por el problema israelo-palestino. La Administración exterior del Estado español ha sido siempre activa en él y sus diplomáticos han asumido en la Escuela y en el Ministerio teorías y principios que han apoyado siempre las razones de los representantes del pueblo palestino, en armonía con la legalidad internacional y en las diversas Embajadas de España —y a la cabeza de ellas nuestra Misión en la ONU— han aprendido a aplicarlas.

El interés por lo palestino —que no creo pueda calificarse de desproporcionado, dada la gravedad de la afrenta y la intransigencia a la hora de perpetuarla —no era, por otro lado, superfluo en lo que respecta a nuestras relaciones con los países árabes en general, dado la primacía que éstos conceden (aunque en gran parte retórica) a la cuestión palestina.

Ya hemos aludido a la contundencia y claridad con la que en su Declaración de 1986 el Gobierno de España se expresó a favor

---

[7] Cuando François Mitterrand, hablando en Estrasburgo, recoge una salva de aplausos de los parlamentarios europeos, al comenzar su discurso diciendo «Yo, europeo de Francia...», tiene en cuenta también que los intereses de Francia se defienden a veces mejor en el seno de la Comunidad.

de los legítimos derechos del pueblo palestino y a la representatividad de la OLP. Desde entonces, el Gobierno de Madrid no ha dejado de tener como prioridad en su política exterior, bilateralmente y como miembro de la CEE, el favorecer la resolución del problema apoyando la convocatoria de una conferencia internacional de paz, en la que estuvieran representadas todas las partes, incluida la Organización que preside Arafat.

Días antes de que la diplomacia sueca —en un brillante ejemplo de cómo utilizar eficazmente las ventajas de la neutralidad— acercara a dos actores tan contrapuestos en principio como la OLP y el Gobierno norteamericano y los convenciera para que se sentaran juntos a conversar[8], el Presidente del Gobierno español pronunció una conferencia en Bruselas en la que, compilando las actitudes, posiciones y gestos españoles sobre el particular, entre otras cosas, manifestaba:

«No podemos defraudar las esperanzas de quienes confían en la iniciativa equilibrada de Europa en Oriente Próximo... El esfuerzo realizado por la OLP necesita de una respuesta europea adecuada. Ha llegado el momento de profundizar en la vía del diálogo con las partes y de considerar a la OLP como un interlocutor válido»[9].

Semanas antes, en entrevista concedida a «Le Monde», González tuvo interés en destacar la partícular conexión España-árabes, incluidos los palestinos y dijo:

«Tenemos una posición un poco especial entre los Doce. Como consecuencia de ciertas tradiciones de relaciones especiales con los países árabes e incluso de enfoque del problema palestino. Tenemos aquí (en Madrid) una representación de la OLP, una Oficina de la OLP, que es una representación de nivel casi diplomático»[10].

---

[8] Hay que decir, empero, que pasos encaminados al mismo objetivo fueron dados por el Ministerio español de Asuntos Exteriores y encomendados al Embajador en Túnez, Felipe de la Morena.

[9] Felipe González en la sede de «Las grandes conferencias católicas», 12.12.1988.

[10] 23.11.1988.

El actual Pesidente del Gobierno ha manifestado desde que asumió sus poderes una posición nítida en relación a los derechos palestinos.[11] Especialmente explícito fue durante el encuentro que celebró con Arafat en Túnez, en la Residencia del Secretario General de la Liga Árabe, Chadli Klibi, donde dijo: «Mientras no haya respuesta política a los problemas de enorme envergadura que existen en el Medio Oriente seguirá habiendo explosiones de violencia».

Añadiendo que «se encuentran en una situación de ceguera» quienes no ven que el terrorismo es la respuesta de los problemas políticos de fondo de un pueblo. Tras afirmar que es necesario que Europa se implique en la búsqueda de soluciones políticas para acabar con el terrorismo, González sustentaba: «No es posible mantener generaciones que nacen y crecen en una situación de esa misma naturaleza (la violencia) y pretender que de esa situación no surjan brotes de reacción crudos y violentos»[12].

Finalmente, el Presidente, al referirse a la importancia de una conferencia de paz para Oriente próximo, que incluya el derecho de libre determinación palestino, precisó: «Y creer en la autodeterminación significa, como la propia palabra indica, *no* pronunciarse sobre cuál será la decisión final y respaldar como válida cualquier solución que tome el pueblo palestino en función de sus intereses.»[13]

Desde Túnez, el Presidente viajó oficialmente a Egipto, donde, consecuentemente con la filosofía política expresada durante su estancia en la capital tunecina, se comprometió —ante la angustiosa situación social y económica que atraviesa el país del Nilo— a renegociar los términos de la deuda que El Cairo man-

---

[11] Tuve ya ocasión de comprobarlo personalmente durante la conversación mantenida entre González y Arafat en la Residencia de la Embajada de España en Ammán, el 1 de marzo de 1984.

[12] Tesis, por cierto, que a principios de los años setenta repetía incansablemente en el foro de Nueva York el veterano representante de Arabia Saudita en la ONU, Embajador Baroody, cuando diversos países occidentales liderados por EE.UU se empeñaban en propiciar —inútilmente— una Convención de Naciones Unidas sobre el terrorismo, sin tener en cuenta la miseria y desesperación sociales en tantas partes del Tercer Mundo y que son foco de violencia revolucionaria.

[13] *El País*, 12.1.1987.

tiene con Madrid, manifestando la plena comprensión y buena disposición de nuestro país hacia la delicada posición egipcia. Hoy en día la deuda egipcia para con nosotros ha sido renegociada.[14]

España en el Mediterráneo

Nos introducen estas reflexiones en el complejo mundo mediterráneo y en la posible actuación exterior española para con los Estados árabes que integran su ribera Sur. Iniciemos el tratamiento con unas precisas consideraciones sobre el particular realizadas con el Presidente González dos meses después de su viaje a Túnez y Egipto:

«Nosotros apoyamos la formación de una instancia (el grupo de apoyo mediterráneo) que favorezca y propicie el diálogo para afrontar los diversos conflictos y situaciones. El diálogo multilateral es siempre útil y el Mediterráneo tiene mucha necesidad de diálogo, especialmente entre los países del norte y del sur ribereños. Los países de la Comunidad y naturalmente España, tienen un claro interés en establecer un diálogo estrecho y una amplia colaboración a todos los niveles: político, comercial, cultural con los países árabes y con todos los países mediterráneos, porque la evolución en cualquier sentido de estos países tiene forzosamente consecuencias inmediatas para Europa. Por eso, en los últimos tiempos, he insistido tanto sobre la necesidad de un diálogo euro-árabe.

Es necesario realizar un esfuerzo por parte de todos, tanto entre los países uno a uno, como conjuntamente en el marco de las organizaciones internacionales especialmente la CE y la Liga Árabe. Europa está llamada a ser un elemento diferente para la consecución de la paz en las zonas de conflicto de esta región y, muy especialmente, en el Oriente Medio—. De esta sede internacional

[14] No obstante y como es conocido, el lamentable panorama egipcio perdurará mientras no haya un tratamiento de conjunto de los países occidentales industrializados con intereses allí y mientras no se produzcan importantes reformas estructurales.

podrían salir propuestas concretas para la búsqueda, entre todos, de soluciones efectivas a los problemas que nos preocupan; por eso la reflexión y el intercambio de opiniones resultan fundamentales. Muchas de estas propuestas requerirán tomas de posición tal vez arriesgadas, pero creo que es conveniente que Europa esté abierta y dispuesta a una mayor comprensión con los otros países del Mediterráneo»[15].

Estaba entonces recién celebrada en Palma de Mallorca la cumbre regular bilateral hispano-italiana, en la que habían participado sendas delegaciones ministeriales encabezadas por los respectivos jefes de Gobierno, Craxi y González. Y hacía ya algún tiempo que el Gobierno socialista había institucionalizado las que ya han pasado a convertirse en frecuentes cumbres hispano-francesas.

El Gobierno se sirve de esos cónclaves como caja de resonancia del interés español —repetidamente expuesto y varias veces demostrado por la vía de hecho crediticia en algunos países— por profundizar nuestra política en el mundo árabe mediterráneo[16].

Evidentemente, es en el Mediterráneo árabe —en sí multiplicador de ecos hacia otras regiones de la «nación» árabe— donde lógicamente puede y debe España esforzarse en estar presente políticamente en sentido amplio.

Y Mediterráneo árabe es para España, esencialmente, Marruecos y Argelia, en gran parte Libia y, como caso especial por su enorme entidad y al que ya hemos mencionado, Egipto.

Marruecos es, por vecindad geográfica y enemistad histórica, vital para nosotros. España es, como alguien nos ha definido, el único país europeo fronterizo con el Magreb (Ceuta y Melilla).

---

[15] Realizadas en marzo de 1987 a la Agencia de prensa italiana *Andkronos*.

[16] La prensa francesa viene ocupándose en los últimos tiempos de la creciente atención española al Mediterráneo. Así, «Le Monde Diplomatique» escribía el 12.7.1985 sobre «L'Espagne à la recherche d'un équilibre diplomatique au Maghreb». Más recientemente, «Le Matin» (París, 11.3.87) editorializaba: «...partidarios convencidos de una Comunidad Europea dinámica, se han preocupado de reforzar la política mediterránea. España está jugando la carta del desarrollo de la cooperación integral».

Marruecos ha sido tradicionalmente para nosotros (y el Sahara es sólo el último capítulo de un largo relato) fuente de conflicto (y, claro está, nosotros para ellos). A pesar de ello, debemos considerarlo un activo en nuestra política mediterránea y trabajar para hacer de la vecindad no fuente de problemas sino de sensibilidad y aprendizaje para con las realidades magrebíes.

Si bien es cierto que hasta la llegada del Gobierno socialista los anteriores Gobiernos democráticos se ocuparon preferentemente de mirar al Norte en nuestras relaciones exteriores (a causa de la lógica obsesión de integrarnos en la CEE y en la OTAN) no lo es menos que, militarmente hablando, la posible amenaza vendría más bien del Sur.

Ello en el caso de que el contencioso a causa de Melilla y Ceuta fuera exagerado por Rabat y en el supuesto lejano pero no descartable de una aventura gadafiana.

Una y otra hipótesis deben ser eliminadas del campo de lo posible y teórico mediante la cooperación y el entendimiento prácticos.

En enero de 1989, el conflicto del Sahara estaba adquiriendo visos de una posible negociación entre Marruecos y el Frente Polisario)[17], lo que para España, en política mediterránea, sería el mejor regalo de reyes que podríamos haber obtenido, dada nuestra responsabilidad o implicación político-moral en la descolonización del territorio en litigio.[18]

En nuestra relación con Rabat y Argel hay que esforzarse para lograr con uno y otro un equilibrio constructivo, activo. Cuando acabe estabilizándose la cuestión saharaui, la colaboración y entendimiento intermagrebíes habrán dado pasos de gi-

---

[17] Habrá que recordar las últimas semanas de 1988 como las de los idus favorables para los dos conflictos fundamentales que conocen el mundo árabe y mediterráneo: los de Palestina y Sahara. El hecho de que la OLP y EE.UU en Túnez, y el Rey Hassan y los máximos responsables del Polisario en Marraquech, se hayan sentado cara a cara es un buen augurio.

[18] No es hora de analizar ni calificar nuestra postura en 1975 ni tampoco la de los años subsiguientes, pero conviene no olvidar que, evidentemente, algo hicimos mal y que hubo cosas importantes que omitimos. No es de recibo que algunos aludan a la presencia de España en Sahara prácticamente como si se tratara de alguien «que pasara casualmente por allí».

gante. Y si, simultáneamente, hemos logrado desactivar la peligrosa carga de Ceuta y Melilla nuestro papel en el área subirá muchos enteros. Mientras tanto, debemos andar con pies de plomo y —como decía el Presidente del Gobierno en 1985— «hacer comprender a todos que un gesto hacia uno no constituye agresión a otro».

Sobre todo en relación con Rabat y mientras gravite el Sahara, habremos de saber aguantar sicológicamente, sean cuales fueren los gestos exagerados hacia nosotros de Hassan II. Hemos de continuar una política prudente —pero no abandonista— en relación al Sahara y apoyarnos en la firmeza sin provocación como instrumento político. Tal medio es bien entendido por Argel y Rabat. No así la debilidad[19].

De cualquier manera, hay que prepararse adecuadamente para sostener unas relaciones lo más profundas posibles —y productivas en ambas direcciones— con nuestros dos vecinos sureños más importantes.

Una vía fundamental es el establecimiento paulatino pero sin pausas de un verdadero sistema de cooperación mediterráneo entre los pueblos de sus dos riberas y en beneficio de todos ellos.

Se trataría de llegar a crear una red de intereses comunes, en que la mayoría creyera siempre, que haría progresiva y practicamente imposible (como se ha llegado a dar en la CEE) un conflicto serio entre sus integrantes.

Un sistema así —no necesariamente institucionalizado en su primera etapa histórica[20]— sería de enorme importancia para Eu-

---

[19] Nuestra política de votación en la Asamblea General de la ONU, que tanto disgusta y perturba en Marruecos, se hace de acuerdo a la coherencia y legalidad internacionales. Según fuentes españolas fidedignas, la suspensión a finales de 1988 de su viaje oficial a España (largamente anhelado en la corte alauita) por parte de Hassan II, a causa de la votación española en la ONU, desfavorable a las tesis de Rabat, había en realidad ya sido tomada con anterioridad. En cualquier caso, la intención de voto española fue explicada mucho tiempo antes a las autoridades marroquíes, por los actores políticos y diplomáticos españoles pertinentes.

[20] Obviamente y debido a las diferencias culturales entre las orillas norte y sur del Mediterráneo (mucho mayores que en Europa) la institucionalización de un mecanismo de cooperación tal sería el final de un proceso en cualquier caso no realizable a corto ni medio plazo.

ropa y para España y contribuiría a recucir los conflictos actuales o potenciales intramagrebíes e intramediterráneos.

La creación de instrumentos de cooperación política y económica con los países del Sur que les ayude a potenciar su desarrollo económico impulsaría favorablemente la relación entre Europa y el Magreb. Para España es, por ejemplo, muy importante en esta línea un amplio y satisfactorio acuerdo pesquero con Marruecos.

Debemos ser líderes en el seno de la CEE en el impulso de este espíritu de cooperación con los países de nuestro entorno surmediterráneo. Nos jugamos mucho en ello y se lo juega Europa en su conjunto.

Y debemos intentarlo asimismo en el foro de la Alianza Atlántica. Podemos contribuir —como algunos estadistas notables han resaltado, en especial Helmut Schmidt— a potenciar lo que ha venido a llamarse el «espíritu harmeliano» de la Alianza, que sería el más genuino, el asumido por los Estados miembros en diciembre de 1967 y plasmado en el denominado Informe Harmel, que debe su nombre a Pierre Harmel, en la época ministro belga de Asuntos Exteriores.

Dicha filosofía —que el ex-canciller federal alemán considera la razón de ser de la Alianza Atlántica—, abandonada luego por ésta, obviamente a causa del omnipresente liderazgo norteamericano, consiste simplemente en la necesaria combinación del principio de disuasión mediante la fuerza militar con el principio de disuasión a través de la cooperación económica[21].

España debe intentar (y lo está haciendo paulatinamente) coordinar esfuerzos en el área mediterránea con sus socios europeos más afines, a saber, Italia y Francia. Propuestas diversas de cooperación intermediterránea deben ser seguidas por nosotros con interés y seriedad[22].

---

[21] En cualquier caso, el papel de España en la Alianza cobra mucho mayor sentido en función del creciente grado de atención que ésta como tal presta al Mediterráneo.

[22] Las ha habido, hay y habrá. En la última década, desde la del Presidente Giscard d'Estaing en 1979, quien propuso una reunión cumbre de la CEE, OUA y Liga

Debemos, en el seno de la Comunidad Europea y en relación con el mundo árabe y mediterráneo, ayudar a que Europa se asiente, en las relaciones internacionales, como una auténtica «potencia civil». Un concepto tal —que podría llegar a convertirse en distintivo europeo— originariamente surgió del abandono de la distensión como máxima de política internacional y de la desilusión en el comportamiento de las superpotencias.

Como dice Christopher Hill[23], el concepto implica «la evolución de una posición singular europea occidental en las relaciones internacionales, que pone el énfasis en los instrumentos diplomáticos más que coercitivos, en el papel central de la mediación a la hora de resolver conflictos, en la importancia de las soluciones económicas a largo plazo para los problemas políticos y en la necesidad de que los pueblos determinen su propio destino, todo ello en contradicción con las normas de conducta de las superpotencias».

En la filosofía de Europa como poder civil se basó la declaración del Consejo Europeo de jefes de Estado y de Gobierno de París de 1972, que auspiciaba un programa de acción destinado a potenciar el papel internacional de la Comunidad y que, textualmente, afirmaba que «Europa tiene que ser capaz de hacerse oír en los asuntos mundiales y debe aportar una contribución original congruente con sus recursos humanos, intelectuales y materiales».

Existen, no obstante, visiones pesimistas del factor que estamos considerando. Así, Giacomo Luciani[24] dice: «Aunque la Comunidad ha intentado poyectarse a sí misma en las relaciones internacionales como una "potencia civil", con un papel claramente diferente del de las superpotencias, la aparente impotencia relativa a la cuestión de la explotación de los recursos mediterráneos

---

Arabe para establecer lazos permanentes en torno al Mediterráneo, hasta la del Presidente Mitterand —no muy perfilada— sobre una Conferencia del Mediterráneo occidental, incluida otra del ex-Presidente del Gobierno italiano, Craxi, sobre cooperación mediterránea. No estaría mal que nosotros formuláramos alguna.

[23] «National Foreign Policies and European Political Cooperation», George Allen & Unwin, Londres, 1983, pág. 200.

[24] «The Mediterranean Region», Croom Helm, Kent, 1984, pág. 10.

—un tema típicamente civil— es un mal augurio para su capacidad de mediación en asuntos más difíciles, y que tienen que ver sobre todo con la seguridad, como el conflicto árabe-israelí. Por lo que no es desde Bruselas donde podemos esperar un enfoque atractivo para los problemas de la interdependencia de la cuenca mediterránea».

Y, sin embargo, debemos insistir. Y debemos hacerlo como españoles recientemente incorporados a la CEE, pero de siempre en el Mediterráneo.

En el tema de la seguridad hemos de trabajar colectivamente para ayudar a evitar que el Mediterráneo se convierta en zona de enfrentamiento entre el Este y el Oeste. Colaborar en la desdramatización de conflictos locales[25] para, en el peor de los casos y sean actuales o potenciales, reducirlos al marco regional inmediato. Chad como ejemplo.

Más que insistir *hic et nunc* en la desnuclearización y desmilitarización del Mediterráneo[26], hay que plantearse ese tema como conseguible al final de un auténtico proceso de cooperación mediterráneo.

Es, en todo caso, la zona Mediterráneo-Oriente Medio-Golfo arábigo-pérsico la más «caliente» y la más peligrosa potencialmente. Más incluso que América Central. En torno a ella disponen de bases «naturales» la OTAN y el Pacto de Varsovia y a través de ella circula la mayor cantidad de petróleo del mundo, vital para la economía de Occidente, en circunstancias de mayor peligro teórico que en el Caribe o el Atlántico.

En definitiva, España puede y debe, en su política árabe y mediterránea, defender sus intereses nacionales (objetivo clásico de

---

[25] El Ministerio español de Asuntos Exteriores lo hace en algún caso.

[26] Propiciar una desnuclearización y desmilitarización totales a corto plazo, con la retirada simultánea de las flotas soviética y norteamericana del Mediterráneo sería ingenuo e injusto, dado que la URSS, por su acceso casi automático a través del Bósforo es, en la práctica, una potencia indirectamente mediterránea. Y juega con ventaja. Lo que, en este asunto, no es el caso de los EE.UU.

Por otro lado, la evolución tecnológico-estratégica actual está alterando la propia naturaleza del medio mediterráneo. El Mare Nostrum se ha convertido casi en un lago interior, haciendo del altamar un concepto relativo.

toda política exterior) pero según el método de lo que podríamos denominar «escuela del interés mutuo», que contempla la cooperación internacional al desarrollo como medio y caldo de cultivo elementales de convivencia[27].

Pero el interés nacional, armónica e inteligentemente planteado, es compatible —siempre que se tenga en cuenta la interdependencia mundial y estimar lo contrario constituye cada día más una actitud suicida— con el interés general. Sólo las grandes potencias, y a duras penas, pueden todavía permitirse el lujo de ignorar el interés general.

Redundará en el interés nacional de España y en el general de la región el tender entre todos a instalar progresivamente bases más sólidas del sistema de cooperación mediterránea propuesto. Conviene no olvidar que será difícil que un mecanismo tal funcione adecuadamente sin eliminar definitivamente el conflicto israelo-palestino —cáncer que lesiona gravemente el tejido euromediterráneo— y sin incorporar al mismo en el futuro lo más próximo posible al Estado de Israel y al Estado de Palestina[28].

Un sistema mediterráneo de cooperación y desarrollo impulsaría el entendimiento cultural (con la Universidad Euroárabe como instrumento), fomentaría la mutua comprensión política (diálogo euroárabe) y trabajaría, entre otros objetivos de parecida naturaleza, por la salud ambiental-industrial de nuestra cuenca (Convención de Barcelona asumida verdaderamente por todos). Los primeros resultados de envergadura, de ponerse ya manos a la obra, con el albor del nuevo siglo.

Roma, diciembre de 1988.

---

[27] La «escuela del interés muto» tiene como máxima el «ayuda a los demás si quieres ayudarte a ti mismo», en un mundo cada día más interdependiente.

[28] Uno de los valores añadidos que se han logrado, en mi opinión, con el paso de gigante dado con el acercamiento USA-OLP consiste en detener la tendencia estructural a que el conflicto se polarice en torno a Washington / israelíes por un lado y a Moscú / palestinos, por otro.

3

ESTRATEGIAS ÁRABES EN EL MEDITERRÁNEO

DE L'INTIFADA (9 décembre 1987) À LA PROCLAMATION DE L'ETAT PALESTINIEN (15 novembre 1988 à 1 h. 28)
Implications Geostratégiques

Bichara KHADER

Le terme *«Intifada»* est promis à une longue vie. Dans son acception immédiate il signifie le *soulèvement dans les territoires occupés*. Mais, les journalistes, toujours friands d'images piquantes et à l'affût de jeux de mots, l'utilisent déjà au figuré. N'a-t-on pas écrit de la *«Perestroyka»* que c'est une «intifada», pour signifier qu'on doit mettre un «peut d'ordre», qu'on doit «dépoussiérer»?

Jadis c'étaient les Israéliens qui imposaient leur terminologie: «la guerre de *Yom Kippour*» (guerre d'octobre 1973), le *shoah* (holocauste, catastrophe), ou même *kibboutz* (village collectiviste). Aujourd'hui les Palestiniens imposent leur propre terminologie. C'est dire que l'intifada est chargée de grandes significations et comporte, sans conteste, des implications géostratiégiques locales et internationales dont il est trop tôt d'en mesurer les retombées sur l'ensemble proche-oriental.

Les causes lointaines de l'Intifada

La résistance du peuple palestinien au projet sioniste et à l'occupation sioniste est suffisamment connue pour ne pas nous y appesantir. Mais de façon sommaire, on peut dire que la formulation idéologique des objectifs nationalistes depuis la guerra d'octobre (1973) et le Conseil National Palestinien (1974) a été largement modifiée. Jusqu'en 1973, on ne parlait que «d'un *seul*

Etat Démocratique laïc où Juifs et Arabes cohabiteraient avec les mêmes droits et les mêmes obligations. Depuis, et surtout suite à la guerre d'octobre, il est surtout question d'établir une *«autorité nationale* sur toute portion de territoire libérée par l'ennemi». L'idée d'un *Etat Palestinien* coexistant avec l'Etat d'Israël faisait son chemin, éclipsant tout naturellement l'objectif premier de l'Etat séculier sur tout le territoire de la Palestine historique.

Dans cette perspective, l'OLP s'est attelée à mettre en place un *échafaudage institutionnel palestinien* dans les territoires occupés: syndicats, associations professionnelles, création ou développement d'établissements universitaires. il s'agissait de couper l'herbe sous les pieds de l'autorité occupante et de faire pièce à ses tentatives répétées d'ériger un leadership palestinien plus à son goût. Un *Front National Palestinien* est mis sur pied en 1973. Il restera actif jusqu'en 1978 où il est remplacé par le Comité d'Orientation Nationale (1978-82). *Les élections municipales organisées en 1976* (12 avril) ont démontré l'immense crédit dont bénéficiait l'OLP dans les territoires occupés en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien.

De plus, 80 % des élus municipaux affichaient ouvertement leur soutien à l'OLP. Au cours de la même année (le 31 mars 1976), les Palestiniens d'Israël organisent la Journée de la Terre au cours de laquelle les soldats israéliens abattent six manifestants palestiniens. Le 2 juin 1980, le maire palestinien de naplouse, Bassam Chak'a et celui de Ramallah, Karim Khalaf font l'objet *d'attentats* à la voiture piégée. Avec l'arrivée de Menahem Beguin au pouvoir, toute la stratégie israélienne est drastiquement modifiée. A la politique de moshe Dayan qui voulait que l'autorité occupante soit «sentie» mais pas «vue», Menahem Milson, le nouvel «administrateur» des territoires occupés va substituer, à partir de 1981, la politique «de main de fer». C'est la période dite d'*intervention positive*, destinée d'une part à sévir contre les nationalistes palestiniens tout en *agissant positivement* à l'égard de ceux qui voulaient bien collaborer avec Israël. C'est le sens de la création des fameuses «ligues des villages» qui regroupaient de collaborateurs armés par Israël et dont les fonc-

tions consistaient à jeter le discrédit sur les nationalistes palestiniens et orchestrer des campagnes d'intimidation.

Au même moment, et après avoir habilement neutralisé *l'Egypte* suite aux accords de Camp David (1979) et profitant du fait que l'Iraq s'était trouvé embourbé dans la guerre du Golfe (1980), Israël déclenche son offensive au Liban (en 1982) et parvient, après un siège de 3 mois, à forcer l'OLP à évacuer Beyrouth.

Israël avait cru avoir remporté la partie. L'OLP a rapidement repris son souffle et installé son quartier général à Tunis. Dans les territoires occupés, la répression est passée à un *cran au dessus*, à partir de 1981, à la suite de la révolte palestinienne contre l'administration civile mise en place par les Israéliens (1981), mais surtout après le soulèvement au printemps 1982 contre les conseils municipaux que les autorités israéliennes cherchaient à imposer à la population palestinienne et le soulèvement de 1986 pour faire échec aux manoeuvres israéliennes destinées à «fabriquer» un leadership alternatif à celui de l'OLP. *Entre 1985 et 1987*, les *Universités palestiniennes* ont fait l'objet de mesures de fermeture forcée et au moins un étudiant sur deux, sur un total de 18.000 étudiants, a connu soit la torture, soit l'emprisonnement, soit la détention administrative[1].[2]

Pendant la même periode, plus de 100 maisons de Palestiniens furent détruites, vingt manifestants furent tués et des dizaines furent blessés dans des affrontements avec les colons et les soldats israéliens. Des milliers d'autres ont connu la détention administrative.

Pour toute la période allant de *1967 à 1987* on estime à 300.000 le nombre de Palestiniens ayant séjourné dans une prison israélienne[3], soit 1/5 de la population des territoires occupés. Pour la seule année *1976*, et selon des estimations israéliennes,

---

[1] Cf. Rapport de l'UNESCO sur les universités palestiniennes sous l'occupation, préparé par le professeur Ed. Bone de l'Université Catholique de Louvain.

[2] Cf. Penny Johnson: «Palestinian Universities under Occupation», Nov. 1987-Jan. 1988, in *Journal of Palestine Studies*, Spring 1988, pp. 100-105.

[3] George Katsiaficas: «Behind bars in Israël», in *Mideast Monitor*, vol. 5, n.º 1, 1988, p. 1.

plus de 33.000 Palestiniens furent détenus dont 21.000 sans aucune charge contre eux[4].

Cette pratique de *répression systématique* sous toutes les formes allait de pair avec une *autre politique*, moins violente mais plus insidieuse, à savoir *l'intégration des territoires occués au marché israélien*.

Il s'agissait essentiellement d'orienter la production économique palestinienne de façon à couvrir les besoins du marché israélien, d'approvisionner le marché des territoires occupés en produits agricoles et industriels israéliens, de détacher l'économie palestinienne des économies des pays arabes de l'hinterland et d'utiliser la main-d'oeuvre palestinienne dans l'économie israélienne. De fait, les chiffres sont éclairants. En 1987, à la veille de l'Intifada, il y avait près de 90.000 ouvriers palestiniens travaillant dans les entreprises israéliennes dont la moitié travaillant dans le secteur de la construction. L'exploitation (bas salaires, interdiction de passer la nuit en Israël et vexations multiples) dont les ouvriers sont l'objet a été largement documentée. Par ailleurs, les territoires occupés sont devenus rapidement un marché captif, absorbant pour une valeur de 850 millions de dollars de produits israéliens. Cela les place au second rang, après le marché américain[5]. Entre 10 et 15 % des exportations israéliennes sont allées vers les territoires occupés, selon les années. De manière générale, plusieurs études ont démontré que l'occupation rapportait plus qu'elle ne coûtait à l'occupant.

L'intégration des territoires occupés au marché israélien était concomittante d'une politique systématique d'*implantation des colonies juives* (plus de 120 colonies avec une population estimée à 60.000), d'annexion «rampante» et de saisie de terres[6] (près de 52 % des terres de Cisjordanie et de Gaza ont été confisquées).

---

[4] Israeli Bar Association representative to the Knesset Law Committee, Jan. 11, 1978, cité par Soraya Antonius: «Prisoners for Palestine: a list of women political prisoners», in *Journal of Palestine Studies*, vol. 9, n.° 3, 1980, p. 27.

[5] Hanna Siniora: «An analysis of the current revolt», in *Journal of Palestine Studies*, vol. XVII, n.° 3, Spring 1988, p. 6.

[6] Cf. Geoffrey Aronson: *Creating facts: Israel, Palestinians and the West Bank*, Institute of palestine Studies, Washington, DC, 1987.

Telle était la toile de fond à la veille de l'Intifada, en décembre 1987: Un marché palestinien captif, des ouvriers exploités, des territoires confisqués, une annexion rampante, des confiscations systématiques de terres, mais aussi des détentions administratives et des vexations de tout genre. Bref, une accumulation de facteurs explosifs. Il suffisait d'une étincelle. Etait-ce l'assassinat le 2 août 1987 du Chef de la Police à Gaza? ou le raid en ULM sur un camp militaire de Galilee le 25 novembre, ou la mort de 4 Palestiniens dont la voiture a été heurtée par un camion militaire israélien le 8 décembre 1987? Peu importe tout cela. Ce qui importe c'est que les territoires occupés étaient mûrs pour l'embrasement. Et ce d'autant qu'aux causes profondes de l'Intifada, s'ajoutaient des causes immédiates.

Les causes immédiates de l'Intifada

Aux causes profondes de l'Intifada qu'il convient de rechercher dans la *politique menée dans les territoires occupés* depuis 1967, s'ajoutent des causes à fois locales et internationales. Nous pouvons en épingler les plus significatives:

1. L'échec du gouvernement *bi-céphal* israélien de coalition de formuler une réponse adéquate au Plan Arabe de Fez (1982). En effet, toute la politique israèlienne pendant cette période visait tour à tour à *temporiser* en dissertant tantôt sur les mérites de l'*option jordanienne* (Parti travailliste), tantôt sur l'*autonomie administrative* (Parti du Likoud).
   Faute d'idée novatrice ou de politique audacieuse, les dirigeants israéliens se contentaient de gérer le *statu quo*, devenu rapidement intenable pour la nouvelle génération palestinienne.
2. La *jeune génération palestinienne (Al-Shabab)*, celle née après 1967, n'a pas grand chose à perdre. *L'avenir est sombre*. La soupape du Golfe ne fonctionne plus. Depuis le contre-choc pétrolier à partir de 1982 et surtout 1985, le Golfe arabe n'offre plus de débouchés pour les jeunes

Palestiniens. Au contraire, des milliers d'entre eux sont contraints au retour, faute de travail. Face à cette nouvelle perspective, au mieux, les jeunes iront grossir les effectifs des 90.000 Palestiniens employés par l'agriculture, la construction ou l'industrie israéliennes. Au pire, ils iront moisir dans les geôles israéliennes. A choisir, ils préfèrent la lutte. Contrairement à leurs parents, leur peur s'est évnouie: *«Ma fikhouf»*, disent-ils.

3. Le *sommet arabe d'Amman en novembre 1987* est essentiellement consacré à la guerre du Golfe. Pour la prefière fois, la question palestinienne perd de sa centralité dans les préoccupations des chefs d'Etat arabes, contraints de parer au plus pressé. Mais les jeunes Palestiniens des territoires occupés qui suivent l'événement grâce à la télévision jordanienne captée dans les territoires occupés ne l'entendent pas de cette oreille et crient à la trahison. Et ils n'ont qu'un mot à la bouche: «Nous devons compter d'abord sur nous-mêmes».
4. Les Palestiniens des territoires occupés avaient caressé l'espoir que le dégel des relations Est-Ouest allait amener les deux Super Grands à s'atteler plus activement au règlement du conflit israélo-arabe. Or, il st aujourd'hui confirmé que la question palestinienne avait été superbement mise au placard lors de la rencontre au sommet (novembre 19870 à Washington entre Reagan et Gorbachev. Les Palestiniens des territoires occupés ont eu l'impression d'être lachés non seulement par leurs frères arabes mais aussi par la communauté internationale et que leur sort n'intéressait plus personne[7]. Ainsi, la répression dans les territoires occupés, l'accroissement des difficultés économiques et le désintérêt des dirigeants arabes et des grandes puissances pour la solution du conflit, non seulement susci-

[7] Quand George Schultz est allé en Israël le 16 et 17 octobre, il a été accueilli par une grève générale dans les territoires occupés pour marquer le rejet des Palestiniens de l'intérieur de la politique délibérée des USA visant à «contourner» l'OLP et à la courtcircuiter.

taient la rancoeur palestinienne mais surtout *confirmaient* et renforçaient chez eux le sentiment que leur sort dépendait avant tout d'eux-mêmes.

Il est futil, dès lors, de disserter longtemps sur le caractère spontané et insurrectionnel du mouvement. Il est clair qu'il n'aurait pas pris cette tournure et cette ampleur sans le travail considérable de préparation de l'OLP à l'intérieur des territoires occupés et sans cette accumulation formidable de frustrations de tous genres.

L'Intifada déclenchée en 1987 a déjà fait, selon les sources israéliennes, plus de 350 morts (dont 80 % ont moins de *20 ans*). Il y a eu pendant cette période près de 17.000 détentions et jusqu'à ce jour, entre 6 et 7.000 Palestiniens se trouvent dans les prisons et camps de détention. Le prix payé semble élevé. L'histoire nous dira si ce n'était pas trop chèrement payé.

L'impact de l'Intifada sur la société palestinienne

L'échec répété des soulèvements palestiniens qui ont jalonné les 20 dernières années s'expliquent en grande partie par la faiblesse de l'infrastructure organisationnelle et institutionnelle, la fragilité des réseaux de communication avec les organisations de base et la faible mobilisation conjointe des villes, des villages et des camps, et sans doute, un leadership traditionnel, rompu certes à l'action politique, mais moins innovateur en matière de modes de résistance et plus craintif.

La *première nouveauté*, avec l'Intifada de 1987, c'est le rôle remarquable joué par les comités d'action sociale de la jeunesse, des comités du travail volontaire, des comités des femmes et des syndicats professionnels qui ont su insuffler à toute la société palestinienne, le sens de la *convivialité*, de la *solidarité*, de la *responsabilité* et du respect de soi.

La *deuxième nouveauté* est l'annonce, par le communiqué 2, diffusé les 10 et 11 janvier 1988, de la formation d'une Direction Nationale Unifiée du soulèvement dont la tâche consistait non seulement à formuler des revendications immédiates d'ordre na-

tional, syndical ou simplement se rapportant au respect des libertés (14 janvier 1988), mais aussi à affûter les techniques de résistance. La *Direction* a prouvé une grande capacité de mobilisation. Dans ses mots d'ordre, elle a toujours essayé de coller à la réalité, de ne pas verser dans une logomachie révolutionnaire, de ne pas nuire à aucune couche sociale, de ne pas s'aliéner le soutien d'organisations de base. Elle a su relier les problèmes particuliers des camps, des villages et des villes.

Tout ce qu'elle a prôné et entrepris réflétait à la fois une *hardiesse sans témérité* et une risposte graduée, mais sans donner à l'adversaire le temps de souffler.

Du boycott des marchandises israéliennes aux grèves générales, au non paiement des amendes et taxes, aux appels aux fonctionnaires à démissionner de leurs postes, *à la formulation du programme en 14 points présenté le 14 janvier 1988* par le professeur Sari Nusaibah de l'Université de Birzeit au nom de toutes les organisations nationalistes palestiniennes, tout atteste que la Direction Unifiée du soulèvement avait opté pour la *non-violence* comme méthode de lutte: rejet de l'occupation (jet de pierres), affirmation des droits nationaux (agiter des drapeaux palestiniens), tels sont les deux messages des lanceurs de pierres, de cette génération de l'Intifada.

Réactions en Israël

Ces deux messages ont été rapidement captés par tous les Israéliens. Aussi leurs réactions n'ont pas tardé à se faire jour. Ici il convient de distinguer le comportement de l'autorité d'occupation, des partis politiques, des divers mouvements et des simples citoyens.

L'autorité d'occupation avait été prise de court. La riposte ne s'est donc pas fait attendre: sévir sans ménagement. Le Ministre de la Défense, Mr Rabin pensait qu'il lui fallait quelques jours pour venir à bout de cette «émeute» provoquée par «quelques agitateurs excités par des appels téléphoniques d'Abou Jihad à

Tunis»[8]. Mais Mr Rabin ne s'imaginait point que le soulèvement allait embraser toute la Palestine occupée et se répandre comme une traînée de poudre. Aussi pouvait-il difficilement cacher son affollement face à *ce pouvoir alternatif* qui non seulement contestait la légitimité de l'occupation, mais aussi sapait son infrastructure même, notamment suite aux démissions des policiers et des fonctionnaires palestiniens de l'administration civile.

Autre motif d'inquiétude: l'Intifada a rapidement galvanisé les «Arabes» d'Israël. La grève générale du 21 décembre 1987 décrétée par les *«Arabes» d'Israël* en solidarité avec leurs frères «palestiniens» dans les territoires occupés, exprimait bien cette contradiction permanente entre leur «citoyenneté israélienne» et leur «nationalité palestinienne». D'ailleurs, la récente création d'un nouveau parti politique palestinien en Israël, crée par *Abd Al-Wahab Darawshah* constitue une autre preuve de la prise de conscience, chez les «Arabes» d'Israël, de cette double loyauté: loyauté au peuple palestinien et loyauté à l'Etat d'Israël[9].

Et pourtant, en dépit du caractère hautement insurrectionnel du mouvement, les *autorités israéliennes* ne trouvaient dns leur arsenal que les méthodes classiques *anti-émeutes*. Les images télévisées en disent long sur la sauvagerie de la répression. Le *Grand Goliath* était ridiculisé par des enfants et des adolescents. De fait, les *soldats du Tshahal* sont formés pour mener une guerre classique mais pas pour mater une insurrection populaire. Aussi l'image du *«soldat macho»* israélien, sûr de lui-même, a-t-elle été largement ébranlée[10]. Ce n'est pas étonnant, dès lors, qu'un an après l'Intifada, non seulement le calme n'est pas rétabli, mais il semble que l'armée a épuisé toutes ses ressources, malgré les centaines de morts palestiniens et les miliers de blessés.

Le *public israélien* dans sa majorité a soutenu l'action de son armée. Un sondage d'opinion effectué par Newsweek et publié le 18 janvier 1988, révélait que 46 % des Israéliens soutenaient la

---

[8] Cité par Salim Tamari: *Middle East Report*, May-June 1988, n.° 152, p. 26.
[9] Le Monde, 22 septembre 1988, p. 7.
[10] Mordechai Bar-On: «Israeli reaction to the Palestinian uprising», in *Journal of Palestine Studies*, Summer 1988.

politique de répression de leurs gouvernements et que 40 % trouvaient même que cette politique n'était pas assez ferme. Seul 7 % pensaient que la répression allait trop loin et 46 % déclaraient que l'Intifada n'avait pas modifié leurs vues quant au statut des territoires occupés. 44 % ont changé d'opinion, mais parmi ceux-ci seuls *24 %* ont affirmé leur souhait de *troquer les territoires contre la paix*[11].

Ainsi, l'Intifada semble, au moins dans un premier temps, avoir durci les attitudes du public israéliens sur les *politiques de court-terme* (mater l'insurrection, déportations, détentions, etc...). Il apparaît toutefois, à en juger par les sondages successifs au cours de 1988, que les attitudes de l'opinion se soient relativement assouplies sur les *politiques de long-terme* (solution du problème palestinien). Un sondage effectué fin mars 1988 révélait en effet que *39 %* des Israéliens souhaiteraient des négociations immédiates de paix et 28 % se disaient prêts à négocier une fois «l'agitation» terminée. Seuls 23 % affirmaient qu'il n'y avait de partie arabe avec laquelle on pouvait négocier».

Paradoxalement, l'Intifada a permis de revigorer les mouvements de paix en Israël[12]. *«Shalom Achshav»*, le mouvement *«La Paix maintenant»* a organisé deux petites manifestations fin décembre 1987 et début janvier 1988 et une grande manifestation le 23 janvier 1988, réunissant plus de 50.000 personnes. Parmi eux se trouvaient des personnalités palestiniennes tels que Hanna Siniora et Zakaria Al-Agha, président de l'Association Médicale de Gaza. *Yesh Givul* (il y a une limite) a de son côté réuni les signatures de 160 réservistes proclamant leur opposition de servir dans les territoires occupés. 600 professeurs et chercheurs universitaires ont signé une déclaration affirmant qu'il n'y a pas de solution tant qu'Israël continue à occuper la Cis-jordanie et Gaza. D'autres mouvements ont été réactivés: *Hamizrach El Hashalom* (l'Est pour la Paix), *Netivot Shalom* (Les sentiers de la Paix), *Dar*

---

[11] Gail Pressberg: «The uprising: causes and consequences», in *Journal of Palestine Studies*, Spring 1988, vol. XVII, n.° 3, p. 47.

[12] Edy Kaufman: «The Intifadah and the Peace Camp in Israel. A critical introspection», in *Journal of Palestine Studies*, Summer 1988, pp. 66-80.

La-Kibush (Assez de l'occupation) et *Shnat HaEsrim Ve-Achat* (la 21ème année). Ce dernier mouvement a été créé par deux jeunes professeurs de philosophie de l'Université Hébraique de Jerusalem qui ont rédigé une véitable *«Charte pour la lutte contre l'occupation»*. L'idée de base que défend cette charte est que l'occupation a corrompu la vie sociale, politique et culturelle de l'Etat d'Israël et qu'il est donc grand temps d'y mettre un terme. Plusieurs centaines d'intellectuels ont adhéré à ce mouvement qui préconise une résistance passive à l'occupation.

Un autre mouvement mériterait une mention spéciale parce qu'il préconise une coopération active entre Arabes et Juifs israéliens. Il est connu sous le nom de *KAV ADOM* (Ligne Rouge). Ce mouvement est de création récente, tout comme le *Conseil pour la Paix et la Sécurité* créé par le Général Aharon Yariv et quelques uns de ses collègues à l'Institut d'Etudes stratégiques de l'Université de Tel-Aviv.

Tous ces mouvements n'ont pas forcément les mêmes affiliations idéologiques. Leurs motivations à s'engager dans le camp de la paix diffèrent selon les sensibilités de chacun; les uns pour préserver la pureté de l'Etat juif *face au danger démographique arabe*, les autres pour sauvegarder l'«image démocratique» de leur Etat ou simplement pour assurer à leurs enfants, un avenir sans guerres. Tous semblent s'accorder sur le constat *qu'il n'y a pas d'occupation* «bon enfant» et que la repression israélienne sape les «fondements moraux» de l'Etat d'Israël, ternit son image et qu'il est grand temps d'oeuvrer pour une solution durable.

Qu'en est-il des grands partis politiques et comment ont-ils réagi face à l'Intifada? Les observateurs semblent s'accorder pour dire que l'Intifada a eu pour effet de renforcer le *Likoud* au détriment du *Parti travailliste*. Un sondage effectué en Mars 1988 révélait que le Parti travailliste (et ses partisans) verraient le nombre de leurs sièges tomber de 45 à 39 seulement. Cette baisse profiterait non seulement au Likoud, mais surtout aux partis extrémistes de droite comme *TEHIYA* et son rejeton *TZOMET* et le parti Kach du Rabbin Kahane qui gagnerait 12 % des voix. Les partis de gauche *RATZ* (le mouvement des droits des citoyens), le *Parti Communiste*, la *Liste des progressistes pour la paix* et le

nouveau *Parti de Darawsha* (ancien membre du Parti travailliste) verraient eux aussi un accroissement de leur éléctorat. De fait, les élections israéliennes du 1er novembre 1988 ont confirmé ces prévisions.

Mais à l'intérieur de chacun des partis classiques, l'Intifada a provoqué un remue-ménage. L'initiative de *Moshe Amirov*, membre du Likoud, de négocier avec des personnalités palestiniennes n'est pas passée inaperçue par les observateurs. De même, la défection du Palestinien israélien, Darawsha du Parti travailliste, en dit long sur le désenchantement des Arabes d'Israël par rapport aux partis traditionnels.

Ainsi on décèle deux tendances majeures révélées par l'Intifada. Une *radicalisation de l'opinion* tentée par les partis de droite et d'extrême droite et une plus grande *polarisation* entre les partis. A partir de ces constats, on aurait imaginé un plus grand soutien de l'opinion aux colons israéliens (60.000) établis dans les 120 colonies de peuplement des territoires occupés. Il semble qu'il n'en est rien. Non seulement beaucoup d'israéliens perçoivent les colonies comme un fardeau pour l'économie israélienne, mais ils sont de plus en plus enclins à interpréter l'expérience même de colonisation comme un échec puisqu'en 20 ans, seuls *60.000 Israéliens* ont accepté de s'établir dans les territoires occupés malgré l'appât financier et les multiples autres avantages (appartements bon marché, infrastructure, fourniture de service, etc...). A part *les colons «idéologiques»*, tel que le mouvement de *Gush Emunim*, pour lesquels la Cis-jordanie c'est d'abord la Judée et la Samarie, beaucoup de colons se rendent compte qu'ils pourraient un jour être «sacrifiés» sur la table des négociations. Ainsi l'Intifada aura eu pour effet non seulement de freiner l'annexion rampante, mais aussi, elle aura semé le trouble dans l'esprit des colons qui se trouvent déjà établis dans les colonies des Cis-jordanie et de Gaza.

En gros, l'Intifada a eu sur la société israélienne et la société palestinienne un effet contradictoire: *plus de modération au sein de la société palestinienne*, y compris les instances dirigeantes de l'OLP,comme le confirme le Conseil National Palestinien tenu à Alger du 11 au 15 novembre 1988, et *plus de radicalisation au*

sein de la société israélienne, comme le confirme le résultat du scrutin du 1er novembre 1988.

Mais paradoxalement, cette radicalisation trahit non seulement *l'embarras* des israéliens contraints de se «définir» face à des Palestiniens qui se sont «déjà définis», et peut-être même un «*respect inavoué*» pour un peuple certes écrasé, mais qui a prouvé sa capacité du sacrifice.

Le trouble des communautés juives

La répression israélienne dans les territoires occupés et dont des images troublantes avaient été diffusées par les télévisions du monde entier, a fini par traumatiser les communautés juives en Europe et aux Etats Unis[17]. Dans un article dans le New York Times en date du *27 janvier 1988, David Khipler* reconnaissait que si l'Intifada palestinienne n'a pas affecté la collecte de fonds au profit d'Israël (350 millions de dollars en 1987), elle n'a pas moins suscité une inquiétude réelle dans la communauté juive américaine. De toutes parts, des voix se sont élevées pour dénoncer la répression israélienne. Le Rabbin réformé Alexandre Schindler, président de l'Union des Congrégations Hébraiques américaines expédiait une lettre au président israélien Chaim Herzog qualifiant les matraquages utilisés par les soldats israéliens d'«offense à la spiritualité juive», qui «violent tous les principes de la décence humaine et trahissent l'idéal sioniste». Bert Gold, vice-président exécutif du Comité Juif Américain a été plus loin: «l'usage de la force brutale évoque d'autres temps et lieux oú elle était utilisée contre nous». Le cinéaste juif Woody Allen, d'habitude peu enclin aux déclarations politiques, est sorti de sa réserve. Dans un article ironique publié en première page du New York Times, il écrit: «les copains, cela ne va pas ou quoi... Briser

[13] Norman Birnbaum: «Traumatismes dans la communauté juive américaine», *Le Monde Diplomatique*, avril 1988, p. 10.

les mains des hommes et des femmes de sorte qu'ils ne puissent plus lancer des pierres?
14

On peut multiplier les citations à volonté. Le fait saillant reste cependant l'impact de l'Intifada sur l'attitude de la diaspora juive. On voit un peu partout apparaître des signes indiquant que la répugnance des Juifs à critiquer Israël est en baisse. A terme, cela pourrait affecter les montants des collectes de fonds pour Israël, affaiblir l'efficacité des lobbys pro-israéliens au Sénat et au Congrès américains et probablement infléchir les opinions des Juifs américains et européenes quant à la solution du conflit israélo-arabe. Un sondage effectué en février 1988 révélait en effet que *39 %* des Juifs américains étaient favorables à l'établissement d'une patrie palestinienne dans les territoires occupés *contre 43 %* que s'y opposaient. Certes, les réponses sont moins tranchées que celles *des Américains non juifs* qui se disaient favorables à un état palestinien, à 56 % (contra 17 %)[15]. Mais il y a quelques années, seul un *petit quart* de Juifs américains se déclarait favorable è l'établissement d'un état palestinien. L'évolution mérite donc d'être soulignée.

Certes, Israël continue à jouer un rôle majeur dans le psychisme des Juifs américains. Mais pour beaucoup, la Terre Promise c'est bien les Etats-Unis et non Israël. D'ailleurs, ils sont contraints de constater, comme le souligne Norman Birnbaum[16] qu'au lieu qu'Israël garantisse la sécurité de la Diaspora, c'est la diaspora qui assure la survie d'Israël. Le très faible courant d'émigration vers la Terre Sainte est sans commune mesure avec les centaines de milliers d'Israéliens qui émigrent vers les Etats Unis. L'Intifada palestinienne pourrait renforcer ces tendances.

Il est trop tôt pour mesurer l'impact de l'Intifada sur les Juifs soviétiques. Toujours est-il que si la plupart des 250.000 Juifs qui ont quitté l'URSS dans les années 70, ont immigré en Israël (51.000 pour la seule année 1979); aujourd'hui, des 2.000 Juifs

---

[14] Cité par Tomas Sancton, *Time*, 8 février 1988.
[15] *Time poll*: 8 février 1988, p. 40.
[16] Norman Birnbaum: op. cit. p. 10.

qui quittent mensuellement l'URSS, seul 10 % choisissent d'aller en Israël. Evidemment c'est un échec flagrant de la politique d'immigration en Israël. D'ailleurs en juin 1988, le cabinet israélien a dû exiger que les Juifs soviétiques transitent par *Bucharest* (Roumanie), au lieu de Vienne en espérant que les autorités roumaines «acheminent» ces Juifs vers Israël. Mais les autorités américaines et hollandaises (c'est l'ambassadeur hollandais qui se charge de délivrer des visas israéliens aux Juifs soviétiques) s'opposent à cette politique qu'elles considèrent contraire à la liberté de choix du lieu de destination finale[17].

En Europe, l'Intifada a approfondi le désarroi des communautés juives. En Italie, pour ne prendre qu'un exemple, plus de 400 personnalités juives importantes ont signé un texte publié dans le bulletin de la communauté juive de Turin le 1er février 1988 disant ceci: «... Une fois de plus un processus de radicalisation et de manque de tolérance... fait obstacle à une solution de paix négociée... la paralysie de l'actuel gouvernement de coalition nous incite à insister sur le nécessité pour tous d'une paix basée sur le respect de l'identité et des aspirations de toutes les parties. Nous demandons à tous ceux qui, en Israël, tiennent aux valeurs que nous a transmisses notre tradition, de rejeter cette idéologie aveugle de répression.»

Partout en Europe, des déclarations pareilles ont été publiées par les organisations juives. A l'évidence, le conflit entre le soutien inconditionnel à Israël et l'attachement aux principes de défense des droits de l'homme et de l'autodétermination est maintenant ouvert. Quel sera donc «le choix des Juifs» pour reprendre le titre de l'ouvrage de Jean-Jacques Servan-Schreiber?[18].

L'Intifada et le Monde Arabe

Parmi les multiples détonateurs de l'Intifada, il y a eu certainement *le sommet arabe, tenu à Amman en novembre 1987* qui

---

[17] *Herald Tribune*, 24 octobre 1988, p. 3.

[18] J. J. Servan Schreiber: *Le choix des Juifs*, Grasset, Paris 1988.

avait centré ses débats sur la guerre du Golfe, reléguant, pour la première fois, la question palestinienne à un rang subalterne. Mais une fois déclenchée, les dirigeants arabes se sont empressés d'envoyer à l'OLP des messages de sympathie, en louant la «bravoure» de la génération de l'Intifada. Mais dans leur for intérieur, les dirigeants arabes sentaient, d'une part, qu'une partie importante se jouait, en dehors d'eux, presque malgré eux, que les Palestiniens devenaient, enfin des parties prenantes et non plus des parties prises. D'autre part, les dirigeants arabes craignaient surtout que l'Intifada fasse tâche d'huile, que les jeunes Palestiniens fassent des émules dans certains pays arabes où les motifs de mécontentement ne manquent pas. Ce n'est pas étonnant, dès lors, que le président Moubarak ait proposé une trêve de six mois entre les lanceurs de pierres et l'armée israélienne, que les polices, dans certains pays arabes, n'aient pas hésité à sévir contre des manifestations spontanées de solidarité.

Dans ces conditions on comprend aisément qu'il a fallu plus *d'un mois et demi après le déclenchement* de la révolte pour réunir la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la Ligue Arabe à Tunis les 23 et 24 janvier 1988.

Comme le prestige de l'OLP se trouvait à nouveau rehaussé, les ministres arabes ont adopté le document de travail palestinien dans sa totalité et dans le communiqué final on pouvait lire: «les Etats Arabes considèrent qu'il est urgent de réunir une conférence internationale pour régler la crise du Proche-Orient. C'est la volonté qu'a exprimée le soulèvement et c'est ce vers quoi doivent se diriger les Etats Arabes le plus vite possible.»

Le Conseil de Ministres a nommé un comité de sept membres (l'OLP, l'Algérie, l'Iraq, la Jordanie, la Syrie, la Tunisie et le Secrétaire Général de la Ligue Arabe) afin d'établir des contacts avec les organisations communautaires et internationales et les pressentir sur le projet de la Conférence Internationale. Ce comité a rendu compte de ces contacts dans un rapport présenté à la session ordinaire du Conseil de la Ligue Arabe à Tunis le 10 avril. Il ressort du rapport que «les Etats de la Communauté Européenne, les Etats membres des Nations Unies en général et les membres du Conseil de Sécurité en particulier, à l'exception des

Etats Unis, ont été unanimes à reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien» et la nécessité de réunir une Conférence Internationale pour la paix au Moyen-Orient.

L'insistence arabe pour la convocation d'une Conférence Internationale a été réitérée avec force lors du *sommet arabe d'Alger* (7-10 juin), au cour duquel «les 21 pays de la Ligue Arabe se sont engagés à apporter leur total soutien financier, politique et moral au soulèvement» et affirmé «le rôle de l'OLP comme seul représentant légitime du peuple palestinien», ainsi que le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à un état indépendant sur son sol national».

Ainsi, en quelques mois, l'OLP a été consacrée à nouveau par un sommet arabe comme le seul représentant légitime du peuple palestiniens. Cette nouvelle victoire lui permettait de s'affranchir de la «tutelle» de la Syrie et de la Jordanie. Chose qui naturellement ne plaisait guère à ces deux pays. Mais leur réaction fut différente. *Si la Syrie réagit immédiatement* par les rebelles d'Abu Moussa interposés, pour bombarder les camps de Shatila et de Bourj el Baraj-nah, fiefs de l'OLP (fin juin 1988); le Roi Hussein réagit de façon plus adroite, prenant acte de l'érosion de son autorité dans les territoires occupés, de la perte de crédibilité de ses alliés traditionnels, ainsi du danger réel pour son royaume de la proposition Sharon de créer un état palestinien en Jordanie. Il décide en août 1988 la rupture des liens administratifs et juridiques avec la «rive ouest» de son royaume.

Les implications géostratégiques de l'Intifada

Le monde entier est en train de se rendre à l'évidence. Ce qui depuis un an secoue les territoires occupés s'apparente bel et bien à une *guerre révolutionnaire* d'un genre nouveau. Que les Israéliens la qualifie d'«émeute», de «troubles» n'en réduit ni la portée, ni les implications géostratégiques sur toute la région.

La consécration irréversible de l'OLP comme seul représentant légitime du peuple palestinien

C'est la première implication géostrategique. En effet, toutes les tentatives visant soit à présenter l'Intifada comme étrangère à l'action de l'OLP en annonant ad nauseam sur son caractère «spontané», soit à la discréditer en attribuant la responsabilité à quelques groupuscules intégristes, ont lamentablement fait long feu. Aujourd'hui en 1988, tous les observateurs étrangers sont unanimes pour affirmer que le *peuple palestinien des territoires occupés* est derrière l'OLP.

Déjà en 1983-84, un sondage effectué entre les mois d'août 1983 et février 1984 dans les territoires occupés, a révélé que 75,2 % des Palestiniens s'identifiaient à Arafat. Seul 4,5 % reconnaissait encore l'autorité de Hussein[19]. Le journal Al-Fajr a de son côté effectué un sondage plus récent (fin de l'été 1986), en collaboration avec un journal américain de Long Island, *Newsday* et une compagnie spécialisée: ABC d'Australie. Ce sondage a révélé que 93 % des Palestiniens des territoires occupés soutenaient l'OLP[20] (5,1 % contre et 1,4 % sans opinion[21]).

Les Israéliens connaissent ces résultats, même s'ils crient sur tous les toits que l'OLP ne représente pas les Palestiniens et qu'ils cherchent en vain à lui substituer un *leadership «local»*. D'ailleurs, c'est bien *Abu Jihad*, membre du Comité Exécutif de l'OLP, qu'ils sont allés assassiner à Tunis en l'accusant d'être l'instigateur des troubles à l'intérieur des territoires occupés.

Le Roi Hussein lui-même a pris acte de l'attachement des Palestiniens à l'OLP et a décidé le 2 août 1988 de rompre les liens juridiques et administratifs avec les territoires occupés. Ce faisant, le roi Hussein voulait affirmer que s'il désirait rester un partenaire dans la négociation future, il n'*était pas le porte-parole des*

---

[19] Mohammed Shadid & Rick Seltzer: «Trends in Palestinian nationalism: moderate, radical and religious alternatives», in *Journal of South Asian and Middle Eastern Studies*, vol. XI, n.° 4, Summer 1988, pp. 54-69.

[20] Hanna Siniora: art. cit., p. 10.

[21] *Al-Fajr*, 8 septembre 1986.

Palestiniens. Et comme l'écrit fort justement W. Pfaff dans Los Angeles Times (4.08.1988), «la démarche du Roi Hussein a grandement simplifié le problème. En fait, il a créé un Etat palestinien. Bien que tous ne le comprennent pas, la Palestine existe. Elle est occupée par Israël, mais elle existe».

En renonçant à administrer les territoires occupés, le Roi Hussein a détruit les *alibis* qui bloquaient la solution du problème. Jusque là, la droite israélienne présentait la Jordanie comme *«l'Etat palestinien»* (par exemple, l'interview de l'ambassadeur d'Israël en France, Mr Sofer à Antenne 2 le 14 novembre 1988). Quant au Parti travailliste, il mettait en avant la fameuse *«option jordanienne»* pour éviter de discuter avec l'OLP et donc de reconnaître les droits nationaux du peuple palestinien, y compris celui d'établir un état. Avec la décision du Roi Hussein, les choses se sont clarifiées. Du côté israélien, les tergiversations et la temporisation ne sont plus possibles. Du côté palestinien, tout devient possible. Ils pourront désormais traiter avec la monarchie hachémite sans complexe, d'égal à ègal. Du reste, la visite que Arafat a effectuée en Jordanie en compagnie du président Moubarak (octobre 1988) est un signe évident non seulement d'un dégel des rélations jordano-palestiniennes, mais aussi d'une première capitalisation politique des acquis obtenus sur le terrain grâce à l'Intifada.

Ayant rehaussé son prestige à l'intérieur des territoires occupés, ayant consolidé ses positions dans le monde arabe, l'OLP a aussi gagné du terrain en Europe, surtout auprès des partis socialistes.

Déjà lors de la réunion du Conseil Exécutif des partis Socialistes tenu à Madrid (mai 1988), les participants se sont montrés agacés par les propos tenus par le travailliste S. Peres qui déclare *«...un peuple palestinien n'existe pas dans l'histoire. La Palestine non plus d'ailleurs... Ceux qui aujourd'hui prétendent représenter les populations des territoires occupés ne sont que des groupes armées, en permanent conflit entre eux.»*

En réponse à cela, le groupe socialiste du Parlement Européen (à l'exception du PS français) a décidé d'inviter le chef de

l'OLP, pour s'adresser, les *12 et 13 septembre 1988*, au groupe socialiste du Parlement Européen.

Ainsi donc l'OLP a repris l'initiative tous azimuts[22]. L'OLP sait qu'il faudra traduire les acquis de l'Intifada en stratégie politique. Car, à défaut, l'Intifada elle-même serait un *non-événement*.

Aussi *l'action de l'OLP*, sera articulée autour de *plusieurs axes:*

1. Le premier axe consistera à assurer l'intensification du soulèvement.
2. Le deuxième axe consistera à mobiliser l'opinion palestinienne autour des objectifs modérés, notamment l'établissement d'un *Etat palestinien dans les territoires occupés*, confédéré ou fédéré à la Jordanie.
3. La trosième axe consistera à remettre la question palestinienne au centre des préoccupations du monde arabe.
4. Le quatrième axe consistera *à bénéficier de ce grand courant* de simpathie pour les aspirations nationales palestiniennes en Europe et dans les pays du Tiers Monde pour hâter la convocation d'une Conférence Internationale.

Il est évident que l'action de l'OLP, pour déboucher sur des résultats tangibles et nécessairement rapides, doit être cohérente, articulée, soutenue et efficace. Ainsi l'intensification du soulèvement n'est possible que si on assure aux habitants des territoires occupés, les *moyens financiers adéquats* pour subvenir à leurs besoins de base, et maintenir coûte la *Direction Unifiée du soulèvement.* Il est en effet clair que les Israéliens vont déployer toutes les énergies au cours des prochains mois pour sévir avec *plus* de férocité, pour susciter des zizanies internes et pour rendre la vie économiquement intenable.

Le deuxième objectif consiste à mobiliser *l'opinion palestinienne derrière un projet d'Etat palestinien dans les territoires occupés.* Nul doute qu'il existe un conflit d'intérêt entre les *réfugiés palestiniens* (au Liban, en Syrie, en Jordanie), les *Palestiniens*

---

[22] Bijan Zarmandili: «L'iniziativa torna all'OLP», in *Politica Internazionale*, Juillet 1988, pp. 5-11.

d'Israël et les *Palestiniens des territoires occupés*. En effet, si seulement 16,9 % des Palestiniens dans leur ensemble, se déclaraient favorables à un état palestinien en Cis-jordanie et Gaza (Sondage 1986)[23], en revanche, 54 % des Palestiniens de ces territoires et 76 % des Palestiniens d'Israël affirmaient, dans un sondage effectué en décembre 1987, qu'ils acceptaient un Etat palestinien en Cis-jordanie et Gaza.

Si on devait effectuer un sondage *aujourd'hui*, il est certain que le projet d'un Etat palestinien à Gaza et en Cis-jordanie remporterait l'adhésion d'une *majorité* de Palestiniens, pris dans leur ensemble. A l'évidence, l'Intifada a permis aux Palestiniens de faire la part des choses et de distinguer entre ce qui est possible et ce qui est désirable. Si l'Etat démocratique judéo-arabe reste, en effet, le *but désirable*, seul un *mini-Etat palestinien* dans les territoires occupés est aujourd'hui *possible*. L'OLP devra convaincre l'opinion palestinienne de se contenter «d'un peu» pour contenter tout le monde. La proclamation *d'un Etat palestinien indépendant*, le 15 novembre 1988 est la preuve éclatante de la maturité de l'OLP et de sa capacité de reprendre l'initiative diplomatique en renvoyant la balle dans le camp israélien.

Pour ce qui est du troisième axe, l'Intifada a remis à nouveau la question palestinienne au coeur des préoccupations arabes. La Ligue Arabe s'est mobilisée. Le Comité Al-Kuds est réactivé, les contacts diplomatiques ont repris. Un assainissement des relations inter-arabes est en cours. Sans doute les dirigeants arabes ont-ils les coudées franches maintenant que la guerre entre l'Iraq et l'Iran semble terminée. Une nouvelle carte du Proche-Orient est en train de se dessiner. Il importe, pour les dirigeants palestiniens, qu'elle corresponde, le plus possible, à leurs voeux.

Pour ce qui est de l'opinion européenne, la capitalisation de la sympathie commence à se traduire par des actions concrètes. Dejá plusieurs Etats Européens ont accru leur aide aux Palestiniens à travers l'UNRWA. La CEE a ouvert ses portes aux agrumes palestiniennes (même si les Israéliens continuent à faire obs-

---

[23] Sondage effectué en juillet et août 1986 et dont les résultats ont été publiés par le *Middle East Journal*, vol. 42, Hiver 1988, p. 26.

truction à cette décision). Les organisations non-gouvernamentales sont à pied d'oeuvre pour financer des projets agricoles, de santé publique, de petite et moyenne industrialisation. A la CNUCED, il a été créé una *Unité spéciale* pour venir en aide au peuple palestinien des territoires occupés.

Mais la bataille pour conquérir l'opinion publique européenne n'est jamais définitivement gagnée. Il faudra *que les Palestiniens* se montrent vigilants contre *toute manoeuvre susceptible de leur aliéner la sympathie*, développer des canaux de communication non seulement avec les gouvernements, mais aussi avec les organisations de base et l'homme de la rue. Aussi, l'engagement solennel de l'OLP à dénoncer toute action violente hors de Palestine (le 15 novembre 1988), ne pourra qu'être bien perçu par une opinion traumatisée par des attentats aussi irresponsables que futiles.

Implications pour Israël: durcissement

Le Jerusalem Post reconnaissait le 27 juin 1988 que «le soulèvement a mis Israël sur la défensive dans l'opinion publique mondiale». Aussi, les autorités israéliennes se sont-elles donné pour priorité de détruire impitoyablement tout ce qui pourrait préfigurer des structures autonomes et nationales en s'acharnant contre les «comités populaires» qui se chargent d'organiser dans les domaines économique, culturel et sanitaire, la vie quotidienne de la population palestinienne.

Mais la guerre de l'Intifada a d'ores et déjà perdue par Israël (comme l'affirmait un haut responsable militaire israélien). D'abord parce qu'elle a révélé, a posteriori, *que l'OLP n'avait pas été réduite à néant* après l'invasion israélienne du Liban. Ensuite parce qu'elle a indiqué l'impossibilité de *maintenir le statu quo*. Enfin parce qu'elle a porté le coup de grâce à bon nombre de *mythes israéliens*: à savoir qu'il n'y a pas de peuple palestinien, qu'il n'y a pas de représentant légitime, que l'occupation israélienne est la plus «éclairée», etc...

Ce n'est pas par hasard que l'Intifada a été au coeur du débat politique pendant toute la campagne électorale. Elle a éclipsé tous les autres problèmes. Un mois après les élections, Israël se trouve à la croisée des chemins. Plusieurs options stratégiques se présentent à lui:

1. **L'autonomie:**

   Les Palestiniens auraient le droit de gérer leurs affaires courantes. Deux domaines leur échapperaient: les affaires étrangères et la défense. Cette autonomie est celle qu'avaient prévue les accords de Camp David entre Israël, l'Egypte et les Etats Unis... *pour les palestiniens*. Cette option a la faveur de la droite israélienne: elle permettrait à Israël de *maintenir les colonies*, d'être *présente militairement*, de bénéficier du travail arabe bon marché et surtout et bloquer le projet d'Etat palestinien sous la houlette de l'OLP.

2. **Le transfert massif et forcé des Palestiniens** vers les pays arabes par la persuasion ou la force. C'est l'option chère au Rabbin Kahane. Elle aurait l'avantage de permettre à Israël d'annexer des territoires vidés de leurs populations arabes, ce qui lui permettrait de préserver la pureté juive de l'Etat.

3. **Annexion des territoires occupes.**

   Cette option est envisagée par la droite israélienne qui redoute cependant «la bombe démographique». En effet, l'annexion signifie l'octroi aux Palestiniens de droits égaux aux citoyens juifs. Ainsi Israël deviendrait automatiquement un *Etat bi-national* à majorité juive pendant les 15 prochaines années, et un Etat bi-national à majorité arabe à partir de 2005-2007, à en juger par les tendances démographiques actuelles dans les deux communautés. Dans ce cas, Israël perdrait sa vocation première, à savoir de constituer un Etat sioniste pour les Juifs. Certes, il y aurait lieu d'envisager une annexion, mais sans octroi de droits civiques. On arriverait alors à une «forme de sud-africanisation d'Israël». Dans ce

cas Israël deviendrait, ouvertement, un *Etat d'apartheid*[24].

4. **Retrait des territoires occupés et création d'un Etat palestinien.**
Cette option est défendue par une partie de la gauche israélienne et par une majorité des organisation de paix, ainsi que par un nombre grandissant d'intellectuels, d'universitaires et même de généraux (notamment les 32 généraux de division et plus de 300 généraux de brigade (tous réservistes) regroupés dans le «Comité pour la Paix et la Sécurité».

Il est patent que l'Intifada a écarté les deux premières options. La première parce qu'elle est en deça des revendications minimales palestiniennes. La deuxième parce qu'elle rencontrerait une opposition farouche des Palestiniens et du monde entier.

La troisième option, *l'annexion*, serait un suicide pour Israël parce que rapidement la population arabe deviendrait majoritaire et de ce fait pourrait changer la constitution même de l'Etat juif. Ce serait la fin du *sionisme*. C'est d'ailleurs parce qu'ils savaient pertinemment que *cette option* est impossible, que le professeur palestinien Sari Nusaybah l'avait proposé à Israël, non sans un auto-clin d'oeil, et le maire de Bethléem Elias Frayj avait d'ailleurs utilisé une allégorie: *«Israël ne peut pas continuer à nous garder comme una maîtresse: ou bien Israël nous épouse ou bien il nous divorce»*[25].

Le divorce c'est la quatrième option. C'est précisement celle qui recueille aujourd'hui l'adhésion d'un nombre croissant d'Israéliens, même si ceux-ci sont loin de constituer la majorité de la nation. Elle a l'avantage de satisfaire les revendications minimales des Palestiniens et de rompre le cercle vicieux de l'occupation —la répression— la résistance. Tous les Palestiniens n'adhérent pas à cette option. Elle a cependant l'avantage d'être la

[24] *Al-Hamishmar*, 29 juillet 1988.
[25] Cité par Hanna Siniora, art. cit. p. 11.

moins mauvaise pour toutes les parties concernées, et de bénéficier de l'aval de la communauté internationale.

Cette option ouvre la porte à *tous les possibles*:

1. Deux Etats vivant côte à côte, dans une relation de bon voisinage.
2. Israël et une fédération jordano-palestinienne.
3. Israël et une confédération Palestine —Jordanie-Syrie-Liban.
4. Une confédération régionale incluant également Israël.

Mais tout ceci suppose que les rancoeurs se soient estompées, que les injustices aient été réparées, que tout le monde fasse preuve de bonne volonté pour construire un avenir solidaire, cela en somme signifie que le possible doit devenir désirable pour tous et non seulement pour quelques uns.

L'argument souvent brandi par les Israéliens contre cette option (qui, soit dit en passant, constitue une grande concession de la part des Palestiniens) c'est qu'elle peut constituer un danger pour *la sécurité d'Israël*. Ce terme: «la sécurité», a été tellement galvaudé qu'il fait désormais partie de ces mythes fondateurs de l'Etat d'Israël. On pourrait comprendre l'obsession d'Israël pour la sécurité. Il est clair qu'un pays qui est assis sur une situation d'injustice ne se sent pas en sécurité. Israël n'est pas assiégé par l'hostilité arabe, il est «assiégé» par son complexe du «ghetto». Aussi sa conception de la sécurité se trouve-t-elle périmée, dépassée. La vraie et seule sécurité d'Israël n'est pas liée à telle ou telle frontière, ni même à sa suprématie militaire ou sa course à l'excellence technologique, mais à *sa capacité de se faire admettre dans la région*. Tel est la révision déchirante qui s'impose dans la pensée politique israélienne.

Implications internationales

Beaucoup d'observateurs pensaient que l'évacuation de l'OLP de Beyrouth en 1982 et le transfert du siège à Tunis, allaient donner à Israël un long repit. Le soulèvement a démenti toutes les analyses. Non seulement le rôle de l'acteur palestinien s'est trou-

vé renforcé, mais aussi désormais, le tremplin de la résistance palestinienne *c'est la Palestine elle-même*. Résurgence de l'acteur principal (le peuple palestinien) et adhérance de la résistance au sol nation: tels sont les nouvelles données imposées par l'Intifada.

D'emblée la communauté internationale se voit interpellée par l'événemant. Aucun état ne peut se dérober. Le soulèvement palestinien a pris une ampleur telle qu'une clarification des positions s'avère inévitable.

1. Le Conseil de Sécurité

Rarement le Conseil de Sécurité s'est-il occupé de la question palestinienne comme il l'a fait depuis un an. Dès le 22 décembre 1987, le Conseil de Sécurité adopte la résolution 605 qui représente une évolution positive par rapport aux résolutions 242 et 338 adoptées respectivement après la guerre de 1967 et celle de 1973. Contrairement à celles-ci, la résolution 605 considère les Palestiniens comme un peuple et la Cis-jordanie et la bande de Gaza comme «des teritoires palestiniens».

De plus, le Conseil demande au Secrétaire Général de lui soumettre un rapport sur la situation dans les territoires occupés. Le Secrétaire Général dépêche dans les territoires occupés, le Secrétaire Général Adjoint, Marrack Goulding. Après de multiples péripéties et malgré un accueil on ne peut plus glacial de la part des autorités israéliennes. Mr Goulding présente un rapport très fouillé, dans lequel non seulement il détaille les violations israéliennes de la 4e convention de Genève sur la protection des personnes civiles en zone d'occupation, mais présente quelques idées quant à la réactivation du processus de règlement pacifique. Le rapport met en exergue le rôle que devrait jouer le Conseil de Sécurité pour une solution *«globale, juste et durable»* prenant en considération *«les droits légitimes du peuple palestinien, et notamment son droit à l'auto-détermination»*. Le rapport souligne l'urgence d'*«une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies et avec la participation de toutes les parties concernées»*. Point négatif au tableau: *l'OLP n'est pas mentionnée en*

tant que telle dans le rapport, sans doute parce que le Secrétaire Général cherchait à ménager les USA.

2. *Les USA: errare humanum est, perseverare diabolicum*

On avait cru un moment, que le **soulèvement palestinien** avait permis d'assouplir la position américaine sur la question palestinienne.

En effet, non seulement les Etats Unis se sont *abstenus* lors du vote de la résolution 605, mais aussi ils ont même voté en faveur de la résolution 607 qui condamnait la déportation de quatre Palestiniens et réclamait leur retour. Mais l'espoir a été de courte durée. *Dès février 1988*, les Etats Unis se sont montrés *hostiles à un projet de résolution élaboré à partir du rapport du Secrétaire Général*. Ni la visite du président Moubarak à Washington (février 1988), ni la visite au Département d'Etat de Hanna Siniora et de Fayez Abu Rahmeh, deux Palestiniens des territoires occupés, n'avaient contribué à rapprocher les points de vue palestinien et américain. Plus grave; c'est en plein soulèvement que le Congrès américain exige la fermeture du bureau de l'observateur de l'OLP auprès des Nations Unies[26]. Exigence repoussée à une écrasante majorité par l'Assemblée Générale qui l'a qualifié d'illégale parce qu'elle contrevenait l'accord de siège. La bataille a été perdue par le Congrès mais toute l'affaire en dit long sur les intentions américaines.[27]

Dès janvier 1988, les Américains vont chercher à endiguer le soulèvement d'abord en envoyant Philippe Habib pour une tournée régionale et ensuite en remettant en marche un processus de paix. C'est le **fameux plan Schultz** présenté en Israël et dans les

---

[26] La décision du Congrès avait été qualifiée de stupide par Schultz lui-même, qui d'ailleurs recevait, début avril 1988, deux membres du Conseil National Palestinien: Ibrahim Abou Lughod et Edward Said.

[27] Voir Rajai Abu-Khadra: «The closure of the PLO offices», in *Journal of Palestine Studies, Spring, 1988, pp. 51-62.*

pays arabes au cours de 4 visites effectuées par Mr Schultz dans le courant de 1988.

Ce plan présenté comme une nouvelle initiative n'est en fait qu'une reformulation de l'*option jordanienne* qui est la pierre angulaire de la diplomatie américaine depuis *le plan Reagan de 1982*. Paradoxalement, alors que le soulèvement avait grandement renforcé le rôle de *l'acteur palestinien*, le Plan Schultz continue, contre vents et marées, à miser sur *le Jordanie* et le *Parti travailliste israélien*. Or, en rompant les liens administratifs et juridiques avec la *«rive ouest»*, le roi Hussein a signifié aux Américains qu'il n'était pas intéressé par *l'option jordanienne*. Quant au Parti travailliste, il est sorti affaibli des élections du 1er novembre 1988 puisqu'il n'a obtenu que 39 siège contre 40 sièges pour le Likoud et *18 pour les partis religieux*, grands vainqueurs du scrutin.

Ainsi, le plan Schultz semble avoir reçu une réponse cinglante *du Roi Hussein*, qui a mesuré les limites de sa popularité en Cisjordanie, et des électeurs israéliens qui ont marqué leur préférence pour le programme de la droite et de l'extrême droite, au détriment des travaillistes.

A défaut d'une modification substantielle des rapports de force sur le terrain et d'une pression européenne et soviétique réelle sur les Etats Unis, l'administration américaine cherchera dans les prochains mois à *«contenir» le soulèvement pour éviter «une régionalisation de la tension»*[28], voire même à en découdre totalement en cautionnant «la manière forte» de la droite israélienne. Mais en même temps l'administration américaine veillera à «occuper le terrain diplomatique» en échafaudant un autre *plan de paix*, plus «édulcoré» que le Plan Schultz, mais toujours opposé à l'OLP. La première réaction américaine à la proclamation de l'indépendance palestinienne, le 15 novembre 1988 n'est guère encourageante.

---

[28] Ramses 89: *Le monde et son évolution*, Dunod, Paris, 1988, p. 67.

3. *L'URSS: un retour discret*

L'Union Soviétique n'a jamais été pour les Palestiniens un allié aussi déterminé que les Américains le sont pour Israël. Un seul exemple suffit pour démontrer cela: le 3 novembre 1988 l'Assemblée Générale vote à une écrasante majorité (132 voix) une résolution condamnant les pratiques israéliennes dans les territoires occupés. Deux états seulement ont voté contre: c'est le tandem *Israël-Etats Unis*. Que les Etats Unis aillent à contre-courant de la communauté internationale toute entière pour se ranger du côté de son allié en dit long sur la nature et le degré de la collusion israélo-américain. L'Union Soviétique échaudée, sans doute par son expérience égyptienne et résolument engagée dans la voie de la détente, a préféré réagir avec prudence.

Certes, pour contrer les manoeuvres américaines, les dirigeants soviétiques ont invité Arafat à Moscou du 7 au 9 avril 1988. A l'occasion de sa rencontre avec Arafat, Mikhail Gorbatchev a souligné que la situation politique actuelle dans le monde est favorable au règlement *des conflits régionaux* et que la situation est mûre au Proche-Orient, surtout après le soulèvement, pour la convocation d'une conférence internationale avec la participation, à part entière, de l'OLP. Les dirigeants soviétiques ont même fait comprendre à Arafat que le conflit au Moyen-Orient occupait une place importante dans les préoccupations et qu'ils se consacreraient à y apporter une solution adéquate. Mais ils n'ont pas manqué de souligner que l'adoption d'une attitude arabe commune pourrait donner une impulsion positive au projet de la conférence internationale[29].

Ainsi, à l'évidence, le soulèvement n'a pas peu contribué à amener l'URSS à s'engager davantage dans le recherche d'une solution au problème palestinien. Mais Moscou cherche incontestablement à se présenter comme un intermédiaire crédible. Plusieurs indices en témoignent: Mikhaïl Gorbatchev a lancé un appel à l'OLP pour qu'elle reconnaisse Israël, en échange, il est

---

[29] Basheer El-Bakr: «Le soulèvement palestinien. Un premier bilan», in *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n.° 28, été 1988, pp. 156-158.

vrai, de la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens. Il a aussi envoyé un message aux chefs d'état arabes réunis à Alger (juin 1988) pour qu'ils évitent de poser des *«conditions précises»* à la tenue de la conférence internationale. Mais le fait le plus éclairant est la reprise du *dialogue* entre l'URSS et Israël, la multiplication des «petits gestes» à l'égard de Tel-Aviv: entretiens entre représentants soviétiques et israéliens de haut niveau en marge de la session de l'Assemblée Générale consacrée au désarmement (juin 1988), assouplissement de la règlementation sur l'émigration des Juifs (6017 émigrants pour les six premiers mois de 1988 contre 914 seulement pour toute l'année 1986), autorisation de quitter l'URSS accordée à une figure de proue du mouvement refutnizk, Jossif Begun (janvier 1988) après celles accordée à Nathan Chtaranski (novembre 1986 et Ida Nudel (octobre 1987). Autorisation aux Juifs soviétiques de rendre visite à des parents établis en Israël (entre janvier et avril 1988, cette mesure a touché plus de 1400 personnes disposant d'un visa touristique de 1 à 3 mois), fin du brouillage par les soviétiques des émissions en hébreu de la radio *La voix de l'Amérique*; enfin, le rétablissement en bonne et due forme des relations diplomatiques entre l'URSS et Israël n'est *plus soumis, comme par le passé, à la condition du retrait israélien des territoires occupés* mais à *l'ouverture de la conférence internationale.*

Ainsi tout semble prouver que l'Union Soviétique, à la faveur de l'Intifada, cherche à ré-occuper la place qui lui revient au Proche-Orient. Mais contrairement aux USA qui jouent aux intermédiaires, tout en écartant l'OLP de leur champ de vision, l'URSS a commencé à assainir ses relations avec le camp adverse. On constate d'ores et déjà un changement certain du discours soviétique mettant sur *le même plan* le droit à l'auto-détermination du peuple palestinien et les intérêts de sécurité d'Israël.

4. L'Europe: tiraillement entre la Méditerranée et l'Atlantique

Il serait abusif d'affirmer que l'Intifada a ouvert les yeux des Européens sur la gravité de la situation. Tous les Européens sa-

vent que, par la géographie et l'histoire, le destin euro-arabe est solidaire, pour le meilleur et pour le pire. Cela fait belle lurette que l'Europe a pris la mesure du péril que recèle l'impasse israélo-arabe, et depuis 1967 et plus particulièrement 1973, elle n'a de cesse de rappeler l'urgence d'une solution globale.

Sur la question proprement palestinienne, *la position de la communauté* a évolué considérablement entre 1973 et 1988. Si en 1973, la communauté parlait vaguement des «droits *légitimes des Palestiniens*» (déclaration du 6 novembre 1973), au cours des années suivantes elle commençait à utiliser volontiers le terme d'*«identité nationale»* (déclaration de Max Van de Stock, président en exercise du Conseil Européen, au Parlement Européen la 17 novembre 1976), progressivement on délaisse le terme générique «les Palestiniens» pour le remplacer par le terme plus précis de *«Peuple palestinien»*. Le 30 juin 1977, les *neuf* pays de la CEE franchissent un pas en avant et se disent convaincus que la solution du conflit du Moyen-Orient ne sera possible que si «le droit légitime *du peuple palestinien* à donner une *expression effective* à son *identité nationale* se traduit dans la réalité qui rendrá compte de la nécessité d'une *patrie* pour le peuple palestinien». Cette «patrie» devient dans le langage de la communauté *«la condition indispensable à une paix juste et durable»*. La déclaration de venise (13 juin 1980) reprend les déclarations antérieures mais ajoute que «le peuple palestinien qui *a conscience d'exister en tant que tel*, doit être mis en mesure par *un processus approprié* défini dans le cadre du règlement global de paix, d'exercer pleinement son droit à *l'autodétermination*». Pour la première fois, il est affirmé que «*L'OLP* devra être *associée à la négociation*»[30].

Entre 1980 et 1988, l'Europe a, selon les circonstances, répété tout ou partie de la Déclaration de Venise. Mais l'effet de ces manifestations verbales, dont d'aucuns espéraient qu'elles influenceraient les Etats Unis, a été pratiquement nul.

Aussi les Neuf, devenus Douze avec l'entrée dans la Communauté des trois Etats «du Sud»: Grèce, Espagne, Portugal, ont-

[30] Bichara Khader: *Coopération euro-arabe. Diagnostic et Prospective*, CIACO, Louvain-la-Neuve, 1982-83, 3 volumes, 1200 p.

ils été sensibles au reproche qui leur était fait de s'en tenir à une «attitude passive», et ils ont cherché un moyen d'agir effectivement en faveur des Palestiniens.

D'où la décision prise par eux, le 27 octobre 1986, d'accroître l'assistance financière accordée à la population des territoires occupés, et de faire bénéficier celle-ci, de manifère unilatérale, d'un régime commercial spécial.

L'assistance financière européenne passe ainsi de 9 millions d'Ecu pour la période 1981-1986, à 4 millions pour la seule année 1987, cet effort devant porter sur le cofinancement de projets «dans les secteurs industriels et agricoles générateurs d'emplois, projets de formation et d'amélioration du fonctionnement des institutions palestiniennes locales, telles que municipalités, universités, collèges et organisations professionnelles arabes».

Quant au régime commercial particulier, il comportera l'accès en franchise en Europe des produits industriels, et de larges concessions tarifaires sur les produits agricoles. Ce qui doit remédier à une évidente anomalie, les produits des territoires occupés ne bénéficiant pas, jusqu'alors, des accords préférentiels conclus entre la CEE et les Etats limitrophes, Israël et Jordanie.

Bien que voulue non-politique, cette décision entraîne aussitôt un malentendu entre la CEE et l'Etat d'Israël: celui-ci se félicite que puisse être ainsi améliorées les conditions de vie des populations des «territoires administrés» par lui; mais il ajoute que, pour être mises en pratique, les dispositions commerciales ainsi arrêtées, devront obtenir des licences et autorisations israéliennes.

Avec la présidence belge au Conseil Européen (1er janvier 1987), on assiste à une réactivation de l'interêt européen pour la question palestinienne. Reprenant les déclarations intérieures, la Déclaration de Bruxelles (23 février 1987) demande que *«soient améliorées les conditions d'existence des populations des territoires occupés»*. L'Europe avait-elle «flairé» l'éclatement de l'Intifada quelques mois plus tard? Toujours est-il que la déclaration faite le 13 juillet 1987, à l'issue de la soixante septième réunion ministérielle européenne, a rappelé combien il est *urgent* de négocier pour trouver une solution au conflit israélo-arabe.

Ainsi, entre 1974 et 1987 la position communautaire sur la question palestinienne a beaucoup évolué, rejoignant la position des Etats de la Ligue Arabe, à une différence près (mais elle est de taille), c'est que *la communauté ne reconnaît pas encore l'OLP comme seul représentant du peuple palestinien.*

C'est sur cette toile de fond qu'il faudra lire l'impact de l'Intifada sur la position européenne. Il ne semble pas que l'Intifada ait cristallisé une *nouvelle* position européenne. Mais elle a prouvé, si besoin est, et comme le dit explicitement la déclaration du Conseil Européen du 28 juin 1988 que *«le statu quo dans les territoires occupés n'est pas tenable»*. Les Européens se disent résolus à «oeuvrer vers le *convocation rapide* sous l'égide des Nations Unies, d'une conférence internationale de paix, qui constitue le *cadre approprié* pour les *indispensables* négociations entre les parties directement concernées et qui est essentielle pour parvenir à une paix globale, juste et durable dans la région».

En somme rien de neuf, sinon que l'Intifada a démontré la nécessité et l'urgence d'une action rapide, pour amener les parties directement concernées à la table de négociations.

Au niveau des Institutions Communautaires, c'est au Parlement Européen que l'impact de l'Intifada a été le plus visible. Emu par la répression israélienne du soulèvement palestinien, le Parlement Européen décide le 9 mars 1988, de ne pas approuver les protocoles adaptant, en raison de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté, les accords de coopération entre la Communauté et Israël[31].

La démarche est significative. D'autant plus que le 10 mars, le parlement Européen exprime «sa solidarité avec les familles des victimes et plus généralement *avec tous les palestiniens* habitant une région qui vit maintenant dans une situation intolérable. Le Parlement se déclare convaincu qu'une conférence internationale sous l'égide des Nations Unies, avec la participation de toutes les parties, y compris l'OLP, pourrait permettre la recherche d'une paix juste et durable».

---

[31] Ces accords concernent l'aménagement des tarifs douaniers et des prêts qui devraient s'eléver à 63 millions d'Ecus.

Au niveau des *Etats Européens*, on a enregistré partout une vive condamnation des pratiques israéliennes. Mais le ton diffère selon les pays. De façon générale, les pays méditerranéens, notamment *l'Italie, l'Espagne et la Grèce* continuent à avoir quelques longueurs d'avance sur leurs partenaires européens du Nord. *Le Vatican* continue à défendre, contre vents et marées, sa politique traditionnelle de soutien au peuple palestinien et son refus d'établir des relations diplomatiques avec Israël.

Au cours de son voyage en Autriche, le Pape Jean-Paul II a déclaré aux personnalités juives venues le rencontrer: «si le peuple juif a droit à une patrie... il en est de même pour le peuple palestinien, dont une grande partie a perdu ses foyers et a été réduite à l'Etat de réfugiés...». Et, à propos de l'absence de relations officielles entre le Vatican et l'Etat d'Israël, le Pape n'a pas manqué de souligner l'absence de frontières officielles de l'Etat juif et les divergences sur le statut de Jerusalem[32].

L'Intifada a certainement retardé l'établissement de relations diplomatiques entre la Grèce et Israël[33]. S'adressant le 11 mars 1988 au Parlement, le premier ministre Mr Andreas Papandreou l'a dit sans détours: «En raison du comportement d'Israël à l'égard des Palestiniens, il est impossible au gouvernement grec, *au moins dans les circonstances actuelles* de poursuivre ses efforts en vue de l'amélioration des relations avec cet Etat». Et ce, précise-t-il, bien que l'établissement de relations diplomatiques avec Israël eût été utile à la Grèce, au moment où elle se prépare à assurer, pour un semestre à partir de juillet 1988, la présidence de la Communauté Européenne.

Le Portugal n'a pas fait preuve de la même détermination puisqu'il a dû céder aux pressions israéliennes et de certains pays de la communauté pour nommer son ambassadeur à Rome, Mr Madena, également *ambassadeur non-résident à Tel-Aviv*.

---

[32] *Eurabia*, juillet-août 1988, n.° 226, p. 14.

[33] C'était l'objet de la visite du Ministre grec des Affaires Etrangères, Mr Karolos Papolias à Tel-Aviv en novembre 1987.

L'Espagne avait déjà établi des relations diplomatiques avec Israël (le 17 janvier 1986)[34], sous le gouvernement de Felipe Gonzalez. Cette décision avait été prise après des débats tumultueux. La contrepartie avait été cependant le rappel de la position de l'Espagne favorable au droit du peuple palestinien[35].

Il semble que la répression israélienne dans les territoires occupés avait été durement ressentie par le parti socialiste espagnol. Mr Guerra, représentant du Parti Socialiste Espagnol au bureau de l'*Internationale Socialiste* réuni à Madrid du 9 au 13 mai 1988, s'est fait remarquer par une intervention particulièrement «musclée», condamnant «la violation par Israël des droits de l'homme dans les territoires occupés».

Cependant, deux mois plus tard, en juillet 1988, Felipe Gonzalez ne s'est pas empêché de confier le ministère de la justice à Mr Enrico Hertzog, un des pères fondateurs de l'Association d'Amitié Hispano-Israélienne.

L'Italie a été de loin le pays le plus solidaire avec la lutte du peuple palestinien, condamnant certes les agissements d'Israël dans les territoires occupés, mais surtout accroissant son aide aux réfugiés palestiniens. L'Italie a triplé ses contributions à l'UNRWA, qui désormais dépassent les 10 milliards de lires italiennes, sans compter plusieurs milliers de tonnes d'aide alimentaire de tous genres.

Comme toujours, les événements majeurs qui secouent la région arabe se répercutent rapidement sur les débats parlemen-

---

[34] Mais depuis l'installation du siège de l'Organisation Mondiale du Tourisme à Madrid (1980), le délégué israélien de cette organisation devenait presque le représentant officieux de son pays en Espagne. Cf. Roberto Mesa: *Democracia y política exterior en España*, Eudema, Madrid, 1988, p. 241.

[35] *La veille* de la déclaration de La Haye (17 janvier 1986), par laquelle l'Espagne reconnaissait Israël, le chef du gouvernement espagnol envoyait une lettre à tous les dirigeants arabes dans laquelle il réitère la position de l'Espagne qui a toujours défendu «les causes justes arabes». Dans sa lettre, F. González affirme *son refus de l'occupation* des territoires arabes par la force et sa défense des aspirations légitimes du peuple palestinien, y compris le droit à *l'auto-détermination*. En particulier: «España mantendrá su rechazo de la ocupación de territorios por la fuerza y su defensa de las legítimas aspiraciones del pueblo palestino, incluyendo el derecho a la autodeterminación», in Robert Mesa: op. cit. p. 247.

taires en Italie et alimentant les discussions les plus passionnées dans la presse. L'Intifada a ainsi fait l'objet d'un débat parlamentaire le 19 mai 1988 et s'est soldé (par un vote positif de 385 voix contre 55 et 12 abstentions)[36] par une motion qui ne laisse planer aucun doute quant à l'engagement des Italiens en faveur des droits du peuple palestinien. Soutenue par les démocrates chrétiens, les socialistes, les communistes et autres petits partis de gauche, la motion juge «intolérable, la nouvelle situation créée dans les territoires occupés», en attribue la responsabilité en premier lieu à l'Etat d'Israël et considère indispensable la participation de l'OLP aux futures négociations[37]. Cette motion a été considérée comme une victoire pour la ligne *Craxi-Andreotti*, dont la solidarité avec le peuple palestinien n'est plus à prouver. En effet, l'intervention de Craxi à la réunion de l'*Internationale Socialiste* avait beaucoup déplu au travailliste israélien. Shimon Perès, qui d'ailleurs avait quitté la salle. L'idée même de Craxi d'un *mandat international* éventuellement confié à la CEE, continue à séduire beaucoup de monde dans les cercles dirigeants de l'OLP. Tandis qu'Andreotti n'a pas trouvé mieux, au lendemain des élections israéliennes (1 novembre 1988), que d'inviter Arafat à Rome pour une réunion de travail (3-4 novembre 1988) consacrant de ce fait, encore plus, l'autorité du chef palestinien.

Si en France, l'Intifada a suscité une vive émotion, force est de reconnaître que les tergiversations du parti socialiste français ont énormément nui à son image de marque parmi les autres partis socialistes européens et dans le monde arabe. Ainsi, à la réunion de l'*Internationale Socialiste* de Madrid (mai 1988), ils ne se sont ralliés à aucune des propositions qui avaient été mises sur le tapis: une *administration provisoire* des territoires occupés par les puissances européennes (proposition Craxi / Michele Achilli) ou *administration provisoire confiée à l'ONU* (proposition des par-

[36] Le Parti Républicain et le Parti Libéral s'étaient opposés à la motion.

[37] Le résumé des débats dans *Politica Internazionale*, «La responsabilità dell'Italia et dell'Europa», juillet 1988, pp. 41-55.

tis socialistes d'Autriche, de Suède et d'autres pays n'appartenant pas à la CEE[38].).

Les socialistes français se sont également distingués en se désolidarisant de l'initiative du groupe socialiste au Parlement Européen, d'inviter Yasser Arafat à Strasbourg (septembre 1988). Après de vifs débats au sein du Parti Socialiste Français, celui-ci a dû «clarifier sa position» et a finalement, à contre-coeur, «assumé l'invitation» tout en souhaitant que le chef de l'OLP «fasse sa part vers la reconnaissance réciproque, avec toutes ses conséquences et par la même, vers la paix». C'est sans doute pour limiter les dégâts quant au rôle futur de la France en Méditerranée Orientale, que le gouvernement Rocard a jugé utile d'organiser à Strasbourg, la rencontre entre Arafat et le Ministre français des Relations Extérieures, Mr Roland Dumas.

Il est douteux que l'Intifada ait affaibli les positions traditionnellement pro-israéliennes du gouvernement allemand. D'abord le gouvernement allemand a pesé de tout son poids pour ratifier les aménagements dans les accords CEE-Israël, sans succès du reste. Le ministre allemand de l'économie Dr. Erik Ridell s'est même rendu en Israël début août 1986 et a rencontré son homologue israélien Gad Yacobi auquel il a promis que l'Allemagne allait tout faire pour permettre à Israël d'intégrer «l'Agence spatiale européenne» et de l'aider à lancer son premier satellite. Autre fait significatif: le gouvernement allemand a autorisé la construction de trois sous-marins destinés à la marine israélienne, malgré le tollé suscité par la parti démocrate socialiste lors des débats au Bundestag. Tout cela atteste que les retombées de l'Intifada sur le gouvernement allemand ont été minimes.

Paradoxalement, la Hollande, traditionellement connue pour ses sympathies pro-israéliennes, semble avoir infléchi ses positions. Le chef du gouvernement hollandais, R. Luberts a d'ailleurs reporté la visite qu'il devait effectuer en Israël au mois de mai 1988 (pour participer aux célébrations du 40ème anniversaire) au mois d'août 1988. Il n'a d'ailleurs pas manqué de souligner

---

[38] Cf. l'article de Jean Ziegler: «Les socialistes français isolés au sein de l'Internationale», in *Le Monde Diplomatique*, août 1988, p. 5.

au cours de cette visite le respect qu'accorde la Hollande aux droits palestiniens.

En Grand Bretagne, la visite de David Mellor à Gaza et ses déclarations fracassantes avait suscité une grande sympathie pour le peuple palestinien. Sir Geoffrey Howe a été à plusieurs reprises très explicite sur la légitimité des revendications palestiniennes. Mais l'atlantisme invétéré de l'Angleterre a eu souvent raison du courage de certains, obligeant le gouvernement à s'aligner sur les positions américaines.

Les pays scandinaves, à l'exception du Danemark, avaient, depuis longtems, reconnu les droits palestiniens et souvent largement contribué à alléger les difficultés materielles des réfugiés palestiniens. L'Intifada semble avoir renforcé cette solidarité.

Ce tour d'horizon rapide ne rend pas compte de la diversité des opinions à l'intérieur des partis et de la presse dans chacun des pays européens. Sur la question Palestine, les clivages traditionnels gauche-droite, ne fonctionnent pas toujours. Le cas de l'Italie est typique puisqu'il y a sur cette question un accord presque total entre la démocratie chrétienne et le parti socialiste. De même, à l'intérieur d'un même parti, il peut y avoir des sensibilités et des opinions différentes. Le cas des partis socialistes européens est à cet égard éclairant.

Mais de façon générale, le *clivage Europe méditerranéenne Europe du nord*, bien que plus atténué que sur d'autres questions, reste patent, ce n'est pas par hasard que c'est d'Italie que vient la proposition d'un *mandat européen* pour la Palestine, que c'est en Grèce qu'est surgie l'idée (avortée jusqu'ici) d'une rencontre Arafat-Conseil Européen. Malheureusement, pour l'heure, la France, malgré la rencontre Mitterrand-Moubarak à Ismailia (octobre 1988) semble manquer d'idées. Mais les français vaincront leur timidité en 1989, à coup sûr.

Conclusion.
L'Intifada: Désormais on peut lire à livre ouvert

L'Intifada palestinienne ne doit pas être lue comme un simple épisode d'une guerre qui oppose Israéliens et Palestiniens depuis 40 ans. Elle constitue une rupture historique, *un tournant décisif* dans les rapports israélo-palestiniens dont les retombées géostratégiques dans l'Est méditerranéen peuvent être considérables. Elle constitue une rupture *au moins* pour quatre raisons fondamentales:

a) *Les Palestiniens* ont prouvé qu'ils *sont toujours là* (concept de visibilité; en tant que *groupe national* (concept d'identité), *incrustés au sol natal* (concept de territorialité) et qu'ils n'ont pas été réduits au silence (concept de *Soumoud*, de résistance).

b) Depuis 1967, le problème palestinien qui se posait à l'extérieur d'Israël a été *internalisé* dans le système israélien lui-même. *Depuis le 9 décembre 1987*, le problème palestinien s'était carrément installé en Israël et en novembre 1988, il se trouve *au coeur* des préoccupations de tout un chacun. Toutes les tentatives israéliennes visant soit à faire *disparaître le peuple palestinien* dans «*l'océan arabe*» ou *à le réduire* par la force (de Karamah en Jordanie, à l'invasion du Liban en 1982, à la main de fer en Cis-Jordanie et Gaza (1985-1988), tout a échoué.

c) Depuis 1967, le *pouvoir déterminant au niveau palestinien* était *détaché* du sol palestinien, extérieur à lui. L'essentiel de l'action de mobilisation de l'OLP se faisait auprès de la diaspora palestinienne en dehors de la Palestine. Les *centres de gravité* étaient tour à tour à Jordanie puis le Liban. En Septembre Noir 1970, la présence organisée palestinienne avait été liquidée en Jordanie. En 1982, les instances dirigeantes de l'OLP quittaient Beyrouth, suite à l'invasion israélienne de 1982. C'est à partir de ce moment en fait, *que se préparait la relève dans les territoires occupés*. Refoulée de Jordanie, puis du Liban, l'OLP s'est trouvée contrainte de mobiliser la population dans les

territoires occupés, même si les instances dirigeantes s'installaient à Tunis. Ainsi les territoires occupés reprenaient le *relais*. La boucle était bouclée. C'est *la fin d'un processus de circulation* où les Palestiniens réussissent enfin à *remettre la Palestine à sa place*. L'Intifada n'a été donc spontanée qu'en apparence. Pour dire vrai, elle est l'aboutissement d'un processus historique.

d) L'Intifada prend rapidement plusieurs formes à la fois. Elle est la *manifestation* d'un rejet de l'occupation (jets de pierres) et exprime la volonté du peuple palestinien de *réorganiser* leur société (formes spontanées de solidarité, de convivialité, d'entre-aide, etc...), de limiter *l'emprise* de l'autorité d'occupation (refus de payer les taxes, les impôts, les amendes) voire, de retirer la société palestinienne toute entière de *l'espace du pouvoir israélien* (désobéissance civile, grèves, création d'un pouvoir parallèle, dual)[39].

Ainsi l'enjeu de l'*Intifada* devient éminemment *symbolique*: réduire à néant les mythes qui ont servi de soubassement à l'idéologie et à la pratique sionistes[40].

Quels sont ces mythes?

Dès sa conception, le *projet sioniste* se proposait de «recréer», *en Palestine*, une société juive, un *Etat juif*. Pour ce faire, il fallait *immigrer* vers l'espace désiré (le Palestine), *le coloniser* (grâce aux fonds de *colonisation* et au travail des colons, *établir un Etat* (Israël 1948) mais sans lui fixer de frontières (principe de l'élasticité des frontières).

---

[39] Voir l'article de Joe Stork: «The significance of stories: Notes from the seventh month», in *Middle East Report*, sept.-oct., 1988, n.° 154, pp. 4-11.

[40] Samir Jabbour: «L'Intifada population en Palestine occupée: sa signification et son implication sur la société israélienne», «Al Intifada Al Shabîyyah fi Al Arâdi Al Muhtallah», in *Chou' un Arabîyyah*, septembre 1988, pp. 82-101.

Ce projet s'est fondé sur plusieurs mythes que les spécialistes appellent «les *mythes fondateurs*»[41]. Ces mythes renvoient à une *définition de soi, una définition de l'adversaire et une définition de l'espace convoité.*

Or, comment se définissait le Juif Sioniste qui débarquait en Palestine, puis l'Israélien après la création d'Israël (1948). Le Juif Sioniste se définissait d'abord comme membre du *peuple élu* (théorie de l'élection et de la singularisation), *pionnier* (théorie de la rédemption de la terre par le travail) fuyant les *persécutions* (la notion de Juif errant) et à la recherche d'un *havre de paix* où il ne vivra qu'avec des correligionnaires (la notion de l'Etat juif —de la pureté juive). Quant à l'Israélien, comment s'est-il défini depuis 40 ans? un colon *paisible, pacifique, efficace, démocrate* —mais continuellement *menacé* et forcé de se battre pour assurer sa sécurité.

Ainsi dans un premier temps, les *mythes fondateurs de l'idéologie sioniste* vont déboucher sur une logique qui opère en deux temps[42].

a) *Immigrer* en Palestine arabe et

b) la *coloniser* (jusqu'en 1948). C'est le projet typique de tout mouvement colonial qui consiste d'abord en une *demarche spatiale.* En l'occurence: *l'occupation physique de l'espace palestinien.* Cette spatialisation de l'identité juive ne pouvait déboucher que sur *l'élimination* (massacres de Deir Yassine, de Qibya, etc..., destruction de 350 villages palestiniens) et *l'évacuation* du Palestinien hors de Palestine (c'est la notion de transfert).[43].

L'évacuation des Palestiniens prend alors plusieurs formes:

Culturelle (on refait une lecture sioniste de l'histoire palestinienne) —on efface la mémoire collective.

---

[41] Cf. Richard Marienstra: *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, Maspero, Paris, 1979. Et Ilan Halevi: «Les mythes fondateurs d'Israël», in *Revue d'Etudes Palestiniennes*, automne 1988, pp. 93-102.

[42] Pour plus de détails, cf. Bichara Khader: *Anatomie du sionisme et d'Israël*, SNED, Alger, 1975.

[43] Israël Shahak: «L'idée du transfert dans la doctrine sioniste», dans *Revue d'Etudes Palestiniens*, automne 1988, n.° 29, pp. 103-133.

Politique (les Palestiniens sont qualifiés de non-êtres, qui n'ont jamais constitué un «peuple, un conglomérat de terroristes,» etc...) et

Physique.

Ainsi, tout le projet sioniste est fondé sur le mythe de l'*invisibilité palestinienne,* the *«Unseen question»* comme dirait Walter Laqueur.

Toute la politique d'Israël depuis 48 jusqu'en 1967 a consisté à *nier* l'alterité palestinienne[44] et à la *neutraliser*. Le fait palestinien était décrit comme un simple *«accident»*.

La guerre de juin 1967 permet à Israël d'occuper des territoires dont la superficie est *quatre fois celle d'Israël*. Le terme *«territoires occupés»* est proscrit en Israël. On lui substitue celui, très idéologique de *territoires libérés* (le Likoud), celui plus «innocent» de *«territoires administrés»* (le parti travailliste) ou simplement *«les territoires»* (la presse locale israélienne et même une certaine presse internationale).

Cette joute linguistique renvoie en fait à un autre mythe israélien, celui de la *frontière de colonisation*. Howard Lamar et Leonard Thompson reconnaissent ce fait dans leur remarquable ouvrage *«The Frontier in History»* où ils écrivent: «...l'exemple contemporain qui se rapproche le plus du type de frontière examiné dans ce livre... est probablement Israël». Ceci est reconnu par Gershon Shafir, historien israélien qui conclut: «lorsqu'on examine le cas d'Israël, on ne peut manquer d'être frappé par l'importance, dans la formation du nationalisme israélien, de *l'expansion territoriale et des conflits de frontière»*[45]. C'est sans doute cela qui explique que les dirigeants israéliens se sont toujours gardés de mentionner les «frontières» dans la constitution de leur pays. Frontière ouverte, toujours dilatée, portée là où s'arrête l'armée israélienne. Mais frontière devenue rapidement idélogi-

---

[44] Golda Meir se plaisait à répéter à qui voulait l'entendre «Il n'y a pas de Palestiniens... tout ne s'est pas déroulé comme s'il y avait eu en Palestine un peuple palestinien qui se considérait comme tel et que nous que l'aurions chassé pour prendre sa place. Ils n'existaient pas», dans *Sunday Times*, 25 juin 1969.

[45] G. Shafir: «Changing mationalism and Israel's open frontier on the West Bank», in *Theory and society*, n.° 13, 1984, pp. 803-827.

que, religieuse et pas seulement frontière militaire, comme c'est le cas de la Cis-Jordanie, rebaptisée *Judée et Samarie* pour le nationalisme intégriste de Gush Emounim et de la droite et de la gauche israéliennes.

La notion de *«nouvelle frontière»* renvoie, à son tour, à celle de la *sécurité*. Or, la «sécurité» pour Israël comporte deux niveaux. Au niveau externe, toute frontière nouvelle doit être protégée de l'*ennemi extérieur*. C'est pour cela que l'armée israélienne a toujours privilégié *l'aviation* qui est seule à pouvoir porter le combat *hors des frontières* nouvellement conquises et à faire en sorte que les guerres soient de courte durée (c'est la notion de guerre-éclair), les soldats israéliens ne sont pas formés au combat corps à corps, ou pour servir contre la guerilla urbaine ou à mater une insurrection.

La deuxième conception de la sécurité concerne la préservation du caractère juif de l'Etat d'Israël. C'est le sens du plan de judaisation de la Galilée et du refus d'instaurer dans les territoires occupés un mode d'administration octroyant aux Palestiniens des droits politiques et civiques.

Nouvelle frontière et *pureté juive* sont cependant deux notions contradictoires. Car, de deux choses l'une, *ou bien* Israël annexe les territoires occupés et il devient automatiquement *bi-national* (s'il applique les règles démocratiques à tous les citoyens) ou un *pays d'apartheid* (s'il n'applique les règles démocratiques qu'aux seuls citoyens qui sont juifs). Dans le premier cas, il perdrait ce qui fait son «caractère essentiel» d'Etat Juif. Dans le second, il ternirait son «image de marque» *d'Etat démocratique. Ou bien* Israël choisit de se retirer des territoires occupés, en choisissant de rester «petit» mais «juif» comme le voudrait le professeur Y. Harkabi qui écrit: «Pour moi le sionisme doit être de *qualité, non un sionisme d'expansion»*[46].

Ainsi le *sionisme* et *Israël* avaient besoin de mythes fondateurs. Déjà bon nombre de ces mythes fondateurs étaient passablement ébranlés bien avant la guerre de 1967. De la justice sociale, de la fraternité, de la société différente, de la communauté

[46] Interview dans *Journal of Palestine Studies*, XVI, n.º 3, printemps 1987, p. 47.

des «pionniers» on ne parlait plus à la veille de 1967. Les multiples écrits sur la situation des Arabes «citoyens d'Israël» avaient jeté le discrédit sur le fonctionnement de la démocratie israélienne, dont les Juifs sont forcément les *premiers* citoyens. Par ailleurs, la notion de havre de paix pour les Juifs en quête de refuge ne résistait plus à l'usure du temps. *«Au commencement,* écrit Ilan Halevi *«les Juifs avaient besoin d'un Etat, maintenant l'Etat a besoin de Juifs...* Il a surtout besoin de leur soutien financier, politique, culturel, dans les sociétés occidentales dont le soutien lui est vital»[47]. C'est ainsi qu'il faut comprendre la *pression israélienne* (et occidentale) pour encourager «l'émigration des Juifs soviétiques devenus une 'catégorie à part' de la 'persécution' du régime soviétique. C'est ainsi qu'il faut comprendre les appels incessants des dirigeants israéliens à la «diaspora» juive pour continuer, malgré l'Intifada et peut-être à cause d'elle, à soutenir Israël.

Ainsi le rêve d'une *société fraternelle* de société *juste, vivant du travail de ses citoyens*, a laissé la place à «l'ambition d'être un morceau d'Occident, une petite Amérique à la fierté de ne pas appartenir à la région» et aux impératifs économiques nécessitant l'embauche de main d'oeuvre palestinienne, corvéable à merci.

Quant aux mythe d'assurer la sécurité par la *guerre-éclair*, il a reçu le coup de grâce au lendemain de la guerre d'octobre 1973. Ce n'est pas par hasard que, quelques mois plus tard, le journaliste israélien Amnon Kapeliouk publiait son livre intitulé: *«La fin des mythes»*.

Une *grande partie des mythes fondateurs* d'Israël étaient donc largement mis en question, bien avant l'Intifada. Mais on peut légitimement se poser la question de savoir si l'Intifada n'a pas *révélé Israël à lui-même*, en imposant *l'existance du peuple palestinien* à toute la société israélienne. Désormais Israël n'a plus affaire à *une résistance armée localisée à l'extérieur* (et qu'il qualifiait volontiers de «nids de terrorisme international») contre laquelle il pouvait sévir sans tenir son image de marque à l'étran-

[47] Art. cit., p. 101.

ger. Il doit faire face à une *révolte* d'une *population entière, située en deça de ses frontières idéologiques*, clamant son refus absolu de l'occupation, affirmant son identité nationale et son attachement à son seul représentant: l'OLP.

Auparavant quand Israël bombardait le Sud-Liban, l'action était qualifiée soit de *raid de représaille*, soit de «mesure préventive» pour empêcher l'infiltration de «terroristes». De façon générale, l'opinion occidentale approuvait cet Etat qui faisait «le ménage» à la place de l'Occident. Mais désormais Israël tue et casse les bras à des lanceurs de pierres qui disent leur ras-le-bol de l'occupation. A ce moment tout bascule. *L'image d'Israël est altérée*. Et l'opinion occidentale désapprouve. Et cela est très éprouvant pour un Etat qui pensait, à tort, qu'il «pouvait tromper tout le monde, tout le temps».

Enfin, l'Intifada a fait en sorte que le peuple palestinien soit de nouveau au centre du débat. Certes, depuis la guerre de 1967 et l'occupation des territoires arabes, les *Palestiniens* avaient accédé à la *visibilité*. Les Israéliens ne pouvaient plus nier leur existence, refuser de les voir, les rejeter *«hors de l'histoire»*. Mais ils ne voyaient en eux que des *sujets* dociles du royaume de Jordanie (d'où l'option jordanienne).

L'originalité de l'*Intifada* c'est que, non seulement elle a fait des Palestiniens des *acteurs historiques*, porteurs d'un projet autonome de renaissance nationale, mais en imposant «la puissance de la faiblesse palestinienne à la faiblesse de la puissance israélienne» elle a également ébranlé l'edifice idéologique israélien tout entier. Contre son gré, et comme le résume fort bien Ilan Halevi, «la société israélienne est aujourd'hui confrontée, sur le terrain et dans son imaginaire à l'Arabe, au Palestinien, à l'Autre. De la réponse qu'elle fournira ou ne fournira pas à ce défi, dépend son avenir»[48] et on serait tenté d'ajouter, l'avenir de toute la région.

Le 15 novembre 1988, à 1 h. 28, Yasser Arafat vient de proclamer devant le Conseil National Palestinien réuni à Alger (12-15

[48] Art. cit., p. 102.

novembre 1988), *«l'établissement de l'Etat Palestinien sur notre terre palestinienne avec pour capitale la Jerusalem sainte»*. Cet Etat sera doté d'un *«régime parlementaire démocratique»* et sera fondé sur «la justice sociale, l'égalité et l'absence de toute forme de discrimination sur la base de la race, de la religion, de la couleur et du sexe...».

En acceptant les résolutions des Nations Unies, dont la résolution 242 qui reconnaît «la souveraineté et l'indépendance de chaque Etat de la région» (donc d'Israël), l'O.L.P. se pose désormais en partenaire incontournable face à la communauté internationale. Ceux qui s'entêtent à méconnaître cette réalité ne font que prendre des vessies pour des lanternes et dilapident un immense espoir de paix.

Novembre 1988

ANNEXE 1

La composition de la nouvelle Knesset selon les dernières estimations (*)

Voici la composition de la future Knesset (le Parlement), selon les estimations annoncées par la presse israélienne, à l'issue du scrutin, dont les résultats officiels ne seront pas connus avant plusieurs jours. La projection porte sur 95 % des 4.840 bureaux de vote. Les résultats de 1984 pour les partis en lice cette année figurent entre parenthèses.

PARTIS DE DROITE: **46**		
Likoud	39	(41)
Tehiya	3	(5)
Tsomet	2	(1)
Moledet	2	(0)
FORMATIONS RELIGIEUSES: **18**		
Shas	6	(4)
Parti national religieux	5	(4)
Agoudat Israel	5	(2)
Degel Hathora	2	(0)
PARTIS DE GAUCHE: **48**		
Travaillistes	38	(38)
Mapam	3	(6)
Mouvement des droits civiques	5	(3)
Shinui (Mouvement pour le changement)	2	(3)
FORMATIONS D'EXTREME GAUCHE ET PRO-ARABES: **8**		
Hadash (communiste)	5	(4)
Liste progressiste pour la paix	2	(2)
Parti démocratique arabe	1	(0)

Lors des élections de 1984, le Mapam s'était associé avec le parti travailliste. Cette fois-ci, il a constitué une liste séparée.

(*) *Le Monde*, 3 novembre 1988, p. 3.

ANNEXE 2

(Extraits de *Middle East Report,* May-June 1988, n.° 152, p. 38)

Israelis/Palestinians

A December 1987 poll shows Israeli Jews are deeply divided-no proposed solution to the Israel-Palestine conflict garners majority support. A large majority of Palestinians finds either a binational democratic state or a Palestinian state in the West Bank and Gaza an «acceptable» solution.

		Israeli Jews	Arabs in Israel	Arabs in West Bank
1a	Israeli annexation of the occupied territories and a «transfer» of Arabs to elsewhere in the Middle East.	30 % «Most Desirable» 42 % «Acceptable»		
1b	Replace Israel with Palestinian state and expell Jewish population.		11 % «Most Desirable» 23 % «Acceptable»	35 % «Most Desirable» 53 % «Acceptable»
2	Palestinian/Jordanian confederation on West Bank, with borders modiffied to allow for Israel's security.	38 % «Acceptable»	23 % «Acceptable»	19 % «Acceptable»
3	«Greater Israel»	33 % «Acceptable»		
4	Status quo	24 % «Acceptable»		
5	Palestinian «autonomy» plan as proposed by the Israeli government.	19 % «Acceptable»	34 % «Acceptable»	9 % «Acceptable»
6	Binational, democratic state.	8-10 % «Acceptable»*	60 % «Acceptable»	64 % «Acceptable»
7	Palestinian state in West Bank and Gaza.	8-10 % «Acceptable»*	78 % «Acceptable»	54 % «Acceptable»
8	Palestinian state in West Bank and Gaza with borders modified for Israeli security.	8-10 % «Acceptable»*	(not reported)	45 % «Acceptable»

(*) Exact percentages not reported by *The Jerusalem Post.*

Source: Study by Efrayim Yucktman-Ya'ar of Tel Aviv University and Mikha'el'Inbar of Hebrew University. Reported in *The Jerusalem Post,* December 25, 1987. 2.000 polled, findings reflect views of urban men under age 35.

Palestinians Backdrop to the Uprising: Palestinian experiences under Israeli occupation, as reported in a September 1986 poll.

Circle the item that you or any member of your immediate family have experienced:

47,5 %	Political arrest
50,7 %	Beatings, physical abuse, or threats
55,7 %	Harassment or direct insults at Israeli military check points
22,8 %	Property or land confiscation
34,1 %	Ban on travel abroad
74,2 %	Curfew
17,6 %	Demolition or sealing of homes
15,7 %	Deportation or town arrest
37,6 %	Fines by Military Courts
6,3 %	I have not experienced any of the above

Source: *Al-Fajr,* September 8, 1986.

West Bank and Gaza Palestinians on the PLO, in a September 1986 poll.

Do you believe the PLO is the sole and legitimate representative of the Palestinian people?

93,5 %	Yes
5,1 %	No
1,4 %	No opinion/refused

Source: *Al Fajr,* September 8, 1986.

Israelis As of February 1988, a large majority of Israeli Jews fully supported their government's military response to the Palestinian Uprising.

63 %	Fully support government's policy.
27 %	Found governments'policy too soft on the Palestinians.

Source: *Hadashot* (Israeli newspaper) poll. Quoted in *Time,* February 8, 1988, p. 40.

US Public The majority of the US public believes a Palestinian state is needed for peace, as reported in a 1985 poll.

	Agree	Disagree	Neither	Don't Know	Total
	%	%	%	%	%
Palestinian state needed for peace	54,2	1,2	6,1	11,9	73,4
Palestinian state threat to Israel	26,2				26,2

Source: Survey Research Center of University of Michigan, Ann Arbor, on behalf of the International Center for Research and Public Policy, 1985. Cited in Fouad Moughrabi, «Public Opinion and the Middle East Conflict», *The Link,* September 1987.

At least half of the US public favors US negotiations with the Palestinian Liberation Organization, as reported in a June 1987 poll.

50 % For 39 % Against 11 % No opinion

Source: *Los Angeles Times,* June 3, 1987.

The gap between American Jewish and American non-Jewish opinion on the Israel-Palestine conflict remains large, according to a February 1988 poll.

	Jews (%)	Non-Jews (%)	
Yes	10	45	Should the US cut aid to Israel because of
No	84	32	its actions against the Palestnians?
Yes	39	56	Do you favor a Palestinian homeland in the
No	43	17	occupied territories?

Source: *Time* poll, February 8, 1988, p. 40.

LA POLITIQUE MEDITERRANEENNE DU MAROC

Abdelkhaleq BERRAMDANE

La vocation méditerranéenne du Maroc est à la fois une obligation géographique, une rente historique et une nécessité politique. Placé au seuil de l'Europe, à l'entrée de la Méditerranée dont il garde la porte, le Royaume du Maroc a été, tout au long de son histoire, en rapport étroit avec les puissances méditerranéennes: conquérant, au faîte de sa puissance, dominé, colonisé, durant les périodes de sa décadence.

Aujourd'hui, alors que la crise économique perdure, alors et surtout que le conflit du Sahara s'éternise, le Royaume éprouve le besoin impérieux de réévaluer son alliance avec l'Occident et de renouveler ses ententes tant maghrébine qu'arabe. C'est ainsi que le Maroc intègre la stratégie militaire occidentale en Méditerranée et demande son adhésion aux Communautés européennes. En contrepoint il brise son isolement maghrébin dans le conflit du Sahara qui est désormais en voie de règlement et participe à la mise en chantier de l'idée maghrébine. De même il joue un rôle des plus actifs dans le dialogue israélo-arabe pour résoudre le conflit du Moyen-Orient.

La politique méditérranéenne du Maroc

La Méditerranée, aux rivages battus par tous les vents de l'histoire, est depuis toujours le théâtre de conflits permanents. Grecs et Perses, Romains et Phéniciens, Islam et Chrétienneté, puissances de l'Axe et Alliés, s'affrontèrent tour à tour par le passé

pour le contrôle de cette voie de comunication vitale en temps de guerre et de paix.

Aujourd'hui, la Méditerranée demeure une mer en effervescence, sillonnée par des bâtiments de tout genre et traversée par des conflits en tous sens: que ce soit le conflit Est-Ouest, mettant aux prises les héritiers de Staline et les démocraties libérales, ou le conflit Nord-Sud opposant le monde de l'opulence et la grande famille de la misère, ou bien encore les conflits en diagonale, nationalismes, terrorismes, intégrismes, sur lesquels la société internationale semble avoir perdu prise.

Le Maroc, situé au confluent de deux mers qui baignent ses côtes et à la croisée de trois continents, placé au seuil de l'Europe et à l'entrée de la Méditerranée dont il garde la porte: nulle part ailleurs en effet qu'au Royaume du soleil couchant, les tensions en Méditerranée n'apparaissent mieux ressenties et les impératifs de la géopolitique ne paraissent plus évidents. Un simple détroit de quelques encablures sépare le Maroc, terre africaine, de l'Europe; comment alors ne pas être tenté de le franchir?

Tout au long de l'histoire, le Royaume chérifien, fort de sa «position isthmique» a poursuivi en effet, une stratégie de transition mais également subi, durant les périodes de sa décadence, une stratégie de domination en Méditerranée.

Ce passé méditerranéen, subi et assumé par le Maroc, est aujourd'hui revendiqué par les dirigeants marocains en tant que fondement à leur politique méditerranéenne. «La vocation méditerranéenne du Maroc, explique le roi Hassan II, ...nous fait considérer son apport comme une obligation de continuer à oeuvrer encore davantage dans le sens de l'histoire et de la civilisation»[1]. Et le ministre marocain des Affaires étrangères, M. Filali, de préciser que le Maroc, «pays méditerranéen, riverain de cete importante voie de navigation maritime qu'est le détroit de Gibraltar, accorde une importance particulière au maintien de la paix et de la stabilité en Méditerranée (...) (et), la coopération et la

[1] Hassan II: *Le Maroc en marche*. Rabat, Ministère de l'Information, 1965, p. 287.

concertation... constituent un moyen indiqué pour parvenir à cet objectif»[2].

Il s'agit donc pour le Maroc, avant tout, de faire de la Méditerranée une «zon de paix»[3]. Aussi la diplomatie marocaine va-t-elle adopter une ligne brisée. Elle choisit tout d'abord, et avant que la flotte soviétique ne soit présente massivement en Méditerranée, une politique de paix par «l'équilibre et la stabilité dans cette partie du monde»[4]; politique que se devaient de poursuivre les pays méditerranéens et, notamment le Maroc, l'Espagne, la France, l'Italie et la Yougoslavie. Plus tard, au cours de la période d'approfondissement de la détente (1973-1975) et de sa codification par l'Acte final d'Helsinki (1er août 1975), le Maroc —invité en tant que membre non participant à la première réunion de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, comme aux réunions suivantes— abandonne le thème de la Méditerrannée aux méditerranéens. Il se prononce en faveur de l'extension du processus de la détente et du désarmement à toute la Méditeranée car, estiment ses dirigeants, «toute tentative visant à dissocier la sécurité des deux rives de la Méditerranée manquerait à la fois de réalisme et d'objectivité»[5]. Cependant avec le développement de la guerre fraîche (suite à l'élection du président Reagan à la Maison Blanche) et surtout avec la poursuite de la guerre au Sahara occidental, le Royaume du Maroc choisit une stratégie nouvelle: l'alliance avec l'Occident en Méditerranée.

L'alliance n'exclut pas évidemment la coopération qui «peut (d'ailleurs) contribuer à la consolidation de la paix (...) dans cette région... Il est (en effet) dans l'intérêt de tous les pays méditerranéens de promouvoir mutuellement une collaboration bila-

---

[2] Intervention de M. Filali devant la XXXXIème, session de l'Assemblée générale de l'ONU in *Map Document*. Rabat, Agence Maghreb Arabe Presse, Septembre 1986, p. 35.

[3] Les expressions «lac de paix», «lac de Tibériade», «Mare nostrum» sont également employées par les responsables.

[4] Hassan II: *Le Maroc en marche*. Op. cit., p. 250. V. également p. 225.

[5] Déclaration de M. Ali Skalli, Secrétaire général du Ministère marocain des Affaires étrangères le 13 novembre 1973 à Genève lors des travaux préparatoires de la CSCE. *Doc. MAE*, p. 3. Voir dans le même sens: Discours de M. Skalli devant la même instance en avril 1974 in *l'Opinion*, 9 avril 1974.

térale et multilatérales»[6]. Ainsi le Maroc, edevenu indépendant, a-t-il signé toute une série de conventions avec ses voisins méditerranéens. Et, au lendemain de la guerre d'octobre et la floraison de dialogues divers, et notamment le dialogue euro-arabe, le Maroc a «tenu, plus qu'avant à être justement ce trait d'union entre l'Orient et l'Occident..., cette charnière bénéfique (qui) pourrait rendre encore plus de services qu'auparavant»[7]. Cependant, l'échec de ce dialogue et plus encore la continuation de la guerre du désert ont incité le Maroc à mener, avant tout, une politique d'ententes tactiques, avec ses voisins proches et lointains, de la rive sud de la Méditerranée, dans le but évident de renforcer sa position dans l'affaire du Sahara et celle de ses alliés dans le conflit du Moyen-Orient.

I. LA STRATEGIE MAROCAINE D'ALLIANCE AVEC L'OCCIDENT EN MEDITERRANEE

L'affaire du Sahara occidental va marquer un véritable tournant dans la vie politique et diplomatique du Royaume. Elle va être le catalyseur de choix pour d'une part, restructurer les fondements du système politique marocain ébranlé par les deux coups d'Etat successifs de juillet 1971 et août 1972, et d'autre part renouer avec l'Occident bien hésitant à venir en aide à un régime qui semblait en difficultés. Dès le début de l'affaire du Sahara le roi Hassan II avait prévenu: «Le Maroc, dit-il, ne revient jamais sur ses engagements. Il peut changer ses rapports mais il ne dénature jamais ses engagements»[8].

Effectivement, avec l'aggravation et la poursuite de la guerre des sables et surtout le peu d'empressement des pays occidentaux à lui venir en aide, face à un voisin bien entreprenant, le Maroc

---

[6] Interview de M. Sijilmassi, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères. Agence de presse yougoslave «Tanyoug» in *Maroc-Document*. Rabat, Ministère de l'Information, n.° 8, novembre 1970, p. 175.

[7] Hassan II in *Maroc-Soir* du 2 mai 1975.

[8] *Discours de S. M. Hassan II: 3 mars 1974-3 mars 1975*. Rabat, Ministère de l'Information, 1975, p. 78.

ne fut nullement tenté de revenir sur ses engagements. Bien au contraire, il choisit de défendre résolument les intérêts de l'Ouest à travers le monde. Il tisse alors une alliance stratégique avec l'Occident, faisant du Royaume chérifien «un membre actif et à part entière du Monde Libre», selon les propos mêmes du roi Hassan II[9].

Cet engagement d'ordre stratégique va avoir des prolongements immédiats sur la politique méditerranéenne du pays. C'est ainsi que le Royaume opte résolument pour la réintégration du système défensif occidental en Méditerranée afin de s'opposer aux 'infiltrations soviétiques» dans cette partie du monde. Parallèlement, et avec l'aggravation de la crise économique, le Royaume se prononce également pour une intégration plus poussée de l'économie marocaine dans le capitalisme occidental et plus spécialement européen.

A. L'inclusion du Maroc dans le système défensif occidental en Méditerranéen

Le souverain marocain cherche à mettre la Méditerrannée, berceau des civilisations monothéistes à «L'abri de l'athéisme et du matérialisme» car, souligne-t-il, «la vraie bataille qui se joue actuellement: qui va l'emporter pour faire l'union sur les rives de la Méditerranée? Est-ce la spiritualité (...) les judéo-chrétiens et les musulmans, ou est-ce le matérialisme? (...) Divisés, nous ne la gagnerons pas, mais unis, nous la gagnerons»[10]. C'est pourquoi le Royaume choisit de s'allier avec l'Occident afin d'une part de participer au verouillage de la Méditerranée occidentale et d'autre part de servir de relais vers la Méditerranée orientale.

---

[9] Conférence de presse du roi Hassan II du 1er juin 1981 in «Map Document». Op. cit., juin 1981, p. 50. Pour de plus amples développements voir notre article: «Le Maroc et les grandes puissances 1974-1988», à paraître.

[10] *Discours et interviews de S. M. Hassan II: 3 mars 19777-3 mars 1978*, Rabat, Ministère de l'Information, 1978, p. 173.

1. *Le Maroc, un verrou de la Méditerranée occidentale*

La Méditerranée est aujourd'hui, celle de toutes les mers qui subit la plus forte concentration d'armadas militaires. L'OTAN et l'URSS y déploient une force redoutable avec des bases et des facilités militaires dans tout le pourtour méditerranéen. Route du pétrole, voie de communication directe avec l'Océan indien, issue vers le grand large atlantique pour la flotte soviétique en Mer Noire, la Méditerranée est un corridor vital à la fois pour l'Europe et l'URSS.

Deux stratégies sont en présence. La première, est celle de l'Union Soviétique, axée sur la neutralisation de la Méditerranée y compris le détroit de Gibraltar. D'où la proposition soviétique, dès le milieu des années soixante dix, renouvelée en 1986 et 1989, du retrait simultané de la Méditerranée des navires américains et soviétiques ainsi que son engagement en faveur du respect de la liberté de navigation dans le détroit. D'où également le ménagement du Maroc et de la Turquie, en raison précisément de leur situation géopolitique vitale pour l'URSS[11]. Les Etats-Unis se prononcent en revanche, pour le contrôle de la Méditerranée et pour l'apposition de verrous sur les passages imposés à la flotte soviétique: les détroits turcs, le canal de Suez, le détroit de Sicile et plus encore le détroit de Gibraltar. L'amiral James Watkins, ex-chef d'état-major des forces navales américaines, dans un rapport publié début 1986, avait souligné à cet égard, l'importance accrue des forces navales car, dit-il, «l'instabilité de la situation internationale nous... amèn(e) à utiliser de plus en plus à l'avenir des éléments de notre stratégie militaro-navale dans les points chauds du globe»[12]. Et la Méditerranée en est un. De simple «flanc sud», elle est devenue dans la stratégie de l'OTAN, au début des années quatre-vingt un «front princi-

---

[11] Voir notre livre à paraître: *La politique étrangère du Maroc*, Paris, Karthala, 1990.

[12] Rapport de James Watkins intitulé «La stratégie militaro-navale» in *La vie internationale*, Moscou, n.° 1, 1987, p. 85.

pal» en raison justement du développement de foyers de tensions sur son pourtour[13].

Le Maroc, «gardien des colonnes d'Hercule», «membre du club occidental» ne peut rester en effet en dehors de cette stratégie». Il doit être au niveau de sa responsabilité, affirme le roi Hassan II, celle de contrôler et défendre le détroit de Gibraltar et la libre navigation en Méditerranée»[14]. L'ambassadeur du Maroc à Washington, M. Bargach, a été plus précis encore: «Le Maroc, dit-il, l'un des postes avancés de la défense du Monde Libre, plaide en faveur d'un statut d'allié privilégié non membre de l'OTAN»[15].

Des rapports privilégiés existaient déjà en effet, entre les USA et le Maroc avant même l'indépendance de celui-ci[16], et furent renforcés au cours de l'histoire pour devenir depuis 1981 une véritable alliance, même si un début de reflux est perceptible depuis le second mandat présidentiel de Reagan[17]. L'intérêt américain pour le Royaume est, depuis 1947, essentiellement d'ordre stratégique car le Maroc «occupe une position géostratégique presque unique» affirme M. Vernon Walter, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU. «Il est à la fois atlantique et méditerranéen (...) en plus de cela il est sur le détroit de Gibraltar ce qui est, aujoute-t-il, très important pour nous, puisque nous avons une VIème flotte en Méditerranée pour soutenir nos alliés européens[18]. Aussi les Etats-Unis n'ont-ils cessé de renforcer le potentiel militaire du Maroc car, «une interdépendence mutuelle et un soutien mutuel avec les pays de l'OTAN, comme le souligne à juste titre M. Caspar Weinberger, Secrétaire américain à la Défense (suppose)

---

[13] *Rapport de l'Assemblée de l'Atlantique Nord.* Commission politique, Novembre 1984.

[14] *Discours et interviews de S. M. Hassan II: 3 mars 1978-3 mars 1979.* Op. cit., p. 84.

[15] *Al Bayane*, 6 février 1988.

[16] Voir notre livre *Le Maroc et l'Occident*, Paris, Karthala, 1987.

[17] Voir notre article *Maroc-USA: Le reflux. Lamalif*, Casablanca, n.° 187, avril 1987.

[18] Interview du Général Vernon Walters in *Le Matin du Sahara*, 2 mars 1986.

l'existence d'une armée marocaine forte»[19]. L'aide américaine cumulée, de 1946 à 1986, atteint d'ailleurs 2128 millions de dollars, soit 12 % du total de l'aide américaine à l'Afrique pour la même période.

Toutefois la coopération militaire des deux pays pour la défense de Gibraltar demeure limitée. Certes il existe une commission militaire conjointe créée en 1982 qui se réunit régulièrement. Certes des manoeuvres militaires conjointes (African Eagle) sont organisées périodiquement. Cependant l'aide militaire américaine tend à stagner ces dernières années: elle est passée de 34,4 millions de dollars en 1981 à 35,8 en 1987, contre 15,7 millions de dollars à 32 pour les mêmes années pour la petite Tunisie. Il s'agit en fait pour les Etats-Unis de maintenir seulement la «capacité défensive» du Maroc[20]. Des divergences d'approche de la Méditerranée occidentale sont également apparues. C'est ainsi que le traité d'union Maroc-Libye (14 août 1984 fut désapprouvé par les Etats-Unis, car non conforme à leur stratégie d'isolement du colonel Kadhafi.

Le Maroc, de son côté, n'a pas ménagé ses critiques à l'égard des Etats-Unis en raison, de leur approbation du bombardement par Israël du QG de l'OLP à Tunis (1er octobre 1985), de l'interception par leur chasse de l'avion civil égyptien transportant les responsables du détournement du paquebot «Achille-Lauro» (12 octobre 1985), et enfin de leur raid sur la Libye (14-15 avril 1986)[21].

Toutefois les Etats-Unis, préoccupés par le maintien de la «stabilité du Maghreb» afin d'éviter toute pénétration soviétique dans la région, ne semblent point indisposés par un tel relâche-

---

[19] Conférence de presse de M. Caspar Weinberger, Rabat, 6 décembre 1986. *Le Matin du Sahara*, 7 décembre 1986.

[20] En 1986, les forces en présence étaient selon *Le Military Balance 1985-1986* USS, Londres, pour:

— *l'Algérie:* 170.000 hommes, 700 chars et 332 avions de combat.

— *la Libye:* 73.000 hommes, 2.800 chars et 535 avions de combat.

— *le Maroc:* 149.000 hommes, 190 chars et 105 avions de combat.

[21] Pour de plus amples développements, voir notre article: «Les actions militaires américaines contre la Libye et le droit international», *Revue Générale de Droit International Public*, Paris, à paraître.

ment qui s'accompagne d'ailleurs d'un rééquilibrage de leurs relations avec l'Algérie. A la vérité un certain partage des tâches est opéré entre la VIème flotte et les flottes européennes. A celles-ci et notamment à la flotte espagnole de contrôler le bassin occidental de la Méditerranée. L'Espagne a pris en effet définitivement sa place dans le système défensif occidental en faisant ratifier par référendum en mars 1986 son adhésion au Traité de l'Atlantique Nord, en adhérant en novembre 1988 à l'Union de l'Europe occidentale ainsi qu'en signant un traité de défense avec les USA le 1er décembre 1988, tout en se maintenant, il est vrai, à l'écart de la structure militaire intégrée de l'Alliance. Il n'empêche qu'en janvier 1988, l'Espagne a accepté de prendre en charge six missions au sein de l'Alliance Atlantique dont notamment le contrôle du détroit de Gibraltar et de ses accès ainsi que des opérations navales et aériennes en Méditerranée occidentale[22].

C'est dans ce cadre qu'une coopération militaire fut engagée avec le Maroc sous forme de livraison d'armement et surtout de manoeuvres conjointes en Méditerranée (1984, 1985, 1986). Le Maroc voudrait renforcer une telle coopération mais les vestiges de la colonisation rendent celle-ci difficile. Le contentieux territorial à propos des présides de Sebta et Melillia et des îles Chaffarines continue en effet d'envenimer les relations entre les deux pays. L'Espagne refuse toujours d'engager toute négociation à leur sujet, alors que la Grande Bretagne a décidé en 1984 d'entamer des discussions avec l'Espagne à propos de la souveraineté de Gibraltar[23]. Le souverain chérifien continue à réaffirmer solennellement le lien entre la restitution de Gibraltar et la récupération de Sebta et Melillia par des moyens pacifiques[24]. Toutefois le Maroc, une fois l'Espagne ayant récupéré Gibraltar, n'accepterait sûrement pas, comme d'ailleurs d'autres puissances, que celle-ci contrôlât les deux rives du détroit[25].

---

[22] *Le Monde*, 15 novembre 1988.

[23] Voir notre article: «Unidos por la causa», *Lamalif*, n.° 186, mars 1987.

[24] Interview du roi Hassan II au journal koweitien «As Siyassa» in *Le Matin du Sahara*, 25 mars 1986.

[25] Ibid.

2. *Le Maroc, un relais vers la Méditerranée orientale*

Maillon important dans la stratégie occidentale pour le contrôle du détroit de Gibraltar, le Royaume chérifien est également un relais dans la stratégie occidentale et notamment américaine vers le Moyen-Oient. En effet, l'Administration Reagan, imbue d'une vision manichéenne du monde et soucieuse avant tout d'appliquer une thérapie essentiellement militaire à toute crise au Proche-Orient, poursuivait —tout au moins jusqu'à l'affaire de l'Irangate et avant le retour à la détente américaino-soviétique— une politique visant à intégrer les pays arabes modérés, dont le Maroc, dans un «consensus stratégique». L'objectif d'une telle alliance était d'empêcher tout nouveau débordement soviétique (après l'intervention en Afghanistan) dans cette région, vitale pour l'Occident.

Ce consensus stratégique renoue clairement avec «la doctrine Eisenhower» pour le Moyen-Orient (1958). Il a d'ailleurs pris trois formes. Il s'est traduit tout d'abord par le renforcement du potentiel militaire des pays amis comme la Somalie, le Soudan, la Tunisie, Oman et le Maroc. Il s'est concrétisé également par la mise sur pied de commissions militaires conjointes avec la Tunisie en novembre 1981, l'Egypte en janvier 1982, l'Arabie Séoudite, la Jordanie, Oman ainsi que le Maroc en février de la même année. Ce réseau de commissions militaires conjointes a pour mission de coordonner l'action des armées locales avec celles de la Force de Déploiement Rapide, créees par le président Carter avant la fin de son mandat. Et enfin, afin d'assurer l'acheminement le plus rapidement possible de la Force de Déploiement Rapide vers les pays du golfe en cas d'urgence, des points de transit furent recherchés par les Etats-Unis. C'est ainsi que des accords octroyant des facilités militaires furent conclus avec Oman, l'Egypte, l'Arabie Séoudite, le Soudan, le Kenya ainsi que le Maroc[26]. L'accord sous forme de lettres échangées le 27 mai 1982 entre le Secrétaire d'Etat, M. Haig et le ministre marocain des

[26] Voir *Le Monde diplomatique*, Paris, mars 1982.

Affaires étrangères, M. Boucetta «autorise (à cet égard) les forces des Etats-Unis à utiliser les aéroports agrées et à s'y rendre en transit en cas d'urgence et pour un entrainement périodique... Les Etats-Unis peuvent (également) construire des installations ou des améliorations liées à l'utilisation des aéroports»[27]. Cet accord d'une durée de six ans fut renouvelé en 1988. Le Maroc est ainsi intégré dans le dispositif militaire occidental de contrôle du golfe arabo-persique et du détroit de Gibraltar à partir des bases des Açores et des Canaries en Océan Atlantique et de la très puissante base américaine de Diego Garcia en océan Indien. Une telle alliance est renforcée par la volonté du Royaume de faire partie des Communautés européennes.

B. L'integration du Maroc dans le Marché Commun Européen

L'économie marocaine, frappée de plein fouet par la crise économique internationale, connaît de graves difficultés ponctuées par les émeutes de la faim (juin 1981, janvier 1984). Ces difficultés furent aggravées par la sécheresse (1983-1986), la poursuite de la guerre au Sahara et l'augmentation rapide de l'amortissement de la dette. En 1986, le service de la seule dette publique avait atteint 40,4 % des recettes d'exportation en biens et services[28]. Pour s'en sortir, les dirigeants marocains se retournèrent vers les pays occidentaux. Ceux-ci acceptèrent de venir en aide au Maroc mais en le soumettant à une thérapie radicale par l'intermédiaire du FMI et la BIRD. Ces deux organismes prescrirent un traitement qui se résume en deux points: maintien des équilibres financiers et restructuration de l'économie marocaine afin que le pays soit à même de rembourser sa dette qui s'élevait en 1986 à 18 milliards de dollars soit plus de 100 % du PNB. Le Maroc accepta le «remède de cheval» et procéda à la réduction de son déficit budgétaire (notamment par la diminution des subventions à la caisse de compensation), à la dévaluation du dirham,

[27] Doc. officieux.
[28] Banque Mondiale: *Rapport sur le développement dans le Monde*, 1988, p. 292.

à la libéralisation des échanges tout en adhérant au GATT (mai 1987) et se lança dans un vaste programme de privatisation. En échange, le pays est soumis à une perfusion financière constante grâce aux reéchelonnements successifs de sa dette publique et privée.

Dans le cadre de cette politique de restructuration de l'économie marocaine, le Royaume cherche à institutionnaliser davantage des échanges avec les Communautés européennes. Certes un accord de coopération signé le 27 avril 1976, en remplacement de l'accord commercial du 31 mars 1969, le lie déjà aux Communautés. Cependant le troisième élargissement des Communautés, devenu effectif depuis janvier 1986 verouille les portes de l'Europe communautaire face au Maroc. L'Europe des douze est en effet auto-suffisante dans la quasi-totalité des produits agricoles et industriels exportés par le Maroc. Que faire et que devenir alors que les Communautés européennes sont de loin le premier partenaire commercial du Maroc, absorbant en 1988,.56,5 % du total de ses exportations et lui fournissant 52,4 % du total de ses importations[29], Le Royaume chérifien est quelque peu désarmé: les deux solutions préconisées, l'une proposée, l'autre imposée, sont impracticables.

1. *L'irréalisable adhésion du Maroc à la CEE*

La première solution de nature politique, choisie par le Maroc est en effet irréalisable: c'est l'adhésion pure et simple du Maroc comme membre à part entière des Communautés. Le Roi a tenu pourtant à introduire personnellement la demande marocaine, en se rendant tout d'abord à Bruxelles le 18 octobre 1983, en informant ensuite le Conseil Européen en juin 1984 et enfin en saisissant solennellement la Commission européenne le 20 juillet 1987. Le souverain marocain estime d'ailleurs qu'il ne s'agit là nullement d'une «monstruosité»[30] eu égard à trois motivations. Le

[29] Office des Changes: *Statistiques des échanges extérieurs du Maroc*, 1988, Rabat.
[30] Interview accordée par le roi Hassan II le 10 février 1985 à la Télévision es-

Maroc est tout d'abord le pays africain le plus proche de l'Europe (12 km les séparent) et en l'an 2000 un pont, en projet de construction, enjambera la Méditerranée et rattachera ses deux rives[31]. De par ses institutions démocratiques, il «s'insère (ensuite) dans l'ensemble de l'Europe libre». Et enfin le Maroc est «le recul stratégique de l'Europe», «son espace terrestre pour respirer»[32].

Toutefois, considérée comme une «impossibilité juridique» selon les propos de M. Claude Cheysson[33], la demande d'adhésion marocaine fut jugée irrecevable car, selon les Communautés, la condition politique fixée par le préambule du traité de Rome de 1957 (régime de démocratie libérale) et la condition géographique (pays européen) établie par l'article 237 du même traité, ne sont pas réunies. En outre, il faut souligner que les modalités d'adhésion sont rendues difficiles par l'Acte unique européen, entré en vigueur le 1er juillet 1987. Comme auparavant le Conseil se prononce à l'unanimité sur une candidature après avis de la Commission, mais désormais également «après avis conforme du Parlement européen qui se prononce à la majorité absolue des membres le composant» (nouvelle rédaction de l'article 237). C'est là un véritable droit de veto reconnu au Parlement européen qui n'hésiterait certainement pas à l'utiliser contre le Royaume chérifien.

2. *L'irréaliste adaptation de l'accord Maroc-CEE*

La deuxième solution, de nature économique imposée par la CEE est irréaliste à long terme: c'est le réaménagement de l'accord de coopération du 27 avril 1976 qui est, en «(son) état et

---

pagnole in *Map Document*, op. cit., février 1985, p. 27.

[31] Ibid.

[32] Conférence de presse du roi Hassan II tenue à Marrakech in *Map Document*, op. cit., mars 1985, p. 38.

[33] *Al Bayane*, 8 et 9 février 1987.

par (sa) nature même, inaméliorable»[34]. Une telle adaptation, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique globale méditerranéenne de la Communauté, entamée depuis 1983, en prévision de son troisième élagissement. Les conversations et négociations marocaines furent longues, difficiles et ponctuées de crises. Et c'est seulement le 25 février 1988 que furent paraphés trois accords de coopération qui furent signés à Rabat le 26 mai 1988.

— Un accord de pêche conclu pour 4 ans et entré en vigueur, à titre provisoire, à partir du 1er mars 1988[35]. L'accord autorise les Communautés à pêcher, dans les eaux relevant de la «souveraineté ou de la juridiction» marocaine, 120.000 tonnes/an[36], dans le respect d'une gestion rationnelle des stocks. Il prévoit à cet égard, à partir de la deuxième année, d'une part la réduction des prises à hauteur de 5 % du tonnage autorisé annuellement (art. 7 .2), et d'autre part des arrêts étalés sur un ou deux mois par an pour certains types d'activité de pêche afin d'assurer le repos biologique des stocks. Les Communautés accordent au Maroc en contrepartie une compensation financière qui s'élève à 281,5 millions d'écus[37] qui se répartit comme suit: 272 millions d'écus pour le droit de pêche dans les eaux marocaines (dont 20 millions sont affectés à la mise en oeuvre de programmes spécifiques: entreprises conjointes, accueil des entreprises de pêche au Maroc...), 6 millions pour la coopération scientifique et 3,5 millions pour la formation des ressortissants marocains dans le domaine de la pêche. Elles accordent également au Maroc, à partir du 1er janvier 1989, l'exemption totale du droit de douane d'un contingent de 17.500 tonnes/an de conserves de sardines[38].

— Ensuite un protocole financier quinquennal, le 3ème qui lie le Maroc à la CEE depuis 1978[39] par lequel les Communautés octroient au Maroc une aide financière qui s'élève à 324 millions

---

[34] M. Réda Guédira, Conseiller du roi Hassan II in *Le Matin du Sahara*, 19 septembre 1985.

[35] *J. O. des Communautés*, n.° L 99/45 du 16 avril 1988.

[36] Protocole n.° 1 de l'accord.

[37] ibid.

[38] Annexe II de l'accord.

[39] *J. O. des Communautés*, n.° L 222/32 du 13 août 1988.

d'écus[40]. Cette somme se décompose comme suit: 162 millions sous forme de prêt de la Banque européenne d'investissement et 162 millions sous forme de dons (art. 1). Ces fonds seront affectés prioritairement d'une part, à la diversification de la production agricole en vue de réduire la dépendance alimentaire du Maroc et d'autre part, au renforcement des liens économiques entre les Communutés et le Maroc par l'encouragement d'actions conjointes en matière d'investissement (art. 3).

— Enfin un protocole commercial, celui-là qui fut à l'origine du blocage des négociations[41]. Il prévoit «le maintien des courants traditionnels d'exportation du Maroc vers la Communauté» et la mise à parité de concurrence avec l'Espagne et le Portugal. Aussi les produits agricoles marocains les plus sensibles (Voir Annexe A et B du protocole) bénéficient-ils d'un désarmement douanier progressif, au même rythme que pour l'Espagne et le Portugal durant la période transitoire. Pour les produits pour lesquels le Maroc bénéficie de concessions tarifaires plus importantes (notamment les agrumes et les tomates), le démantèlement progressif ne sera entamé que lorsque les droits appliqués aux mêmes produits de l'Espagne et du Portugal auront atteint un niveau inférieur à ceux appliqués au Maroc (art. 1..1 et 2). Toutefois, cette suppression progressive des droits de douane ne s'effectue que dans la limite de contingents ou quantités de référence tarifaires fixés à partir des exportations des années antérieures. A titre d'exemple, les contingents tarifaires annuels pour les produits les plus significatifs sont de 265.000 tonnes pour les oranges, 86.000 tonnes pour les tomates, 39.000 tonnes pour les pommes de terre et 85.000 tonnes pour le vin (dont 50.000 hectolitres de vin de qualité affranchis de tout droit de douane).

Cependant le gel de exportations agricoles traditionnelles et l'admission de peu de nouveaux produits, le maintien de calendriers d'importation pour la plupart des produits marocains[42], la mise en oeuvre de la clause de sauvegarde au cas où la quantité

---

[40] contre 199 millions pour la période 1981-1986 et 320 millions de 1978 à 1981.
[41] *J. O. des Communautés*, n.° L 224/17 du 13 août 1988.
[42] Voir Annexes A et B du protocole.

de référence est atteinte et au cas où le marché communautaire est perturbé par les poduits qui ne sont soumis ni à contingentement ni à quantité de référence (art. 1.5 et 6), rendent le maintien des courants traditionnels fort incertain, d'autant qu'aucune discipline n'est imposée aux produits espagnols qui vont en outre bénéficier des mécanismes de la politique agricole commune d'aide à la production et à l'exportation[43]. Le maintien des échanges est même aléatoire car la modulation du principal mécanisme protecteur, le prix de référence, ne serait qu'«éventuel» à partir de 1990 (art. 3.1 et 3), lors même que l'Espagne et le Portugal auraient rattrapé la situation tarifaire du Maroc pour les tomates et les agrumes, et surtout qu'ils bénéficieraient de l'automaticité de la modulation du prix de référence. Au delà de la période transitoire de 10 ans, l'agriculture espagnole sera totalement intégrée à la politique agricole commune. La situation du Maroc deviendra franchement problématique. Un réexamen est prévu à partir de 1995 (art. 6), mais non, semble-t-il, dans le cadre du «maintien des exportations traditionnelles» comme l'avait suggéré la Commission dans une déclaration interprétative de l'art. 6, non publiée avec le protocole commercial. C'est véritablement le grand saut dans l'inconnu.

Alors que le Maroc réclame solennellement son adhésion, les Communautés lui proposent un simple réajustement d'un accord déjà fortement malmené, quelques concessions tarifaires vite annihilées, tandis que le Royaume chérifien revendique tout haut un statut d'allié privilégié, l'OTAN continue à le considérer comme un simple espace de projection de la puissance occidentale en Méditerranée. La stratégie marocaine d'alliance avec l'Occident

---

[43] Aux termes des actes relatifs à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal concernant le titre fruits et légumes (art. 131 à 153), l'Espagne:

— peut appliquer des restrictions quantitatifes à l'importation en provenance des pays tiers jusqu'au 31 décembre 1989 (art. 77 et 137).

— bénéficie d'une réduction des taxes compensatoires prévues par le règlement 1035/72 au cours des 4 premières années d'adhésion (art. 140)

— bénéficie également d'un mécanisme de compensation à partir de la 2ème phase (1990-1995) pour les fruits et légumes pour lesquels un prix de référence est fixé à l'égard des tiers (art. 152 .1).

en Méditerranée est singulièrement affectée. Ceci n'empêche pas pour autant le Maroc de poursuivre, en contrepoint, une politique d'ententes avec les pays de la rive sud de la Méditerranée, toujours dans le but de circonscrire la menace soviétique et de défendre son intégrité territoriale.

II. LA POLITIQUE MAROCAINE D'ENTENTES EN MEDITERRANEE

Les forces de déstabilisation sont à l'oeuvre dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Les émeutes de la faim au Maroc (juin 1981 et janvier 1984) et en Tunisie (janvier 1984), la révolte sanglante en Algérie (octobre 1988) sont les signes révélateurs d'une crise profonde qui touche tous les fondements des régimes en place. Le délabrement de l'économie, le garrot de la dette, la dépendance alimentaire, les déséquilibres démographiques, l'émergence de l'intégrisme, le blocage institutionnel... tous les ingrédients d'une déstabilisation généralisée au Maghreb sont là[44]. La sécurité de l'Europe, par un phénomène d'osmose, risquerait d'être gravement compromise. En outre, si jamais le conflit du Sahara occidental qui perdure, dérapait et si d'aventure le conflit du Moyen-Orient dégénérait, les intérêts de l'Occident dans le bassin méditerranéen pouraient être sérieusement menacés[45]. Le roi Hassan II, conscient d'une telle interdépendence, n'a cessé d'attirer l'attention des pays occidentaux. Dès le début de l'affaire du Sahara, il avait affirmé que l'Occident était «incontestablement concerné» par cette guerre, tout en soulignant que «s'il arrivait quoi que ce soit au Maroc (les Américains) pourraient

[44] Pour de plus amples développements voir Claude Nigoul et Maurice Torelli: *Menaces en Méditerranée*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1987, p. 61 et ss.

[45] Voir en ce sens la communication de la Commission européenne au Conseil en date du 26 septembre 1985: *La communauté et la Méditerranée: orientations pour la coopération économique*, COM (85) 517 final, p. 2.

mettre sur câle leur VIème flotte»[46]. De même, il avait noté que la perpétuation du conflit du Moyen-Oient préparait le lit du communisme. D'où le déploiement d'une politique marocaine d'ententes, au Maghreb pour défendre la marocanité du Sahara, et au Moyen-Orient afin de résoudre le conflit israélo-arabe.

A. L'entente au Maghreb pour défendre la marocanité du Sahara occidental

Le conflit du Sahara occidental s'éternise. De 1974 à 1976 ce fut la phase de récupération de ce territoire, vestige du colonialisme espagnol en Afrique. Le conflit opposait le Maroc, qui a toujours revendiqué le Sahara en tant que partie intégrante du Royaume, et l'Espagne, puissance coloniale. Après l'avis rendu par la Cour Internationale de Justice, le 16 octobre 1975, véritable jugement de Salomon, suivi de la «Marche verte», sorte de procession pacifique, sur le Sahara occidental, le 6 novembre 1975, l'Espagne, après bien des hésitations, accepta de négocier. Par l'Accord tripartite de Madrid, conclu le 14 novembre 1975, l'Espagne assurait la dévolution du Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie qui se partagèrent ce territoire par l'accord du 14 avril 1976.

Le dossier était ainsi définitivement clos, pour le Maroc, la Mauritanie et l'Espagne. Mais pour l'Algérie, évincée des tracsations de Madrid, le processus de décolonisation ne faisait au contraire que commencer. L'affaire du Sahara devenait alors un enjeu maghrébin. Le conflit allait opposer le Maroc, vieille nation sûre de son droit et l'Algérie fière de sa légitimité révolutionnaire. Une guerre devait nécessairement s'ensuivre et durer, attisée par des conflits larvés entre deux régimes d'autant plus antagonistes qu'ils sont voisins. Durant cette guerre interminable, cherchant coûte que coûte à preserver son intégrité territoriale, le Maroc a mis en oeuvre, d'abord une politique de neutralisation

[46] *Discours et interviews de S. M. Hassan II: 3 mars 1979-3 mars 1980*, op. cit., p. 250.

de ses adversaires maghrébins et de leurs alliés, ensuite, depuis le sommet maghrébin d'Alger en juin 1988, il s'efforçe de trouver une issue favorable au conflit dans le cadre du Grand Maghreb.

1. *L'entente par la neutralisation des pays maghrébins*

Deux stratégies étaient en présence lors de la seconde moitié des années soixante dix: d'un côté, celle du Maroc et de la Mauritanie, fondée sur l'irréversibilité du processus de décolonisation du Sahara issu des accords de Madrid, et de l'autre, celle de l'Algérie, axée sur le parachèvement du processus de décolonisation et l'aboutissement à son terme, à savoir, l'indépendance. Entre 1977 et 1980, l'Algérie réussit, au moyen d'une tactique offensive à faire echec à la stratégie marocaine caractérisée par la passivité d'une diplomatie et d'une armée subissant sans les rendre, les coups du front Polisario. C'est ainsi que l'Algérie est arrivée à briser l'alliance maroco-mauritanienne (voir l'Accord d'Alger du 5 août 1979 entre la Mauritanie et le Front Polisario) et à porter les combats, au moyen du Front Polisario, fortement armé, au sud même du Maroc incontesté. A l'ONU, le tournant fut pris en 1978. Depuis cette date, l'Algérie parvient à faire voter régulièrement par l'Assemblée générale des projets de résolution qui réitèrent le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance[47] et demandent au Maroc d'engager à cet effet des négociations directes avec le Front Polisario[48]. A l'OUA, la situation du Maroc était également devenue des plus critiques. Au somment de Freetown (1-4 juillet 1980), il ne put en effet éviter l'admission de la «République Arabe Saharaoui Démocratique» (RASD) qu'en galvanisant les «modérés» et en ayant recours à la menace de la «chaise vide».

Le Maroc s'est alors trouvé ainsi, dès 1980, dans l'obligation de renouveler sa stratégie et dans plusieurs directions à la fois afin de neutraliser l'action de ses adversaires. Il exerça tout d'a-

[47] Voir résolution 33/31 du 13 décembre 1978 et suivantes.
[48] Voir résolution 35/19 du 11 novembre 1980 et suivantes.

bord son «droit de préemption» sur la partie du Sahara abandonné par la Mauritanie au Front Polisario et somma celle-ci, qui reconnaitra néanmoins la RASD le 27 février 1984, d'adopter la neutralité dans le conflit sous peine d'application à son encontre du «droit de poursuite».

Ensuite, dès août, au moment des grandes batailles d'Ouarkziz, le Royaume commença la construction d'une série de mus qui verouillent les 2/3 du Sahara occidental, depuis la frontière algérienne en longeant la frontière mauritanienne jusqu'à l'Atlantique. La situation militaire est aujourd'hui stabilisée au profit du Maroc.

Enfin, au niveau diplomatique, le roi Hassan II accepta solennellement le principe d'autodétermination au XVIIIème sommet de l'OUA, tenu à Nairobi (24-27 juillet 1981) et demanda à l'OUA d'organiser un référendum au Sahara. Cependant, depuis l'admission de la RASD à l'OUA en novembre 1984 dans des conditions juridiques contestables et le retrait simultané du Maroc de cette organisation, les dirigeants marocains se sont tournés vers l'ONU, lui demandant d'organiser le référendum d'autodétermination en collaboration avec l'OUA. Des négociations indirectes entre le Maroc et le Front Polisario, par l'intermédiaire du Secrétaire général de l'ONU, eurent lieu à cet effet en avril et mai 1986. Du 20 novembre au 9 décembre 1987, une mission technique de l'ONU séjourna au Maroc, au Sahara, en Mauritanie et en Algérie afin d'étudier les modalités d'organisatin du référendum. Après la visite au Maroc du Secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Abderahim Farah le 13 avril 1988 suivie par celle de M. Pérez de Cuellar du 2 au 4 mai, un plan de règlement du conflit du Sahara occidental, élaboré par le Secrétaire Général de l'ONU fut soumis au Maroc et au Front Polisario, le 11 août 1988. Il fut accepté avec quelques réserves par les deux parties et approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité (dont l'Algerie) le 20 septembre 1988 (Résolution 621)[49]. Le plan

[49] *Le Monde*, 22 septembre 1988.

de paix tient largement compte des observations marocaines[50]. Il peut être résumé comme suit:

1. Les Saharaouis auront le choix entre l'indépendance et l'intégration au Maroc.
2. Le recensemment effectué par les autorités coloniales espagnoles en 1974 avec réactualisation démographiques servira de base à l'établissement des listes électorales.
3. L'administration marocaine ne sera pas retirée.
4. L'armée marocaine sera quelque peu réduite suivant les nécessités du terrain.
5. Il n'y aura pas négociation directe avec le Front Polisario.
6. Un représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU sera désigné pour suivre toute l'opération référendaire[51].

C'est ainsi que M. Gros Espiell fut nommé, en octobre 1988, représentant spécial de l'ONU au Sahara occidental et, une Commission technique, chargée de mettre au point les détails du plan de l'ONU, fut mise sur pieds par le Secrétaire général de l'ONU, après sa tournée maghrébine en juin 1989. Parallèlement, le roi Hassan II reçut le 4 janvier 1989, à Marrakech, une délégation du F. Polisario. La rencontre qualifiée «d'historique» et de «pas de géant» par «El Moujahid» est en fait le couronnement d'un dialogue qui n'a jamais réellement cessé entre les deux parties[52]. Le dialogue maroco-sahraoui ouvre ainsi les perspectives d'un règlement pacifique du conflit du Sahara occidental.

Le tournant est donc pris, d'autant que le Maroc, par une diplomatie de sommets (sommets d'Oujda de février 1983 et mai 1987 et enfin le sommet maghrébin d'Alger du 10 juin 1988) a désormais renoué avec l'Algérie et fini par rétablir ses relations diplomatiques avec ce pays le 16 mai 1988, relations rompues il y a 12 ans.

---

[50] Voir la réponse du Maroc au questionnaire du Secrétaire général de l'ONU, mai 1988, voir également á titre de comparaison le communiqué de la RASD sur les conditions d'un véritable référendum, 11 avril 1986, in *Maghreb Machrek*, Paris, Documentation française, n.° 21, juillet-août-sept. 1988, Dossier sur le Sahara occidental, de Nicole Grimaud.

[51] *Le Monde*, du 14-15 août 1988.

[52] A ce sujet V. *Jeune Afrique* n.° 1.464 du 25 janvier 1989.

Parallèlement, le Royaume est arrivé à dissuader la Libye, par le chantage (menace d'intervention au Tchad aux côtés d'Hissène Habré) et la séduction (Traité d'union arabo-africaine conclu le 13 août 1984, dénoncé par le Maroc le 29 août 1986), d'arrêter son soutien militaire au Front Polisario.

Aujourd'hui le Maroc n'est plus encercé. Il a renversé la situation militaire en sa faveur mais n'a pu cependant faire admettre ses thèses sur la scène internationale[53]. Il a réussi néanmoins, grâce à une politique d'équilibre alliant la dissuasion et la persuasion, à sauvegarder l'essentiel: la neutralité des grandes puissances, l'URSS et les USA, dans le conflit du Sahara[54]. Les risques d'internationalisation comme d'ailleurs de dérapage du côté algérien ou du côté marocain, semblent exclus. L'abandon du Sahara par le Maroc ou du Front Polisario par l'Algérie paraît inimaginable. La poursuite de la guerre pèse lourdement sur des économies à bout de souffle. La paix serait-elle alors possible? Probablement, si une réconciliation véritable s'instaure entre Rabat et Alger. La construction du Grand Maghreb pourrait être l'instrument d'une telle réconciliation.

2. *L'entente par la construction du Grand Maghreb*

Le Grand Maghreb est un mythe sans cesse invoqué, un rêve toujours renouvelé et une réalité jamais réellement acceptée. L'idée du Grand Maghreb plonge ses racines dans l'histoire. Elle reçut un début de réalisation au lendemain des indépendances maghrébines. Un Comité permanent consultatif du Maghreb, regroupant le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye fut en effet crée. Il avait différentes missions et notamment la coordination des politiques industrielles ainsi que l'établissement d'un régime privilégié des échanges commerciaux. Quelques projets communs furent effectivement réalisés. Mais dès 1970, ce fut le gel de la

[53] En février 1988 le nombre d'Etats ayant reconnu la RASD s'élevait à 71, répartis sur les 5 continents.

[54] Voir notre étude: «Le Maroc et les grandes puissances 1974-1988», déjà cité.

coopération inter-maghrébine. Trois raisons principales en furent la cause. Tout d'abord les divergences idéologiques, socialisme technocratique ou populiste ici, capitalisme libéral là bas, ont profondémment façonné les régimes politiques maghrébins, accroissant par la même leurs antagonismes. Les conflits de voisinage ensuite, entre le Maroc et l'Algérie (différend frontalier, guerre du Sahara occidental), l'Algérie et la Tunisie (à propos de la borne 233), Libye et Algérie (concernant la région de Tassili), la Libye et la Tunisie (quant au plateau continental au large du Golfe de Gabes); autant de tensions qui entretiennent un climat d'hostilité etre les régimes en place. Enfin, la perspective même de l'unité maghrébine: Maghreb des Etats, comme le souhaitent le Maroc et la Tunisie, ou Maghreb des peuples avec ses variantes libyenne et algérienne, comme le clament l'Algérie et la Libye, a contribué au blocage de la construction maghrébine.

Aujourd'hui, l'édification du Maghreb est devenue une priorité majeure et une nécessité impérieuse pour tous les dirigeants maghrébins. «L'idéal maghrébin, comme l'a souligné le président Chadli, a cessé d'être un slogan»[55]. Il devient en effet une réalité sous la pression conjuguée de deux facteurs: d'une part, la crise économique qui frappe durement des économies maghrébines extraverties, dépendantes de ressources financières, d'origine essentiellement phosphatière ou énergétique, en chute libre, endettées considérablement et d'autre part, la fermeture des frontières de l'Europe communautaire, principal partenaire des pays maghrébins, à leurs produits. A défaut d'être choisie, la construction maghrébine est ainsi imposeé[56].

Le processus unitaire, engagé depuis le 1.er sommet maghrébin à 5 (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie), à Zeralda le 10 juin 1988, a débouché sur la création de l'Union du Maghreb

---

[55] Interview du président Chadli accordée à la revue *Arabies* juillet-août 1988.

[56] La Commission des Communautés européennes a d'ailleurs fixé 3 priorités à la politique méditerranéenne de l'Europe: 1. Réduction de la dépendance alimentaire des pays méditerranéens. 2. Recherche d'une meilleure complémentarité économique entre les pays du Nord de la Méditerranée et ceux du Sud. 3. Soutien actif à la coopération régionale et sous-régionale au Maghreb et dans le reste du monde arabe in *La Communauté et la Méditerranée*. Op. cit., p. 4 et ss.

Arabe (UMA), le 17 février 1989. Les cinq pays signataires du traité de Marrakech s'engagent d'une part, à réaliser une intégration, essentiellement économique, au moyen de politiques communes (art. 2 et 3) et, d'autre part à garantir l'indépendance et l'intégrité territoriale de chacun des Etats membres contre toute agression ou subversion extérieures (art. 14 et 15). Des institutions sont également prévues, notamment un Conseil de présidence, un Conseil des ministres des Affaires étrangères, une Commission de l'UMA, un Conseil Consultatif composé des représentants des parlements maghrébins et un organe judiciaire[57]. Et, depuis la signature du traité de l'UMA, on assiste à la mise en place des institutions de l'Union et à la mise en oeuvre des politiques communes, élaborées par les différentes commissions ministérielles prévues à cet effet.

Parallèlement le Maroc renforce sa coopération avec l'Algérie. Une grande commission politiqu mixte fut créée lors du sommet d'Alger et trois sous-commissions relatives à la libre circulation, aux échanges économiques et financiers, et à la coopération culturelle et scientifique, sont à l'oeuvre depuis juillet 1988. Ni les évènements sanglants d'octobre 1988, considérés comme une «affaire intérieure (à l'Algérie)»[58], ni les réformes engagées depuis par Chadli, et bien perçus par Rabat, n'ont affecté ces nouveaux rapports. Et la 1ere visite officielle du président Chadli au Maroc du 6 au 8 février 1989 et la ratification par le Maroc, le 14 mai 1989, du Traité de délimitation des frontières algero-marocaines de 1972, ont renforcé davantage ce nouveau cours dans les relations entre les deux pays.

C'est dans cette dynamique appelée à se poursuivre que le président Chadli entrevoit «le reglèment des problèmes en suspens dans la région»[59], comme d'ailleurs le communiqué commun du 16 mai 1988 annonçant la reprise des relations diplomatiques

---

[57] V. le dossier de Zakya Daoud sur l'UMA in *Maghreb-Machrek*, n.° 124. Avril-mai-juin 1989, p. 120-138. Doc. Fr. Paris.

[58] Discours du roi Hassan II devant le parlement le 14 octobre 1988 in *Al Bayane*, 16-17 octobre 1988.

[59] Interview du président Chadli à la revue *Arabies*. Déjà citée.

entre le Maroc et l'Algérie[60], l'avait souligné. Mais le roi Hassan II semble faire cependant du reglèment de la question du Sahara, un préalable à la construction maghrébine: «Si nous voulons édifier le Maghreb, dit-il, il faut qu'il n'y ait plus aucun malentendu»[61]. L'attitude du souverain marocain s'explique sans doute par le comportement de ses partenaires maghrébins dans l'affaire du Sahara: tous les pays du Maghreb, y compris la Tunisie depuis 1978, votent en effet en faveur des résolutions algériennes au sein des organisations internationales. La peur de la construction d'un Maghreb au détriment du Maroc et de sa cause nationale est bien réelle alors et surtout que trois pays maghrébins (Algérie, Tunisie, Mauritanie) continuent à proclamer leur attachement au Traité de fraternité et de concorde du 19 mars 1983.

Quoi qu'il en soit, la construction maghrébine est en marche et la résolution du conflit du Sahara est sur la bonne voie. Le roi Hassan II a bon espoir que le référendum soit organisé. Il a d'ailleurs accordé à l'ONU un délai de 2 ans pour organiser le référendum au Sahara, faute de quoi il en «tirerait les enseignements de ce retard et de ces atermoiements»[62]. En serait-il de même pour la paix au Moyen-Orient, pour laquelle le Royaume ne ménage point ses efforts?

B. L'entente Israélo-Arabe pour résoudre le conflit du Moyen-Orient

Le Royaume marocain cherche tout d'abord à neutraliser l'influence soviétique au Moyen-Orient. Depuis le début des années soixante dix, le Maroc, ami des Etats-Unis, s'efforce en effet d'une façon plus active que par le passé, en collaboration avec les régimes arabes modérés, à instaurer une paix qui, tout en mé-

---

[60] *Al Bayane*, du 31 mai 1988.

[61] Interview du roi Hassan II à la radio TV danoise in *Map Document*, op. cit., février 1988, pp. 50-51.

[62] Discours du roi Hassan II du 22 novembre 1989, in *Le Matin du Sahara* du 23 novembre 1989. V. dans ce sens également le report de 2 ans, par le référendum du 1.er décembre 1989, des elections législatives.

nageant les droits arabes, ne remette pas en cause les intérêts occidentaux dans la région. La paix marocaine s'articule autour d'un axiome de base: la concertation israélo-arabe. Dans cete optique, le Maroc assure clairement une double fonction: celle de médiateur entre Arabes et Israéliens et celle de modérateur dans l'apurement du contentieux israélo-arabe.

1. *Le Maroc médiateur*

«La clef du problème du Moyen-Orient, selon les dirigeants marocains, est à Washington et nulle part aileurs»[63]. L'option soviétique a échoué avec Nasser. Reste alors la «carte» américaine. Une «seule voie reste possible, celle du dialogue»[64] entre Arabes et Israéliens avec la bénédiction américaine. Et le Maroc s'y emploie fermement. S'«il est impossible de jeter Israël à la mer, affirme le roi Hassan II, il faut essayer de forcer l'histoire et donc essayer de cohabiter»[65]. Et le Royaume marocain est plus à même de «jouer un rôle innocent pour essayer... de rapprocher les belligérants»[66]. Son passé le prédispose. La cohabitation entre juifs et musulmans y est séculaire. Aujourd'hui encore la communauté juive la plus importante en terre d'Islam se trouve au Maroc (quelques 20.000 personnes), alors que 600.000 juifs d'origine marocaine se trouvent en Israël et plus d'un million d'autres sont disséminés à travers le monde. Cette forte présence, aujourd'hui bien organisée à travers le Rassemblement mondial du judaïsme marocain, facilite la politique de médiation marocaine. Celle-ci repose sur une philosophie de dialogue à triple dimension auquel convie le Souverain pour mettre un terme au conflit israélo-ara-

---

[63] *Maroc-Soir* du 12 septembre 1975, Editorial intitulé: «L'Egypte, Israël et l'Amérique».

[64] *Discours et interviews de S. M. Hassan II: 3 mars 1977-3 mars 1978*, op. cit., p. 158.

[65] Ibid.

[66] Interview accordée par le roi Hassan II à la BBC, au Times et au Sunday Times in *Map Document*, juillet 1987, p. 49.

be: un dialogue à la fois, israélo-arabe, israélo-palestinien, et judéo-musulman.

La diplomatie marocaine n'a cessé de mettre en oeuvre une telle philosophie. Et, à ce titre, elle a noué depuis fort longtemps, des intelligences avec des Israéliens, à quel niveau que ce soit, dans le but avoué de faire «dialoguer» Arabes et Israéliens. C'est ainsi que le Royaume chérifien aurait joué un rôle déterminant dans la préparation du voyage de Sadate à Jérusalem comme l'a rapporté Moshe Dayan dans ses Mémoires[67]. De même la rencontre historique Hassan II-Shimon Pérès (21-22 juillet 1986) sous les cèdres d'Ifrane devait aboutir à l'«exploration» des chemins de la paix au Moyen-Orient[68].

2. *Le Maroc modérateur*

Médiateur dans le conflit israélo-arabe, le Maroc n'a cessé de jouer également un rôle modérateur. La visite de M. Pérès s'inscrit parfaitement dans cette politique modérée menée des lustres durant par le Royaume chérifien. Le roi du Maroc préconise en effet une solution pragmatique à ce conflit qui réside dans une paix à quatre dimensions. Cette paix doit être, tout d'abord, une paix americaine car le Souverain marocain «croit réellement que la solution (de cette crise) est entre les mains des Etats-Unis»[69]. C'est ensuite, une paix négociée: la voix diplomatique emporte l'adhésion des responsables marocains. C'est également une paix globale. Cette thèse fut esquissée au Sommet arabe de Rabat (1974) et confirmée solennellement par le Sommet arabe de Fez (1982). Le roi Hassan II considère que c'est «la combinaison entre les deux —le plan Reagan de 1982 et le plan de Fez— qui

---

[67] Pour de plus amples développements, voir notre livre, à paraître prochainement chez Karthala: *La politique étrangère du Maroc: 1974-1988*.

[68] Voir notre article «Hassan II-Shimon Pérès. Cinq enseignements d'une rencontre singulière» in *Le mois en Afrique*, n.° 249-250, oct., nov. 1986, pp. 6-13.

[69] Interview accordée à TFI (émission 7 sur 7) le 30 octobre 1983 in *Map Document*, octobre 1983, p. 15.

peut amener à une solution»[70]. Ce «mixage» pourrait se prolonger à Genève par une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient, soutenue par le sommet arabe de Casablanca (août 1985). C'est enfin une paix par étapes. Il s'agit pour le Maroc de dissocier le conflit inter-étatique, du problème palestinien, du cas de Jérusalem. Chacune de ces questions peut être résolue séparément. La diplomatie du «salami» permettrait ainsi de mettre fin à ce différend et par là même à l'«abcès de fixation» de la présence soviétique dans la région.

C'est dans le cadre de ce canevas de la paix que le Royaume a souscrit, lors du 4ème sommet arabe extraordinaire tenu à Ager (7-9 janvier 1988), à la résolution de soutien à l'«intifada» dans les territoires occupés. Il a également, après la proclamation les 14-15 novembre 1988 de l'établissement de l'Etat palestinien, «confirmé» (sa) reconnaissance de l'Etat palestinien indépendant»[71]. Il a enfin, par la voie de son souverain, considéré la reconnaissance par le Conseil national palestinien réuni à Alger, les 14-15 novembre 1988, des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, comme «un pas en lui-même suffisant (...) qu'il faut prendre au sérieux. Le roi Hassan II a ajouté qu'«il appartient (désormais) à l'Occident et notamment aux Etats-Unis, aux cours des discussions, de juger de la bonne ou de la mauvaise foi de l'OLP»[72].

Le dialogue ouvert entre les Etats-Unis et l'OLP pourrait alors mettre fin à un des derniers conflits datant de la guerre froide. Le moment semble bien propice: la détente connaît une belle embellie et les principaux conflits internationaux (l'Afganistan, la Namibie, le Cambodge, la guerre Irak-Iran), sont en voie de règlement. Le conflit du Sahara occidental également résolu, le vent de la détente pourrait enfin balayer la Méditerrannée. La po-

---

[70] *Discours et interviews de S. M. Hassan II: 3 mars 1979-3 mars 1980*, op. cit., p. 337.

[71] Communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères en date ou 16 novembre 1988. *Al Bayane* 18-19 novembre 1988.

[72] Interview accordée par le roi Hassan II à France Inter le 7 décembre 1988.

litique méditerranéenne du Maroc serait alors moins existentielle et davantage méditerranéenne.

LA POLITIQUE ALGERIENNE EN MEDITERRANEE

Nicole GRIMAUD

La Méditerranée, réalité physique est peu souvent adoptée comme cadre de raisonnement. La cause en est sans doute la très grande diversité des peuples installés sur le pourtour de ce bassin: l'appartenance à un rivage commun pèse moins que les différences culturelles et sociales, les écarts dans le niveau de développement, l'échantillonnage de leurs systèmes socio-politiques juxtaposés et leurs engagements à l'extérieur. Ce caractère hétérogène des Etats méditerranéens explique qu'en l'absence de menace caractérisée, la Méditerranée ne suscite guère d'initiatives, mais serve simplement de cadre aux relations nouées entre les Etats installés sur son pourtour.

L'Algérie, n'échappant pas à cette constatation, n'a élaboré que de façon épisodique une politique à proprement parler méditerranéenne. Par contre, il existe une politique algérienne en Méditerranée qui emprunte des canaux divers, ou, si l'on préfère, plusieurs politiques méditerranéennes revêtant une coloration maghrébine, arabe, française, européenne, en fonction du moment.

Ceci n'exclut évidemment pas de la part de l'Algérie une vision de la mer qui la borde, commandée par sa position stratégique et par son projet de développement.

La configuration de l'Algérie confère une importance particulière à son littoral. Le caractère désertique de sa partie méridionale ainsi que l'absence de fleuves fait de sa façade maritime le débouché indispensable et unique de son activité. Ces 1000 km de côtes ont naturellement attiré les principaux pôles de développement du pays. La Méditerranée présente aussi l'avantage pour l'Algérie de constituer une voie de communication qui la re-

lie directement à l'Europe méridionale et lui donne accès aux Etats membres de la Communauté Economique Européenne (CEE) dont elle a fait les principaux fournisseurs des investissements associés à son industrialisation rapide.

Cet intérêt économique se double d'une signification politique. Dans l'esprit des Algériens, il y a correspondance entre le choix de partenaires européens pour conduire le développement de leur pays et la valeur qu'ils reconnaissent à l'Europe dans le monde: troisième voie entre les Etats-Unis et l'URSS se présentant comme un ensemble de puissances moyennes et de ce fait moins dangereuses.

L'importance portée par l'Algérie à l'axe Nord-Sud qui correspond à la Méditerranée occidentale, ne peut faire oublier l'axe est-ouest qui lui tient à coeur. Son appartenance et son attachement au monde arabe, partie de son identité nationale, se situe sur un registre plus sentimental et le conflit opposant la région à Israël lui a donné l'occasion de manifester sa pleine solidarité. La perpétuation de cet état de tension n'a pas été sans menacer la sécurité en Méditerranée, sa partie occidentale n'étant plus à l'abri des coups.

Idéalement, la position de l'Algérie pourrait se résumer en un slogan «La Méditerranée aux Méditerranéens», ce que le président Boumédiene explicitait en janvier 1970 ainsi: «nous n'avons pas besoin de flottes étrangères dans notre région, ni de bases étrangères en Italie, en Libye, en Espagne. Nous sommes pour le départ des flottes de tous les pays qui ne font pas partie de la Méditerranée. Ce dont nous avons besoins c'est d'une coopération réelle entre les riverains de la Méditerranée, "lac de paix"».

Depuis qu'elle a retrouvé le contrôle sur Mers el Kebir évacuée par l'armée française le 1er février 1968, elle a vigoureusement repoussé les sollicitations soviétiques et a fait savoir bien fort qu'elle gardait entière sa souveraineté sur ces installations qui, Gibraltar mis à part, n'ont pas d'équivalent à proximité. Par contre, la revendication du départ des flottes étrangères a été modulée selon les périodes. En effet, tant qu'un réglement du conflit israélo-arabe n'est pas intervenu, il est difficile de solliciter l'ap-

pui des Soviétiques (indispensable dans la mesure où les Etats-Unis sont aux côtés d'Israël) et de prétendre en même temps les déloger des eaux chaudes de Méditerranée.

Ce problème de la paix en Méditerranée a été à l'origine de la seule tentative algérienne de réunir une conférence centrée sur la Méditerranée. Ce projet présenté en juillet 1972 pourrait apparaître comme une histoire ancienne, mais il a produit des effets durables puisqu'à côté d'un objectif large: travailler à la détente dans le bassin méditerranéen lui était assigné un résultat minimum: éviter l'exclusion de la rive sud de la Méditerranée des assises européennes prévues à Helsinki qui se sont prolongées jusqu'à aujourd'hui. En fait, la conférence s'est révélée impossible à organiser, la liste des Etats à inviter n'ayant pu faire l'objet d'un accord, malgré un élargissement du critère[1].

Par contre, la volonté manifestée par l'Algérie la première de s'assurer un siège à la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) —dont on sait que, outre les pays européens, seuls les Etats-Unis et le Canada étaient primitivement invités— a été assez bien accueillie par les Etats européens ayant pignon en Méditerranée: la Yougoslavie, la Roumanie, Malte mais aussi la France, l'Espagne et l'Italie qui devaient créer un véritable groupe de pression pour ouvrir la voie à une participation de la rive Sud. Les motifs avancés étaient d'ailleurs pertinents. Comme le soulignait la déclaration de la délégation algérienne: «les deux guerres mondiales parties d'Europe ont inclus de façon directe l'Afrique du Nord dans le champ de bataille et si chacun s'accorde à reconnaître le prix élevé payé par nos peuples à la liberté de l'Europe, nul ne saurait raisonnablement refuser l'évidence des liens d'étroite connexité de la sécurité européenne et de la sécurité en Méditerranée». Le projet de déclaration de la CSCE sur la Méditerranée préparé par la Conférence s'est d'ailleurs inspiré des idées développées par les envoyés algériens et tunisiens.

---

[1] Il avait d'abord été question de convier les Etats purement non-alignés, puis, presqu'aussitôt il avait été suffisant de ne pas appartenir à un bloc militaire, ce qui assurait la participation de l'Espagne, mais excluait l'Italie.

Non seulement l'Algérie est parvenue à ses fins, mais avec la Tunisie, elles ont entraîné dans leur sillage l'audition du Maroc, de l'Egypte et de la Syrie (avec pour contre-partie inévitable, celle d'Israël). Par la suite, elle a activement participé aux différentes assises de la CSCE comme celle de Vienne en 1986. Gênée par son appartenance à la rive sud, qui ne lui donnait droit qu'à un strapontin, elle a utilisé Malte dont le Président Dom Mintoff ne demandait pas mieux que valoriser son importance par un rôle d'intermédiaire entre Arabes et Européens. Ainsi à Madrid en 1983 et à Belgrade en 1984, Malte a tenté de renforcer l'insertion des Etats arabes de la Méditerranée dans le processus d'Helsinki en demandant qu'ils soient associés aux engagements relatifs à la sécurité en Méditerranée et que soient réglementés les manoeuvres et mouvements navals qui n'étaient pas visés par l'acte final de la CSCE.

Autres enceintes où l'Algérie milite activement la Conférence des Partis progressistes méditerranéens et les réunions des pays non alignés méditerranéens. Dans les deux cas, ces rassemblements ont peu d'impact concret, mais dans l'esprit des Algériens ils sont utiles comme cadres de concertation politique et ont pour fonction principale de proclamer périodiquement la volonté d'autonomie de certains en Méditerranée[2]. Ainsi, alors que les Etats-Unis effectuent des démarches pour que se crée un consensus stratégique au Moyen-Orient, l'Algérie qui abrite en mai 1982 le 4e Conférence des Partis progressistes en Méditerranée, fait adopter des textes appelant au démantèlement des bases étrangères et au retrait des forces d'intervention et flottes extérieures à la région. L'idée est de contribuer au blocage d'un processus d'alignement sur l'une ou l'autre grande puissance: résister aux pressions sera plus aisé si chacun sait pouvoir mettre en avant une déclaration de principe et les refus revêtiront un caractère moins inamical s'ils s'appuyent sur un consensus largement partagé.

La difficulté de dépasser les convergences purement verbales en Méditerranée avait conduit le Président Mitterrand à proposer

[2] Par exemple, pour soutenir l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre ou la neutralité de Malte.

au début de 1983 une Conférence des Etats de la Méditerranée occidentale, limitée aux trois Etats du Maghreb et à leurs trois partenaires européens les plus importants Italie, Espagne, France, plus, éventuellement la Grèce. M. Mitterrand entrevoyait, grâce à des réunions d'abord régulières puis institutionnalisées, la conclusion de «pactes de sécurité» bilatéraux ou multilatéraux, le but étant de constituer une «zone de stabilité» face aux désordres croissants de la Méditerranée orientale. Approuvé immédiatement par le Maroc et la Tunisie, ce projet s'est heurté aux réticences algériennes. Aux Français qui cherchaient l'efficacité grâce à un nombre restreint de participants, les Algériens répondaient par leur crainte qu'«une Conférence limitée à la Méditerranée occidentale n'apparaisse comme une rupture de la solidarité horizontale». Mais comment ne pas deviner aussi leur désir de ne pas inquiéter l'URSS en coopérant régulièrement avec des membres importants de l'Alliance atlantique?

Recentrage sur la Méditerranée

Si elle a toujours été présente et active en Méditerranée, il n'en est pas moins vrai que depuis le début des années 80, une évolution très nette de la politique extérieure algérienne s'est traduite par l'accent mis sur des objectifs régionaux et une démarche plus pragmatique.

En effet, depuis son indépendance, l'Algérie avait affiché un goût certain pour les horizons les plus vastes et une propension naturelle au messianisme. Avec le temps, ses diplomates étaient devenus des professionnels de «la diplomatie de conférences». Après avoir démonté les mécanismes des relations internationales, ils ont contribué à formuler un nouvel ordre économique demandant une place plus équitable, selon eux, pour les pays en voie de développement dans les affaires mondiales. Cependant, la grande poussée des années 73-75 n'a pu déboucher sur la mutation radicale souhaitée et, malgré l'espoir soulevé par le sommet de Cancun en 1981, les négociations globales attendues par le Tiers Monde se sont heurtées à la résistance des pays indus-

trialisés, Etats-Unis en tête. L'Algérie n'a pas non plus obtenu que le Tiers-Monde accepte de se doter d'un minimum de structures stables, organisation qu'elle jugeait indispensable à la défense de ses intérêts.

Parallèlement au déclin de l'OPEP qui a progressivement privé les demandeurs de leur principal moyen de pression, la perspective d'un dialogue nord-sud spectaculaire, conduit dans le cadre des Nations Unies et où l'Algérie aurait pu retrouver un rôle de leader s'est ainsi évanouie, même si elle demeure à l'état de voeu pieux dans les discours.

En contre-point, une série de préoccupations nouvelles se sont conjuguées pour ramener l'attention des dirigeants algériens sur leur environnement immédiat. D'abord, l'affaire du Sahara Occidental a créé une vive tension avec le voisin de l'Ouest et l'évolution du conflit israélo-arabe a pris un tour très inquiétant. Puis la disparition du Président Boumediène a été l'occasion d'une évaluation très critique de la politique économique conduite jusqu'alors. La perte du débouché américain pour le gaz naturel saharien et enfin la chute accentuée des prix des hydrocarbures ont conduit à placer plus que jamais la diplomatie au service de la construction nationale et à considérer les possibilités d'action offertes par la région avec un intérêt renouvelé.

C'est dans cette optique qu'il convient d'envisager successivement le déploiement de la politique algérienne envers ses frères arabes, puis ses voisins maghrébins et enfin vis-à-vis des Européens.

Engagement au Machrek

La politique de l'Algérie au Moyen-Orient, c'est d'abord et avant tout son soutien aux Palestiniens accordé dès le lendemain de l'indépendance. En effet, une relation d'identification unit le pays à la révolution palestinienne, l'Algérie mesurant bien pour les avoir vécues elle-même, les exigences d'une lutte menée à partir de pays d'accueil et à l'aide de crédits octroyés, et par dessus

tout la difficulté à garder entière sa liberté de décision, en pareil cas.

Cet engagement auprès des Palestiniens prend un relief particulier durant cette période. D'abord en raison des multiples rebondissements du conflit. Mais aussi, parce que, sur le plan interne, cette action comble une attente. Vingt ans après l'indépendance, la légitimité conférée par la guerre de libération nationale s'estompe auprès d'une population extrêmement jeune et la conviction mise au service du tiers-monde se heurte à un environnement hostile. La diplomatie trouve donc là une occasion de faire oeuvre utile. Quant au pouvoir, à la recherche de l'adhésion du citoyen, il sait combien le dévouement à la cause palestinienne est valorisé dans la conscience populaire.

Le voyage du Président Sadate à Jérusalem en novembre 1977 avait fortement inquiété. Aussitôt prenant la mesure du coup porté à la cause arabe, l'Algérie avait avec la Syrie, la Libye et le Yémen du Sud entrepris de constituer un Front de la Fermeté aux côtés de l'OLP. La paix conclue par Sadate et Begin à Washington en mars 1979 incite l'Algérie à rechercher un resserrement des rangs arabes sans exclusive. Le roi Hussein est invité pour la première fois à Alger (après qu'il ait rompu avec l'Egypte) les présidents Assad et Saddam Hussein y sont également reçus. Puis le président Chadli consacre son premier déplacement en tant que chef d'Etat à une tournée au Moyen-Orient en mars 1980 qui le conduit en priorité à Damas et Bagdad puis Amman à qui le soutien financier et militaire d'Alger est publiquement réaffirmé. Afin de procéder à un tour d'horizon complet, il étend ses consultations, poursuivant son voyage en Arabie, dans les Emirats du Golfe et les deux Yemen. Il en profite pour effacer la gêne qu'avait produite en janvier 1978 l'insistance du Président Boumediène en faveur de la cause sahraouie, mais ne parvient pas à étoffer les rangs du Front de la Fermeté.

Celui-ci réuni le mois suivant à Tripoli, tente de se structurer en décidant de créer un commandement militaire unifié à Damas et un commandement politique à Alger. Lorsque la politique de la nouvelle administration américaine débouche sur un accord de coopération stratégique avec l'ennemi israélien, en guise de ré-

ponse, le sommet de la Fermeté réuni à Benghazi en septembre 1981, préconise le développement qualitatif des relations avec l'URSS et invite tous les Etats arabes à reconsidérer leurs rapports avec les Etats-Unis.

N'ayant pas trouvé de ligne de convergence avec l'aile modérée du monde arabe, le Front de la Fermeté faisait ensuite capoter la solution du compromis représentée par le Plan Fahd au sommet de Fès en novembre 1981 qui reconnaissait implicitement l'existence d'Israël. Si la presse algérienne dénonçait snas ménagement la proposition saoudienne, l'assimilant à un «Camp David II», c'est par son silence, dit-on, que la délégation algérienne a manifesté sa réprobation au cours des discussions au sommet. Lorsque les divisions arabes et l'appui américain ont incité Israël à annexer le Golan fin 1981, l'Algérie y a vu un «acte de piraterie internationale».

Donc jusqu'en 1982, l'Algérie est un élément très déterminé du groupe minoritaire d'Etats arabes qui prône l'intransigeance, refuse et l'existence d'Israël et une «pax americana» pour le Moyen-Orient.

L'été 1982 va provoquer un tournant. En effet, l'invasion du Liban par Israël le 6 juin constitue un cruel révélateur de l'impuissance arabe. Avec l'acceptation d'un cessez le feu par la Syrie dès le 11 juin et le départ forcé des Palestiniens de Beyrouth, l'inconsistance militaire du Front de la Fermeté est patente. Quant à la Ligue arabe elle rejette un plan algérien préconisant un réexamen des relations avec les Etats-Unis et n'en retient que l'envoi d'une délégation auprès des membres du Conseil de sécurité.

Désapprouvant l'éloignement des combattants palestiniens du champ de bataille, l'Algérie sollicitée accepte cependant d'en accueillir 600 à Tébessa. Elle envoie des secours au Liban et sans doute est-elle perçue comme un des Etats les plus décidés à réagir puisque son ambassade à Beyrouth est bombardée puis visitée par les forces israéliennes.

Conséquence de cette défaite subie passivement, le sommet à nouveau réuni à Fès en septembre 1982 adopte à l'unanimité le Plan Fahd écarté un an plus tôt. Le Plan consacre un abandon

de la politique d'affrontement armé avec Israël au profit d'un retour à la légalité internationale qui avait consacré en 1947 le partage de la Palestine. Le monde arabe se dit prêt à reconnaître l'Etat hébreu à condition que ce dernier souscrive au droit des Palestiniens à une patrie et évacue les Territoires occupés.

Pour un pays militant comme l'Algérie, le pas est difficile à franchir. Le Président Chadli s'abstient de participer au sommet de Fès. Aujourd'hui encore les diplomates algériens soulignent le rôle historique du Front de la Fermeté qui, s'il n'a pas tenu toutes ses promesses, a eu le mérite à leurs yeux, de bloquer l'acceptation du processus de paix séparée induit par Camp David, à un moment où le monde arabe y était prêt.

Ce nouveau cours réaliste ayant reçu l'aval de l'OLP, principale intéressée, l'Algérie ne peut guère s'y opposer, mais en critique les circonstances et met en doute son efficacité: les Américains feront-ils pression sur leur allié israélien? Cependant, si le Front de la Fermeté déconsidéré est mort politiquement, le réflexe de résistance qui le sous-tendait persiste comme ligne de clivage. La Libye et la Syrie ne se résignent pas à la reconnaissance d'Israël. La Syrie surtout, qui, en l'absence de l'Egypte, occupe la position centrale sur l'échiquier du Moyen-Orient, met sa position radicale au service de son ambition régionale. Le Président Assad reste attaché à l'idée de Grande Syrie qui sous-entend une prééminence syrienne sur la Jordanie, la Palestine et le Liban. Il exerce donc son influence sur ce dernier tout en respectant formellement sa souveraineté. Hostile à la personnalité de Yasser Arafat pour des raisons personnelles et parce que s'incarne en lui une certaine volonté d'autonomie, le président syrien va exploiter au sein des rangs de la résistance palestinienne les oppositions au leader de l'OLP en s'appuyant sur tous les extrêmistes à qui, de son côté, le Colonel Kadhafi accorde un soutien financier. L'Algérie voit dans ces fractures qui s'ajoutent à la guerre Iran-Irak et au conflit du Sahara occidental, la cause première de l'incapacité arabe à adopter une attitude commune, et partant des échecs essuyés. Elle va alors s'attacher à résoudre ces contradictions secondaires pour faciliter la solution du problème-clé: l'avènement d'un Etat palestinien. Les diplomates algériens qui ont

déjà prouvé leur entregent en dénouant l'affaire compliquée des otages américains de Téhéran, vont à partir de 1982 se spécialiser dans un rôle d'honnête courtier qui coïncide bien avec la vocation de leur pays.

En effet, les options radicales et progressistes de l'Algérie sont une donnée tellement intériorisée de sa culture politique, son refus d'Israël a été si catégorique, qu'un changement de cap brutal est impensable. Par contre, s'instituer l'intermédiaire capable de parler à tous sans exclusive, présente l'avantage de garder un pied dans chaque camp et d'éviter ainsi de se couper des activistes. Ce rôle lui donne un poids qu'elle n'aurait pas autrement et le fait d'être extérieure géographiquement à la zone des conflits accroît même sa marge de manoeuvre. Ainsi projetée au coeur d'un Moyen-Orient atomisé, l'Algérie pénètre dans le réseau des interconnections qui s'établissent entre la myriade de factions palestiniennes et libanaises et leurs commanditaires d'Iran de Syrie et de Libye. Cette connaissance la rend apte à calmer les différends régionaux. Puis la violence cheminant par les voies souterraines du terrorisme et des prises d'otages, elle répondra aux sollicitations d'Etats comme la France, désarmés devant ce type d'aggressions.

Face à ces désordres, l'Algérie accorde une priorité à la réunification de la Résistancce palestinienne, dont le Conseil National n'a pu se réunir depuis 1977. Ses assises se tiennent à Alger en février 1983, mais avec des résultats si ambigus que le mois suivant débute une nouvelle dissidence au sein du Fath suffisamment grave pour susciter un déplacement à Damas du président Chadli.

C'était le début d'une longue série de médiations conduites parfois de concert avec l'Arabie Saoudite ou le Sud Yémen. Elles amènent fort souvent les diplomates ou dirigeants du FLN sur le terrain tandis que MM. Arafat, Abou Jihad, Hawatmeh, Habbache, Berri, se succèdent à Alger. Ces tentatives prennent un tour tragique lorsqu'elles sont suscitées par le démantèlement de l'appareil militaire palestinien au Liban, acquis par milices chiites libanaises (pro-syriennes) interposées, et souhaité autant par Tel Aviv que par Damas. Ces opérations se traduisent par la guerre

des camps palestiniens à partir de 1985. Le Président Chadli qui en avril 1986, de retour de Moscou tente une nouvelle fois de réunir l'ensemble de la Résistance palestinienne aboutit après une année d'efforts. Ce sommet marque un progrès à la fois sur la voie d'une réorganisation collégiale des structures de l'OLP (dont les grandes lignes avaient été acquises à Aden en juin 1984 sous l'égide du Sud Yemen et du FLN) et sur le plan de la participation puisqu'il rassemble les 4/5 des Palestiniens, n'étant boycotté que par six fractions pro-syriennes.

C'est encore à Alger que siègera le sommet arabe extraordinaire de juin 1988 qui ambitionne de convertir en pression politique internationale le soulèvement des territoires occupés. L'Algérie a été le premier Etat à reconnaître l'Etat indépendant palestinien proclamé depuis Alger le 15 novembre 1988 et, geste symbolique, le jour même a été posée la première pierre de la future ambassade de Palestine sur un terrain offert par elle.

Au cours de ces années où la Syrie et la Libye, en aiguisant les divisions inter-palestiniennes, contrarient les efforts de l'Algérie en sens inverse, on voit ses relations se dégrader avec ces deux Etats. Mais, par réalisme, et parce qu'elle est convaincue qu'il n'est pas de solution viable si la Syrie n'y est pas engagée, l'Algérie doit bien continuer à la ménager et à mettre certaines formes à ses critiques.

La médiation opérée entre l'Irak et l'Iran, procède de plusieurs motivations. D'abord, la conviction qu'Israël trouve son intérêt dans ce conflit. Ensuite, la trêve de cinq ans entre les deux ennemis avait été acquise grâce à l'accord de 1975 signé sous l'égide de l'Algérie, garante de son exécution. Enfin, la guerre s'amplifiant, les Etats du Golfe inquiets ont demandé à l'Algérie d'en faciliter une solution politique. Le roi Fahd, en visite à Alger en novembre 1982 a d'ailleurs proposé en échange de jouer un rôle symétrique pour le réglement du conflit du Sahara occidental. La reconnaissance saoudienne s'est manifestée en outre par des interventions du Fonds saoudien de développement dans plusieurs projets de barrages en Algérie[3]. Par ailleurs, des aides au trésor

[3] Il s'agit en 1984 du premier prêt du Front Saoudien de développement à l'Al-

algérien gêné par la baisse de ses revenus pétroliers ont été rendues publiques, notamment un subside de $50 millions en octobre 1988. Cependant, cette entremise n'a pas été sans risques ni sans susciter de critiques.

En mai 1982, un incident aérien a coûté la vie aux confins entre l'Iran et l'Irak à une brillante équipe de diplomates conduite par M. Benyahia, ministre des Affaires étrangères. A Alger, on affirme n'avoir aucune certitude absolue sur la responsabilité de ce drame[4].

Voulant conserver son crédit entier tant à Téhéran qu'à Bagdad, Alger était tenue à garder la balance égale entre eux, et cet exercice a été accompli avec des oscillations. Dans un premier temps, militant au sein du Front de la Fermeté, l'Algérie épouse la position de la Syrie et de la Libye qui voient dans la révolution islamique d'Iran une révolution amie avec laquelle il convient de renforcer les relations.[5] L'Algérie se justifie en faisant valoir qu'il n'est pas question de faire jouer une solidarité raciale avec Bagdad car Téhéran appartient au monde musulman, qui constitue une «profondeur stratégique du monde arabe»[6].

Si le rôle d'intermédiaire de l'Algérie exclut de sa part une adhésion totale aux prises de position pro-irakiennes de la Ligue Arabe, sans doute, une considération extérieure au conflit joue-t-elle également: l'Iran a reconnu en 1980, la République arabe Sahraouie tandis que l'Irak s'est rangé au côté du Maroc, l'aidant financièrement. La diplomatie algérienne reviendra à une appréciation plus équilibrée, peut-être aidée en cela par les achats d'armes de l'Iran à Israël vers 1984 et le désenchantement causé par l'évolution de la révolution iranienne. En tout cas, en novembre 1986, le balancier penche de l'autre côté, à en croire M. Taleb

---

gérie depuis son indépendance.

[4] Selon les informations de Paul Balta, ce sont très probablement les Irakiens qui ont abattu l'avion. Balta (Paul), les Etats arabes et la guerre du Golfe, *Annuaire de l'Afrique du Nord,* 1985, pp. 137-151.

[5] Cf. Réunion des ministres des Affaires étrangères du Front de la Fermeté et de la Résistance, *L'Algérie dans l'actualité internationale*, 1982, n.° 33, p. 83.

[6] Déclaration du Président Chadli, 5 avril 1982, *L'Algérie dans l'actualité internationale*, 1982, n.° 33, p. 36.

Ibrahimi, ministre des Affaires étrangères qui déclare depuis Rome «comme Arabes, nous Algériens, nous n'accepterons jamais l'occupation d'autres territoires arabes et en particulier l'occupation par l'Iran de certains territoires irakiens».

A partir du moment où l'on s'accorde à juger la guerre gagnée par l'Irak en mars 1987, l'Algérie, par l'intermédiaire de son représentant à l'ONU, a soutenu les efforts de paix menés par M. Pérez de Cuellar.

Fort active et désireuse d'atténuer les divisions du Moyen-Orient, l'Algérie s'est aussi impliquée dans le conflit sahraoui qui, lui, la concernait directement et est apparu comme un préalable à un regroupement maghrébin.

Un Maghreb différé

Depuis 1962, l'Algérie a accordé une priorité absolue à la construction d'un Etat, à la définition et l'affirmation de sa personnalité nationale longtemps niée. Son recul devant une construction maghrébine spontanée et immédiate —tempéré certes, par l'acceptation d'un Maghreb differé— s'expliquait par la volonté de laisser s'épanouir sans entrave toutes les potentialités dont sa guerre de libération était porteuse ainsi que par le souci de faire fructifier ses richesses naturelles.

Une grande ambition inspirait ce réflexe, le désir de faire plus et mieux que ses voisins. Mais comment oublier la part de responsabilité de la France qui laissait derrière elle un flou sur les limites internes de l'Afrique du Nord non résolues, des contestations territoriales d'autant plus dangereuses que les trois Etats se dégageaient de son emprise par une poussée nationaliste peu propice aux compromis?

Ces deux facteurs se combinant ont suspendu l'harmonie de la région pendant dix années à l'acceptation par la Tunisie et le Maroc des frontières tracées par le colonisateur à l'avantage de l'Algérie. Et lorsqu'en 1972, ce fut chose acquise, le président Boumédiène n'a pu accepter de voir le roi Hassan II étendre sa

souveraineté sur le Sahara Occidental et remettre en cause ainsi l'équilibre de la région jusque là favorable à son pays.

Effacer l'échec du Sahara Occidental

Au centre des relations intermaghrébines depuis plusieurs années, l'affaire entre dans sa phase active par un échec pour l'Algérie: l'accord de Madrid (14 novembre 1975) consacrant le transfert par l'Espagne au Maroc et à la Mauritanie de l'administration du territoire contesté. Il convenait de l'effacer.

Dans ce dossier, l'Algérie a eu la chance de pouvoir concilier ses principes avec ses intérêts. En effet, les arguments faisant référence au droit à l'autodétermination des peuples, donnée universellement admise, emportent plus facilement l'adhésion que la thèse des droits historiques sous-tendus par une notion d'allégeance à un souverain invoquée par le Maroc. L'Algérie s'est aussitôt érigée en championne du droit à l'autodétermination pour les populations sahraouies. Ce biais lui permettait de contrebattre la prétention marocaine du dossier clos, en apparaissant moins directement hostile au Maroc: choisissant de jouer cette carte légaliste, elle pouvait ainsi exclure, sans perte de prestige une guerre contre son voisin marocain pour le compte du Front Polisario et se prétendre extérieure. Cette décision de fond a été arrêtée le 11 février 1976, après que les affrontements directs entre l'armée algérienne (ANP) et les Forces Armées royales à Amgala aient mis en évidence les dangers d'une intervention active. Elle a été énoncée en ces termes: «Ni paix ni stabilité dans la région sans la reconnaissance des droits du peuple sahraoui dont le combat héroïque aura toujours l'appui de l'Algérie». A l'époque, on a qualifié cette position de médiane car, dit-on, le Président Boumediène suivi par une partie de l'ANP envisageait un conflit armé ouvert avec le Maroc, hypothèse finalement écartée par le Conseil de la Révolution et le gouvernement.

Optant pour un statut de force de soutien logistique elle a accordé son aide au Front Polisario dès l'entrée des troupes marocaines au Sahara fin 1975 et lui a concédé un territoire dans

la région de Tindouf, à la jonction des frontières avec le Maroc, la Mauritanie et le territoire disputé. Cet engagement constant et multiforme, revêtant un caractère vital, tant sur le plan de l'intendance que de l'armement et de la formation militaire, n'a pas été remis en question. Mais souhaitant maitriser les incidences du combat, les autorités algériennes ont créé une zone tampon et font valoir qu'il leur est arrivé de s'opposer à des opérations de l'armée sahraouie dirigées contre le territoire marocain.

Parallèlement, l'Algérie a cherché à rompre son isolement. Le colonel Kadhafi qui dès 1972 avait fait confiance au Polisario naissant pour précipiter la fin du colonialisme espagnol a paru au président Boumediène l'allié idéal pour contrer la coalition maroco-mauritanienne. Conclu le 29 décembre 1975, à Hassi Messaoud, le rapprochement avec Tripoli prévoyait un processus d'unification entre les deux etats soutenu par une assise de coopération économique. Il comportait aussi la prise en charge financière du Polisario par la Libye, qui a été effective jusqu'en 1982-83[7].

Ainsi secondée, l'Algérie a placé la cause sahraouie au centre de son activité diplomatique. Conjuguant ses efforts avec les représentants sahraouis et libyens, elle a obtenu la reconnaissance de la République arabe sahraouie (RASD) par 71 états et surtout l'admission de la RASD à l'OUA dès février 1982.[8]. Disposant à partir de 1979, d'une majorité à l'ONU, l'Algérie a par touches successives, au fil des résolutions annuelles, veillé à l'élaboration d'un plan de règlement portant l'estampille de l'OUA et de l'ONU et provoqué un consensus en faveur de l'autodétermination des Sahraouis. Tant et si bien qu'en «proposant» à Nairobi le 26 juin 1981, la tenue d'un referendum au Sahara Occidental, le roi du Maroc déclarait répondre au voeu amical de quinze chefs d'Etats.

Juin 1981 marque l'apogée de la pression de l'Algérie car une série de facteurs jouant en faveur du Maroc vont progressivement entrainer un rééquilibrage (efficacité des murs défendant le Sa-

---

[7] Pour les détails, voir Grimaud (Nicole), «Le Sahara Occidentale: une issue possible? *Maghreb-Machrek*, 121, juillet-septembre 1988, pp. 89-113.

[8] Celle-ci n'a été effective qu'en novembre 1984.

hara Occidental, renversement d'alliance du colonel Kadhafi qui s'entend avec Hassan II au moment où la chute des rentrées pétrolières affecte l'aisance financière de l'Algérie) et redonner une certaine marge de manoeuvre à Hassan II.

Durant ces années, le roi, niant la représentativité des Sahraouis a souhaité que ce conflit soit gouverné par une logique d'opposition algéro-marocaine qui l'insérait dans la longue histoire des contestations frontalières entre les deux Etats où le Maroc s'estimait lésé. Le Président Chadli s'est opposé à ce raisonnement et prenant à son compte la parole de son prédécesseur, a refusé tout contact officiel avec le souverain pendant quatre années, jusqu'à la rencontre d'Akid Loutfi le 26 février 1983, fruit de l'entremise saoudienne.[9] A partir de là, les Algériens ont tenté d'imaginer des schémas de compromis, mais ce fut en vain.

Finalement, dans son duel avec son rival, l'Algérie a marqué un point important sur le plan de la procédure. Elle a garanti ses protégés contre l'annexion pure et simple et a imposé leur participation à toute solution définitive.

Cependant, sur le fond, elle se trouve prisonnière de son discours. En 1975, elle refusait de voir amoindrie sa supériorité dans la région. Quatorze ans plus tard, elle a infligé une épreuve longue et matériellement coûteuse au royaume, mais a renforcé la cohésion de ce dernier. En se déclarant prête à entériner tout arrangement ayant l'agrément des Sahraouis ou, à défaut, en s'en remettant au verdict des urnes, elle n'a aucune garantie d'atteindre son objectif primitif, quand on sait que le Maroc tient le territoire en gage.

Dans ce contexte, la reprise des relations diplomatiques avec le Maroc le 16 mai 1988 n'a pas fait l'unanimité au sein de la classe dirigeante algérienne tant politique que militaire.

Cette affaire du Sahara Occidental a été l'évènement majeur de la région, en fonction duquel les cinq maghrébins ont été entraînés dans un système d'alliances instable où l'on a vu l'Algérie

---

[9] L'Algérie pouvait tirer argument de la rupture des relations diplomatiques, initiative marocaine suscitée par la reconnaissance de la RASD par l'Algérie le 6 mars 1976.

et le Maroc attirer alternativement dans leur camp la Mauritanie et la Libye. Quant à la Tunisie, prudente, elle a réussi à se rapprocher de l'Algérie sans se couper du Maroc.

Faisant de l'affaire du Sahara Occidental un préalable au Grand Maghreb arabe, l'Algérie a tenté, par le Traité de Fraternité et de Concorde de 1983, de se constituer en pilier central. Elle a amorcé, en attendant, une coopération avec ses voisins ayant définitivement réglé leurs problèmes frontaliers avec elle.

C'est avec la Tunisie que cette politique de «bon voisinage positif» a été la plus fructueuse. On peut inscrire à son crédit le développement des zones frontières de Tebessa et d'El Kef, la possibilité pour la Tunisie de consommer du gaz naturel algérien grâce à la construction du gazoduc rejoignant Hassi R'mel à l'Italie à travers son territoire, une impulsion aux échanges commerciaux entre les deux pays. Enfin sur le plan diplomatique, l'Algérie a conforté la Tunisie en butte aux attaques de la Libye avant d'aider à leur réconciliation.

Cependant, aucun des Maghrébins n'ayant accepté de se prêter à un processus d'unification excluant momentanément le Maroc, l'Algérie en a tiré les conséquences. Elle a cédé avec l'espoir que la nouvelle dynamique créée par le sommet réuni àAlger le 10 juin 1988 pourrait améliorer les chances du schéma de règlement du conflit du Sahara Occidental sous l'égide de M. Pérez de Cuellar.

Un intérêt nouveau pour la CEE

Associée à la CEE par un accord de 1976, l'Algérie paradoxalement pendant dix ans ne lui a pas manifesté un grand intérêt, alors qu'elle était extrêmement attentive à ses relations bilatérales avec les Etats européens, spécialement les Etats méditerranéens avec qui elle entretient des relations intenses.

Ce décalage s'explique car, à la différence de la Tunisie et du Maroc, l'Algérie n'avait pas à se battre à Bruxelles pour consolider ses exportations agricoles; le contingent annuel de vin d'appelation d'origine admis en franchise qui lui avait été octroyé

était si surestimé qu'elle a pris l'initiative de demander sa diminution de moitié[10]. Les élargissements successifs de la CEE ne lui ont pas causé de préjudice, vu les performances limitées de son agriculture.

Par contre, elle a toujours regardé l'Europe si proche comme un marché naturel —sinon captif—, pour ses hydrocarbures qui constituent 90 % de ses ventes à la CEE. Cela est particulièrement vrai pour sa principale richesse, le gaz naturel, dont les premiers acheteurs sous forme liquéfiée, la Grande Bretagne et la France, ont ensuite été rejoints par l'Italie, la Belgique et l'Espagne. Mais, face à une Europe dépendante sur le plan énergétique, elle n'avait pas besoin de l'intermédiaire de la CEE et en a négocié elle-même le placement.

Ainsi en 1980, la nouvelle direction de la Sonatrach a entrepris de profiter de l'énorme hausse des prix du brut pour revaloriser la thermie-gaz en l'alignant sur la thermie-pétrole. Elle a donc cherché une révision des contrats existants. Confrontées à une épreuve de force dont l'enjeu —le renchérissement de l'approvisionnement énérgétique de leur pays— les dépassait, les sociétés publiques ont eu tendance à laisser aux gouvernements la responsabilité de conclure avec Alger des accords à caractère politique, dans la mesure où une prime importante était accordée au gaz algérien par rapport à ses concurrents et aux sources alternatives d'énergie. Aussi, durement négociés, ces accords conclus avec la Belgique (avril 1981), la France (février 1982), l'Italie (février 1983), et l'Espagne (février 1985) ont-ils été situés dans le cadre des relations globales entretenues avec l'Algérie et complétés de conventions de coopération qui ont ouvert de considérables occasions d'investissement aux principaux clients du gaz algérien. La France, quant à elle, a rétabli en trois années l'équilibre de sa balance commerciale et en 1987, ces quatre Etats ont fourni 43 % des importations de l'Algérie. Si elle a valu des rentrées substantielles à l'Etat algérien, cette démarche a eu pour effet pervers de mettre par terre le schéma commercial de la So-

[10] Il est passé de 450.000 hl à 200.000 hl.

natrach élaboré dans les années 70, prévoyant l'écoulement du gaz naturel moitié vers l'Europe et moitié vers la Côte Est des Etats-Unis. Les exigences de prix de la Sonatrach ont entrainé la suspension puis l'abandon du fameux contrat El Paso et en 1985 l'arrêt total des livraisons de gaz Outre-Atlantique.

La Sonatrach, souffrant d'une surcapacité de liquéfaction, a recherché d'urgence des débouchés de substitution en Méditerranée et le point en 1988 fait apparaître de nouveaux engagements d'achat annuels de la part de la Yougoslavie (1 milliard m^3), la Turquie (2) et la Grèce (0,6) obtenus malgré la concurrence du gaz soviétique. Les perspectives d'augmentation de la capacité du gazoduc Transmed ainsi qu'à terme des fournitures de gaz à la Libye (3,5 milliards m^3/an) et sans doute au Maroc montrent que l'Algérie a consolidé ses parts de marché en Méditerranée.

Sa décision à l'automme 1988 d'accepter un prix commercial du gaz (malgré la chute de ses rentrées pétrolières survenue en 1983 et aggravée depuis 1986) était sans doute nécessaire dans un contexte de marché pétrolier déprimé et de multiplication des pays exportateurs de gaz...

Ce repli de ses prétentions ne pourra que clarifier et simplifier ses rapports avec ses partenaires européens, qui à l'instar de la France en janvier 1989 jugent préférable de dissocier commerce et aide au développement.

D'autre part, depuis 1982, l'Algérie qui avait toujours refusé les investissements directs, souhaite que les pays industrialisés lui fassent la confiance d'associer leurs capitaux à ses entreprises publiques et soutiennent ainsi un flux d'investissement tout en facilitant l'acquisition de nouvelles technologies. C'est selon ce schéma que s'édifie l'usine automobile dont Fiat a reçu commande mais, malgré des améliorations, la formule proposée aux entreprises européennes n'est pas encore jugée très attractive.

L'évolution socio-économique récente de l'Algérie et la perspective du marché unique européen de 1992 ont eu un effet incitatif: depuis deux ans l'Algérie a entrepris de resserrer ses liens avec la CEE.

L'échange de visites parlementaires a été le prélude à la tenue en avril 1987 du premier conseil de coopération CEE-Algérie pré-

vu par l'accord de 1976. De cette relance du processus de coopération, l'Algérie attend qu'en échange de la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel qu'elle offre à ses partenaires lui soit reconnue une égale sécurité de débouché sur le marché européen. Elle entend aussi se voir confirmer le maintien du traitement préférentiel dont elle a bénéficié pour ses produits pétroliers à un moment où le Conseil de coopération du Golfe négocie avec la Communauté.

Enfin, bien que s'étant vu attribuer au total 504 millions d'écus dans le cadre des trois protocoles financiers, l'Algérie a longtemps considéré cet apport insuffisant, insignifiant même face à ses propres programmes d'investissement et n'avait mis que peu d'empressement à en profiter. En cette période de difficultés financières, c'est au bénéfice de son agriculture que cette aide sera en priorité affectée.

Cette évolution devrait permettre aux Etats maghrébins réunis de mieux défendre leurs avantages acquis auprès de la Communauté et donne plus de chances aux démarches de bonne volonté, tel le Forum de la méditerranée occidentale, qui tentent de coordonner les efforts des deux rives, pour leur prospérité commune.

LE ROLE DE LA SYRIE DANS LA STRATEGIE DE PAIX EN MEDITERRANEE

Elizabeth PICARD

Il y a comme une ironie amère dans ce titre[1]. Lorsqu'il est question des problèmes de sécurité et de la recherche de la paix en Méditerranée, la Syrie vient, avec la Libye, au premier rang des inquiétudes populaires, des préoccupations des stratèges et des accusations des politiques. Le procès semble entendu d'avance: Belliqueuse face à Israël, expansionniste au Liban, fauteur de troubles dans l'Etat jordanien voisin et au sein du mouvement national palestinien, alliée d'un régime iranien honni, point d'appui des ambitions soviétiques en Méditerranée orientale, la Syrie a acquis récemment un nouveau titre dans l'Empire du mal, celui de «maître en terrorisme»[2]...

Dans les années 1980 en effet, les tensions et les conflits en Méditerranée orientale ont pris peu à peu les modalités d'une «guerre sale» sous forme de prises d'otages et d'actes terroristes. S'il ne faut pas oublier que les Syriens ont été eux-mêmes victimes de telles méthodes —en particulier dans l'été 1985 et au printemps 1986 où une série de bombes dans les transports publics ont fait plusieurs centaines de morts[3]— la responsabilité des autorités syriennes dans nombre d'attentats et d'enlèvements est indubitable: les otages occidentaux au Liban, en particulier, ont été et sont encore enlevés, détenus, déplacés, et parfois libérés,

---

[1] J'ai adopté le système de translitération de l'*Encyclopedie de l'Islam*, sauf pour certains noms de personne et de lieu couramment orthographiés selon un autre mode.

[2] Cf. *U.S. News and World Report*, 10 novembre 1986, «Syria's President Assad: Master of Terror».

[3] En juillet 1985 devant l'agence de presse SANA et le ministère de l'Intérieur à Damas; les 13 mars et 16 avril 1986, dans plusieurs trains et autobus de l'armée.

dans des zones où les Forces Spéciales de Damas exercent le pouvoir en dernier ressort. Des groupuscules extrémistes palestiniens, arméniens et kurdes responsables de divers crimes, soit en Méditerranée orientale[4], soit au Moyen-Orient[5] soit en Europe occidentale[6], disposent de bases sur le territoire syrien, dans la région côtière syrienne au nord de Lattaquié, ou, à défaut, dans la Beqaa libanaise: c'est ainsi qu'officiellement expulsé de Syrie le 1er juin 1987, le groupe d'Abou Nidal opère encore en 1989 depuis un camp palestinien de la banlieue de Saïda.

Tant que le régime syrien avait pratiqué cette «guerre sale» dans son environnement régional, contre des Libanais, des Jordaniens, des Palestiniens et contre ses propres citoyens, il persista une certaine tolérance internationale, troublée seulement par l'indignation d'universitaires clairvoyants comme Michel Seurat et Yahya Sadowski[7]. Avec le développement du terrorisme en Occident et surtout depuis les attentats meurtriers à Paris et la découverte d'une bombe à l'embarquement d'un avion d'*El Al* à Heathrow en 1986, les pays occidentaux ont mis en accusation le régime de Damas et adopté des mesures de représailles, diplomatiques et économiques plus ou moins concertées[8]. Celles-ci ont été abandonnées assez vite, soit officiellement, soit discrètement, à la suite de quelques gestes d'apaisement des autorités syriennes, comme le départ du groupe d'Abou Nidal ou la mutation du général Khûlî, le chef des Renseignements de l'Armée de l'air. Surtout, comme le montre clairement Patrick Seale dans son dernier

---

[4] L'arraisonnement de l'*Achille-Lauro* par le Front de Libération de la Palestine le 9 octobre 1985 et celui d'un voilier franco-belge par le Fath-Conseil révolutionnaire le 8 novembre 1987.

[5] L'assassinat du Premier secrétaire de l'ambassade de Jordanie à Ankara le 24 juillet 1985.

[6] Les attentats dans les aéroports de Rome et de Vienne en décembre 1985.

[7] Michaud, Gérard (Seurat, Michel), «Caste, confession et société civile en Syrie: Ibn Khaldun au chevet du progressisme arabe», *Peuples Méditerranéens*, 16 juin 1981, pp. 119-130. Sadowski, Yahya, «Cadres, Guns and Money: the Eighth Regional Congress of the Syrian Ba'th», *Merip Report*, 134, 1985, pp. 5-8.

[8] Sur ces mesures et leur effet en Syrie cf. Picard, Elizabeth, «La politique syrienne au Liban, les développements incontrôlables d'une stratégie ambitieuse», *Maghreb-Machrek*, 116, avril-mai-juin, 1987, pp. 14-17.

livre[9], les accusations qui les avaient motivées étaient entachées de nombreuses zones d'ombre, tandis que les révélations du journal libanais *al-Shirâ'* sur l'Irangate en novembre 1986, semaient bientôt le doute quant à la bonne foi des accusateurs.

La crise de confiance de 1986 à l'égard de la Syrie s'est apaisée; les Etats-Unis et l'Allemagne ont renvoyé des ambassadeurs à Damas, le Président Assad a reçu en 1988 maints émissaires de Washington à la recherche d'une impossible solution à l'embroglio libanais. Officiellement, les relations internationales de la Syrie ont repris un cours normal. Pourtant, le climat de suspicion à son égard demeure lourd, comme en témoigne la paralysie de la coopération franco-syrienne, paralysie qui n'est pas due qu'au tarissement des ressources financières syriennes[10]. A l'heure où le Secrétaire général des Nations Unies a obtenu un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq, où le Conseil National Palestinien a accepté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, au lendemain des élections américains et israéliennes, le timide espoir qui renaît au Moyen-Orient est encore menacé par cette question cruciale: que va faire la Syrie? Bloquer le processus de négociation? Raviver la guerre? Ou bien jettera-t-elle —enfin— ses forces du côté de la paix?

Pour tenter de répondre à ces questions, il est nécessaire d'identifier les objectifs qui sont ceux de la direction syrienne actuelle, d'évaluer les moyens dont elle dispose pour mettre en oeuvre sa stratégie, puis de cerner les enjeux qui sont les siens dans chacun des différents dossiers —Palestine, Golfe et Liban— de la crise du Proche-Orient. Alors seulement pourrons-nous mieux comprendre le «rôle de la Syrie dans la stratégie de paix en Méditerranée».

---

[9] Seale, Patrick, *Asad, the Struggle for the Middle East*, Londres, I. B. Tauris & Co. Ltd., 1988, pp. 483-491.

[10] Entretien à Damas avec un responsable syrien, le 19 décembre 1988. L'accord-cadre signé à la suite de la visite du ministre des Affaires étrangères, J. B. Raymond, à Damas en octobre 1987, est resté sans début d'exécution.

Une Syrie arabe

La Syrie n'a pas vocation méditerranéenne[11]. On ne peut en effet considérer comme telle ni ses bonnes relations avec la Grèce de Papandréou, ni la création d'une modeste flotte de guerre basée à Tartous. Certes, la Grèce est un peu le contact privilégié de Damas avec l'Europe, le pays le plus sensible aux inquiétudes syriennes et le mieux disposé à s'en faire l'écho. En mai 1986, au lendemain de la visite de Margaret Thatcher en Israël, qui lui paraissait préluder à une attaque contre son pays, le général Assad s'est rendu précipitamment à Athènes pour y affirmer bien haut la distinction entre «terrorisme» et «lutte de libération nationale»[12]. Mais la solidarité entre Socialistes grecs et «Socialistes» syriens relève plutôt d'une similitude géopolitique: Athènes est opposé à la division de Chypre comme Damas à celle du Liban, avec une arrière-pensée identique, celle de «protéger» un Etat unitaire et faible. Ce qui les rapproche aussi, c'est la difficulté de leurs relations avec la puissante et ambitieuse Turquie[13].

Quant au développement d'une marine de guerre syrienne, il est récent et son objectif est essentiellement défensif: les quelque 40 unités syriennes à la mer[14] n'ont qu'un effet dissuasif très limité face à la domination maritime et aux offensives israéliennes en Méditerranée orientale depuis 1973. Il semble que le détachement de la Syrie du Mont Liban et des plaines adjacentes par la puissance mandataire française en 1920, ait consacré la vocation arabe continentale de la Syrie, en amputant son littoral de 150 km de côtes (sur environ 300) et surtout en la privant du dynamique port de Beyrouth.

Domination des grandes puissances et «balkanisation» du Moyen-Orient après la chute de l'Empire Ottoman présidèrent à la

---

[11] Comme le constatent avec justesse les rédacteurs de *Jeux de Go en Méditerranée orientale*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1986, 188 p.

[12] Seale, Patrick, *op. cit.*, p. 477.

[13] Vaner, Semih (sous la direction de), *Le Différend gréco-turc*, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 285.

[14] Duclos, Louis-Jean, «l'armement au Moyen-Orient», *Maghreb-Machrek* 117, juillet-août-septembre 1987, p. 77.

naissance d'un puissante idéologie nationaliste et unitariste arabe dont la doctrine a été élaborée et diffusée par le Parti *Ba'th*. Non seulement le *Ba'th* a été fondé en Syrie (dans les années 1940) d'où sont originaires ses principaux animateurs, mais depuis vingt-cinq ans qu'il y est devenu le parti dominant à la suite d'un coup d'Etat militaire, la stratégie, les décisions tactiques, internationales, régionales (du Moyen-Orient), et intérieures des dirigeants de l'Etat sont explicitées et justifiées par la finalisation de l'objectif d'unité arabe.

A la lettre, le projet ba'thiste devrait avoir une implication «méditerranéenne» marquée, puisque les régions arabes qu'il ambitionne de réunifier s'étendent sur les rives orientales et méridionales de la Méditerranée. Mais le réalisme, et sans doute aussi le souvenir cuisant de l'expérience unitaire avec l'Egypte de Nasser (1958-1961), imposent une autre dimension au projet syrien: celle du Levant, du *Bilâd es-Shâm* de l'histoire ottomane, ou encore de la «Grande Syrie» que les nationalistes du Parti Social Nationaliste Syrien et les Hachémites de Jordanie essayèrent concurremment d'unifier dans les années 1940 et 1950. S'étant emparé du pouvoir en novembre 1970 pour «rectifier» les orientations du régime ba'thiste, le général Assad et ses pairs, militaires et alaouites comme lui, ont clairement manifesté leur intérêt et modelé leurs ambitions à la dimension de cet espace du Levant, entre Taurus et mer Rouge: la Syrie elle-même, le Liban, la Jordanie et la Palestine-Israël. Concernant cet espace, la «doctrine Assad» en matière de politique extérieure, repérable au fil de discours solennels et d'interviews à la presse étrangère[15], est d'une remarquable cohérence et d'une exceptionnelle stabilité. Elle se propose d'en finir avec la situation de faiblesse et l'état d'objet convoité qui ont été ceux de la République syrienne dans les vingt-cinq premières années de son indépendance, période où Egypte, Arabie Saoudite et Iraq se «battaient pour gagner la Syrie»[16], tandis qu'Israël confortait d'année en année sa supério-

[15] Elle a été analysée par Maïla, Joseph, «Les interventions d'Assad ou la Syrie expliquée au monde», *Cahiers de l'Orient*, 7, pp. 76-119.

[16] Seale, Patrick, *The Struggle for Syria*, A study of Post-War Arab Politics,

rité militaire. Aujourd'hui, la sécurité de la Syrie (du régime syrien) est prioritaire, et cette sécurité nécessite la maîtrise des enjeux et des choix politiques au Levant, ainsi que le refus d'une domination armée d'Israël. Pour les dirigeants syriens, la paix en Méditerranée orientale doit passer par un rééquilibrage politique et militaire au Levant, en faveur de leur pays.

Face à Israël

De tous les acteurs du conflit israélo-arabe, la Syrie d'Assad est celui qui a la réputation d'être le plus rigide et le plus obstinément opposé aux ouvertures et aux propositions de négociation. Non seulement Assad, dit-on, ne veut pas la paix, mais il emploie ses talents de politique et les capacités militaires de son pays à bloquer son progrès. Ainsi, après un accord partiel de désengagement sur le Golan signé en 1974, la Syrie a été le plus farouche adversaire du processus de Camp David; elle a mené une campagne pour l'exclusion de l'Egypte de la communauté arabe par le sommet de Bagdad de 1979, et tenté, avec un succès mitigé, de mettre sur pied un «Front du refus» regroupant les plus radicaux des Etats arabes, Libye, République démocratique du Yémen et Algérie. Poursuivant dans cette ligne intransigeante, elle a été le principal artisan de l'abandon du traité de Naqûrâ entre Israël et le Liban, rendu caduc peu de semaines après sa signature et abrogé quatre ans plus tard[17].

Pour avoir sous-estimé la volonté syrienne et la capacité du général Assad d'imposer sa ligne à l'opposition libanaise, les Etats-Unis, parrain de l'accord de Naqûrâ, ont perdu au Liban leur liberté d'action; ils ont surtout essuyé une quasi-défaite militaire dans la Montagne dans l'hiver 1984-1985. Depuis, le souvenir du retrait lamentable de la Force Multinationale et de la soumission du président Gemayel aux exigences d'Assad pèse sur chaque nouvelle tentative de négociation directe avec Israël. Hu-

1945-1958, Londres, Oxford University Press, 1965, p. 344.

[17] Par le Parlement libanais le 21 mai 1987.

sayn de Jordanie en a plusieurs fois fait les frais, qui a dû renoncer à ses démarches en décembre 1985, et vu ensuite ses négociations de février 1987 à Londres avec Shimon Pérès réduites à néant. Mais c'est surtout aux dirigeants de l'Organisation de Libération de la Palestine que le régime syrien adresse aujourd'hui son veto, critiquant leurs rencontres avec des Israéliens modérés, leur dialogue avec Washington, et condamnant violemment le «document Abû Sharîf»[18].

Que cache une opposition aussi virulente? Ne serait-ce pas que, depuis des décennies, les dirigeants ba'thistes ont préféré accumuler les échecs plutôt que de voir leurs frères-mais-rivaux arabes obtenir quelque succès? En 1967, ils avaient précipité l'Egypte de Nasser dans une défaite totale. En 1983, l'armée syrienne a parachevé par de longues et meurtrières batailles l'expulsion des forces de l'OLP du territoire libanais, entreprise par les forces israéliennes un an plus tôt. Depuis, les efforts de Hafez el-Assad pour arracher le leadership de l'OLP à Yasser Arafat n'ont d'égal que la constance de celui-ci dans la reconstruction de l'unité et de l'autonomie du mouvement palestinien. Il règne en particulier entre ces deux hommes une animosité mortelle, datant d'un emprisonnement abusif d'Arafat en Syrie dans les années 1960, et qui paraît ne pouvoir se résoudre qu'avec la victoire de l'un d'eux —et la défaite de l'autre. Cette donnée de caractère psychologique est confirmée par le caractère personnel que le président Assad imprime par ailleurs à sa brouille avec son homologue iraquien, tandis qu'Arafat a montré en de nombreuses circonstances sa propension au compromis et à l'accommodement.

Mais la Syrie d'Assad qui s'oppose si énergiquement aux négociations directes avec Israël et aux solutions partielles, ne se prive pas d'y avoir elle-même recours: l'accord de désengagement de mai 1974 équivalait à un armistice dont l'application est depuis rigoureusement contrôlée par les officiers onusiens de l'UNDOF. Ni après l'annexion du Golan par Jérusalem en décembre 1981, ni même pendant la guerre du Liban de l'été 1982, le front syro--

[18] Publié par le *Washington Times* le 16 juin 1988 et appelant à des négociations directes israélo-palestiniennes dans le cadre d'une conférence internationale.

israélien n'a été réactivé, et ses barbelés ne sont franchis que par les paysans druzes qui rendent visite à leurs parents. Le déroulement de négociations et la réalité d'un accord avec Israël sont encore plus flagrants sur le champ de bataille libanais où, depuis 1976, les deux parties ont reconnu l'existence d'une «ligne rouge» de séparation de leurs forces, monitorée par les Etats-Unis[19]. Il n'est qu'à observer le ballet des avancées et retraits de chars et de missiles dans le sud de la Biqâ' entre décembre 1985 et juin 1986, pour être sûr que les deux adversaires recherchent à court terme l'équilibre des forces et la sécurité de leurs frontières respectives.

Les opposants au régime syrien, en particulier les Islamistes, sont prompts à dénoncer la «collusion» entre le général Assad et les dirigeants israéliens, d'autant que ces derniers accueillent avec une satisfaction manifeste tous les signes de division arabe et d'entente séparée avec la Syrie. Après avoir vu s'envoler «l'option jordanienne» en août 1988, certains responsables à Jérusalem découvrent «l'option syrienne»[20]: qui, plus que la Syrie d'Assad, a montré depuis cinq ans son efficacité à barrer la route aux inquiétantes initiatives l'OLP? Qui est plus opposé à Arafat? Et même si le commandement de *Tsahal* ne tarit pas ses déclarations alarmistes sur les préparatifs de guerre à Damas[21], qui pourrait mieux assurer la sécurité de la frontière nord d'Israël?

A court terme, cette analyse israélienne n'est pas fausse. Seulement, une caractéristique marquante de la stratégie d'Assad est de se déployer dans le long et même le très long terme et, en particulier, de tabler sur le caractère exogène et contingent de la présence israélienne dans la région: réponse aux persécutions antisémites en Europe, celle-ci, dans l'esprit des dirigeants syriens, ne devrait pas durer plus longtemps que les royaumes croisés naguère. Le général Assad, bien qu'ayant subi plus d'un sérieuse alerte cardiaque, raisonne ici en chef d'Etat: la Syrie a tout son

[19] Evron, Yair, *War and Intervention in Lebanon, the Israeli-Syrian Deterrence Dialogue*, Londres, Coom Helm, 1987, p. 264.

[20] Gold, Dor, «Now, the Syrian option», *Jerusalem Post*, 27 août 1988.

[21] Général Peled à *Qol Israel*, 2 août 1988.

temps; elle doit refuser l'amputation de son territoire, écarter les offres de paix déshonorantes, traiter souverainement avec ses interlocuteurs, fussent-ils les super-puissances elles-mêmes. Les maîtres mots de cette politique qui pèse si lourdement sur les chances de paix au Proche-Orient sont ainsi «négociation globale», «participation soviétique» et «parité stratégique».

La volonté de négociation globale s'inscrit directement dans la vision ba'thiste: divisés, les Arabes ne peuvent qu'être dominés (par les Ottomans, les Occidentaux ou les Israéliens); unis, ils pourront retrouver la prospérité de l'âge d'or et, surtout, se libérer. Ce *leit motiv* du discours syrien depuis la guerre d'octobre 1973, s'adresse d'abord à l'Egypte à laquelle il est reproché d'avoir accepté la soumission aux intérêts américains et israéliens. Mais il n'est pas moins dirigé à l'intention des partenaires de la Syrie au sein de la région du Levant, en particulier au roi Husayn et à l'OLP. Quoi de plus dangereux pour Damas en effet qu'une Jordanie s'engageant dans le processus de Camp David en laissant Damas isolé et particulièrement démuni pour regagner sa province du Golan dont Israël fait grand cas, pour des raisons de sécurité mais aussi pour des motifs économiques (l'eau)? De même que Begin a imposé ses exigences à Carter et Sadate, son successeur serait à même de dicter sa loi à chaque interlocuteur arabe se présentant isolément à la table des négociations.

Qui dit négociation globale dit également double patronage américano-soviétique, à défaut d'un patronage international sous les auspices des Nations Unies. La Syrie d'Assad retient de l'expérience de la décennie 1973-1983 que la domination américaine et l'effacement soviétique au Moyen-Orient encouragent les «faucons» en Israël, paralysent les Etats arabes «modérés», rendent illusoire toute négociation. Certes, les Etats-Unis sont toujours les maîtres du jeu, en particulier parce qu'ils ont les moyens d'exercer des pressions sur leur allié stratégique, Israël. Mais aucune négociation ne devrait prendre place sans un certain équilibre entre partenaires, que seule la présence de l'URSS aux côtés des Arabes, de la Syrie en particulier, pourra assurer.

C'est là la première raison pour laquelle Assad, souvent frustré par les limites du soutien soviétique à son pays (en particulier

lors de la cuisante défaite en juin 1982 au Liban), peu enclin à la *perestroïka* dans son propre régime et inquiet d'une détente internationale dont il craint de faire les frais, doit ménager son «amitié» et sa «coopération» avec l'Union soviétique. Or justement, il rencontre une résistance de Moscou à propos d'un aspect essentiel de sa stratégie de «négociation globale», celui qui consiste à contraindre l'OLP à s'aligner sous son autorité. Certes, l'URSS est désireuse de voir se développer la concertation et la coopération entre ses alliés arabes —elle le répète à l'envie à l'Iraq, à la Syrie et à l'OLP[22]— mais elle est également attachée à l'autonomie de décision politique de l'OLP et au leadership de Yasser Arafat, comme le montrent les deux rencontres de celui-ci avec Mikhail Gorbatchev en novembre 1987 et avril 1988.

Au contraire, la position de la Syrie vis-à-vis de l'OLP est presque totalement dépourvue d'ambiguité. L'organisation doit s'aligner dans la négociation ou dans la bataille, son chef détesté doit être écarté, car le président Assad veut avoir seul la maîtrise de la guerre ou de la paix avec Israël, et refuse de courir le risque d'être entraîné dans la bataille comme en 1976 au Liban, ou d'être tenu à l'écart des négociations comme en 1985 lors de l'accord Husayn-Arafat. Plus, la Palestine est qualifiée de «Syrie du sud» par des personnalités autorisées du régime comme le vice-Président Khaddâm et le ministre de la Défense Mustafa Tlâs, ce qui signifie qu'elle a pour vocation de rejoindre à sa libération l'Etat de la grande Syrie. L'unité des rangs, réclamée dans la conjoncture présente, sera prolongée par l'unité du peuple et de l'Etat arabe au Proche-Orient, en conformité avec la doctrine ba'thiste et avec les ambitions de Hafez el-Assad.

L'urgence immédiate et la vision prospective expliquent les terribles combats entre armée syrienne et organisations palestiniennes «loyalistes» sur le sol libanais durant toute la guerre. Elles avaient conduit déjà le régime syrien à soutenir les Forces Libanaises contre la coalition «palestino-progressiste» en 1976, et plus tard à lancer son allié Amal dans une «guerre des camps»

---

[22] Cf. le discours de réception de Mikhail Gorbatchev à Hafez el-Assad à Moscou, *Pravda*, 25 avril 1987.

de plus de deux ans. Désarmé, affamé, exilé, le mouvement palestinien a chaque fois relevé la tête, approfondissant d'épreuve en épreuve son identité politique irréductible à l'identité nationale arabe comme à l'identité grand syrienne, si bien qu'on en vient à douter des chances qu'a la Syrie d'imposer son grand dessein à la région du Levant. Dans la recherche de la paix au Proche-Orient, l'apaisement des relations syro-palestiniennes serait un des volets essentiels; mais il ne semble pas qu'il soit inscrit sur l'agenda des dirigeants actuels de la Syrie: en libérant en janvier 1989 deux importants responsables palestiniens détenus depuis plusieurs mois, il ne donnent encore que des signes bien timides de conciliation.

Avec la négociation globale, Hafez el-Assad a placé au rang des priorités la recherche de la «parité stratégique» entre son pays et Israël, autre raison de ménager l'Union Soviétique. Bien que cet objectif soit parfois proclamé atteint[23], la Syrie le poursuit avec un acharnement coûteux et désespéré. Le budget de la Défense a un peu diminué en 1988 mais il absorbait bon an mal an plus du tiers du budget de l'Etat depuis quinze ans[24] tandis que l'endettement cumulé auprès de l'URSS, son principal fournisseur, se monte officieusement à près de 15 milliards $[25]. A l'heure où Israël maîtrise la nucléaire et lance un satellite dans l'espace, la course-poursuite de l'armée syrienne semble perdue pour longtemps. Pire, les Soviétiques qui lui ont livré plus de 4000 chars et fourni une vingtaine de *Mig 29* à son aviation à l'automne 1988, pressent le général Assad de renoncer à viser la parité stratégique et de rechercher une solution politique au conflit israélo-arabe.

L'ambition syrienne n'est en effet ni économiquement raisonnable, ni militairement convaincante: ses chars et ses avions les plus sophistiqués ont été anéantis par l'armée israélienne en trois

---

[23] Par exemple par la général Hikmat Shihâbî, Chef d'état-major de l'armée, dans une interview au quotidien *al-Ba'th* le 31 juillet 1988.

[24] Butter, David, «Iraq Challenges Syria for Centre Stage», *Middle East Economic Digest*, 28 octobre 1988, p. 3.

[25] Dans une interview à Alep le 2 janvier 1989, un interlocuteur informé a avancé le chiffre de 35 milliards $.

jours en juin 1982. Mais est-elle légitime? La défense du territoire syrien *stricto sensu* est en principe garantie par le traité d'octobre 1980 avec l'Union Soviétique; c'est donc en vue de lancer une guerre de libération de la Palestine, guerre qu'elle ne pourrait mener seule, que la Syrie poursuit son effort d'armement. Bien qu'il ait accepté en son temps la résolution 338 du Conseil de sécurité, Hafez el-Assad a en effet une vision très pessimiste des relations israélo-arabes; il croit l'affrontement inéluctable à long terme, et y prépare son pays. A court terme, toutefois, la recherche de la «parité stratégique» pourrait avoir un autre objectif moins avouable mais bien dans la tradition des relations inter-arabes au Proche-Orient: faire face à la rivalité des voisins arabes, l'Egypte, qui revient en force sur la scène régionale et surtout l'Iraq, ambitieux et surarmé.

Golfe et Palestine

Car la politique syrienne au Levant méditerranéen est inséparable de sa politique orientale et de l'évolution de la situation dans le Golfe[26]. Le programme ba'thiste et les ambitions régionales du général Assad dessinent l'espace où se développe son intervention: celui de tout l'Orient arabe, où l'Iraq est un partenaire essentiel et difficile. Les divergences entre les Ba'thistes de Syrie et ceux d'Iraq, manifestes depuis 1966, avaient tourné au désaccord public dès l'arrivée au pouvoir à Bagdad du général Baqr et de Saddâm Husayn en 1968. Alimenté par les appétits économiques et surtout par la rivalité personnelle d'Assad et de Saddâm[27], ce désaccord a transformé en grave crise la tentative d'union annoncée par les deux leaders en novembre 1978; huit mois plus tard, leur rupture était éclatante et le choix de la Syrie

[26] Ce lien a été montré dès le début de la guerre du Golfe par Mansour, Camille, «Palestine and the Gulf: an Eastern Arab Perspective», pp. 312-342 de Khalidi, Rachid & Mansour, Camille (eds), *Palestine and the Gulf*, Beyrouth, 1982.

[27] Kienle, Eberhard, «The Conflict between the Baath Regimes of Syria and Iraq prior to their Consolidation», *Occasional Papers* 7, Ethnizität und Gesellschaft, Frei Universität, Berlin, 1985, p. 86.

en faveur de l'Iran dans la guerre qui s'annonçait, était déjà fait.

Choix audacieux s'il en fut. Le régime du général Assad était alors isolé sur le front oriental du conflit israélo-arabe, enlisé au Liban, contesté à l'intérieur. Surtout, plus la moitié de son budget courant provenait d'aides et de prêts arabes[28] qui ne pouvaient lui être accordés sans un consensus minimal sur ses orientations stratégiques. Au plan économique, la préférence pour l'alliance avec l'Iran du Shah, puis de la Révolution, n'était pas justifiée. Tout au plus la Syrie a-t-elle reçu bon an mal an un million de tonnes de brut gratuit, et 6 à 9 millions à prix réduit, pour compenser le manque à gagner de la fermeture du pipe Kirkuk-Banyâs, décidée en avril 1982[29]. Mais, comme le montre sa gestion de la crise financière intérieure depuis 1986, le régime syrien n'est pas guidé par des exigences de rationalité économique. Son objectif est d'inverser le rapport de forces entre Méditerranée et Golfe, de supplanter son rival le plus puissant: Hafez el-Assad avait fait un véritable pari sur la défaite de Saddâm Husayn devant l'Iran, sur son isolement à l'intérieur, et son renversement par les forces conjuguées de l'opposition. Sans doute a-t-il sous-estimé le soutien européen à l'Iraq, et surestimé la résistance intérieure, à travers les rapports du Parti Démocratique Kurde et de l'Union Patriotique Kurde qu'il accueillait à Damas. Durant les années de la guerre du Golfe, la Syrie est donc restée isolée, tant en raison de son intervention au Liban, de sa politique menaçante envers la Jordanie, de son rejet du plan Fahd de 1981 pour la Palestine, que de son refus obstiné de donner un répit à l'Iraq en rouvrant le pipe-line vers la Méditerranée; pas à pas, pendant ce temps, l'Iraq redressait sa situation militaire jusqu'à accepter en quasi-vainqueur le cessez-le-feu de l'été 1988.

A l'aube de la paix, le vice-Premier ministre iraquien Taha Yasîn Ramadhân n'a pas eu de mots assez durs pour condamner

---

[28] 53,4 % de son budget courant en 1977 et 57 % en 1978. Au sommet de Bagdad, les pays producteurs de pétrole se sont engagés à lui verser 1,8 milliard $ par an. Cf. *Le Commerce du Levant*, 30 avril 1984.

[29] Devlin, John, «Syrian Policy in the Aftermath of the Israeli Invasion of Lebanon» in Freedman, Robert, *The Middle East After Israeli Invasion of Lebanon*, Syracuse Univ. press, Syracuse, 1986, pp. 299-322.

les «responsabilités négatives» du général Assad tant au Liban et envers les Palestiniens que dans cette guerre[30]. La Syrie a de bonnes raisons de redouter l'après-guerre et le retour en force d'un Iraq surarmé, qui a échappé à la défaite. Saddâm, explique Ramadhân, va agir pour la défense de la cause palestinienne et non affaiblir délibérément l'OLP en l'épuisant dans «des batailles périphériques», comme Assad. Déjà, le président iraquien a mené une opération de charme en direction du roi Husayn, en lui faisant cadeau en août 1988 de «matériel militaire saisi à l'ennemi». Ses relations étaient excellentes avec l'Egypte de Mubarak, et leurs projets communs sont articulés autour de la production d'armes, de missiles en particulier. De plus, Saddâm Husayn est libre d'élargir son soutien aux adversaires d'Assad: Yasser Arafat séjourne fréquemment à Bagdad, dont la radio ne tarit pas d'encouragements à l'OLP. Karîm Pakradûnî, vice-Président des Forces Libanaises, s'y vante des «relations privilégiées» de sa milice avec «certain Etat arabe», qui lui aurait fourni des armes en juin et août 1988, contre la délivrance de quelques centaines de passeports libanais à l'OLP. Et dans la capitale iraquienne où nombre d'entre eux avaient trouvé refuge après leur défaite en 1982 et le massacre de Hamâ, les militants islamistes et d'autres opposants syriens se préparent à lancer de nouvelles opérations contre les militaires alaouites, tant à l'intérieur de la Syrie qu'au Liban, où le correspondant du *Times* leur a attribué la responsabilité d'attentats à Beyrouth ouest contre les Forces Spéciales du général Kan'ân durant l'été 1988. Là-dessus, la proclamation de l'Etat palestinien à Alger en novembre 1988, l'accueil favorable des Nations Unies et surtout l'amorce d'une dialogue officiel palestino-américain en décembre, ont brutalement mis «hors jeu» les prétentions syriennes, déjà fort contestées, à contrôler le mouvement national palestinien. Comme l'annonce sans ambages Pakradûnî, «grâce à la victoire de l'Iraq, l'ère syrienne a pris fin»[31].

La stratégie d'Assad, qui consiste à légitimer et à conforter ses ambitions dans la région méditerranéenne par un recours aux

[30] Interview à *al-Akhbâr* (le Caire), 11 août 1988.
[31] *al-Masîra* (Beyrouth), 1er août 1988.

ressources idéologiques et financières arabes, lui a valu certains succès et l'admiration de ses amis comme de ses ennemis. Mais elle semble avoir atteint ses limites. La communauté arabe, qui a salué comme une victoire la proclamation de l'Etat palestinien, et la communauté internationale qui en prend acte lentement mais sûrement, ne pourront désormais que récuser les manoeuvres syriennes pour dominer le mouvement palestinien. Même si l'armée syrienne en arrivait par une ultime tentative à prendre le contrôle des camps de Saïda, dernier bastion de l'OLP au Liban, il ne se trouvera sans doute qu'un Etat pour s'en féliciter, qui ne sera ni l'URSS ni la Libye, mais Israël. Encore cette «victoire» d'une armée de 450.000 hommes sur quelques milliers de *fidayin* ne signifierait-elle en rien que la Syrie a gagné le volet palestinien de sa politique au Levant.

Dans la nouvelle conjoncture, le patient politique qu'est le Président Assad s'efforce de préserver sa maîtrise de la situation au Levant méditerranéen en exploitant la relation entre équilibre dans le Golfe et conflit israélo-arabe. La «victoire» de l'Iraq suscite de légitimes inquiétudes chez les monarques de la Péninsule qui connaissent les appétits de Saddâm Husayn: le Conseil de Coopération du Golfe a décidé d'écarter la candidature de Bagdad qui menacerait l'indépendance de ses membres. Surtout, l'Arabie Saoudite et ses satellites cherchent plus que jamais, malgré les tentatives de déstabilisation qu'ils ont subies[32], à améliorer leurs relations avec la République d'Iran, puissance régionale avec laquelle ils doivent compter. Ils font la distinction entre le blocage de la réconciliation syro-iraquienne et le rôle médiateur que Damas peut jouer en leur faveur auprès des dirigeants de Téhéran. Le vice-Président Khaddâm et le Président Assad se l'entendent expliquer lorsqu'ils vont s'inquiéter à Riyadh des succès de l'OLP ou du durcissement des chrétiens libanais: aidez-nous à rétablir les ponts avec votre «allié» iranien, a-il été répondu en substance au général Assad lors de sa visite inopinée en Arabie Saoudite en décembre 1988, nous pouvons freiner le soutien de

[32] Comme l'opération de commando à Koweit en 1983 et les insurrections à la Mecque au cours des pélerinages de 1986 et 1987.

l'Iraq aux Forces Libanaises, faciliter un accord entre l'OLP et la milice *Amal* au Liban sud, et surtout vous fournir l'aide dont vos finances ont tant besoin.

Au pied du mur, les dirigeants syriens déploient des trésors d'invention pour colmater leur front méditerraneen: ouverture politique et économique vers la Jordanie dont Damas a accuelli «positivement» en août 1988 la décision de se séparer administrativement de la Palestine[33], et rapprochement discret avec l'Egypte: après dix ans d'anathème, le rôle positif de celle-ci dans la confrontation israélo-arabe est évoqué publiquement par Hafez el-Assad, signalant la levée du veto syrien au retour du signataire de Camp David dans le concert collectif arabe, en particulier au sein de la Ligue. Une réconciliation avec l'Egypte peut protéger une Syrie menacée par son voisin oriental, à la façon toute traditionnelle du jeu de balance des années 1950. Pourrait-elle ensuite l'entraîner dans la négociation internationale indispensable pour ramener la paix au Levant méditerranéen?

La carte libanaise

Une telle évolution dépend en grande part de la maîtrise diplomatique et sur le terrain de la «carte» libanaise, carte maîtresse et aujourd'hui dernière carte de la stratégie syrienne. Très tôt au cours de la guerre du Liban, et plus nettement á partir de 1982, le général Assad avait choisi de dissocier le volet libanais du volet palestinien dans son vaste projet d'instaurer la «paix syrienne» au Levant méditerranéen. Depuis le rejet du traité israélo-libanais de Naqûrâ et le départ de la Force Multinationale, un consensus cynique prévaut d'ailleurs à propos du Liban, qui unit aussi bien les Occidentaux que les Soviétiques, et même les Israéliens, brûlés par la coûteuse inefficacité de «Paix pour la Galilée»: L'embroglio est inextricable, mais au fond d'importance limitée, car la guerre joue un rôle d'abcès de fixation et les risques

[33] A la réunion du Comité central du Parti Ba'th du 13 août 1988.

de contagion demeurent circonscrits. La gestion en a donc été laissée à la Syrie, à charge pour elle de s'atteler à quelques tâches d'intérêt régional et international —contenir les Islamistes pro-iraniens, libérer les otages occidentaux, affaiblir l'OLP et respecter l'équilibre de dissuasion mutuelle avec Israël sur le territoire libanais.

Mais après treize ans de présence au Liban, avec une force de 50.000 hommes, un équipement renouvelé, des services de renseignement si complexes qu'on comprend qu'une de leurs activités consiste à se surveiller les uns les autres, la Syrie ne parvient toujours pas à maitriser la situation. Si nécessaires qu'elles soient à une population épuisée par l'insécurité et la crise économique, ses avancées éveillent chaque fois l'amertume des Libanais et provoquent en riposte une vague d'attentats humiliants et coûteux. Après tant de manipulations, de divisions, d'intimidations, de trahisons et d'attaques dirigées autant contre ses amis que contre ses ennemis, le «pacificateur» syrien a fait le vide autour de lui, même si ses méthodes —reflet de la vision de sa propre société— lui ont été aussi dictées par la nature spécifique du système politique libanais.

Pour instaurer la «paix syrienne» au Liban, Assad devrait circonscrire deux foyers d'incendie qu'il a lui-même alimentés: la guerre entre Chi'ites, et la résistance des Forces Libanaises. En 1979, le soudain rapprochement entre les Ba'thistes syriens, arabes et laïques, et les Khomeinistes iraniens, persans et islamistes avait répondu à une inquiétude partagée devant les appétits de nouveau riche de Saddâm Husayn. Il a trouvé sa logique dans la lutte commune contre l'armée israélienne à partir de 1982, avec la venue de plusieurs centaines de *pasdaran* iraniens au Liban. Et si les Etats-Unis furent prompts à dénoncer ce front des Etats «révolutionnaires et terroristes» (avec la Libye), l'Union Soviétique ne se faisait guère d'illusions sur sa finalité, en raison de la manière dont la Syrie traitait le mouvement national palestinien, et l'Iran le Toudeh.

Dans le Moyen-Orient d'après Camp David, dominé par le «consensus stratégique» américain, la nature de l'alliance syro-iranienne allait être déterminante pour l'avenir du Liban: tacti-

que, elle ne viserait qu'à contenir l'ennemi iraquien et ne résisterait pas à des intérêts contradictoires; Syriens et Iraniens n'ont cessé d'affirmer qu'elle était d'ordre stratégique, et qu'elle avait pour objectif le renversement du rapport des forces dans toute la région. La coopération syro-iranienne a en effet passé le premier test en 1987, lorsque la conférence islamique de Koweit (janvier), le sommet arabe d'Amman (novembre) et la médiation du roi Husayn (avril et novembre), ont été autant d'occasions de demander au général Assad de rompre son alliance «contre nature» avec l'Iran. Jusqu'alors, celui-ci avait jugé les offres de Téhéran de renouveler ses fournitures de pétrole à bas prix encore convainquantes. De plus, il a profité de l'atmosphère d'incertitude créée par l'extension du conflit dans les eaux du Golfe pour jouer les bons offices entre l'Iran et les monarchies de la Péninsule.

Mais le second test de l'alliance stratégique entre Syrie et Iran est la lutte qui met aux prises au Liban l'allié privilégié de la Syrie, *Amal*, avec les mouvements islamistes liés à l'Iran, *Hizb Allah* en particulier, depuis 1986. Lors du retour de l'armée syrienne à Beyrouth ouest en février 1987, puis de son entrée dans la banlieue sud au printemps de l'année suivante, des Iraniens de haut rang comme le ministre des Affaires étrangères Ali Akhbar Velayati et le Président Khamenei ont manifesté leur désaccord avec Damas et agité des menaces voilées de représailles. Assad a réagi vivement, affirmant que «la solution libanaise ne saurait être trouvée hors des frontières du Liban et de la Syrie[34]», au point que l'alliance parut sur le point de rompre. Mais l'affrontement a tourné court et, depuis son acceptation de la résolution 598, l'Iran lâche pied au Liban, rapatrie ses missionnaires-combattants, déserte la caserne de Baalbek.

Parmi les militants islamistes du Liban, nombreux sont ceux qui ont compris que la fin de la guerre du Golfe marquait un tournant, que l'Iran ne pourrait plus les soutenir et qu'il leur faudrait continuer leur combat contre «l'arrogance» (les Grandes puissances et Israël) et contre leurs dirigeants «injustes», en coo-

[34] Cité par *Le Monde*, 10 mars 1987.

pération avec la Syrie. Doués d'une flexibilité remarquable, certains d'entre eux n'hésitent pas, à l'instar du cheikh Fadlallah, autorité chi'ite proche du *Hizb Allah*, à prendre langue avec les militaires de Damas, en invoquant précisément leur fidélité à la stratégie syro-iranienne. Mais les affrontements entre Chi'ites du Liban ne sont pas seulement le prolongement des tensions syro-iraniennes sur le terrain libanais. Israël aussi a participé aux interventions des puissances régionales en facilitant la mobilisation et l'équipement des organisations radicales de la banlieue de Beyrouth avant le retrait de son armée en 1983; il a contribué là, comme au Chouf, à compliquer dangereusement l'équilibre entre les groupes communautaires et les milices. Retirée de presque tout le Liban depuis 1985, son armée a semé d'embûches le difficile retour des troupes de Damas, confirmant que Jérusalem conserve intact son pouvoir d'obstruction à une «solution syrienne» au Liban.

Or, la conquête du leadership au sein de la communauté chi'ite est devenue au fil de la guerre libanaise un enjeu d'importance croissante: d'une part, elle traduit l'évolution de relations économiques et d'une structure sociale en pleine transformation; d'autre part, elle influe sur la future réorganisation du système politique et constitutionnel libanais qui devrait, de l'avis unanime, améliorer la part qu'il fait aux Chi'ites. La Syrie ne contrôle ni cet enjeu ni les affrontements qu'il suscite sur le terrain, en particulier dans les villages du sud situés au delà de la «ligne rouge» de son influence. Là, l'OLP s'allie tantôt avec le *Hizb Allah*, tantôt avec *Amal* dont le leadership est très affaibli. En dépit de son avancée globale au Liban, la rivalité des acteurs locaux qu'elle a elle-même abondamment exploitée, paralyse son projet de domination d'un Liban uni.

L'échec du régime d'Assad auprès des défenseurs du Liban chrétien illustre encore plus crument les erreurs —erreurs d'analyse et erreurs tactiques— et les limites auxquelles se heurte le projet de «paix syrienne» au Levant. Au début de la guerre, l'intervention de l'armée syrienne aux côtés du Front libanais procédait d'une logique de verrouillage du système politique et de respect des équilibres communautaires dans un cadre idéologique

(ba'thiste) laïcisant, ainsi que l'a expliqué le général Assad lui-même[35]; elle bénéficiait à la fois d'une supériorité militaire et d'une fragile légitimité, concédée par les dirigeants chrétiens et par le pouvoir américain. En retour, Assad a persisté à nier l'identité libanaise et sa spécifité au Proche-Orient, considérant comme un pis-aller l'exigence des chefs maronites de sauvegarder leur place prééminente dans le système constitutionnel de leur Etat[36]. Il a miné systématiquement la recherche d'un consensus entre chrétiens, en encourageant la dissidence de Frangié (1978) et celle d'Elie Hobeiqa (1985), en jouant alternativement et simultanément l'ouverture auprès d'Amin Gemayel, du général Aoun, et même du chef des Forces Libanaises Samir Geagea dans les mois précédant l'échéance présidentielle de 1988. En fin de compte, le dernier allié de la Syrie au Liban, celui par lequel elle espérait s'imposer à l'armée libanaise et étendre son contrôle, est le chef de clan maronite du nord, Sleimane Frangié. Mais en donnant le feu vert à sa candidature aux présidentielles, pouvait-elle s'attendre à d'autres réactions que des réticences à l'«Ouest», qui se souvient des responsabilité de l'ancien Président dans la guerre, et un veto à l'«Est», dont il est l'ennemi depuis dix ans?

L'échec syrien à imposer un Président au Liban en 1988 marque une étape importante dans la division du pays, à la manifère chypriote. Le Liban unitaire que Damas ambitionne de contrôler tout entier lui échappe pour moitié. Pire, l'ennemi iraquien livre aux Forces Libanaises des moyens de résister, T-55, lance-rockets et blindés[37]. Une fois de plus, Assad se montre patient, persuadé qu'il est que les contradictions entre Aoun et Forces Libanaises

---

[35] Voir en particulier son discours aux préfets du 20 juillet 1976.

[36] A laquelle le président Assad s'est rendu pourtant chaque fois: dans le *Document Constitutionnel* de Frangié (1976), à la Conférence de réconciliation de Lausanne (1984), lors de l'Accord tripartite entre milices (1985), et même avec l'accord de Taef (1989).

[37] Butter, David, «Iraq challenges Syria for Centre Stage», *Middle East Economic Digest*, 28 octobre 1988, pp. 2-3; Mahfûz, 'Abd el-Hâdî, «Mukhattat Amî irikî litaqsîm Lubnân...?» (Un plan américain pour diviser le Liban?), *al-Minbar*, décembre 1988, pp. 42-3.

ne vont pas manquer d'éclater, que l'Iraq se verra accusé par la communauté arabe d'avoir jeté de l'huile sur le feu, que ce sera alors pour lui l'occasion de prendre en main les régions chrétiennes. Pourtant, l'examen des étapes successives de l'effondrement libanais fait apparaître que le pouvoir syrien n'a jamais été à même de favoriser structuration et cohésion, que les avancées de son armée se traduisent chaque fois par un recul de son emprise politique.

Les erreurs n'expliquent pas seules l'incapacité du Président syrien. En définitive, celle-ci tient aussi aux difficultés intérieures syriennes et au blocage israélien. Effectivement, les handicaps de la Syrie sont sérieux, au premier chef le marasme financier et l'usure de ses dirigeants. Voici cinq ans que la Syrie a plongé, après avoir vécu durant une décennie au-dessus de ses moyens, avec de l'argent «politique» aussi rapidement gaspillé qu'aisément gagné. Depuis 1982, les difficultés s'accumulent: baisse des subventions des monarchies du Golfe, poids écrasant des dépenses militaires, résultats décevants de secteurs de l'économie dans lesquels le pays a englouti des fortunes depuis la révolution de 1963: le sucre, par exemple, manque chez les détaillants des mois durant. Malgré l'extraction de pétrole et de gaz dans la région de Deir ez-Zor et le brut fourni par l'Iran, le déficit énergétique est tel que des rumeurs circulent au sujet des menaces de panne sèche des blindés en cas de guerre. En tout cas, la qualité des infrastructures est aussi mauvaise que le moral de la population, soumise à une inflation de 100 % et à une pénurie choquante face à la corruption d'une petite couche d'*apparatchiks* et d'entrepreneurs privés. Or l'équipe d'Assad affronte ces difficultés de façon peu convaincante: le Général lui-même est usé physiquement; ses lieutenants, autant d'officiers supérieurs alaouites, sont occupés à élargir leur clientèle et à préparer leur milice à l'assaut de sa succession; tactique et profit personnel prennent le pas sur un projet stratégique ambitieux.

L'ambition syrienne au Levant va surtout à l'encontre de la détermination d'Israël à ne pas laisser s'installer à ses côtés un Etat arabe uni et fort, qui menacerait sa supériorité érigée en condition fondamentale de sa survie. Si l'armée syrienne descen-

dait à l'assaut de la zone «chrétienne» qu'elle tient en tenailles entre Batroun et Beyrouth, et brisait l'insoumission des forces chrétiennes, fragilisées par leurs divisions internes et qui n'ont jamais fait leurs preuves sur le terrain, elle se heurterait assurément aux forces israéliennes elles-mêmes. La logique des projets syriens et israéliens conduit en effet une exclusion mutuelle que les arrangements provisoires ne font que masquer. Contre cette logique de guerre, la recherche de la paix en Méditerranée aurait pour condition essentielle la sécurité des deux adversaires, celle d'Israël dans son environnement arabe, celle de la Syrie au milieu de ses puissants voisins. Alors seulement un dirigeant syrien serait-il en mesure de desserrer l'étau qui enserre le Liban et de renouer le dialogue avec l'OLP. Plutôt que d'une superpuissance aux sympathies marquées pour l'un ou l'autre acteur, la recherche de cette sécurité ne devrait-elle pas procéder de la volonté collective des Etats riverains de la Méditerranée?

Janvier 1989

4

EL MEDITERRÁNEO EN EL CONTEXTO MUNDIAL

LES ETATS-UNIS ET LE CONFLIT ISRAELO-ARABE

Emad AWWAD

Bien que le président Reagan, dès son arrivée à la Maison-Blanche, ait donné la priorité à contrecarrer l'influence soviétique croissante, il s'est tourné de temps à autres vers le conflit israélo-arabe. Ses tentatives de règlement se sont avérées infructueuses pour avoir misé sur la bonne volonté d'Israël et la modération jordanienne en négligeant le facteur syrien ainsi que le nationalisme palestinien.

Devant l'offensive de paix de l'OLP, il semblerait que l'administration sortante ait voulu mettre à l'épreuve la prétendue modération de l'Organisation, soit que celle-ci se révèle un partenaire valable dans un processus de négociations, soit qu'elle en soit définitivement écartée. Le résultat de cette stratégie devait laisser à la nouvelle administration, une situation claire.

Le Président Bush va devoir s'atteler très tôt à deux tâches importantes s'il veut mettre à profit le dynamisme récemment amorcé pour avancer vers le règlement: poursuivre le dialogue avec l'OLP et réévaluer les relations américano-israéliennes. Plusieurs éléments paraissent jouer en faveur d'un tel effort: les interrogations au sein du puissant lobby juif américain; l'impact de l'offensive de paix palestinienne sur l'opinion publique israélienne et internationale; enfin, les nouvelles orientations de Moscou tendant à régler les conflits régionaux.

Consciente du risque de déflagration dans la région qu'entraînerait un retard dans le règlement de la question palestinienne, la nouvelle équipe semble résolue à favoriser un véritable processus de paix.

Contrairement à toute autre période de transition de pouvoir aux Etats-Unis, qui implique généralement un gel de la politique

américaine et l'absence de changements majeurs, le départ du président Reagan et l'accession de M. George Bush à la Maison Blanche, ne se passe pas dans le calme habituel, notamment en ce qui concerne le conflit israélo-arabe.

En fait, le règlement de ce conflit a toujours été l'une des préoccupations principales de tous les présidents des Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale. Le président sortant n'a pas échappé à cette règle puisqu'il a laissé, comme ses prédécesseurs, ses empreintes dans ce domaine. Cependant lorsque l'on fait le bilan de ses deux mandats, il est frappant de constater la contradiction qui existe entre la ligne suivie par l'administration durant huit ans, et la volte-face opérée par elle-même au cours des deux derniers mois. Cette contradiction nous amène à examiner la politique proche-orientale du président Reagan afin de pouvoir comprendre les raisons de ce changement et les possibilités offertes à la nouvelle équipe.

S'agissant de l'engagement américain au Moyen-Orient depuis 1945, M. Alfred Atherton, présentait les responsables américains comme étant enclins à adopter l'une des deux approches suivantes: d'une part, celle qui voit les conflits de la région, et plus précisement celui entre Arabes et Israéliens, à travers le prisme du conflit global Est-Ouest; d'autre part, une approche qui s'en tient à l'idée que ces conflits ont leurs propres racines et qu'ils sont plus des causes que des résultats de la confrontation entre les super-puissances. Entre ces deux grandes tendances la politique américaine a oscillé comme un «pendule» tout en essayant parfois d'osciller dans les deux directions en même temps[1].

La politique du président sortant illustre cette analyse. Donnant la priorité absolue à réaffirmer la puissance et le prestige des Etats-Unis sur la scène internationale, l'équipe Reagan, dès les premiers jours, a intensifié les efforts déjà entamés par le président démocrate. La «Doctrine Carter» a été insérée dans un cadre plus vaste qui s'appuyait non seulement sur les forces américaines, mais tentait aussi de former un «consensus stratégique»,

[1] Alfred L. Atherton Jr., «Arabes, Israelis and Americains: A reconsideration», Foreign Affaires, Summer 1984, pp. 1194-1195.

réunissant les Etats de la région face à la menace soviétique. Dans ce cadre, le Secrétaire d'Etat de l'époque M. Alexander Haig estimait que les réalités stratégiques ainsi que l'intervention soviétique croissante étaient plus importantes que «des sujets isolés» comme le conflit israélo-arabe. Il se demandait pourquoi se précipiter dans les discussions sur le problème de la Cisjordanie qui représentait, à son avis, un obstacle à la réalisation de ce consensus[2]. L'absence d'une stratégie bien arrêtée vis-à-vis du conflit venait renforcer cette orientation tendant à le marginaliser.

Néanmoins, la diplomatie américaine se retournait de temps à autres vers la région afin de trouver une solution. Les points forts des deux mandats Reagan, et jusqu'aux éléctions présidentielles du mois de novembre dernier, sont: l'initiative du 1er septembre 1982; l'accord libano-israélien de mai 1983 et enfin le plan présenté par le Secrétaire d'Etat M. George Shultz, pour débloquer la situation explosive dans les territoires occupés, depuis décembre 1987. Ces tentatives se sont avèrées infructueuses et ce sont les fondements mêmes de la stratégie américaine qui sont en cause.

Le Président Reagan et le Proche-Orient: Des défaillances

Optant pour une politique de fermeté face à l'Union Soviétique, Washington s'éloignait de l'hypothèse d'un règlement global dans le cadre d'une conférence internationale et s'orientait vers la seule voie ouverte: un règlement sur le front jordanien, comportant une solution au problème palestinien. Ce règlement, avec celui déjà obtenu sur le front égyptien, pouvait, selon Washington, enlever au conflit son caractère régional et le rétrograder au rang d'un conflit bilatéral entre Israël et la Syrie.

En réalité, la diplomatie américaine misait sur deux facteurs: un rôle actif du roi Hussein de Jordanie et une modération de la part des dirigeants israéliens. En agissant ainsi, les efforts de

[2] John C. Campbell, «The Middle East: a house of containement built on shifting sands», Foreign Affairs, America and the World, 1981, p. 611.

paix des Etats-Unis dans la région étaient voués à l'échec pour deux raisons. En premier lieu, Washington n'a pas su préparer le climat politique qui aurait aidé et la Jordanie et Israël à jouer le rôle escompté. En deuxième lieu, le facteur syrien ainsi que le nationalisme palestinien, qui ont été négligés, restaient fortement présents, jouant à l'encontre de l'entreprise américaine.

La carte jordanienne

Comme les administrations précédentes, celle de Reagan avait une préférence pour l'option jordanienne sur celle d'un Etat palestinien indépendant. Dans son discours du 1er septembre 1982, le maître de la Maison-Blanche était assez clair sur ce sujet en déclarant: «notre conviction est que la solution finale du problème devrait prendre la forme d'une autonomie des palestiniens en Cisjordanie et à Gaza en association avec la Jordanie». L'idée du Royaume Arabe Uni à laquelle le président Reagan semblait faire allusion avait-elle des chances de faire une percée dans la position arabe en 1982? Proposée dix ans auparavant par le souverain hachémite, elle avait été récusée par les dirigeants arabes et les changements politiques intervenus depuis ne laissaient pas beaucoup de place à l'optimisme: le roi jordanien n'avait plus la faculté de s'engager au nom des palestiniens, l'OLP consacrée par le Sommet de Rabat en 1974 comme seul représentant légitime du peuple palestinien avait acquis une stature internationale qui rendait vaine toute tentative pour la contourner. En outre, l'idée d'un Etat palestinien indépendant recevait de plus en plus d'appuis sur la scène internationale.

Non seulement l'administration américaine laissait au roi Hussein la responsabilité d'obtenir le compromis nécessaire avec la centrale palestinienne, mais, par des actes apparemment incohérents, elle ne facilitait pas sa tâche.

Se lançant dans une série de délibérations avec le chef de l'OLP, Yasser Arafat, le souverain jordanien espérait obtenir sinon un mandat pour s'engager dans les négociations, au moins un accord sur une position et une représentation communes. Une po-

sition ferme et impartiale de Washington, ainsi qu'une certaine modération de sa part envers l'OLP auraient dû être les atouts jordaniens. Mais sur ces points les déceptions du roi Hussein vont être grandes, la diplomatie américaine a pris, en fait une voie contraire: les accords de coopération stratégique signés avec Israël (1981 et 1983), la faiblesse de la position de Washington face à l'obstination israélienne à intensifier la politique de colonisation en Cisjordanie et à Gaza, et enfin le refus américain (le 11 mars 1984) d'intervenir auprès d'Israël en vue d'obtenir la possibilité pour les palestiniens des territoires occupés de figurer à une prochaine session du Conseil National palestinien (CNP) ne sont que des exemples d'actes qui ni facilitèrent pas les efforts du souverain hachémite. Ce dernier en vint à critiquer ouvertement l'administration Reagan dans un discours prononcé devant l'Assemblée européenne le 15 décembre 1983 et dans une interview publié par le New York Times, le 15 mars 1984[3].

Le seul domaine pour lequel Washington se montrait sensible aux besoins jordaniens était celui de l'aide économique et militaire. Les Etats-Unis semblaient alors plus poussés par des considérations d'ordre stratégique que par le souci d'établir la paix israélo-arabe. Or, au cours de l'hiver 1983-1984, les cercles proisráeliens aux Etats-Unis ont révélé les préparatifs —confidentiels— du Pantagone pour utiliser les avions américains et les troupes jordaniennes comme «force de déploiement rapide» en cas d'urgence dans la région du Golfe. Cette publicité indésirable a entraîné une déclaration du roi Hussein où il précisait qu'«il n'y aurait pas de forces jordaniennes prêtes à exécuter des projets américains». De plus, le souverain hachémite ressentit comme une humiliation le discours prononcé par le président américain, le 13 mars 1984 devant l'United Jewish Appel, qui ressemblait à une demande adressée aux juifs d'appuyer la vente des missiles antiaériens «Stinger» à la Jordanie[4].

---

[3] Pierre Rondot, «Etats-Unis, Liban, Jordanie: ajustements difficiles», Défense Nationale, décembre 1984, pp. 29-34.

[4] Dankwart A. Rustow, «Realignements in the Middle East», Foreign Affaires: América and the World, 1984, p. 591.

Enfin, pour obtenir plus de modération dans le plan en «quatre étapes» présenté par le roi lors de sa visite à Washington en mai 1985[5], les Etats-Unis débloquèrent une aide de 250 millions de Dollars à la Jordanie et le Département d'Etat étudiait la possibilité d'une vente d'armes à Amman, mais, là encore, le projet ne connu pas d'aboutissement, faute d'avoir l'aval du Congrès américain.

La politique israélienne de l'administration

L'initiative du président Reagan en 1982 réflétait en filigrane l'opinion américaine selon laquelle le processus israélien visant à imposer une annexion «de facto» dans les territoires occupés n'avait pas encore atteint, et n'atteindrait pas dans l'immédiat, le point de créer une situation politiquement irréversible.[6] Dès lors, le vrai problème entre les Etats-Unis et l'Etat hébreu aurait dû, en toute logique, se cristalliser autour de ce point et c'est sur cette question que serait jugée la crédibilité américaine par le camp arabe.

Il est vrai que l'annonce de l'initiative Reagan, malgré son rejet prévisible par le Premier ministre israélien, Menahem Begin, avait mis ce dernier sur la défensive pour la première fois depuis sa victoire initiale en 1977. Cependant, ce geste a très vite perdu sa signification. Bien que les porte-paroles américains aient déclaré à maintes reprises que la politique d'implantation de colonies de peuplement dans les territoires occupés représentait «un obstacle pour la paix», aucune mesure effective n'était prise pour s'opposer sérieusement à cette dynamique lancée et appuyée par un courant ultranationaliste israélien.

La suspension de l'accord de coopération stratégique de 1981, suite à la décision de la Knesset d'étendre la loi israélienne sur

---

[5] Barry Rubin, «Middle East: search for peace», Foreign Affaires: America and the World 1985, pp. 590-593.

[6] Ian S. Lustik, «Israeli politics and American foreign policy», Foreign Affaires, winter 1982-1983, p. 380.

les hauteurs du Golan syrien occupés depuis 1967, fut suivie par la signature d'un nouvel accord, plus large, en 1983 avec le gouvernement Shamir qui venait d'annoncer le plan de colonisation le plus ambitieux élaboré jusqu'alors. Ceci donnait l'occasion au gouvernement du Likoud de se vanter auprès de ses électeurs que les relations avec Washington allaient au mieux malgré les divergences sur la politique de colonisation et que la position intransigeante qui tenait à ne rien céder des territoires d'Eretz Israël n'affectait pas les relations privilégiées avec les Etats-Unis.

Le problème de la colonisation soulevait également la question des violations des droits de l'homme. Les pratiques israéliennes pour encourager les palestiniens à l'émigration, voire les pousser à traverser le Jourdain, devaient être, dans l'hypothèse où la Maison Blanche était déterminée à règler le conflit, un point sensible dans les relations américano-israéliennes. Or, les trois veto émis par Washington dans la première moitié de 1988 contre des résolutions du Conseil de Sécurité condamnant ces atteintes aux droits de l'homme dans les territoires occupés à l'occasion du soulèvement palestinien, représentaient le point culminant de la faiblesse américaine en la matière. Ces veto pouvaient être interprétés par les dirigeant israéliens comme des gestes de solidarité d'outre-atlantique.

Les Etats-Unis pariaient, semble-t-il, sur la bonne volonté du gouvernement israélien et lui laissaient toute liberté d'action.

L'obstacle syrien

La dimension syrienne, négligée par l'administration Reagan, s'avérait un obstacle de taille et un passage obligé pour toute tentative de règlement du conflit. En fait, l'opposition syrienne se trouvait derrière l'échec de la diplomatie américaine au Liban ainsi que derrière les difficultés éprouvées par le roi de Jordanie et le chef de l'OLP à s'engager plus ouvertement sur la voie des négociations.

Deux raisons justifiaient la mise à l'écart de Damas. Considérée comme une «avancée» soviétique au Moyen-Orient, il était

difficile de l'associer à l'effort de paix américain tant que les Super-Grands ne s'étaient pas entendus sur la nécessité de régler les conflits régionaux. Et si M. Kissinger avait réussi à soustraire l'Egypte de l'influence soviétique pour l'amener à s'engager sur le chemin de la paix, ni le Président Reagan, ni son secrétaire d'Etat ne sont parvenus à réitérer le procesus avec la Syrie. En outre, la position dure du Président Assad et son soutien aux factions dissidentes de l'OLP, en rébellion contre la tendance modérée déjà adoptée par Arafat en 1983, ne favorisaient pas un rapprochement syro-américain.

Les Etats-Unis et l'OLP: La volte-face américaine

Dès le départ, l'administration Reagan a pris une position sans ambiguïté quant à l'Organisation de Libération de la Palestine: «cette organisation est une formation terroriste qui ne mérite aucune place dans des négociations éventuelles de paix». Vu sous cet angle, on peut comprendre les prises de positions du Président Reagan et de son équipe vis-à-vis de certaines actions israéliennes contre la Centrale palestinienne, que ce soit l'invasion du Liban en juin 1982, qui a abouti à la destruction de son appareil militaire, le bombardement de son quartier général à Tunis en 1985 ou l'assassinat d'Abou Djihad, le numéro deux de l'Organisation en avril 1987[7].

Durant ses deux mandats le président Reagan est resté intraitable sur ce point. Son initiative du 1er septembre 1982, qui correspondait au retrait de combattants palestiniens de Beyrouth, et le plan du secrétaire d'Etat Shultz en 1988 étaient très claire: pas de rôle à jouer par l'OLP dans le processus de paix. Le commentaire d'un spécialiste français en 1983 sur le plan Reagan res-

[7] Le porte-parole du Département d'Etat a affirmé, le 18 avril, que les Etats-Unis ne disposaient d'aucune information sur les auteurs de cet acte, qui aurait été commis par les services secrets israéliens. Tout en soulignant que les «Etats-Unis condamnent cet acte», M. Redman a refusé de répondre directement à un journaliste lui demandant si Washington considérait l'assassinat d'Abou Jihad comme un acte terroriste. Cf. Le Monde, 20 avril 1988, p. 3.

tait d'actualité jusqu'à la décision américaine d'ouvrir le dialogue avec l'OLP en décembre 1988. Celui-ci faisait alors remarquer qu'avec la paix et la sécurité, les palestiniens étaient au premier rang des préoccupations du Président Reagan lorsqu'il méditait son initiative, mais il se demandait si en négligeant les signes d'attachement de la population cisjordanienne à l'OLP, l'administration américaine ne se faisait pas des palestiniens une idée bien particulière: «elle les voit comme elle souhaite qu'ils soient, plutôt que comme ils sont».[8]

Si l'annonce tardive par les présidents Nixon et Carter de leur conviction qu'un dialogue avec l'OLP était nécessaire[9] peut trouver son explication dans des considérations électorales, la prise de position du Président Reagan au cours de son deuxième mandat reste inexplicable surtout si l'on tient compte de l'évolution sensible au sein de la Centrale palestinienne en faveur d'un règlement politique ainsi que l'existence d'un courant parmi les spécialistes aux Etats-Unis prêchant la nécessité d'entamer un dialogue, même non officiel, ne serait-ce que pour jouer sur les conflits internes et renforcer la tendance modérée au sein de l'Organisation[10].

Vu ces antécédents, la décision américaine, le 15 décembre 1988, d'ouvrir le dialogue avec l'OLP a surpris beaucoup d'observateurs. Néanmoins, il nous semble que celle-ci, représentant un changement radical dans la politique adopté par Washington vis-à-vis de la Centrale palestinienne, est le résultat de ce que l'on peut appeler «un dialogue à distance» entre les responsables américains et les dirigeants palestiniens.

Paradoxalement, la décision américaine de fermer le bureau de l'OLP auprès des Nations Unies, en application de la loi américaine contre le terrorisme, votée par le Congrès fin 1987, peut être considéré, en quelque sorte, comme le point de départ d'un

---

[8] Pierre Rondot, «Récents, développements de la politique américaine au Levant (janvier-juin 1983)», Défense Nationale, août-septembre 1983, p. 121.

[9] Déclaration des Présidents Nixon et Carter au retour des funérailles du Président Sadate.

[10] Voir par exemple: Alfred L. Atherton Jr. op. cit., p. 1203 ainsi que Ian S. Lustick, op. cit., p. 395.

tel dialogue. La réaction palestinienne a préparé le terrain. L'OLP a protesté contre un acte qui constituait, à son avis, une violation de l'accord de siège signé entre les Etats-Unis et l'ONU après la deuxième guerre mondiale, cependant la réaction de la Centrale palestinienne n'allait pas dans le sens des accusations américaines à son égard. Ni menaces ni actions terroristes n'ont été proférées ou perpetrées à titre de représailles. Washington ayant été critiqué par diverses capitales et l'organisation internationalle elle-même, l'OLP a déclaré son intention de s'en référer à la Cour International de Justice, proposition refusée par les Etats-Unis qui ont préferé le recours à la justice américaine[11].

Les premiers pas de l'administration Reagan dans ce dialogue ont été effectués à l'occasion de la tournée du secrétaire d'Etat dans la région au début d'avril 1988. D'une part, avant son départ M. Shultz a rencontré deux professeurs américains d'origine palestinienne et membres du Conseil National palestinien, MM. Edward Saïd et Ibrahim Abou Lughod. Selon le porte-parole du Département d'Etat, M. Charles Redman, il s'agissait d'un échange de vues «avec deux personalités américaines» sur les efforts de paix et non pas d'une séance de négociation. Bien que M. Redman ait réaffirmé que la politique américaine vis-à-vis de l'OLP n'avait pas changé, la rencontre a été considérée par cette dernière comme «une réunion entre M. Shultz et l'OLP par l'intermédiaire de deux membres du CNP». M. Bassam Abou Sharif, proche conseiller du chef de la Centrale palestinienne a ajouté que M. Arafat avait reçu un «rapport urgent sur cette réunion» que la direction de l'Organisation était «en train d'examiner»[12].

D'autre part, lors de son intervention à la télévision israélienne, la veille de l'ouverture de ses entretiens avec les responsables israéliens, le secrétaire d'Etat, tout en rappelant les grandes lignes de son plan de paix, s'adressait implicitement à M.

---

[11] Le juge féderal Palmieri a annoncé, le mercredi 29 juin que le gouvernement américain n'avait pas l'autorité légale de fermer les bureaux de la mission d'observation de l'OLP auprès des Nations Unis à New-York. «Sans aucun doute l'accord de 1947 impose aux Etats-Unis l'obligation de ne pas gêner le fonctionnement de la mission d'observation de l'OLP.» In Le Monde, 1er juillet 1988, p. 2.

[12] Le Monde, 29 mars 1988, p. 4.

Arafat en indiquant que «seules porraient participer aux négociations ceux qui reconnaissent le droit à l'existence d'Israël»[13]

Receptive au message américain, l'OLP avait envoyé sa réponse sous forme d'un article de M. Bassam Abou Sharif en juin 1988. Cet article contenait des propositions reflétant le nouveau pragmatisme de l'Organisation[14]. Ce texte jugé «constructif dans le ton et positif sur quelques points» par le Département d'Etat, restait cependant insuffisant pour permettre aux Etats-Unis de modifier leur position à l'égard de la Centrale palestinienne comme l'avait fait savoir M. George Bush, alors vice-président, dans une réponse au Jérusalem Post le 28 juin 1988[15].

Suite à la demande américaine qu'une voix «autorisée» confirme l'exactitude de ce texte, M. Arafat avait déclaré qu'il était «prêt à recevoir un envoyé américain pour discuter de cela avec lui». Mais ce n'est que lors de son discours à Strasbourg devant le groupe socialiste du Parlement européen, le 14 septembre, que le chef de l'OLP a apporté la confirmation de l'esprit de réalisme contenu dans l'article de M. Abou Sharif. Sa main tendue à son «ennemi» pour faire «la paix des braves» et la compréhension dont il a fait preuve quant au souci israélien de sécurité ont été des signes très révélateurs[16].

A partir de la réunion du CNP à Alger, le 15 novembre 1988, ce «dialogue à distance» allait s'accélerer, se transformant en un dialogue par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères suédois, et enfin, à partir du 16 décembre en un dialogue direct.

Comment peut-on expliquer ce changement substantiel dans la politique américaine? Etait-ce la crainte de se trouver de plus en plus isolé sur la scène internationale du fait que Washington soit

---

[13] Le Monde, 5 avril 1988, pp. 1-2.

[14] Négociations directes israélo-palestiniennes, acceptation des résolutions 242 et 338, mandat International pendant une période transitoire sur les territoires occupés, garanties internationales pour la sécurité de tous les Etats de la région, y compris la Palestine et Israël, enfin, accéptation d'une force tampon de l'ONU sur le côté palestinien de la frontière israélo-palestinienne. Cf. Le Monde, 1er juillet 1988, p. 2.

[15] Idem.

[16] Voir les déclarations de M. Arafat lors de sa visite à Strasbourg, Libération, 14 septembre 1988, p. 2.

seul à soutenir la position israélienne jugée intransigeante par l'opinion publique internationale? Etait-ce la prise de conscience du risque pour les Etats-Unis, de par leur rigidité vis-à-vis de l'OLP et leur alignement sur les thèses israéliennes, de laisser le champ libre à une diplomatie soviétique plus imaginative ce qui les marginaliseraient dans une région stratégique pour eux?

Face à l'aggravation de la situation depuis décembre 1987 dans les territoires occupés et aux demandes pressantes des Etats arabes modérés amis des Etats-Unis et enfin devant l'échec du plan du secrétaire d'Etat, il nous semble que Washington ait voulu mettre à l'epreuve le «prétendu» réalisme de l'OLP.

Si l'administration Reagan partait du jugement que l'OLP ne saurait être un partenaire valable dans un processus de paix, on peut penser qu'elle voulait pousser la Centrale palestinienne à lever son «masque» de réalisme en la mettant continuellement devant des choix qui touchaient les fondements même de l'Organisation et ses conflits internes. Il n'était pas question d'admettre des déclarations ponctuelles de tel ou tel responsable palestinien, il fallait que soient acceptées, sans aucune ambiguïté, les conditions préalables formulées par l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger en 1975 et transformées en une loi américaine en 1985[17]. Conscient de la présence de «faucons» au sein de l'OLP qui s'opposaient aux nouvelles orientations, Washington, de par ses réactions et déclarations depuis le 15 novembre, avait mis les conflits internes et idéologiques palestiniens en état d'interreaction continu, ce qui ne pouvait avoir pour résultat que d'amener l'un des deux camps à prendre le dessus.

Par contre, si Washington partait du jugement inverse: que l'OLP pouvait être un partenaire valable à condition qu'on lui force la main, les prises de positions américaines depuis le CNP d'Alger pourraient être interprétées comme visant à pousser le courant modéré à s'imposer à l'intérieur de l'Organisation afin

[17] La loi de 1985 interdisait toute rencontre avec l'OLP tant que trois conditions n'étaient pas réunies: reconnaissance explicite d'Israël, acceptation sans conditions des résolutions 242 et 338 de l'ONU et renonciation au terrorisme dans les faits et les paroles. Cf. Libération, 14 décembre 1988, pp. 2 et 4.

qu'il puisse s'engager, au nom des palestiniens, dans un véritable processus de paix. Dans le cadre de cette hypothèse, il est possible que l'administration américaine ait compté sur l'impact de la «révolte de pierres» et des revendications «modérées» des «palestiniens de l'intérieur», afin de trancher le débat interne sur la position à prendre suite à la décision du roi Hussein le 31 juillet 1988 de couper les liens administratifs et juridiques avec la Cisjordanie.

Quoi qu'il en soit, il semblerait que le Président Reagan ait souhaité léguer à son successeur une situation claire: ou bien l'OLP était démasquée et de ce fait écartée de toutes négociations, ou bien sa volonté de modération était confirmée et la Centrale palestinienne devenait d'après les termes d'un responsable palestinien «l'ennemi légitime d'Israël»[18]. La nouvelle administration n'aurait plus alors ce poblème épineux à régler, avec tout ce que cela pouvait comporter de confrontations avec Israël et de pressions du lobby juif.

La lourde tâche du Président Bush: des négociations israélo-palestiniennes

Dès son arrivée à la tête de la Maison Blanche le Président Bush va se trouver confronté à un dossier du Moyen-Orient en pleine évolution.

Au sein de la nouvelle administration, ni le vice-président, M. Quayle, ni le secrétaire d'Etat, M. Baker ne semblent maîtriser les données de la diplomatie américaine dans cette région; par contre, le nouveau Président, de par ses fonctions au sein de l'équipe sortante, a été proche des centres de décision et a même déjà pris position lors de déclarations à la suite de l'offensive de paix palestinienne. Si son programme électoral reflétait une tendance pro-israélienne, la nomination de M. Sununu de père libanais, au poste de secrétaire général de la Maison Blanche, peut

[18] Libération, 17-18 décembre 1988, p. 2.

être interprétée comme un signe à l'attention du monde arabe[19].

En tout état de cause, cette nouvelle équipe va devoir s'atteler très tôt à deux tâches importantes si elle veut mettre à profit le dynamisque récemment amorcé pour avancer vers le règlement du conflit:

Poursuivre le dialogue avec l'OLP

Alors que l'ouverture du dialogue entre les deux parties a eu lieu sous l'administration sortante[20], il était clair pour les américains et pour les palestiniens que les véritables négociations se dérouleraient avec la nouvelle administration. Celle-ci aura à prendre en considération la fragilité de la position de la Centrale palestinienne. Les factions dissidentes ont en effet, lancé l'idée de la création d'une OLP Bis «pour poursuivre la lutte armée contre Israël» en cherchant des alliances dans les milieux islamistes[21], en outre, des signes de tension sont apparus au sein même de l'OLP[22]. Devant ces risques de déstabilisation à l'intérieur ou à l'extérieur de la Centrale palestinienne, il semble nécessaire d'éviter tout retard dans l'engagement des discussions afin de ne pas donner l'occasion au courant contestataire de se renforcer et la grande question qui reste en suspend est celle de la formule à proposer pour régler le problème palestinien. Bien entendu, ceci relève en premier lieu des parties concernées mais faute de contact palestino-israélien, et vu le faussé qui sépare les positions des

[19] Cependant, il est a noter que la première démarche de M. John Sununu au lendemain de sa nomination a été de rencontrer les représentants de diverses organisations juives et de les assurer de son soutien à Israel.

[20] Au moment où sont écrites ces lignes, deux rencontres ont eu lieu entre les deux parties; la première le 16 décembre 1988 qui a concrétisé la décision américaine d'ouvrir le dialogue avec l'OLP; la deuxième le 31 décembre, à Tunis, à la demande du représentant de la Centrale palestinienne. Cependant, il semblerait que cette dernière portait plus sur l'affaire de l'avion de la Pan Am que sur le conflit lui-même.

[21] Libération, 24-25 décembre 1988, p. 7.

[22] Voir les déclarations de divers responsables palestiniens allant dans ce sens, par exemple Farouk Kaddoumi, Le Figaro, 14 décembre 1988; Abou Ali Moustapha, Libération, 2 décembre 1988; Abou Iyad, idem.

deux protagonistes, les Etats-Unis auront un rôle à jouer et leur mot à dire. C'est ainsi que la nouvelle administration est appelée à peser minutieusement la thèse de chacun d'entre eux afin d'aider à donner corps à l'idée de «fontières sûres et reconnues» contenue dans la Résolution 242 et ceci à la lumière des nouvelles données palestiniennes (soulèvement dans les territoires occupés, proclamation d'un Etat palestinien et garanties fournies par les dirigeants de l'OLP), ainsi que du besoin israélien de sécurité.

Réevaluer les relations américano-israéliennes

Lorsque M. Shultz a annoncé, le 15 décembre 1988, que les Etats-Unis étaient prêts à ouvrir un dialogue avec l'OLP, il a pris également soin de préciser que «l'engagement des Etats-Unis au côté d'Israël est inébranlable». Cependant, avec ce coup de théâtre, c'est un nouveau chapitre dans les relations américano-israéliennes qui s'ouvre.

Depuis déjà plus de dix ans, il existe un courant parmi les spécialistes américains pour réclamer un débat de clarification entre les Etats-Unis et Israël. Personne ne remet en question l'engagement américain envers l'Etat hébreu, néanmoins une distinction doit être faite entre un engagement ferme et invariable et l'appui inconditionnel américain aux besoins de sécurité d'Israël comme ils sont définis par les dirigeants de ce dernier[23]. Ce courant appelant à changer une situation qualifiée par l'ancien sous-secrétaire d'Etat M. Ball de «dépendance sans responsabilité»[24], est plus que jamais d'actualité dans le cas d'une réelle volonté de l'administration Bush de régler le conflit israélo-arabe. Désormais, lui incombe la responsabilité de transformer les désaccords avec l'Etat hébreu enregistrés par les précédentes administrations

[23] John C. Campbell, op. cit., p. 627; Ian S. Lustick, op. cit., p. 627. Voir aussi Harold H. Saunders, «An israeli-palestinien peace», Foreign Affairs, Fall 1982, pp. 112-133.

[24] George W. Ball, «The coming crisis in Israeli-American Relations», Foreign Affaires, winter 1985-1986, p. 304.

en mesures concrètes. Plusieurs sujets sont à l'ordre du jour, parmi lesquels: le statut de Jérusalem, les colonies de peuplement en Cisjordanie et à Gaza, l'annexion du Golan syrien, la répression dans les territoires occupés...

M. Harold Saunders écrivait fin 1985-début 1986, que dans le processus de paix israélo-arabe, le problème n'est pas comment arranger une négociation mais comment rendre politiquement possible —voire impératif— pour les leaders en conflit de s'engager eux-mêmes à négocier[25]. Vu sous cet angle, le président Reagan était loin de prendre les mesures qui pouvaient créer l'environnement politique susceptible d'amorcer un véritable processus de paix. Aujourd'hui, l'engagement du leader palestinien est acquis, il revient à M. Bush de rendre réel celui des israéliens.

Plusieurs élements paraissent jouer en faveur d'un tel effort:

— L'agitation au sein du lobby juif aux Etats-Unis: cette organisation puissante qui a joué par le passé un rôle décisif, soit pour façonner une position américaine pro israélienne, soit pour faire avorter des tentatives visant à prendre aussi en considération les droits et les revendications arabes, se trouve aujourd'hui en pleine mutation. La décision de Washington d'ouvrir le dialogue avec l'OLP n'a pas suscité le tolé de critiques que l'on attendait, ce qui contraste avec les réactions en Israël. De puissants éléments de l'établissement juif ont rejoint le courant, jusqu'alors marginale de ceux qui protestent contre l'occupation à Gaza et en Cisjordanie. Cette évolution, accompagnée de la polémique engagée autour de la question «qui est juif?»[26] ouvre une brêche non seulement au sein de la communauté juive américaine mais aussi entre celle-ci et Israël.

---

[25] Harold H. Saunders, «Arabes and Israelis: A political strategy», Foreign Affaires, Winter 1985-1986, p. 304.

[26] Au lendemain des élections israéliennes au début du mois de novembre, quand M. Shamir tentait de former un gouvernement avec les ultrareligieux, ceux-ci exigèrent que soit modifiée la «Loi du retour»: désormais les «vrais juifs» seraient ceux convertis par les rabbins orthodoxes, sous certaines conditions. De ce fait, la grande majorité des juifs américains se trouvent exclus. Considérant ces mesures comme une véritable agression, le lobby pro-israélien aux Etats-Unis s'est retourné, pour la première fois, pour faire pression sur les dirigeants israéliens. Cf. Libération, 31 décembre 1988, pp. 12-13.

S'il est impossible d'imaginer que le lobby juif cesse d'appuyer les demandes adressées par les Israéliens aux Etats-Unis, il est possible qu'un nombre croissant de ses membres ne voient plus les choses de la même manière que les actuels dirigeants israéliens quant au règlement du conflit.

— L'impact de l'offensive de paix palestinienne sur l'opinion publique en Israël: depuis la visite de M. Arafat à Strasbourg (septembre 1988), l'offre de paix de celui-ci n'a pas manqué d'avoir des répercussions sur le peuple israélien qui se trouvait déjà divisé au sujet de la répression dans les territoires occupés. Cet impact s'est traduit dans le résultat d'un sondage publié par le quotidien Yedioth Aharonoth, qui montrait que 54 % des Israéliens étaient en faveur de négociations avec l'OLP, contre 46 % qui s'y déclaraient hostiles en toutes circonstances[27].

— La mobilisation de l'opinion internationale: la voix de la communauté internationale s'est élevée depuis plusieurs mois déjà pour qu'il soit mis fin aux répressions israéliennes en Cisjordanie et à Gaza et pour que soit établie enfin la paix palestino-israélienne. Le nouveau réalisme montré par la Centrale palestinienne et l'intransigeance de l'Etat hébreu ont donné à l'OLP une crédibilité accrue sur la scène internationale, faisant d'elle un partenaire désormais incontournable dans n'importe quel effort de règlement.

— Les nouvelles orientations de Moscou: depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir en 1985, la tendance de la diplomatie soviétique à règler les conflits régionaux et à amorcer une nouvelle «détente» —voire une coopération soviéto-américaine— sont des élements qui facilitent la tâche de Washington.

Ayant à l'esprit les données actuelles du conflit, le quarante et unième Président des Etats-Unis, M. Georges Bush, saura-t-il, au contraire de son prédécesseur, dépasser le stade des tentatives, pour développer une politique cohérente en se dégageant de toutes sortes de pressions et qui l'amènerait à réviser les fondements des relations américano-israéliennes? Rentrera-t-il dans les

[27] Libération, 26 décembre 1988, p. 13.

annales de l'Histoire comme celui qui contribua à ramener, enfin, la paix au Proche-Orient?

Paris, le 8 janvier 1989.

L'URSS ET LA REGION MEDITERRANEENNE

Simon KRUK et Catherine KAMINSKY

Les fondements d'un principe

La présence soviétique dans le monde en général et particulièrement dans la région méditerranéenne est-elle en passe de changer en fonction d'une nouvelle définition de la politique extérieure soviétique inaugurée avec l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev au Kremlin en 1985?

La récente équipe politique maîtrisant les rênes de l'Etat est-elle en accord avec l'ensemble de l'appareil militaire quant aux principales options prises sur le plan international? Il est manifeste qu'à Moscou, mises à part les divergences d'ordre formel, le noyau décisionnel souhaite sortir de l'impasse militaire ou politique maintenue par les conflits régionaux, ceux-ci étant désormais jugés trop peu fructueux après le constat d'un certain nombre d'échecs de la pénétration soviétique dans le monde.

Cette initiative commune de l'équipe militaire et politique paraît mettre un terme à une volonté de conquête militaire organisée dans les deux décennies précédentes. Réalité ou illusion?

On semble loin en effet des initiatives lancées par les dirigeants du Kremlin des années soixante, époque où Krouchtchev réalisait le retard pris par l'URSS sur les Etats-Unis en matière d'infrastructure militaire et où la décolonisation laissait progressivement le terrain vide pour la conquête des autres continents avec le repli de l'Europe sur elle-même. Moscou préconisa dès lors la fin d'une politique de Défense appuyée sur la seule protection du bloc continental européen. Il fallait désormais se lancer à la conquête du Tiers-monde et s'ouvrir à l'ensemble des es-

paces marins, de façon à gagner le contrôle des voies d'accès beaucoup plus éloignées du territoire soviétique.

Au-delà de la Méditerranée qui avait jusqu'à ce jour été l'un des points centraux dans l'articulation du trafic commercial international, zone stratégique entre l'Occident et l'Orient, il convenait de la replacer dans un axe de stratégie plus global. Une dynamique se dessinait alors qui, partant de la Mer Méditerranée, englobait le territoire africain, le Moyen-Orient, de façon à implanter des positions géostratégiques propres à maîtriser les facilités d'accès américaines et enfreindre les avancées chinoises.

Cette politique de longue haleine, inaugurée sous la gestion de l'Etat soviétique par Krouchtchev, allait se poursuivre pour aboutir dans les années quatre-vingt à la mise en place d'appuis logistiques, notamment sur le pourtour méditerranéen, sans laisser de carrefours inoccupés, de manière à rayonner entre l'Occident et l'Asie, face à la montée en puissance de la technologie militaire américaine.

L'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev ne signifie pourtant pas l'abandon d'un tel projet expansionniste. Si l'URSS semble prendre du retard dans la course aux armements les plus sophistiqués, la stratégie demeure en revanche son principal atout. Certains replis du continent africain ou du Moyen-Orient ne sont que ponctuels. Ils sont souvent formels et laissent place de préférence aux entrées plus diplomatiques. Sur mer, rien ne semble changer fondamentalement depuis 1985. L'objectif majeur reste l'acquisition de bases militaires navales ou aériennes dont l'insuffisance se fait toujours autant sentir. L'URSS se heurte souvent à la réticence de pays pourtant amis ou alliés, et le renouvellement d'accord d'amitié et de coopération s'accompagne pour ces derniers d'une recrudescence de l'aide militaire en échange de facilités offertes aux forces soviétiques. La Libye et la Syrie restent les deux piliers logistiques en Méditerranée sur lesquels s'appuie l'armée soviétique, avec notamment l'usage des ports de Tripoli et de Tobrouk d'une part, de Tartous et de Lattaquiè d'autre part. L'Algérie manifeste plus de réserve et Moscou n'obtient en ce cadre que l'accès au port d'Annaba, se heurtant toujours au refus d'un ancrage dans le port de Mers el-Kébir.

Par ailleurs, l'URSS renforce ses dispositions pour reconquérir une place forte en Egypte depuis la mort d'Anouar el Sadate. La possibilité d'user des ports d'Alexandrie, de Port-Saïd et de Solloum dans les années soixante-dix avait fortement contribué à renforcer sa présence sur la route des Indes, mais sa cessation brutale imposée par le refus énergique du Président égyptien Anouar el Sadate avait rompu cette avancée, mettant dès lors en avant une volonté d'interférer plus au Sud de la Mer rouge en direction de la zone éthiopienne et sud-yéménite notamment. Les Soviétiques ont toujours considéré ce repli forcé de l'Egypte comme un échec provisoire et ils s'efforcent depuis le changement brusque de dirigeant cairote de reprendre pied aux portes du Canal de Suez, artère centrale du trafic commercial et énergétique mondial.

Les nombreuses tentatives pour parer à l'insuffisance de bases par la pratique du mouillage n'auront pas été vaines. L'URSS ne semble pas prête pour l'instant à se retirer des lieux-clé qui ont été conquis au fil de deux decennies planifiées et qui lui assurent désormais le contrôle d'une grande partie des voies charnières. Idée de Défense ou d'expansion ont guidé ses pas et leur abandon ne se ferait pas de sa propre initiative. Les lieux de mouillage ont été placés en fonction des zones de tension régionale mais également pour surveiller les escadres occidentales ou americaines. En Méditerranée occidentale, les côtes marocaines et espagnoles —en particulier celles de Gibraltar et celles situées au nord des Baléares— servent de point d'appui pour observer notamment les manoeuvres de la flotte française. Au large de la Sicile et de Malte, et dans le Golfe d'Hammanet, les Soviétiques s'assurent entre autres sites d'un contrôle entre la Méditerranée occidentale et orientale. Des mouillages fréquents en Mer Egée permettent le contrôle des forces maritimes américaines, entre la Grèce et le Détroit des Dardanelles, et ceux à proximité de Chypre autorisent les Russes à s'approcher des lieux de tension permanents au Proche-Orient.

L'arrêt de certains conflits régionaux peut-il engager les Soviétiques à relâcher leur attention et à réduire leur trafic maritime en Méditerranée?

Aujourd'hui en effet se manifeste une volonté soviétique de résoudre plus ou moins les divers conflits dans le monde. Celle-ci est interprétée comme l'illustration d'une politique plus effacée, moins agressive, qui pourrait conduire bon nombre d'observateurs européens à envisager la réalité d'un retrait russe sur la scène internationale et également l'idée d'un repli progressif de la présence moscovite en Méditerranée.

Cette image du retrait soviétique est tout à fait renforcée, à la fois par l'habileté gorbatchévienne visant à réviser les erreurs commises sous forme de pérestroïka, et par le fait d'expériences locales infructueuses comme le signale le repli militaire soviétique d'Afghanistan.

Ce qui pourtant n'est plus du registre de l'expansion militaire ou politique demeure en revanche un terrain d'offensives diplomatiques. Seule la tactique semble donc avoir changé dans les zones-clés, ce qui fait souligner la permanence des lieux de priorité stratégique et géopolitique.

En toile de fond, il est toujours question de maintenir une présence aux portes de l'Europe occidentale et de l'Asie dont la région méditerranéenne est encore le verrou. Face à la puissance militaire américaine contre laquelle Moscou a désormais imposé sa parité, il convient d'être vigilant et de ce fait, la Méditerranée reste l'un des espaces fondamentaux à maîtriser: sur mer, et sur les côtes, dans le but d'entraver le déploiement des forces de l'OTAN, depuis le Détroit de Gibraltar jusqu'aux portes du Levant. Le contrôle des axes Nord-Sud, au large des îles et le long du Canal de Suez constitue une autre priorité permanente visant à fragiliser les voies d'accès de l'Europe à ses zones de ravitaillement énergétique et de matière première —de l'Afrique au Golfe Persique notamment— avec pour corollaire l'idée de rendre les Européens de l'Ouest plus sensibles aux volontés de Moscou. L'Europe occidentale pourrait craindre ainsi de perdre le contrôle des voies navigables jusqu'aux sources de ses ravitaillements en cas de conflit ou de tensions locales liées aux remous internationaux et risquer de ne pas adopter les mêmes orientations que les Américains, ces derniers n'étant pas soumis aux mêmes nécessités et impératifs économiques.

Face à l'inévitable primauté de la technologie militaire américaine, l'Union soviétique comble ses lacunes par la force de son jeu tactique. L'atout géostratégique prime sur la capacité de renouvellement technologique des armées soviétiques et il est certain qu'un repli de ses implantations campées notamment en zone méditerranéenne signifierait la fin d'un équilibre avec la puissance américaine, initiative par conséquent difficile à concevoir dans un avenir proche.

Il est par conséquent aisé de comprendre les efforts que déploie constamment l'Union soviétique pour maintenir ou resserrer des liens avec les Etats côtiers de la Méditerranée. Son implication dans les conflits locaux ou lors de leurs règlements correspond à un besoin vital de combler des lacunes en matière militaire et fait partie intégrante de sa politique nationale de Défense, alors que les Américains interviennent de façon plus extérieure, tournés davantage vers les implications politiques intérieures de leurs ingérences extérieures.

Le retrait de l'Afghanistan ou l'acceptation de règlement politique sous certaines conditions de quelques conflits régionaux révèlent deux principes sur lesquels l'équipe de Mikhaïl Gorbatchev a pris l'habitude de s'appuyer.

Tout d'abord, les Soviétiques ont la capacité de réagir de manière pragmatique et donc de se rendre compte aujourd'hui que l'intervention militaire n'est plus la seule solution à leur expansion. Dans ce sens, ils encouragent effectivement des solutions à caractère plus politique. En second lieu, et de façon corollaire, ces solutions doivent se réaliser avec l'accord impératif de l'URSS. Le Kremlin reste ainsi partie prenante du jeu et la nouvelle phase, plus diplomatique, qui de fait se substitue à la diminution de l'intervention des grandes puissances dans les conflits locaux, n'est pas réductrice. Elle n'amoindrit aucunement les capacités d'influence de l'Union soviétique dans les régions qu'elle contrôlait préalablement sur le plan militaire. L'orientation de sa politique reste la même. Ce sont les instruments qui diffèrent à présent.

Ceci correspond non seulement aux nécessités de l'économie soviétique, mais aussi et surtout à une volonté de partage avec

les Etats-Unis de certaines zones d'influence. La région méditerranéenne étant plus proche de l'URSS, le Kremlin ne sent concerné et adapte sa nouvelle orientation politique aux réalités locales, tout en tenant compte de ses nouveaux rapports avec la puissance américaine.

En ce sens, il ne semble pas exister de définition purement gorbatchévienne de la politique russe, mais plutôt, une analyse faite par les Soviétiques qui ne fait que confirmer leur capacité d'adaptation et de flexibilité, sans pour autant affaiblir le spectre de leur influence.

Le Machrek: Un exemple du caractère provisoire du repli soviétique

Les fluctuations intervenues au cours des années sur l'évolution des relations soviéto-égyptiennes font apparaître néanmoins le caractère permanent des visées soviétiques sur le Caire. Tout repli doit être considéré comme provisoire lorsque l'enjeu est de taille: le Canal de Suez continue de représenter l'un des pôles géostratégiques prioritaires, et Moscou n'a de cesse, depuis sa brusque éviction du Caire après les arrêts d'expulsion prononcés par Anouar el Sadate aux personnels de l'Ambassade soviétique, de renouer des liens avec le chef d'Etat égyptien. Le nouveau Président, Moubarak, s'est ouvert aux initiatives russes dès son avènement à la tête du gouvernement. Des approches hésitantes au début de son exercice mandataire inauguraient une volonté profonde de réequilibrer les relations égyptiennes avec les deux grandes puissances, étant donnée l'extrême dépendance de l'Egypte vis-à-vis des Américains, et peut-être aussi une tendance personnelle à ne pas s'attirer des ennemis supplémentaires au moment où l'Egypte souffrait du danger de la montée en puissance des intégristes. La crainte de choquer une partie du monde arabe et de l'opinion égyptienne a sans doute retardé le processus. La réticence du Caire à se soumettre entièrement aux volontés américaines était déjà très nettement perceptible et s'était manifestée par le refus égyptien de voir s'imposer l'installation sur son terri-

toire de bases américaines, l'une près d'Alexandrie et l'autre à Kéna propre à accueillir la Force de Déploiement Rapide.

Moscou saisit l'opportunité offerte par le regain de tensions régionales et la montée d'impopularité américaine depuis la chute du Chah d'Iran. Moubarak souhaite réintégrer la Ligue arabe et ne juge pas utile d'afficher une orientation trop alignée sur Washington au moment où les Etats-Unis commencent à provoquer dans le monde arabe conservateur un scepticisme durable. C'est ainsi que Le Caire renoue avec le camp soviétique par des manifestations progressives. L'ouverture du consulat soviétique dans la capitale égyptienne se concrétise en octobre 1987 après six années de fermeture, et confirme le succès d'une politique gorbatchévienne basée sur la priorité du champ diplomatique sur le terrain militaire. D'autres échanges aboutissent en 1988 à la réouverture de l'ambassade de l'URSS au Caire.

La réinsertion de l'Union Soviétique aux portes du Proche et du Moyen-Orient grâce à la victoire diplomatique du Kremlin dans un pays à la stabilité fragile autorise Moscou a plus de succès auprès des autres pays arabes dit «conservateurs». Le rétablissement de pleines relations diplomatiques entre l'URSS et l'Egypte ne doit pas en effet être simplement envisagé d'un point de vue bilatéral, car il exprime également le désir du Kremlin d'étendre son emprise au-delà de la sphère d'influence directe exercée habituellement en Syrie et en Libye.

L'Egypte et l'Arabie Saoudite sont précisément unies dans une même volonté principale, celle de contrer les effets de la révolution iranienne sur le paysage politique régional et de se prémunir contre les dangers liés au developpement de l'intégrisme musulman pro-iranien dans l'ensemble du Golfe Persique. Les risques de déstabilisation politiques internes à ces deux régimes s'amplifient à mesure que se déploie la ferveur fondamentaliste chiite sur l'ensemble du territoire constituant le Machrek.

Les appréhensions se surajoutent à la déception profonde des Arabes conservateurs face à la perte de crédibilité américaine au regard de leur malencontreuse expérience en Somalie, en Afrique du Sud et de la politique suivie par les Etats-Unis dans la région du Golfe Persique.

L'URSS se saisit de l'opportunité offerte par l'intensification des craintes arabes, de leur lassitude à l'égard des Américains pour s'introduire au coeur du Machrek.

Le gouvernement de Gorbatchev éprouve néanmoins tout comme ses prédécesseurs des difficultés à s'introduire de façon plus durable dans ces pays qui d'une part sont bercès de traditions islamiques profondes —traditions reprises par les jeunes générations locales en mal d'une nouvelle définition de l'Etat qui doit gérer la société— mais également du fait de l'instabilité des gouvernants. La conception communiste de la société reste mal adaptée aux réalités locales, l'idée de lutte de classes s'est souvent heurtée aux réactions populaires et ne peut servir de modèle à une société qui continue de fonctionner suivant les critères de hiérarchie tribale, communautaire ethno-religieuse. Cependant la nouvelle direction soviétique a pris conscience du bien fondé d'études approfondies de ces diverses sociétés islamiques surtout depuis l'arrivée de Khomeiny au pouvoir en Iran. Le Kremlin semble bien avoir été surpris, pris de cours devant la marée galopante de l'éveil islamique propre à être qualifiée de «révolutionnaire», au sens où elle a conduit au renversement de régime. Mikhaïl Gorbatchev bénéficie des efforts investis par les équipes précédentes et envisage avec plus de pragmatisme le poids de l'islam sur la société civile. Des études plus sophistiquées ont conduit, à la lumière des évènements survenus en 1979-1980 à Téhéran et à Kaboul, les spécialistes soviétiques à s'initier davantage aux fonctions de l'Islam et à l'évaluation de son impact sur les consciences populaires. Si la conception matérialiste de l'histoire exclue l'idée de Révélation qui guide la société musulmane, les chercheurs soviétiques sont invités à réfléchir sur des terrains possibles d'entente entre les deux doctrines, afin que Moscou puisse trouver les meilleures conditions possibles pour un rapprochement avec les gouvernements locaux.

Les diverses résistances opérées à l'encontre de l'URSS dans ces pays de l'Islam obligent Moscou à opérer Etat par Etat sans pouvoir concevoir des relations d'un point de vue plus global.

Le communisme s'est trouvé très tôt en porte-à-faux avec les valeurs islamiques fortement ancrées au sein de populations lo-

cales soumises à la loi du Coran et au découpage tribal qui accentue les facteurs de dépendance. Mais, malgré le rejet des valeurs anti-islamiques que représentent l'athéisme et le communisme russe, les Etats arabes conservateurs du Moyen-Orient ayant plus naturellement tendance à recourir à l'aide américaine, se reportent par réaction négative vis-à-vis de Washington sur les offres pressantes de Moscou. L'ensemble des pays qui ont choisi la voie des non-alignés sont dès lors déterminés à soutenir la proposition soviétique pour une Conférence internationale de la paix au Moyen-Orient. Les avancées diplomatiques de l'URSS dans le Machrek traduisent le vif désir de la plupart de ces Etats de ne pas être pris dans l'étau des relations complexes entre l'Est et l'Ouest.

Depuis leur échec essuyé durant la période nassérienne, les soviétiques ont su se mouler aux nécessités arabes et s'adapter au comportement particulier des différents gouvernements de la région. Ils ont su maintenir en toile de fond de leurs actions l'idée d'un soutien à l'unité pan-arabe ou pan-islamique dont les effets mobilisateurs intéressent encore quantité de comportements politiques des régimes arabes, et conjointement, ils ont compris la signification du non-alignement défendu en l'occurence par nombre d'Etats conservateurs du Golfe. Le non-alignement devient une option sur laquelle Moscou peut se fonder pour renouer des contacts diplomatiques ou militaires sans l'obliger à délimiter ni à réduire le champ de ses partenaires possibles. Cette attitude différencie nettement l'URSS des Etats-Unis et permet au Kremlin aussi bien de rétablir de bons rapports avec l'Irak que d'inaugurer une normalisation des relations avec l'Egypte, ou encore de traiter de livraisons d'armes avec le Koweit et la Jordanie.

Le Moyen-Orient: un terrain conflictuel central

L'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev en mars 1985 a pour effet de propulser sur l'avant-scène internationale l'ensemble des problématiques régionales, où les deux super-grands courent le risque d'une confrontation majeure dans l'hypothèse d'une explosion

non contrôlée. Le Moyen-Orient s'insère directement dans cette typologie conflictuelle régionale, avec de surcroît des problèmes économiques liés à la production pétrolière de cette région, et le non règlement de l'antagonisme israélo-arabe.

Ce croisement de générations à Moscou accentue aux yeux du nouvel homme fort du Kremlin la volonté d'entamer un processus de décompression en accord avec les nouvelles priorités intérieures soviétiques qui sont tributaires d'une approche plus consensuelle dans les rapports avec Washington.

Il s'agit pour M. Gorbatchev de faire preuve d'efficacité afin de mettre en confiance ses alliés du Moyen-Orient sans pour autant apparaître pratiquer une politique d'abandon. L'Afghanistan, l'Iran, la Syrie et l'Organisation de Libération de la Palestine sont les quatre pôles où vont s'exercer les nouveaux talents politiques de l'URSS nouvelle version.

Pour l'Afghanistan, la décision est prise très rapidement: trouver une solution négociée qui permette aux troupes soviétiques de quitter ce territoire sans donner l'impression sur le plan médiatique de perdre la face. On va très vite, puisque la presse officielle se hasarde à employer le terme d'erreur politique de l'équipe Brejnev concernant la décision d'entrer à Kaboul. L'Amérique reaganienne suit avec un intérêt non dénué de passion ce qu'il se passe derrière le rideau de fer. Le Président Reagan oublie ses diatribes contre l'URSS, qualifiée de Satan quelques mois auparavant avec l'arrivée de Gorbatchev. La résistance afghane est approvisionnée par les armes américaines, notamment les fameux missiles «Stinger», utilisés contre l'aviation soviétique augmentant vraisemblablement les pertes de l'Armée rouge.

Une solution au problème afghan passe obligatoirement par Washington. Cette prise de conscience est officielle à Moscou à partir de 1986, où lors du Congrès du PCUS, le Secrétaire général du Parti affirme oeuvrer pour un règlement de l'ensemble des conflits régionaux. Il faut se rappeler que l'invasion de l'Afghanistan a été condamnée par des pays à dominante musulmane, ce qui signifie que l'URSS doit opérer un choix entre poursuivre une politique qui ne fait qu'accroître l'hostilité des pays arabes à son égard par solidarité avec les combattants de la résistance

afghane, ou une possibilité de récupérer le terrain perdu en acceptant un processus de négociation devant aboutir au départ inconditionnel de l'armée soviétique. C'est la seconde option qui a été déterminante, ce qui a permis au Kremlin de juguler les mécontentements à l'intérieur de la part d'une population ne comprenant pas toujours le rôle et l'objectif de cette guerre de plus en plus meurtrière, et surtout, Moscou s'est vue créditer d'un avis favorable à Washington.

Les négociations entre les Etats-Unis, l'URSS, la résistance afghane et le Pakistan ont abouti au retrait complet des troupes soviétiques en février 1989. Libérée du fardeau afghan, Moscou peut se consacrer aux turbulences politiques et militaires de son voisin immédiat l'Iran. Avec Téhéran, les Soviétiques ont toujours agi sur deux tableaux: surveiller attentivement l'évolution politique de l'Iran avec une volonté non dissimulée de «finlandiser», et conserver des relations de bon voisinage avec un pays qui n'a cessé d'alimenter les rêves d'accès aux mers chaudes des dirigeants soviétiques. Le lâchage du Chah d'Iran par les Américains et les Occidentaux en 1979, suivi par la prise du pouvoir par l'Imam Khomeiny ont quelque peu bouleversé les données classiques de la politique soviétique.

Coutumière d'une politique prudente, Moscou s'est vu soudainement confrontée à ses portes à un islamisme militant, actif, et sans compromis, s'attaquant autant à tout ce qui rappelle et symbolise l'Occident qu'à l'univers léniniste. Vue de l'Occident, l'affaire revêt un aspect analytique certes intéressant, mais n'exerçant aucune menace directe sur les frontières des Etats-Unis, de la France ou de la Grande-Bretagne. Au Kremlin, on voit les choses différemment, dans la mesure où ce renouveau islamique contraint les Soviétiques à prendre position, et surtout risque de redonner force et vigueur aux populations musulmanes des Républiques soviétiques, —ce qui était la thèse soutenue par la majorité des kreminologues occidentaux qui voyaient dans l'Islam le moyen de déstabiliser le régime soviétique.

Ce défi, l'URSS ne l'a pas encore véritablement levé. Elle agit avec prudence et circonspection, s'attachant à éliminer toute attitude qui risquerait de froisser les dirigeants iraniens, allant

parfois jusqu'à défendre les thèses politiques de Téhéran sans renoncer à aider généreusement son allié irakien dans la guerre contre l'Iran.

Cette politique de bascule se solde par un attentisme, voire une neutralisation temporaire de la politique soviétique, avec en concomittance, une coopération à caractère économique ou des accords de ventes d'armements. De manière sous-jacente, les Soviétiques explorent la scène politique iranienne, à la recherche d'alliés potentiels, pour tenter d'atténuer ce danger islamique à ses frontières. Ce dernier cas de figure met davantage en lumière le rôle joué par les Etats-Unis dans cette radicalisation de l'Islam, et donc, la nécessité imperative pour les Soviétiques de s'entendre avec la Maison Blanche.

Le renforcement du paramètre iranien n'est pas sans répercussion sur le conflit israélo-arabe, où deux protagonistes au moins sont les alliés directs de Moscou: la Syrie et l'OLP de Yasser Arafat. Dans l'affaire israélo-arabe, les Soviétiques ont perdu beaucoup de terrain depuis la guerre d'octobre 1973, où les Américains avec la politique des petits pas et des navettes incessantes inaugurées par Henry Kissinger ont abouti à l'accord de paix entre Le Caire et Jérusalem à Camp David en 1979. La fin de l'état de guerre entre Israël et l'Egypte illustre de manière flagrante la paralysie de la politique étrangère soviétique dans cette région et surtout, l'incapacité que démontre le Kremlin à transformer, si la nécessité s'en faisait sentir, l'aide militaire en aide économique. Les seuls points d'appui qui demeurent fidèles aux thèses soviétiques sont la Syrie et l'OLP, qui de surcroît ne partagent pas les mêmes options, tant concernant l'érection d'un Etat palestinien que le rôle imparti à l'OLP.

La disparition de l'équipe Brejnev-Kossyguine-Podgorny, suivie par celle d'Andropov et de Tchernienko vont permettre à Mikhaïl Gorbatchev une approche plus pragmatique. Celle-ci se matérialise par la volonté de reprendre les relations diplomatiques avec l'Etat hébreu, —ces dernières ayant été rompues lors de la guerre des six jours en juin 1967—, et les conseils impératifs de grande prudence formulés à son allié le Président syrien

Hafez el Assad, afin d'éviter toute politique militaire aventuriste de sa part.

L'hostilité OLP-Damas est également à l'ordre du jour à Moscou, où l'on tente par tous les moyens de la réduire. L'objectif de Moscou est de créer un front arabe uni qui pourrait ainsi s'exprimer d'une seule voix lors d'une éventuelle conférence internationale où seraient presents également les Etats-Unis et Israël. L'insistance du Kremlin à soutenir une telle conférence s'explique par le fait que la seule manière de s'assurer une présence au Moyen-Orient réside dans sa convocation et dans un partage de zones d'influence avec Washington.

Face au danger de surarmement qui se profile au Moyen-Orient, —regroupant un spectre d'armes assez vaste allant du conventionnel au chimique, et peut-être intégrant le nucléaire—, les Soviétiques semblent contraints d'agir avec rapidité et efficacité, et tout cela en concordance avec les Etats-Unis, afin d'éviter toute conflagration qui porterait atteinte au rapprochement lent et périlleux des deux Grands.

Conclusion: Les évolutions fondamentales

Depuis 1985, on constate trois évolutions fondamentales:

1. Le recul plus net de l'Europe comme facteur de décision ou d'influence déterminante.
2. La priorité accordée par Mikhaïl Gorbatchev à la remise en route de la machine économique soviétique qui doit sortir d'une longue période de glaciation.
3. La ferme volonté affirmée par le Kremlin de se libérer de toute lourdeur idéologique et d'aborder l'ensemble des problèmes ou des litiges dans un meilleur esprit de concertation avec la Maison Blanche.

La politique méditerranéenne de l'URSS est à présent tenue par des impératifs où prevaut la donnée consensuelle aux dépends des facteurs conflictuels. Il reste à souligner que le conflit israélo-arabe qui domine encore largement l'espace méditerranéen n'a pas été créé par les deux grandes puissances; il possède sa propre logique qui transcende parfois toute attitude rationnelle.

5

POLÍTICAS ECONÓMICAS EN EL MEDITERRÁNEO

LES MIGRATIONS DANS L'ESPACE MEDITERRANEEN; DIMENSION POLITIQUE ET ECONOMIQUE

Rémy LEVEAU

Les problèmes migratoires dans l'espace méditerranéen à la fin du XIXe siècle ont fait l'objet d'analyses classiques en ce qui concerne l'émigration de la péninsule ibérique d'Italie, de Grèce et de Yougoslavie vers l'Europe du Nord ou les Amériques. Les migrations originaires des rives Sud et Est de la Méditerrannée (essentiellement Maghreb et Turquie) vers l'Europe du Nord sont le produit de l'expansion industrielle des années soixante et d'un processus de modernisation interne des pays du Maghreb au lendemain des indépendances, qui ne répond pas entièrement aux attentes des populations.

Pour les pays d'accueil cependant l'insertion des populations ne suit pas le même modèle et a tendance aujourd'hui à être perçue comme plus difficile, d'autant plus que la mémoire collective tend à effacer le souvenir des conflits qui ont accompagné en leur temps l'installation des Italiens ou des Espagnols. La principale différence provient du fait que les migrations du Maghreb et de Turquie ont recours dans leur stratégie d'installation à un islam identitaire qui sert le plus souvent de lien culturel aux groupes sociaux dans leurs rapports avec les sociétés européennes. Ces pratiques offrent certains contrastes avec les modes d'intégration individuelle des couches précédentes de l'immigration. Mais une fois dépassés les particularismes liés aux facteurs culturels, les similitudes l'emportent.

Europe du Sud et Maghreb: persistance d'un modèle?

Ce qui se passe aujourd'hui sur la rive sud de la Méditerranée n'est pas sans comparaison avec ce qui se passait au début des années soixante en Espagne, au Portugal, en Grèce et en Yougoslavie. Des milliers de migrants ont alors quitté des pays à régimes autoritaires pour s'installer dans les démocraties libérales de l'Europe du nord. Leurs départs étaient bientôt suivis d'une phase d'industrialisation intensive, puis d'ouverture démocratique de leur pays d'origine. Il est vrai que cette phase voit le jour au moment où l'émigration s'arrête. S'agit-il d'une simple coïncidence ou existe-t-il un lien de causalité de nature incertaine entre divers facteurs? Peut-on aller plus loin et s'interroger sur la projection possible de ce modèle de l'Europe méditerranéenne si modèle il y a, sur la Méditerranée arabe en portant essentiellement l'attention sur les liens développés par le processus migratoire avec le Maghreb, en faisant l'hypothèse que ces liens ont influencé l'évolution interne de ces sociétés dans des conditions qui n'étaient pas prévues à l'origine par les Etats[1].

Dans les années soixante l'Espagne et surtout le Portugal n'avaient guère de doctrine en matière d'émigration, et même en ce qui concerne le Portugal, y étaient franchement hostiles en raison de guerres coloniales qui exigeaient un service militaire long. Il en est de même des pays du Maghreb au lendemain de l'indépendance. L'Algérie décolonisée voyait dans le retour définitif

---

[1] Cette analyse se fonde notamment sur une réflexion á partir des travaux de:
Rogers (R.), ed. *Guests Come to Stay*, The effects of European labor migration on sending and receiving countries, Westnew Press Boulder, Colorado, 1985.
Kastoryano (R.), *Etre Turc en France*, CIEMI, l'Harmattan, Paris, 1985.
L'Argent des Emigrés, Travaux et documents INED n.° 94 sous la direction de Garson (J. P.) et Tapinos (G.), PUF, Paris, 1981.
Moulier-Boutang (Y.), Garson (J. P.); Silberman (R.), *Economie politique des migrations clandestines de main-d'oeuvre*, comparaisons internationales et exemples français, Publi-sud, Paris, 1986.
Ainsi que sur l'enquête du Ceri-FNSP 1985, *Culture islamique et attitudes politiques dans la population musulmane en France*.
Une prémière version partielle de cette étude est parue dans la *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 5, n.° 1, 1989, 113-124.

des émigrés à la terre natale une étape logique de son émancipation politique. Mais dans la pratique, elle n'envisageait guère au lendemain de 1962 un rapatriement qui mettrait en cause de fragiles équilibres internes. Pour des raisons économiques, certains dirigeants algériens voyaient d'un oeil favorable la liberté de circulation instituée par les accord d'Evian. Ils pensaient que cette disposition destinée à l'origine au maintien d'une forte population d'origine européenne, pourrait servir à l'émigration. Ben Bella sensible à la présence majoritaire des Kabyles parmi les migrants, craignait cependant la constitution à l'extérieur d'une opposition du même type que celle des anticastristes à Miami. La politique affirmée restera celle du retour à terme pour participer à la construction nationale. Dans la pratique, les négociateurs algériens réagissent alors vivement à tout ce qui peut limiter l'importance des flux migratoires et de la liberté de circuler entre l'Algérie et la France.

Du côté marocain, la politique migratoire est aussi inexistante et les réticences officielles sont peut-être encore plus grandes à l'origine. Les premiers plans quinquennaux n'en tiennent pas compte, et les suivants la sous-estiment. L'émigration va s'imposer dans la réalité à la suite des sollicitations de l'Etat et des entreprises françaises qui, après 1962, souhaitent diversifier les sources d'approvisionnement en main-d'oeuvre. Cela aboutira à l'accord franco-marocain de 1963, dont le Maroc n'aura guère la maîtrise. Une fois ralliée à l'idée d'une ouverture sur l'émigration, les officiels marocains souhaitent alléger la pression du chômage en milieu urbain et orienter les recrutements vers Casablanca. Les représentants des houillères ou des industries automobiles veulent recruter en priorité en milieu rural pour s'assurer d'une plus grande docilité. Leurs intentions rencontrent un très fort désir de départ, notamment dans quelques régions qui, pour des raisons différentes, sont peu intégrées à la construction du nouvel Etat et ont une expérience migratoire contrariée par le cours des choses: le Rif, le Souss et l'Oriental. Dès le début des années soixante, une des principales revendications de la population et des nouveaux élus locaux concerne l'obtention de passeports pour tenter sa chance à l'extérieur. Le Rif a subi une dure répression

en 1958. Avec la guerre d'Algérie, le départ des colons et l'indépendance, l'émigration traditionelle vers les vignobles d'Oranie est contrariée, puis supprimée. Elle va trouver le chemin de la Hollande et de l'Allemagne par des réseaux familiaux et villageois qui ne devront rien à l'Etat. La seule mesure de faveur que l'on exige et obtient avec l'appui des élus auprès de l'administration royale concerne l'attribution de passeports en nombre roujours croissant. La résistance du ministère de l'Intérieur se fait juste assez sentir pour que l'on apprécie les faveurs clientélistes, en dépit des protestations des Affaires étrangères qui voient se gonfler des colonies de résidents à l'étranger qui posent d'autres problèmes que les étudiants et les commerçants.

Des causes différentes jouent pour les Soussis, mais les maigres ressources locales poussent au départ une population qui ne se reconnaît pas plus que celle du Rif dans le nouvel Etat-nation. Le tremblement de terre d'Agadir en 1960 a détruit pour quelques années une métropole d'équilibre régional. Casablanca n'offre plus guère de débouchés et les réseaux de pouvoir mis en place au lendemain de l'indépendance ne leur sont pas favorables. A la différence des Rifains tournés vers l'Espagne qui, faute d'y trouver des débouchés vont aller vers l'Europe du nord, les Soussis sont de longue date familiarisés avec les habitudes françaises. Il savent faire l'effort de départ qui favorise leur insertion. Du côté de l'administration, l'octroi d'un passeport est le résultat soit d'une intervention clientéliste, soit d'une opération de corruption, soit du désir de se débarrasser d'une personne que l'on perçoit comme un facteur possible de troubles. Les trois facteurs peuvent d'ailleurs se combiner dans des proportions variables. Avec le développement de l'éducation, le désir des autorités locales de se débarrasser d'administrés moins dociles que par le passé a sans doute joué de façon croissante. L'éducation mise en place au Maroc au lendemain de l'indépendance a en effet diffusé des modèles culturels français auprès d'une masse beaucoup plus importante que celle qu'elle atteignait dans la période précédente. Il ne faut pas s'étonner à partir de là de voir un report de ferveur vers la France, attisé par les premières déceptions de la construction

nationale. Le niveau de culture minimal tend donc à s'accroître et à favoriser le désir d'émigration.

Sans que l'on puisse conclure entièrement à la projection sur le Maghreb d'un modèle migratoire déjà rencontré sur la rive Nord de la Méditerranée on ne peut que noter une certaine similitude dans l'interaction des facteurs politiques et des motivations économiques dans leur traduction au niveau des décisions individuelles des migrants.

Du côté européen les effets politiques et économiques de l'installation de l'immigration marquent aussi une rupture avec les modèles antérieurs qui est peut-être plus dûe à l'évolution des sociétés industrielles en crise de l'Europe du Nord qu'à un changement de nature du phénomène migratoire. Celui-ci sera étudié principalement par référence à l'immigration maghrébine dans l'espace politique et économique français. Mais les stratégies qui se développent dans ce contexte comportent plus de point de comparaison que l'on ne veut le dire avec la situation des Turcs en Allemagne. Par ailleurs, une évolution d'un type nouveau se dessinne aujourd'hui avec une prise de conscience active dans les groupes de migrants de l'influence de la création d'un espace européen ouvert. Des espoirs naissent portant à la fois sur le dépassement des contraintes actuelles des Etats nationaux par le recours aux autorités judiciaires supra-nationales et par le développement d'une économie sans frontière créatrice d'emplois.

Cette part de rêve a sans doute un rôle fonctionnel dans l'acceptation provisoire des contraintes du cadre national qui continue à s'imposer à l'immigration notamment en France.

Le cadre politique de l'installation de l'immigration maghrébine: héritage colonial et rupture

Au cours des siècles, la société française s'est constituée en soumettant le religieux au politique allant depuis 1905 jusqu'à faire de la laïcité une sorte de religion civile. La bourgeoisie et la classe moyenne ont repris dans leur cheminement vers la modernisation la voie tracée par la monarchie gallicane dans la cons-

titution d'un Etat-nation. Pour les paysans de l'Ouest ou du Sud-Ouest qui viennent au cours du XIXe siècle chercher en ville un autre mode d'existence, l'abandon des principes religieux et le ralliement à la société politique s'effectuent par l'adoption de systèmes de valeurs établies en fonction du monde du travail, en termes de classes sociales. Ce changement va se situer dans le prolongement logique de l'expérience amorcée par la révolution bourgeoise. Lorsque l'expansion de l'appareil industriel implique le recours à des migrations externes, les mécanismes sociaux et politiques (partis de masses, syndicas) sont là pour intégrer dans le monde du travail, puis dans la cité, des groupes plus hétérogènes provenant d'Europe du Sud ou de Pologne. La greffe ne se fait pas sans conflit et les Polonais mettront plus de temps que les Italiens à abandonner un particularisme religieux qui les aide à se maintenir en groupe séparé.

Les Maghrébins sont longtemps restés en dehors de cette démarche. Pour eux, la modernisation politique passe par la constitution d'un Etat national qui se fait en opposition au modèle colonial mais aussi largement à son image. L'émigration algérienne est, dès les années trente, à l'avant garde de cette lutte pour l'indépendance qui place son avenir en dehors de l'espace français. Mais l'indépendance dans ce cadre national nouveau ne peut satisfaire pleinement leur désir de modernisation et de mobilité sociale. Marquée sur le plan politique, l'indépendance ne constitue pas une rupture sur le plan économique, ni sur le plan culturel. La France reste encore le pays sur lequel se fixent les rêves d'une société de consommation et de liberté individuelle. Cette société aperçue dans les villes du Maghreb prend dans les récits des émigrés et des anciens militaires, toutes les vertus de l'imaginaire de l'autre côté de la Méditerranée. Si les nouveaux Etats indépendants répondent à un besoin de dignité, la France constitue encore un rêve de modernité accessible. Le colonisateur continue à fasciner et à servir de modèle —autant que de gagne-pain.

Du côté français, l'indépendance a bien la signification d'une rupture, à quelques nuances près. Certains voient sans doute avec soulagement la fin du mythe d'une «France de Dunkerque à Tamanrasset» qui aurait dû réellement intégrer dix millions de mu-

sulmans à son devenir national. L'entrée en vigueur du traité de Rome, le retour des «pieds noirs», la constitution de la force de frappe et la sortie du commandement intégré de l'OTAN tendent, de diverses façons, à accentuer les effets psychologiques de la rupture avec un passé impérial. La France veut devenir un pays industriel moderne et fixe alors ses modèles de prédilection en Allemagne et aux Etats-Unis. Paradoxalement, ce désir d'expansion industrielle va amener une augmentation imprévue de l'appel à la main d'oeuvre d'origine maghrébine réintroduisant par un autre biais le facteur d'hétérogénéité culturelle que l'on croyait avoir évacué du fait de l'effondrement de l'Empire. La contradiction n'appraît pas dans l'immédiat, dans la mesure même où l'existence des nouveaux Etats-nations rend chacun responsable de sa propre population. L'emprunt paraît provisoire et se justifie par un discours d'intérêt mutuel.

Les effets pervers de la crise de 1974

La crise économique de 1974, et la révolution iranienne de 1979, vont donner leur sens véritable à une situation dont les principaux acteurs ne perçoivent pas la signification. La crise va en premier lieu jouer un rôle essentiel. Elle entraîne chez les responsables politiques français, comme dans toute l'Europe, une décision d'arrêt de l'immigration. Par un contrôle subtil des flux migratoires, on pense mettre dans une situation précaire, en jouant sur les conditions de renouvellement des titres de séjour et des cartes de travail, un groupe de migrants que l'on ne souhaite pas intégrer. Devant cette perspective d'exclusion, les maghrébins vont réagir de façon à préserver avant tout leur droit à rester dans l'espace français. Ils abandonnent le nomadisme migratoire et font venir leurs familles manifestant par là même leur intention de s'installer au moins provisoirement. Les pratiques sociales vont changer rapidement sans que leur rationalisation intervienne, tant les obstacles restent importants du côté de la société française comme du côté des migrants. L'arrivée des familles et sans doute aussi l'évolution du contexte international, don-

nent une signification nouvelle à un islam de référence perçu comme image de richesse et de puissance du fait du boom pétrolier et de la crainte que l'Occident montre à l'égard de la révolution iranienne. Au même moment, le travail industriel va progressivement perdre sa valeur d'intégration, sinon sa fonction immédiate. Les syndicats vont certes faire entrer l'islam dans le champ de leurs revendications avec l'espoir de traduire bientôt le débat en termes de classes sociales. Ils ne veulent pas laisser échapper un groupe sur lequel les partis de gauche n'ont pratiquement eu aucune influence. Les attentes des migrants se situant, en principe, en dehors du cadre national, les partis ne pouvaient s'y constituer une clientèle. Leur expression identitaire s'est donc définie avant tout en termes religieux, même si l'objectif final restait la constitution de groupes d'intérêts cherchant à obtenir une reconnaissance officielle dans l'espace français.

Présence de l'Islam et héritage laïc

Dans cette démarche, les Maghrébins vont bientôt être rejoints dans leur affirmation identitaire par les Turcs et les Africains de l'Ouest qui cherchent aussi à s'installer avec des stratégies distinctes de celles du groupe principal. Mais l'histoire de la modernisation du système politique français, son importance accordée à la laïcité, le prépare très peu à accueillir une demande qui se situe en partie en dehors du courant religieux dominant. On voit paradoxalement ceux qui devraient réagir plus favorablement en termes de solidarité de classe, manifester un comportement de rejet. Les élus locaux de tradition proche de la démocratie chrétienne sont parfois plus ouverts aux aspects pratiques des demandes des musulmans que ceux qui sont marqués par l'héritage laïc. Du côté des musulmans, l'intégration dans une société caractérisée par la séparation du religieux et du politique est en soi difficile á accepter. Si l'on ne peut plus voir dans l'Etat laïc un pouvoir chargé de répandre la vraie croyance, ni même un véritable défenseur de l'islam, on aura cependant tendance à lui demander plus qu'à un simple Etat-arbitre maintenant la re-

ligion dans le domaine du privé et de la vie familiale. Lorsqu'il s'agira de construire des mosquées, d'organiser des systèmes d'abattage rituel des animaux, de régler la vie scolaire de façon à respecter les croyances du groupe, d'instituer des lieux de prières dans la vie de travail, c'est aux représentants de l'Etat qu'on s'adressera sans se soucier de l'effet que de telles demandes peuvent avoir sur un équilibre fragile entre les groupes sociaux déjà installés. Mais il faut bien voir que pour les musulmans, la laïcisation n'est plus perçue, au moins pour un temps et pour une large partie d'entre eux, comme une étape nécessaire de la modernisation[2]. A vrai dire, les deux termes semblent provisoirement dissociés dans la mesure où la religion apparaît aussi comme un facteur de légitimation de la modernité, en même temps qu'un élément essentiel de la mobilisation politique des masses. La reconnaissance officielle d'un islam public est sans doute aujourd'hui une étape nécessaire vers une intégration qui ne s'accomplit plus par des cheminements individuels reprenant l'héritage des groupes sociaux déjà établis dans l'espace politique français.

Cette situation nouvelle entraîne une adaptation de la part des musulmans qui s'installent à leur tour dans la France des années soixante, mais il ne faut pas croire qui'ils feront tout le chemin, à l'image des provinciaux migrants vers la société industrielle au XIXe siècle ou des immigrés de l'Europe méditerranéenne. La société devra aussi sans doute recomposer ses systèmes de valeur et réevaluer les avantages et les contraintes qu'elle présente à ceux qui veulent la rejoindre. Le fait que cete perspective de changement se présente à un moment où l'Etat est en crise, ne remplissant plus qu'une partie des fonctions qui lui étaient dévolues et avaient justifié son existence, ne simplifie pas les choses.

---

[2] Elle le fut dans le Maghreb colonial pour une partie de la classe moyenne et après l'indépendance pour les leaders comme Bourguiba.

Islam et insertion politique

La mobilisation réligieuse déconcerte une classe politique qui est habituée, depuis longtemps déjà, à traiter les problèmes des groupes sociaux en termes d'Etat-providence ou de droit de vote. Or, les maghrébins jouissent des avantages de l'Etat-providence en tant que travailleurs et, à un moindre degré, en tant que résidents lorsqu'ils n'ont pas accès au marché du travail. L'opinion publique ne leur conteste d'ailleurs pas ce droit, comme le prouvent les sondages. Quant au droit de vote, elle n'est pas réellement prête à l'accorder et les intéressés ne semblent pas tous désireux de le demander. Si l'accès au pouvoir ne s'acquiert plus par le vote, vont-ils négocier leur présence au coup par coup dans l'enterprise et dans la cité? Quelles vont être les institutions intermédiaires et quel peut être le sens d'une démarche qui apparaît comme une demande collective d'aide et de reconnaissance?

Depuis 1905, l'Etat ne reconnaît et ne salarie aucun culte. Même si cela est inexact depuis 1918 pour les trois départements d'Alsace-Lorraine, il lui est difficile de reprendre, dans le contexte intérieur, des pratiques diffuses qui permettaient dans l'Algérie coloniale et dans l'Empire de composer avec les règles édictées par les républicains dans leurs affrontements idéologiques avec l'Eglise catholique lorsque celle-ci se trouvait en position de religion dominante. Le problème s'était déjà posé en 1925 lors de la création de la Mosquée de Paris[3] qui n'avait pourtant pas manqué d'aides publiques justifiées alors par le sacrifice des anciens combattants musulmans pendant la première guerre mondiale.

C'est en fait à partir de 1976 que les collectivités locales, les entreprises, les syndicats et l'Etat auront à faire face à la demande et, dans un premier temps, la traiteront empiriquement sans trop se poser de problèmes d'ensemble et de conséquences à long terme.

[3] J'emprunte les développements qui suivent à l'ouvrage de Gilles Kepel, *Les Banlieues de l'Islam*, Naissance d'une religion en France, editions du Seuil, Paris, 1987.

Foyers et entreprises

C'est d'abord par les Foyers de travailleurs, les ateliers et les ensembles HLM que les demandes de lieux de culte et d'une certaine forme d'autonomie dans la gestion collective du lieu de résidence et de travail, que le problème de l'islam va se poser. Lors de la grève des loyers dans les Foyers SONACOTRA en 1976[4], il s'agit bien d'une lutte pour le pouvoir à l'intérieur des communautés de travailleurs célibataires qui aboutit à l'élimination des anciens sous-officiers mis en place au temps de la guerre d'Algérie pour lutter contre l'implantation du FLN. Après la grève des loyers, les comités de résidents vont obtenir des lieux de culte, mais également le contrôle des entrées, de la gestion de l'espace et du temps intérieur à la communauté. Les nouvelles règles collectives seront souvent beaucoup plus strictes en matière d'alcool et de visites féminines que ne l'étaient celles des anciens directeurs. Les pressions pour l'observance du ramadan se feront parfois sentir avec force. En même temps, une certaine souplesse se négocie en termes d'accueil temporaire de membres de la famille ou du village des résidents. Mais la prise en main des Foyers de travailleurs est un fait acquis sur lequel personne ne songe à revenir par la suite.

L'installation de l'islam dans l'entreprise se fait de façon encore plus progressive, sans décision d'ensemble, avec une sorte de rivalité et de connivence entre la direction, la CGT et les groupes spontanés de musulmans qui représentent en 1976 plus de 80 % des O.S. au sein de nombreux ateliers[5]. Tout commence à Billancourt en octobre 1976 par une pétition de l'atelier 74, partie d'un groupe d'ouvriers sénégalais appartenant à la confrérie des Tidjanes. Recueillant 800 signatures pour demander l'ouverture d'un lieu de prière dans l'atelier, elle crée un fait social qui s'impose à la fois à la direction et à la CGT, syndicat majoritaire

[4] Kepel (G.), *op. cit.*, p. 126 et ss.

[5] *Les O. S. dans l'industrie automobile*. Analyse des conflits récents survenus aux usines Renault de Billancourt depuis 1981 au sein de la population immigrée. CNRS-RNUR, janvier 1986, et commentairs de Gilles Kepel, *op. cit.*, p. 145.

dans l'entreprise. De peur d'être dépassée, cette dernière se rallie à la demande et, au nom de la dignité et des droits de l'homme, prend des positions résolument religieuses. La direction, de son côté, n'est pas mécontente de disposer de réseaux de contact avec la base ouvrière, à un moment où la crise limite les augmentations salariales et laisse prévoir des réorientations difficiles. L'islam est un domaine sur lequel on peut fair quelques concessions, plus facilement que sur les changements de catégorie.

Islam et syndicat

Une mosquée d'atelir s'installe donc et un imam ouvrier est désigné, que l'on fera passer de la chaîne à un poste fixe pour faciliter sa tâche religieuse. A la fin des années soixante-dix, les mosquées vont progresser d'atelier en atelier, avec l'appui bienveillant de la direction, et la surenchère de la CGT malgré l'inquiétude frileuse de la maîtrise. L'islam va s'installer à Billancourt sans mettre en cause la paix sociale. Mais une situation irréversible est créee, et un réseau de mobilisation est en place. Qu se passera-t-il si l'usine est déplacée ou la production robotisée?

Chez Talbot et Citroën, à Poissy et à Aulnay-sous-Bois, la CGT va se servir de l'islam pour casser le monopole du syndicat maison CSL avec, au départ, la bénédiction du gouvernement Mauroy. Ell s'instalera dans l'entreprise après des grèves violentes, mais sera vite dépassée par le réseau islamique qu'elle aura contribué à soutenir à un moment où les tentatives de récupération extérieure plus brouillonnes qu'efficaces de l'Iran, de la Libye et de quelques autres vont chercher à occuper le terrain. Les apprentis sorciers viendront se plaindre au gouvernement et déclencheront en janvier 1982 les déclarations maladroites et pour le moins mal informées du Premier ministre, du ministre de l'Intérieur et du ministre des Affaires sociales sur la subversion chiite dans l'industrie automobile.

La CGT n'est donc pas la dernière à utiliser oralement et par écrit le langage de l'islam pour pénétrer le milieu immigré. En 1982, elle organise un collectif mosquée et réclame pour les ouv-

riers musulmans le droit et les moyens d'exercer le culte de leur choix[6]. Cette revendication sera abandonnée en 1985. Entre temps, le syndicaliste vedette de la CGT à Aulnay-sous-Bois, Akka Ghazi, aura été élu député au Parlement marocain parmi les monarchistes de gauche. L'association islam-CGT peut se traduire par un certain nombre de bénéfices mutuels, mais la CGT est très loin de contrôler l'ensemble. Ses cadres sont plus communautaires que sensibles à l'internationalisme prolétarien et la CGT semble perçue surtout comme un relais souple vers les institutions françaises, du moins à l'époque de la gauche unie.

Vers un islam installé

A la fin des années soixante-dix, l'islam va aussi s'installer dans les HLM. Il s'agira cette fois d'un islam des familles, au contat des municipalités et des offices d'HLM. L'accueil est généralement compréhensif lorsqu'il s'agit d'aménagements modestes où le culturel peut servir de paravent au cultuel. On fera des exceptions aux règles de la séparation pour aider à la location symbolique d'un local où l'on enseignera l'arabe, mais où l'on fera aussi de l'alphabétisation en français et du soutien scolaire. Si l'animateur dirige la prière du vendredi, cela n'apparaîtra que comme une tâche parmi d'autres et les municipalités ou le FAS (Fonds d'Action Sociale) prendront parfois son salaire en charge. Lorsqu'il s'agit de projets plus visibles conformes à l'attente profonde des musulmans en France[7], qui souhaitent voir des minarets et même pour quelques —uns l'appel à la prière, on constate une profonde réticence du milieu qui va des pétitions de comités d'habitants à des actes violents comme le plasticage de la mosquée de Romans en mai 1982.

---

[6] Mouriaux (René) et Wihtol de Wenden (Catherine), Syndicalisme français et Islam in Leveau (Rémy) et Kepel (Gilles), eds. *Les musulmanes dans la société française*, Presses FNSP, Paris, 1988, pp. 39-64.

[7] Telle qu'elle apparaît dans l'enquête du CERI, 1985.

Parmi les grands projets, on ne peut guère compter que les mosquées de Mantes et d'Evry, actuellement en voie d'achèvement. Mais maintes fois le plan d'occupation des sols se trouve modifié dès qu'un terrain est acquis ou une maison achetée pour être transformée en lieu de culte.

L'éventail politique réagit avec une certaine diversité. Le PC ne manifeste pas le même enthousiasme pour les mosquées que la CGT pour l'islam. A Rennes, il n'hésite pas à s'allier au RPR pour bloquer un projet accepté par les socialistes sous le couvert de centre culturel. A Roubaix les centristes feront aboutir, après 1983, un projet de mosquée refusé auparavant par les socialistes. Ceci vaudra à M. Diligent les félicitations du cheikh Abbas, recteur de la mosquée de Paris. Les rivalités entre les diverses associations de musulmans facilitent le refus des autorités françaises. L'Eglise catholique a, au début, offert des locaux. Mais les réactions des fidèles n'étaient guère favorables et, du côté musulman, cette ouverture a parfois été interprétée comme une réaction de doute et de faiblesse. L'attitude est aujourd'hui beaucoup plus réservée et, si l'on peut dire que localement, l'Eglise accepte de s'associer à des initiatives des municipalités, elle ne souhaite pas en être l'initiatrice.

La libéralisation du droit d'association pour les étrangers a permis aux maghrébins de disposer d'intermédiaires, souvent rivaux auprès des autorités françaises, mais aussi tournés parfois ver l'islam extérieur pour obtenir des fonds pour les constructions de mosquées ou pour les activités culturelles des centres islamiques. Dans quelques cas, le plus connu est celui de la municipalité socialiste de Mons en Bareuil dans le Nord, le 19 mai 1985 les immigrés ont participé à l'élection d'une commission consultative auprès de la municipalité.

Cette évolution aboutit à une occupation lente et paisible de divers lieux sociaux où les musulmans reprennent le contrôle d'un environnement subi, souvent hostile[8]. Il n'y a pas de projet d'en-

[8] Les réactions d'exclusion sont nombreuses et les mairies communistes ne sont pas les dernières à développer des systèmes de quotas voir Martin A. Schain «Im-

semble, mais des pratiques concordantes qui vont presque toutes dans le sens d'une installation. Celle-ci peut soit s'orienter vers une situation de communauté séparée, soit vers une structuration provisoire permettant de négocier une insertion diversifiée dans le système français. L'issue dépendra sans doute de la réponse, ou de l'absence de réponse, des autorités françaises et pour une part des réactions de l'islam extérieur.

Réactions de l'Etat

Dans les schémas précédants, l'Etat centralisé avait favorisé l'intégration des groupes sociaux minoritaires, nationaux ou étrangers, en s'instituant leur protecteur et en obtenant en retour des concessions qui affaiblissaient leur particularisme. Le cas des Juifs constitue un exemple type de cette politique, plus facile à pratiquer dans la longue durée et pour des groupes réduits, qu'en une génération. Certains mécanismes essentiels de cette transformation comme l'école, fonctionnent encore avec des effets dont on découvre l'efficacité lorsque l'on compare la situation française à celle que l'on rencontre en Allemagne ou en Angleterre où les cultures des pays d'origine semblent plus longtemps à l'abri des politiques unificatrices. Par comparaison, en France, l'échec des partis politiques, la mise entre parenthèses de l'armée, la situation ambiguë des syndicats n'en est que plus marquée. A plus long terme, la décentralisation est une situation lourde de conséquences. Une bonne partie des demandes des musulmans concernant leur organisation en groupe constitué se situent au niveau local, relèvent des municipalités, des entreprises ou des offices de HLM. La disparition d'un recours à l'arbitrage de l'Etat aurait de graves conséquences si l'on se trouvait dans une situation bloquée. Les risques d'issues violentes ne sont certainement pas à négliger.

---

migrants and policits in France», in John Ambler *The French socialist experiment*, Philadelphie, ISHI Publications, 1985.

D'un autre côté, on peut difficilement constituer une administration d'exception pour une catégorie de citoyens ou de résidents. Les précédents ont en ce domaine une connotation nettement négative. Mais refuser de prendre ses responsabilités au nom de la laïcité en face de demandes à caractère religieux, ou au nom de la décentralisation en face de situations locales bloquées aboutit aussi bien de la part de l'Etat que des groupes sociaux concernés au recours à un protecteur ou à un médiateur étranger. Les exemples en matière de protection extérieure de minorités ne sont guère rassurants sur le sort des protégés et ne bénéficient guère à long terme aux protecteurs.

Une esquisse de politique de l'islam

Parmi les responsables français, seul M. Paul Dijoud, sous-secrétaire d'Etat à l'immigration en 1974, semble avoir défini une politique globale, prenant en compte l'islam parmi les besoins culturels de l'immigration[9]. Au moment où la France arrête l'immigration, il met en place au profit de ceux qui sont installés dans l'hexagone une série de mesures de type Etat-providence (aide au logement, formation professionnelle). Il admet le principe que «tout immigré a la liberté de choisir son destin» et quel que soit ce choix, «le droit à l'identité culturelle» est proclamé soit en fonction d'un retour envisagé, soit dans une perspective «d'assimilation». Le changement est considérable par rapport aux premières réflexions officielles sur le problème de l'installation de l'immigration qui se situent au début des nnées 70 autour de Michel Massenet. Un aperçu des inquiétudes nouvelles est donné par le rapport de Corentin Calvez au Conseil économique et social qui fait nettement la différence entre l'immigration européenne qu'il faut encourager à adopter la nationalité française et l'immigration maghrébine à maintenir dans une situation précaire[10].

[9] Voir Gilles Kepel, *op. cit.*, p. 139.

[10] Voir Corentin Calvez, *Le problème des travailleurs étrangers*, Jorf, *Avis et rapports du Conseil Economique*, 27 mars 1969, Gary Freeman, *Immigrant labor and ra-*

Après cette réaction de rejet la politique Dijoud va constituer une première phase de prise en compte réelle. Les gouvernements suivants reviendront avec une parfaite continuité à une volonté d'externalisation du problème en s'appuyant sur la complicité des pays d'origine.

On ne parle pas encore de France pluri-culturelle, mais la politique est déjà mise en oeuvre, et se veut, en ce qui concerne l'islam, conduite en association avec les pays d'origine. Les mesures d'application de ce programme vont comporter des circulaires aux préfets pour faciliter l'implantation des lieux de culte «en particulier dans les foyers de travailleurs», l'aide à la constitution d'associations ayant pour objectif la construction de mosquées, l'octroi de terrains dominaux par les autorités locales et des modes de financement prévoyant des participations des communes à l'édification et au fonctionnement avec, si besoin, des subventions complémentaires. Il engage également le CNPF à accorder des congés au moment des fêtes musulmanes et à faciliter le pélerinage. M. Dijoud annoncera tous ces projets en participant, le 14 mars 1976, à la fête du Mouloud à Evry. On n'est jamais allé aussi loin et on n'ira jamais aussi loin par la suite dans le développement d'un projet pluri-culturel faisant fi des principes de la laïcité. On ne voit pas non plus la contrepartie demandée aux immigrés. Cette politique vient sans doute trop tôt, à un moment où les interlocuteurs intéressés par l'espace français n'existent pas encore. L'islam apparaît comme une concession mineure en contrepartie d'un arrêt effectif de l'immigration et d'une ouverture non exclusive sur le retour. Les pays d'origine, notamment l'Algérie, ne réagiront guère favorablement. Seul le maintien, d'une immigration ouverte, officielle ou clandestine, les intéresse. Une politique d'installation leur paraît une mainmise sur leurs ressortissants et une atteinte à leur souveraineté.

Pour le gouvernement, l'enjeu est marginal et ambigu. Il peut être présenté comme une politique d'aide au retour ouverte, faisant partie de la politiqu de libéralisme avancé du Président de

---

cial conflict in industrial societies, Princeton, Princeton University Press, 1979, p. 150 et ss., et commentaires du Pr. Martin A. Schain, N. Y., 10 octobre 1987.

la République. Il faut aussi noter que les interlocuteurs arabes du gouvernement se situent plutôt alors du côté du Roi Maroc et de l'Arabie séoudite que de l'Algérie. La révolution iranienne et la montée des mouvements islamiques au Maghreb ne sera guère sensible avant 1980. Mais le gouvernement a affiché des intentions et jeté les bases d'une politique de l'islam qu'il ne peut ni contrôler, ni mener jusqu'au bout. Il ne craint pas encore les interventions extérieures qu'elle peut impliquer dans l'espace politique français. Le danger paraît venir plus des courants gauchistes ou sur un plan plus général des épigones du Mouvement palestinien qui n'ont pas de relais dans l'immigration. L'onde de choc de la Révolution iranienne en 1979 va beaucoup changer cette percepion des choses.

Vers une nouvelle dimension des relations extérieures

Si les effets internes sur le système social et politique français d'une présence durable de l'islam en France font maintenant l'objet d'analyses et de prises de position courantes, la transformation que cette présence apporte aux relations extérieures est moins visible. On peut cependant prévoir que l'installation d'une communauté musulmane ayant une forte conscience collective dans l'espace social et politique français influencera les relations avec le monde musulman extérieur —et en particulier avec les pays d'origine. Certains songent déjà à des réseaux d'influence du type de ceux qui lient la communauté juive américaine à israël. C'est plutôt du côté des liens sociaux, d'une certaine forme de comportements anthropologiques et de conscience historique que l'on peut s'attendre à voir des effets originaux. C'est déjà par l'arrivée des familles après 1974 que la nature et le comportement de l'émigration a changé. Cette situatio est à l'origine du développement de l'islam comme facteur de conscience communautaire. Même si l'on peut penser que ce discours ayant recours à la religion concerne avant tout la société française, il ne peut manquer d'influencer les pays d'origine. Les échanges de personnes continueront à se maintenir quelles que soient les procédures

de visas. Un «marché» matrimonial existe déjà et l'on peut faire l'hypothèse qu'il sera un des facteurs de stabilisation du groupe en France. Un espace privilegié de circulation des monnaies par compensations privées aboutit aussi à un vaste secteur d'économie souterraine qui échappe au contrôle des gouvernements. La complicité des divers services de police montre qu'un espace politique échappant également au contrôle est en train de se constituer. Les mouvements d'opposition trouvent en Europe les ressources financières, les hommes, les moyens de diffusion et l'existence d'un cadre de libertés publiques qui permet de dépasser les contraintes et les complicités entre gouvernants, qui ne peuvent de toute façon couvrir l'ensemble de l'Europe. Cette situation crée une sorte d'espace économique et politique, en partie clandestin, échappant aux contrôles, aux divisions entre Etats et aux principes des souverainetés définies. Cette situation peut aussi bien bénéficier aux mouvements islamistes qu'aux marxistes ou aux diverses tendances et groupes susceptibles d'avoir une audience dans l'immigration.

Parallèlement, cette installation crée un courant d'influence en retour dans le domaine idéologique, culturel et religieux vers les pays d'origine. En effet, l'indépendance des Etats a davantage emprunté son contenu idéologique au système français qu'à l'islam. La classe moyenne au Maghreb garde une attention passionnée à l'égard de tout ce qui concerne l'évolution, la vie culturelle et politique de l'ex métropole. Une bonne partie de ce contact passe par l'immigration ou la concerne et consitue une sorte d'espace intermédiaire où les cassettes vidéo, les imprimés, les livres s'échangent sans tenir compte des objectifs ou des interdits des gouvernements. Ce type d'échanges affecte aussi le domaine de l'islam et, pour le moment, les mouvements islamistes sont plus à même d'en user que les libéraux. Mais on peut prévoir qu'un islam installé en France a des chances de connaître des mouvements d'interprétation, des schismes et des syncrétismes qu'il n'aurait guère de chance de développer dans les pays d'origine. On distingue déjà des courants d'influence très divers rivalisant dans les mosquées pour conquérir l'audience des immigrés. Leurs centres de décision se situent encore aujourd'hui au

sein de l'islam majoritaire, en dehors du maghreb le plus souvent. Par là même, l'immigration contribue à la diffusion de courants religieux d'origine orientale au Maghreb. On peut penser qu'elle donnera naissance un jour à des courants religieux qui utiliseront beaucoup plus largement les langues locales, à commencer par e français, l'arabe étant de moins en moins fréquemment parlé et lu dans l'immigration en dépit des efforts de réappropriation. On se trouvera alors dans une situation d'hérésie qu'aucune autorité politique ne pourra sancionner, avec sans doute toutes sortes de possibilités d'innovations religieuses qui trouveront leur cheminement au Maghreb. On imagine mal ce qu'il adviendra à partir de ce type d'influence sur les pays d'islam majoritaire[11]. Un autre facteur, pour le moment rare, peut également créer des situations conflictuelles inédites; il s'agit des conversions aux religions chrétiennes. L'opinion publique est sensible aux conversions d'Européens mais ignore généralement les cas de conversion de musulmans au christianisme qui existent cependant. On imagine mal l'effet d'un tel prosélytisme auprès de l'opinion publique des pays d'islam majoritaire ni les situations délicates qui se produiraient lorsque les convertis souhaiteraient conserver un contact avec leur famille de l'autre côté de la Méditerranée. Pour le moment, on peut estimer que de telles conversions signifient des ruptures individuelles profondes et ne s'accompagnent pas d'un désir de témoigner qui aurait sans doute des conséquences conflictuelles graves en termes de respect des droits de l'homme.

[11] On peut en avoir une idée cependant à partir des réactions violentes de la justice marocaine en 1962 lorsqu'elle découvrit quelques cas de Bahiisme parmi des Marocains du Rif. Ils furent condamnés à mort mais non exécutés. Qu'adviendra-t-il lorsqu'un hérétique sera double national ou pourra être revendiqué par deux systèmes de droit, et deux systèmes de valeurs en conflit?

Craintes des pays d'origine

Les Etats sont peu préparés à gérer aussi bien sur le plan interne que dans le domaine des relations extérieures un recours au facteur religieux comme moyen de mobilisation de masse dans un processus qui concerne avant tout l'affirmation de l'identité collective d'un groupe. Cette démarche est dirigée vers l'espace politique interne et n'exclut pas un processus de modernisation. Elle peut sans doute contribuer à le légitimer. Mais, faute de savoir traiter ce type de demande et de peur de réveiller d'anciens conflits concernant d'autres groupes sociaux, on préfèrera l'expulser en la dépeignant sous les traits d'un intégrisme religieux international s'attaquant à l'Occident.

Mais cette réaction d'inquiétude est partagée pour des raisons différentes par les pays d'origine sans que l'on arrive à maintenir une distinction claire des responsabilités des uns et des autres. Dans un domaine que les indépendances avaient eu pour objectif de séparer, le changement de situation après 1974 faisait des travailleurs étrangers en séjour temporaire un groupe de musulmans installés avec leurs famillies, à l'intersection de deux souverainetés. Comme le fait remarquer Abdelmelek Sayyad, l'immigré est un «national hors nation et un non-national dans la nation». A partir de là, les immigrés se trouvent pris dans un ensmble complexe de solidarités qui va évoluer à partir du moment où eux-mêmes vont de plus en plus se définir comme musulmans et où l'islam à l'extérieur va chercher à tisser avec eux des liens de solidarité. Dans cette situation, le rôle de l'Etat français va évoluer avec une continuité désarmante entre la myopie et le renoncement, faute sans doute de pouvoir admettre l'islam comme une des données permanentes de son système social, culturel et politique et de la traiter comme tel.

Interventions moyen-orientales

A partir du moment où l'immigration est arrêtée et où s'esquisse une première tentative de politique globale de l'islam en

France, la dimension internationale du problème est posée. Paris souhaite la collaboration des pays d'origine et se tourne alors plutôt vers Rabat. Mais, à partir de 1974, avec le boom pétrolier, les pays producteurs vont aussi songer à légitimer par une politique active d'expansion de l'islam les ressources nouvelles qui leur échoient. Ils vont s'intéresser à l'islam minoritaire et accepter de participer à de nombreux projets de financement de mosquées et de salles de prières. Leur générosité sera vite connue dans l'immigration et les escrocs ne manqueront pas parmis les solliciteurs. L'Arabie Séoudite, le Koweit, les Emirats, mais aussi la Libye vont participer à divers projets. En 1977, la Ligue Islamigue Mondiale, de création séoudienne, s'installe à Paris et s'intéresse à l'islam en France, recense les lieux de culte et a pour objectif de rendre les communautés propriétaires de leurs locaux de prière[12]. Le bureau de Paris a été contacté ou a contacté près de la moitié des lieux de prière connus en France. Ses aides sont généralement modestes, mais il a aussi collaboré à quelques projets plus importants, comme la mosquée de Mantes où les financements associés de l'Arabie Seoudite et du Koweit dépassent ceux de la Libye. Ce pays exerce cependant une influence prépondérante dans cette entreprise et s'en sert comme base de propagande contre le gouvernement d'Hassan II auprès de la population d'origine marocaine tout en influençant le discours et la pratique des imams dans le sens d'un refus de l'insertion en France. A Evry en revanche, la Ligue Islamique soutient la construction d'une mosquée d'obédience marocaine que les dirigeants de la mosquée de Paris sous influence algérienne voient avec une certaine irritation. Depuis 1980, la Ligue Islamique traite l'Europe comme un ensemble et a installé son Conseil régional à Bruxelles pour former sur place des prédicateurs, sans rencontrer beaucoup de succès en France pour ses recrutements.

Mais, à partir de 1979, le paysage idéologique change avec le succès de la révolution iranienne et l'attaque de la mosquée de la Mecque. Entre 1980 et aujourd'hui va se mettre en place un

[12] Gilles Kepel, *op. cit.*, p. 272 et ss.

réseau franco-algérien de co-gestion, si ce n'est de co-souveraineté sur l'islam en France. Au coeur de ce dispositif se trouve la Mosquée de Paris, longtemps administrée par un Recteur d'origine algérienne, ancien député des Oasis du temps de l'Algérie française.

Retour à l'externalisation

Une inquiétude commune saisit les responsables politiques et sans doute policiers des deux pays devant la prolifération des lieux de cultes et des associations islamiques dont la clientèle est composée en majorité de Français d'origine algérienne ou d'Algériens résidant en France. Devant l'absence d'élites représentatives du milieu, que les socialistes au pouvoir s'efforceront de susciter, la tentation était grande pour contrôler cette effervescence de s'adresser à l'Algérie dont les dirigeants étaient sans doute encore plus inquiets que les dirigeants français de ce retour au religieux et de l'agitation brouillonne des Iraniens, Libyens et Séoudiens qui s'intéressaient brusquement à leurs ressortissants en France.

Le compromis franco-algérien passe par la satisfaction des demandes d'Alger visant au contrôle de la Mosquée de Paris, qui occupe une position symbolique très forte dans la communauté musulmane et cherche à transformer cet avantage en facteur unitaire. Si Hamza Boubakeur finit par être écarté en septembre 1982 après des arbitrages de haut niveau dans le système de décision français et le rectorat est alors confié à un fonctionnaire algérien non francophone, cheikh Abbas.

Celui-ci va très vite s'attacher à réconcilier par le biais de l'islam les harkis et leurs enfants avec l'Algérie. Ces musulmans français sont ou descendent des anciens supplétifs de l'armée pendant la guerre d'Algérie. Passés en France avec leurs familles au lendemain de la guerre, au nombre de 100.000, leur groupe compte aujourd'hui plus de 400.000 personnes. Rejetés des deux côtés, l'islam leur est souvent apparu avant d'autres groupes comme un moyen d'affirmation collective dans l'espace français. Une poli-

tique ouverte et attentive de la Mosquée de Paris contrastant avec les rebuffades des autorités algériennes dans le passé leur fait espérer le «pardon» pour eux-mêmes et leurs enfants et établir ainsi une base d'influence algérienne très large auprès d'une population flottante située à l'intérieur du système politique français.

Cependant, comme on ne va pas pour autant expulser les immigrés, la co-gestion de l'islam avec Alger offre des garanties et pour le moins une solution d'attente. Elle permet de laisser l'islam en dehors du jeu, alors qu'il va devenir le mode dominant d'affirmation identitaire des immigrés. Pour la gauche, on ne porte pas atteinte aux principes laïcs qui causent quelques soucis par ailleurs, et pour la droite, après mars 86, on ne court pas le risque d'affronter son électorat en proposant les solutions inacceptables d'un islam français.

Avoir une politique de l'islam, qui remette éventuellement en cause l'ancienne conception de la laïcité, c'est aussi reconnaître aux musulmans une présence légitime. Refuser de le faire, c'est sans doute créer à terme une communauté structurée qui se constituera en interlocuteur exclusif pour les affaires concernant ses membres en s'appuyant sur l'extérieur en cas de conflit. On crée alors un nouveau type de rapport qui n'a plus rien à voir avec le mode de fonctionnement actuel dans la mesure où il constitue la négation de l'Etat centralisé de tradition française.

Ces demandes nouvelles sont déconcertantes par rapport à la tradition de sécularisation séparant le politique du religieux. Mais les considérer comme extérieures comporte le risque de les voir se constituer comme telles et de perdre une part des chances de résoudre sans violence un conflit d'intégration politique qui emprunte plus aux données héritées du Tiers monde et de la colonisation qu'à la tradition républicaine.

Une tendance nouvelle: l'intégration par le politique

Si l'islam constitue pour les premières générations de l'immigration un comportement identitaire qui leur permet de gérer

leurs relations avec une société française, les nouvelles générations ont beaucoup moins d'inhibition dans leur relations avec le système politique. On assiste depuis 1986 à l'apparition d'une stratégie nouvelle qui contraste assez nettement par rapport aux pratiques antérieures de refus d'un jeu politique lié à l'adoption de la nationalité française. Le passage par l'école française, une meilleure compréhension des enjeux sociaux ont amené les élites des nouvelles générations issues de l'immigration maghrébine à s'engager plus nettement dans le débat politique français, y compris par l'adoption de la nationalité, l'inscription sur les listes électorales et le vote. La montée de l'extrême-droite à partir des élections municipales de 1983 et la présence de l'immigration comme enjeu du débat politique avec les projets de révision du code de la nationalité qui a suivi le renversement de majorité au Parlement en 1986 ont accéleré ce mouvement. Cet engagement s'est fait en grande majorité du côté socialiste en fonction d'une sympathie plus nettement déclarée pour le président de la République que pour le parti[13]. Il provient pour une large part de la politique menée depuis 1981 qui ne répond certes pas à toutes les attentes de l'immigration mais a su détendre la situation par rapport à la phase précédente, en arrêtant les expulsions de jeunes, en accordant une carte de séjour de 10 ans et en reconnaissant le droit d'association pour les étrangers dans des conditions égales à celles qui existent pour les français. En retour, les associations ont progressivement fonctionné comme des intermédiaires facilitant l'entrée dans le politique, la polarisation de toutes les demandes vers le système français, la multiplication des naturalisations et l'engagement électoral. Le changement n'en est semble-t-il qu'au début d'une évolution qui réserve des surprises par comparaison au modèle traditionnel. Les facteurs culturels de type communautaire n'ont pas disparu pour autant et l'attachement à l'islam manifesté par l'observance du Ramadan qui concerne la moitié du groupe enquêté s'accomode largement d'un vote socialiste massif. A terme la situation menace même les

[13] Voir Dazi (Fatha), Leveau (Rémy). L'intégration par le politique, Le vote des «beurs» in *Etudes*, septembre 1988, p. 179-188.

vieux bastions municipaux communistes de la région parisienne et de la région lyonnaise. La situation peut aussi évoluer du fait de l'apparition significative des «Verts» sur l'échiquier politique avec un discours beaucoup plus ouvert que celui des socialistes au particularisme communautaire.

Aperçu sur le rôle économique de l'immigration: le poids de l'économie souterraine et l'investissement immobilier

Trop souvent l'immigré est perçu comme une victime de forces économiques obscures qui le dépassent. Cette approche laisse dans l'ombre un comportement autonome d'acteur social dans le champ économique qui se déroule souvent en dehors des normes fixées par les Etats, qu'il s'agisse du pays d'origine ou du pays d'accueil. Ce comportement reste cependant difficile à saisir car les intéressés ne le revendiquent guère et trouvent certains avantages à se présenter comme victimes.

Dans le pays d'accueil, l'immigré est rarement reconnu comme un acteur social à part entière —en première lieu parce qu'il ne jouit généralement pas de la citoyenneté— ensuite parce qu'il se trouve souvent cantonné dans la fonction de producteur marginalisé et parfois clandestin. On fait semblant de le considérer comme un simple acteur économique, présent temporairement en prenant à la lettre un discours de dignité qui valorise le retour alors que sa conduite montre qu'il va rester.

Dans la pratique, une gestion complexe de la modernité se fait jour, sans tenir compte des intentions des Etats, rusant avec les frontières, les contrôles et les règlements. Les enjeux globaux sont énormes, se comptent en milliards de francs et on entraîné en quelques dizaines d'années des déplacements de millions de personnes, et le début d'un processus d'installation qui n'a guère trouvé sa rationalisation.

Les candidats au départ sont souvent ceux qui peuvent mobiliser un capital de l'ordre de 4 à 5.000 francs pour payer un passeport, entreprendre le voyage et avoir quelques ressources en attendant de trouver du travail, même si les réseaux de solidarité

villageoise en place dans le pays d'accueil permettent de faciliter l'installation. Ce ne sont donc ni les plus ignorants, ni les plus pauvres qui partent, surtout lorsqu'il s'agit de départs organisés sur une base individuelle.

Mais l'immigration s'accompagne aussi le plus souvent d'une part de rêves qui ont eupour effet dans la pratique de permettre des compromis partiels, à court terme, nécessaires pour s'adapter à la vie urbaine et industrielle. Leur logique provient de la construction qui s'opère autour du mythe du retour qui structure des blocs de comportement à l'égard du pays d'origine comme l'identité islamique structure la relation avec le pays d'accueil. Mais dans un cas comme dans l'autre, les objectifs atteints vont sans doute se situer assez loin de ceux qui étaient affichés au départ, tout en conservant une relation fonctionnelle guidée par un renversement des perspectives dans le rapport avec les pays d'accueil.

Ainsi la logique d'un discours de retour que les intéressés savent de plus en plus biaisé maintient pour eux une porte de sortie vers un ailleurs possible, au cas où l'insertion contractuelle qu'ils négocient avec le pays d'accueil ne réussirait pas. Cette ouverture leur évite le désespoir et la violence dans un cheminement difficile. Mais elle a son prix versé au pays d'origine: c'est l'investissement immobilier énorme que continuent à faire ceux qui savent qu'ils resteront en Europe. Cet investissement comporte plusieurs volets. En premier lieu généralement la construction d'une maison familiale au village, ou plutôt dans le petit centre le plus proche, car les habitudes ont souvent déjà trop changé pour s'accomoder de maisons sans eau courante et sans électricité et d'un approvisionnement alimentaire d'auto-consommation rurale traditionnelle. En plus de la famille de l'émigré, la grande maison permettra de loger ses parents et souvent ses frères certains assurant le gardiennage des lieux à longueur d'année. Mais l'émigration introduit souvent de nombreuses tensions et rivalités à l'intérieur de la famille élargie. L'immigré et sa famille font pénétrer dans le groupe des habitudes de consommation et des attitudes culturelles de changement, surtout au niveau des groupes d'adolescents qui vont être difficiles à gérer. Les contacts, les rêves qu'ils

suscitent vont entraîner des conflits lorsque certains des membre du groupe d'origine vont acquérir des aspirations qui supposeraient soit la transformation du milieu, soit leur départ. D'un autre côté, les rêves de rupture et de départ auront de plus en plus de mal à être satisfaits du fait de la fermeture de la société d'accueil. Le détournement des procédures de regroupement familial ou l'extension du marché matrimonial dans le but d'obtenir une carte de séjour ou une carte de travail, constitueront bien un palliatif d'usage plus courant que l'on ne pense. Mais souvent les conflits du groupe familial deviennent de plus en plus difficiles à gérer et l'immigré souhaite prendre quelques distances sans rompre. Un autre type d'investissement, l'acquisition d'appartements en villes, dans des constructions nouvelles assurées par les établissements publics ou par certains établissements financiers, retient alors son attention à la fois comme placement et comme rêve d'un lieu de retraite moins soumis aux contraintes collectives. Le marché de l'immobilier dans les régions de départ en arrive à dépendre largement de ce tye d'investissement où la relation avec le groupe d'origine joue plus que la rationalité d'«homo economicus».

Du fait des législations contraignantes, des taux de transferts officiels surévalués, cet argent investi aura tendance à prendre des cheminements non contrôlés —où les risques d'escroquerie ne sont pas négligeables. Les commerçants installés des deux côtés de la Méditerranée jouent un rôle essentiel dans la structuration de tels réseaux. Mais les groupes d'opposition et les mouvements islamiques se sont aussi greffés à divers moments sur des activités lucratives utiles à leurs activités clandestines. Ce phénomène va acquérir une très grande ampleur dans les relations avec l'Algérie du fait de la surévaluation du dinar et d'un contrôle des changes strict qui crée les conditions idéales de fonctionement d'un réseau financier souterrain.

Seul le système des visas imposé par la france en 1986 réduira l'importance de ces flux économiques souterrains. Les protestations officielles initiales contre une mesure jugée discriminatoire arrivent difficilement à cacher maintenant la satisfaction des autorités algériennes devant la mise en application de mesures de

contrôle qu'elles n'auraient pu imposer d'elles-mêmes sans une forte opposition interne.

L'argent des immigrés alimente donc un circuit d'économie souterraine qui constitue la soupape de sûreté de l'économie socialiste et étatisante. A partir du moment où l'économie algérienne va tolérer une plus grande marge d'initiative privée, on peut penser que la place exceptionelle tenue par l'argent des émigrés dans l'économie de pénurie de la période précédente va perdre de son importance. La réalité est sans doute plus complexe. Quelques études sur les industriels algériens[14] mettent en évidence le rôle des anciens émigrés dans l'accumulation du capital financier et du savoir technique. Il est vrai que ce facteur est amplifié lorsqu'ils ont également pu acquérir une influence politique en s'insérant dans des réseaux de clientélisme. Mais on peut imaginer que l'ouverture économique qui se dessine élargira encore les possibilités d'association, notamment avec les réseaux politiques. Un autre facteur à faire entrer en ligne de compte dans cet ensemble peut se situer du côté de l'argent de la corruption qui semble encore s'investir en France dans l'immobilier, mais aussi parfois dans des activités liées à des productions destinées au pays d'origine. La baisse des ressources publiques, liées au prix du pétrole, freine les grands marchés et réduit ces resources sans les supprimer. La libéralisation économique peut accroître le rôle des immigrés comme entrepreneurs, en contrepartie de leur perte de contrôle du circuit clandestin de distribution. Mais elle accentuera leur pression sur le système pour obtenir des assouplissements de la législation financière (épargne-crédit, prêts bonifiés, taux avantageux de convertibilité). Toutes ces mesures apparaîtront nécessaires si l'on veut faire sortir l'argent des émigrés des circuits clandestins, mais elles risquent d'être perçues comme trop favorables par rapport aux conditions consenties aux capitalistes nationaux.

---

[14] Peneff (J.), *Industriels algériens*, CNRS, Paris, 1981.

L'autonomie des immigrés dans le champ économique

Dans un système d'économie socialiste, le rôle occulte des émigrés comme acteurs économiques autonomes se trouve valorisé dans la mesure où ils sont les seuls, avec les bénéficiaires de la corruption, mais peut-être à moindre risque, à échapper aux contrôles de l'Etat. Dans un système libéral, les moyens nécessaires pour faire passer les émigrés du rôle d'acteurs occultes à un rôle ouvert dans un système de marché va requérir des avantages importants et la constitution d'un système de garanties et de confiance codifiée qui contribueront à transformer la nature du système politique et à l'ouvrir au bénéfice des résidents, à limiter l'arbitraire de la puissance publique pour ne pas effrayer l'argent instable. Par des mesures diverses de drainage et de valorisation de l'épargne extérieure, les trois pays du Maghreb semblent s'engager dans cette voie, le plus avancé étant le Maroc qui a, depuis 1984, mis en place une politique de mobilisation de l'épargne sur les conseils du FMI.

Si l'immobilier bâti est un domaine d'investissement préférentiel de l'émigration, il ne faut pas négliger sa présence dans le secteur foncier lorsqu'un marché de la terre agricole existe et fonctionne. Les investissements qui se dirigent vers ce secteur ne sont pas uniquement motivés par des raisons économiques et l'intervention des émigrés semble y être ambiguë. De nombreuses observations portent à croire qu'une part non négligeable de leur épargne s'oriente vers ce secteur. Il semble que leur démarche vise autant à acquérir un statut qu'à faire un placement. Mais leur raisonnement économique se situe nettement en fonction d'une aspiration à un droit modernisé.

Si le domaine immobilier constitue un champ particulier d'intervention où s'investit et se matérialise l'attachement au pays, d'autres secteurs, à la jonction du pays d'origine et du pays d'accueil, de l'économie étatique et de l'économie souterraine sont peut-être encore plus marqués par leur intervention. Le contrôle des changes, la surévaluation des monnaies valorisent leurs gains en devises et les réseaux de circulation de capitaux, informels et familiaux, permettent de corriger les excès des contrôles étati-

ques. C'est pour eux le moyen de financer à bon compte ces investissements et leur rôle peut tout aussi bien s'analyser comme un défi naturel à l'ordre étatique que comme le correctif spontané qui permet à un moindre coût le fonctionnement d'un système aberrant.

Les importations à la valise, dont ils n'ont pas le monopole ne peuvent fonctionner qu'en s'appuyant sur ces réseaux financiers. En réduisant les possibilités de voyager librement pour de larges catégories de résidents installés sur la rive sud, le système de visas instauré par la France en 1986 valorise les privilèges de libre circulation des immigrés. En certains domaines, pièces de rechange, cosmétiques, cassettes videos, produits de luxe, leur contrôle du champ économique est à la mesure des pénuries créées par l'Etat. Le trafic des véhicules d'occasion est alimenté largement par les tolérances d'importation dont ils bénéficient en fonction de retours réels ou supposés. Cela s'étend aux véhicules de transport de moyenne importance. On connaît leur prédilection pour les breaks ou les camionnettes Peugeot d'occasion. Sans avoir d'usine de montage en Algérie et sans autorisation d'importation de véhicules neufs, cette marque représente cependant 40 % du parc automobile en circulation. Cette domination de l'approvisionnement en véhicules d'occasion de toute sorte et en pièces détachées les place dans de bonnes conditions sur le marché des transports dans les professions de taxis collectifs, de marchand de souk. Ces importations de véhicules supposent un retour définitif, mais les étapes provisoires se succèdent et n'interdisent pas en attendant l'association avec d'autres membres de la famille.

De l'importation et de l'exploitation des véhicules, l'on passe souvent à la réparation, mettant à profit des savoirs acquis à l'extérieur. La réparation du matériel audio-visuel, radio, télé, magnétoscope, tourne-disques, cassettes et aussi généralement une spécialité de l'émigration, tant pour la compétence acquise que par l'accès aux réseaux d'approvisionnement en pièces détachées. Dans tous ces domaines l'immigré, ou un membre de sa famille proche agissant en réseau, sont les intermédiaires de la modernité technique. La consommation ostentatoire qu'ils tendent à afficher

dans le pays d'origine constitue une sorte de publicité pour les idées ou les produits nouveaux dont ils sont les intermédiaires. Les habitudes de consommation s'installent à leur exemple.

Cette gestion conflictuelle des ressources de l'émigration constitue-t-elle une menace pour l'économie, le système de valeurs, les liens de pouvoir et d'autorité qui structurent les Etats maghrébins? Il est difficile de répondre clairement de façon univoque. L'émigration gère avec profit une sorte d'économie dérivée de l'échange de cadeaux entre parents qui se retrouvent. Dans cette relation, la part des rêves commercialisés, des désirs suscités, de services et d'échanges fondés sur le dépassement et la transgression d'un quotidien terne et sans mystère est importante. Cette relation avec l'imaginaire collectif met-elle en péril une autorité politique contraignante ou procure-t-elle le rêve d'ailleurs qui permet de supporter les contraintes? Tout est certainement une question de degré et de circonstances. Mais cette relation trouble qui découle de l'économie politique de l'émigration est à l'opposé de la structuration idéologique qui sous-tend la construction des Etats-nations. Elle situe le modernisme ailleurs que dans l'accomplisement de soi, et le nationalisme tend à partir de là à devenir un discours dérisoire comparé aux rêves de consommation. Par sa gestion de la part du rêve, l'èmigration a contribué à déposséder l'Etat de son rôle idéologique, de sa capacité à structurer l'identité collective de la nation. Cette situation va jusqu'à priver l'Etat de sa capacité à exercer normalement certains contrôles sur sa population.

Il ne faut pas négliger la souplesse et la réduction des tensions que l'émigration a pu procurer dans les premières années de l'indépendance, en laissant le choix de l'exil à ceux qui ne trouvaient pas leur place dans le système et auraient été portés, s'ils avaient été contraints d'y rester, à trouver refuge dans la révolte. Aujourd'hui, ce mécanisme ne peut plus fonctionner et le choc en retour des valeurs et des richesses acquises à l'extérieur accroît les tensions à l'intérieur du système national. Il s'accompagne d'un désenchantement de l'Etat, bien que certaines formes de nationalisme soient encore sensibles dans l'émigration.

Les échanges qui s'opèrent aujourd'hui entre l'Europe et son voisinage sud et est méditerrannéens doivent beaucoup sur le plan culturel économique et politique à l'immigration. Des sociétés civiles échappant aux règles et aux contrôles des Etats y sont en relation directe. Les immigrés deviennent des acteurs privilégiés des rapports Nord/Sud tout en cherchant à acquérir dans l'espace politique européen en formation une plus grande autonomie que dans leur pays d'origine ou dans leur pays d'installation.

Mis en présence de ces nouveaux espaces culturels, économiques et politiques ayant une dimension internationale, les Etats finissent par prendre en compte une réalité qu'ils n'ont pas prévue et qu'ils ne dominent guère. Ce qui est en train de se créer entre l'Europe du Nord et la rive sud de la Méditerranée ne manque pas de points de comparaisons avec les relations qui se développent entre les Etats-Unis, le Mexique et l'Amérique centrale.

La présence en Europe d'une immigration originaire de ces pays fait en sorte que les demandes d'adhésion de la Turquie ou du Maroc à la Communauté n'apparaissent pas comme de simple coups diplomatiques. A long terme, ces demandes vont remettre en cause une coupure que la décolonisation avait créée mais qui n'a peut-être guère de sens dans la longue durée. Ces démarches ne réunissent guère les conditions d'un succès immédiat mais elles se situent dans la continuité de l'intégration des pays de l'Europe du Sud à une Communauté de type confédéral suivant un statut dont beneficieront sans doute demain les nouvelles democraties de l'Europe de l'Est.

RELACIONES ECONÓMICAS EUROPA - PAÍSES ÁRABES

Luis VAÑÓ

Introducción

El presente informe tiene como objetivo determinar la estructura y evolución de la inversión árabe en Europa y los intercambios económicos entre Europa y el Mundo Árabe, que tradicionalmente han sido muy significativos. Se ha puesto especial énfasis en las relaciones económicas y financieras entre España y los Países Árabes.

Como se verá más adelante, aparte de España, las relaciones económicas más estrechas con el Mundo Árabe las ha tenido Francia, debido a unas relaciones históricas muy intensas entre este país y la mayoría de los Países Árabes del norte de África, si bien el Reino Unido ha supuesto en los últimos años un importante centro de operaciones y de interés para el inversor árabe.

En la elaboración de este informe, la falta de estadísticas oficiales sobre las inversiones árabes, principalmente en el caso del resto de los países europeos ha supuesto una gran dificultad, pues si bien se dispone de información sobre operaciones puntuales relevantes de instituciones oficiales árabes, se desconoce prácticamente las operaciones realizadas por inversores particulares y de gran parte de las inversiones realizadas en el sector inmobiliario. A este hecho hay que unir la dificultad de que una importante parte de las inversiones realizadas por los países árabes en Europa se canaliza a través de compañías que operan en paraísos fiscales europeos (o americanos) y que no se computan como inversiones árabes aunque realmente lo sean.

Estrategia inversora de los Países Árabes en Europa

Desde principios de la década de los años 70 y con el objetivo de canalizar los fuertes superávits comerciales y de balanza de pagos generados por el crecimiento en los precios del petróleo, los Países Árabes iniciaron una política generalizada de inversiones en los países industrializados. Estas inversiones servirían para diversificar riesgos entre distintos mercados y productos y generar unos sustanciales ingresos. Dentro de esta política general, ciertos países se volcaron con mayor intensidad en el exterior, tanto a nivel institucional como particular, en el caso de Kuwait, en tanto que otros dedicaron un mayor porcentaje de estos superávits a la inversión interior (Arabia Saudita).

La mayor parte de las inversiones árabes en Europa y en el resto del mundo han tenido su origen en los Países Árabes del Golfo (principalmente Arabia Saudita y Kuwait), pues dada su riqueza en el sector petrolífero, fueron los más beneficiados por el fuerte crecimiento del precio del petróleo siendo, por otra parte también su situación económica y social, determinante a la hora de decidir el destino final de estos superávits.

La escasez de estadísticas oficiales sobre la inversión árabe en Europa, sobre todo en lo referente a inversiones en cartera y en inmuebles, así como el hecho de que muchas de las inversiones árabes se han realizado tradicionalmente a través de compañías asentadas en países considerados paraísos fiscales, por lo cual no se han considerado como inversiones árabes, dificulta en gran manera el estudio de los flujos financieros entre Europa y los Países Arabes. Esto es especialmente complicado a la hora de determinar la inversión privada.

La inversión árabe, en general, se ha dirigido principalmente hacia Estados Unidos, Japón y los países de la OCDE y dentro de éstos, Francia, España, Alemania y Reino Unido han captado la mayor parte de la inversión árabe, puesto que estos países industrializados ofrecían unas inversiones más seguras y rentables. Aunque en un principio se consideraba que la inversión árabe era claramente especulativa, parece quedar demostrado en la generalidad de los casos, que es una inversión a largo plazo que res-

ponde a un interés por consolidar una posición financiera fuerte en los países industrializados. Por otra parte, se logra así una interesante diversificación, ya que esta generación de rentas en divisas fuertes permitirá compensar futuras fluctuaciones en los ingresos petrolíferos. Esto último se puede afirmar ya para Kuwait, donde las rentas de las inversiones exteriores son, a nivel de balanza de pagos, iguales a los ingresos petrolíferos.

El objetivo más importante de las inversiones árabes ha sido el sector petrolífero, sobre todo para las instituciones oficiales. La inversión en empresas europeas del sector era un punto fundamental para fortalecer el sector en los países productores y lograr un mejor posicionamiento en el mercado, sobre todo después de la crisis petrolífera en 1986. Los flujos de capital árabe también han sido elevados hacia el sector financiero y químico. La inversión árabe privada ha sido dirigida en una gran proporción hacia el sector inmobiliario y de hostelería. También se han creado fondos que gestionan carteras de valores en las Bolsas europeas, americanas y japonesas.

Un caso particularmente significativo dentro de las inversiones árabes es la Kuwait Investment Office (KIO), entidad oficial kuwaití, tanto por su volumen de inversión en sectores estratégicos, como por tener una mayor divulgación en los medios de difusión. Las inversiones de KIO se han localizado principalmente en el sector petroquímico para servir de base a la propia industria petrolífera kuwaití; en el sector químico con la idea de crear una gran empresa que pueda competir con los grandes líderes del sector; el sector financiero; el sector inmobiliario, a través de la adquisición de propiedades distribuidas en los principales lugares turísticos (principalmente de España) y el sector del metal-automovilístico. La inversión kuwaití en cartera es también bastante amplia, ya que actualmente gestionan una cartera de valores, tanto de las mejores empresas europeas, como norteamericanas y japonesas. Tras dos años de una gran actividad de KIO en Europa, parece que a corto plazo no tiene como objetivo hacer nuevas inversiones sino consolidar las empresas que actualmente controla.

La entrada en España de la inversión kuwaití ha respondido en muchos casos al objetivo de servir como centro de operaciones

de donde se ha proyectado la creación de compañías multinacionales europeas que operarán en sectores claves y desde donde se ha diseñado una estrategia para otros países europeos.

Inversiones árabes en España

Las relaciones económicas entre España y los Países Árabes

En lo referente al comercio exterior, las exportaciones españolas a los Países Árabes aumentaron progresivamente hasta 1984. Durante 1985 y 1986 éstas se redujeron sensiblemente debido a las dificultades financieras que algunos de estos países comenzaron a atravesar como consecuencia de la fuerte reducción de los precios petrolíferos, representando un 8 por 100 medio anual de las exportaciones globales españolas. Durante el pasado año las exportaciones españolas se han mantenido en el nivel de los dos años anteriores, representando el 6,2 por 100 del total de exportaciones españolas, en tanto que durante el primer semestre de este año parecen haberse recuperado aunque muy modestamente.

Con respecto a las importaciones españolas, éstas representaron una media del 21,5 por 100 del total de importaciones españolas durante el período 1975-1982. Sin embargo, a partir de 1983 y principalmente a partir de 1985 han sufrido un fuerte descenso como consecuencia de la caída de los precios del petróleo. Así, durante 1985 las importaciones españolas de los Países Árabes representaban el 14 por 100 del total de importaciones, mientras que en 1986-87 sólo representaron un 8 por 100 de media anual y en el primer semestre de este año suponían sólo un 4,4 por 100.

El cuadro siguiente refleja la evolución del volumen del comercio de los Países Arabes con España, por país, y la importancia relativa de este comercio sobre el total español.

COMERCIO HISPANO ÁRABE 1985-1988
(Cifras en millones de pesetas)

	1985		1986		1987		(Ene-Jun 1988)	
	EXPORTAC.	IMPORTAC.	EXPORTAC.	IMPORTAC.	EXPORTAC.	IMPORTAC.	EXPORTAC.	IMPORTAC.
Arabia Saudita	77.982	59.728	50.253	70.499	43.925	85.091	29.423	19.253
Argelia	27.202	141.483	35.803	65.600	42.058	46.905	19.557	32.012
Bahrain	1.760	31	1.348	407	1.108	219	576	192
Djibouti	287	5	150	76	193	52	67	13
Egipto	74.124	29.748	26.276	12.177	20.821	12.470	9.484	4.168
Irak	16.410	191.298	8.560	121.890	2.140	82.272	11.454	19.110
Jordania	7.508	192	3.611	327	7.560	101	8.038	204
Kuwait	11.999	5.300	8.805	12.176	7.549	17.089	3.776	5.427
Líbano	15.177	155	9.895	162	5.643	109	3.160	69
Libia	26.004	186.248	16.612	132.655	15.982	100.618	10.638	39.260
Mauritania	6.919	2.008	13.029	1.512	12.628	3.002	5.276	1.694
Marruecos	49.010	30.787	42.582	24.354	55.756	26.903	31.241	13.346
Omán	2.213	13	2.100	74	1.682	—	666	69
Qatar	1.600	3.106	1.310	1.770	1.225	2.187	582	947
Somalia	138	66	17	160	1.583	323	44	138
Sudán	1.226	1.046	1.021	926	391	1.156	601	429
Siria	20.451	18.382	10.712	6.822	7.730	2.168	1.581	786
Túnez	25.362	12.520	18.422	10.352	17.342	8.605	7.981	4.489
E.A.U.	12.112	39.852	8.535	12.356	11.426	12.891	4.695	7.092
Yemen (RA)	1.360	13	933	72	2.226	65	198	61
Yemen (PRD)	1.002	20	331	36	269	31	180	—
Total	**379.846**	**722.001**	**259.585**	**464.403**	**259.237**	**402.257**	**149.218**	**148.759**
Índice de cobertura	52,6		55,9		64,4		100,3	
% s/Comercio Total español	**9,3**	**14,2**	**6,8**	**9,5**	**6,2**	**6,7**	**6,5**	**4,4**

Fuente: Boletín del ICE Económico. Ministerio de Economía y Hacienda.

El mayor volumen de exportaciones españolas corresponde tradicionalmente a Arabia Saudita, Marruecos, Argelia y Egipto, en tanto que el mayor volumen de importaciones proviene de Argelia, Irak, Libia y Arabia Saudita. El volumen de importaciones españolas de todos ellos, salvo de Arabia Saudia se ha reducido sensiblemente a partir de 1985 debido a la debilidad de los precios del petróleo. Con respecto a las exportaciones, éstas se han reducido con respecto a los países árabes del Golfo en los últimos 3 ó 4 años, en tanto que han crecido las exportaciones a Argelia y Marruecos.

Las exportaciones españolas a los Países Árabes son predominantemente de tipo industrial y están bastante diversificadas, mientras que las importaciones están basadas en productos energéticos y minerales (principalmente petróleo y gas). Las tres cuartas partes de las importaciones de los Países Árabes son productos industriales diversos, el 10 por 100 son materias primas y el 15 por 100 productos alimenticios.

Las exportaciones de productos diversos suponen la más importante contribución de las exportaciones españolas, donde se incluyen productos alimenticios, ropa, embarcaciones, productos manufacturados diversos y armas, siendo también destacable la exportación de hierro y acero. Tradicionalmente ha habido una conexión bastante fuerte entre la cuota de exportación española a la mayoría de Países Árabes y la actuación de constructoras españolas en estos países, si bien, en los últimos tres años los proyectos de empresas españolas se han reducido significativamente.

Inversiones directas y en cartera desglosadas por países y sectores

La inversión en cartera es un factor de muy poca relevancia, dentro de los intercambios económicos entre España y el Mundo Árabe, en tanto que la inversión directa en ambos sentidos si es significativa. La inversión extranjera directa en España ha estado creciendo en importancia en los últimos años, dadas las brillantes

perspectivas y la liberalización de la normativa sobre inversión extranjera. La inversión árabe en España representa un porcentaje modesto dentro de las inversiones totales, si bien, su importancia está estrechamente vinculada a una tradicional concentración en los sectores de hostelería, financiero y recientemente en la industria química.

La base de los cuadros que aparecen en este capítulo se deriva de las estadísticas publicadas por el Ministerio de Economía y Hacienda, referidas a las inversiones que representan un control de las compañías españolas. El siguiente cuadro resume la evolución reciente de las inversiones directas árabes. En él se observa una clara tendencia ascendente de la inversión árabe en España hasta 1984, con un fuerte aumento en ese año debido a la adquisición de la mayoría del capital del Banco Atlántico y de un importante porcentaje de la cadena de hoteles HOTASA. A partir de ese año se produjo un fuerte descenso y ese nivel se ha mantenido hasta 1988, en que parece va a registrarse una cifra récord. Así la cuota de participación de los países árabes en las inversiones extranjeras directas se situó alrededor del 3,2 por 100 anual entre 1980-84, descendió sensiblemente al 0,6 por 100 anual entre 1985-87 y se ha elevado considerablemente al 2,7 por 100 en los primeros nueve meses de este año.

Las inversiones más importantes en volumen en los últimos ocho años han sido las tres inversiones de Kuwait (KIO), en Torras Hostench que se eleva a una cifra estimada total de 32.000 millones de pesetas tras las sucesivas ampliaciones de capital, en ERT de 21.000 millones de pesetas y en CROS por valor de 8.000 millones de pesetas. Los Emiratos Árabes Unidos (EAU) han invertido en CEPSA alrededor de 12.500 millones de pesetas, mientras que la compra del 70 por 100 del Banco Atlántico por Bahrain (Arab Banking Corporation - ABC) alcanzó 9.000 millones de pesetas, aunque esta inversión debería estar imputada por igual a los tres accionistas del ABC: Libia, Kuwait y los EAU. Finalmente la inversión de Kuwait en Hotasa en 1984 se elevó a 3.000 millones de pesetas.

Es necesario subrayar el hecho de que una importante parte de las inversiones árabes en España están canalizadas a través de

compañías que operan en países considerados como paraisos fiscales, por lo que no están incluidas como inversiones árabes aunque así lo sean. En este caso estarían gran parte de las inversiones provenientes de Luxemburgo o Suiza que aparecen en el cuadro a continuación y de Antillas Holandesas, Panamá o Lienchtenstein que aparecen en el apartado de otras inversiones. Se estima que el 35 por 100 de las inversiones árabes en España durante los últimos años se han canalizado de este modo. Como ejemplo en este caso, estarían la compra de parte de las acciones de Torras Hostench por la compañía Koolmees Onroerend con sede en los Países Bajos, compañía que está participada por KIO.

Los sectores en que se ha concentrado la mayor parte de la inversión extranjera en los últimos años han sido principalmente el sector financiero, el de transformación del metal y otras manufacturas así como en la industria minera, química y hostelería. El sector de transformación de metal se ha visto favorecido por la entrada de compañías extranjeras en tanto que el crecimiento de la inversión en el sector financiero es atribuible a las leyes más flexibles en lo relativo a la entrada de bancos extranjeros. Con respecto a las inversiones de capital árabe, está concentrada tradicionalmente en el sector financiero, el de hostelería y químico-papelero. Fuera de estos sectores, se han producido inversiones puntuales que aunque de un volumen significativo no han respondido a una política definida en un sector.

DISTRIBUCION DE LAS INVERSIONES DIRECTAS DE CAPITAL EXTRANJERO DURANTE 1982-1988
(Cifras en millones de pesetas)

	1982		1983		1984		1985		1986		1987		1988 (Ene-Sep)		TOTAL	
	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%
Países Árabes (1)	3.249	4,1	6.389	4,1	14.567	5,4	2.915	0,5	2.153	1,0	2.187	0,3	14.730	2,7	46.190	1,8
Francia	7.991	4,3	29.396	18,6	15.554	5,7	28.789	10,3	25.053	6,2	50.076	6,9	46.950	8,5	203.809	7,9
Holanda	16.272	8,3	10.532	6,5	18.396	6,8	20.003	7,1	30.474	7,5	122.452	16,8	136.530	24,8	354.659	13,8
Japón	3.536	1,7	4.248	2,6	15.613	5,8	14.133	5,1	9.906	2,4	33.288	4,6	8.658	1,5	89.382	3,5
Italia	2.002	1,1	4.525	2,7	4.229	1,6	6.296	2,2	2.531	0,6	67.088	9,2	8.387	1,5	95.058	3,7
Luxemburgo	5.726	3,1	4.104	2,5	6.342	2,3	3.932	1,4	11.465	2,9	33.542	4,6	17.127	3,1	82.238	3,2
Suecia	1.875	0,1	1.163	0,6	2.463	0,9	4.001	1,4	4.058	1,0	10.597	1,5	9.735	1,7	33.892	1,3
Suiza	35.374	19,2	14.402	9,1	22.508	8,3	21.658	7,8	21.117	5,3	60.950	8,4	42.861	8,6	218.870	8,5
Reino Unido	10.292	5,5	10.791	6,6	20.637	7,6	18.238	6,6	27.981	7,0	45.419	6,3	62.928	11,3	196,286	7,6
Estados Unidos	42.237	23,1	18.513	11,8	35.028	12,9	62.340	22,4	32.067	8,0	40.145	5,5	20.251	3,5	250.581	9,7
R.F. Alemana	18.871	10,0	20.742	13,2	26.921	9,9	28.905	10,3	104.510	26,1	26.831	3,7	19.923	3,5	246.703	9,6
Otros	35.428	19,4	33.292	21,0	88.558	32,3	68.875	24,9	129.588	32,0	234.714	32,3	162.020	29,3	752.475	29,4
TOTAL	**182.853**	**100,0**	**158.097**	**100,0**	**270.816**	**100,0**	**280.085**	**100,0**	**400.903**	**100,0**	**727.279**	**100,0**	**550.100**	**100,0**	**2.570.143**	**100,0**

(1) En estas estadísticas no está considerada la inversión árabe directa realizada a través de compañías trading extranjeras, como en el caso de las inversiones realizadas en las empresas papeleras durante 1985-1986, ni las realizadas a través de Torras Hostench por KIO.

Fuente: Boletín ICE Económica. Ministerio de Economía y Hacienda.

INVERSIONES DIRECTAS DE CAPITAL EXTRANJERO DURANTE EL PERIODO 1980-1988

	1980 (%)	1981 (%)	1982 (%)	1983 (%)	1984 (%)	1985 (%)	1986 (%)	1987 (%)	(Ene-Sep) 1988 (%)
1. Agricultura y Ganadería	1,5	2,3	2,7	1,9	9,7	1,3	1,7	1,5	1,4
2. Energía y Agua	–	–	0,1	0,9	0,6	0,1	0,5	0,3	3,0
3. Extracción de minerales no energéticos e ind. química	19,6	21,9	15,3	14,5	14,8	17,5	14,0	28,4	9,0
4. Transformación de metales y mecánica de precisión	34,9	17,1	29,7	36,3	26,5	28,4	29,9	11,3	9,0
5. Otras ind. manufactureras	15,0	25,5	24,1	10,5	11,6	17,4	17,5	12,9	18,6
6. Construcción	19,8	13,3	15,0	15,3	16,9	14,0	15,3	18,9	11,2
8. Transportes y comunicaciones	0,2	0,6	3,4	0,5	0,2	1,1	0,6	0,6	1,6
9. Institut. Financieras y Seguros	7,8	16,9	8,3	18,0	17,5	17,8	19,3	24,4	43,5
10. Otros	0,2	0,6	0,7	0,7	17,5	1,5	1,1	1,5	2,1
TOTAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Clasificación de sectores económicos según el CNAE.

Fuente: Boletín ICE Económica. Ministerio de Economía y Hacienda.

DESGLOSE DE LA INVERSION DIRECTA AUTORIZADA PROVENIENTE DE LOS PAÍSES ÁRABES (1982-1988) (1)
(Cifras en millones de pesetas)

	1982		1983		1984		1985		1986		1987		1988 (Ene-Sep)		TOTAL	
	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%	Importe	%
Argelia	1	—	51	0,8	83	0,6	1.057	36,3	228	10,5	179	8,0	180	1,2	1.779	3,8
Bahrain	-	-	-	-	9.055	62,2	-	-	11	0,5	-	-	-	-	9.066	20,0
Egipto	79	2,5	454	7,1	97	0,7	74	3,0	61	3,0	80	3,5	63	0,5	908	2,0
Irak	-	-	10	-	57	0,4	31	1,0	21	1,0	87	3,5	4	-	210	0,6
Jordania	-	-	74	1,2	30	0,2	42	1,0	74	3,6	47	2,5	20	0,1	287	0,6
Kuwait	1.385	42,7	2.431	38,0	4.249	29,2	339	12,0	34	2,0	96	4,5	6	-	8.540	18,5
Líbano	21	0,7	84	1,4	456	3,1	332	12,0	604	28,0	277	12,5	112	0,9	1.886	4,1
Libia	1.357	41,8	1.610	25,2	25	0,2	14	0,5	15	0,5	30	1,5	10	0,1	3.061	6,6
Marruecos	8	0,2	93	1,5	20	0,1	126	4,0	493	23,0	406	18,5	51	0,3	1.197	2,6
Arabia Saudita	371	11,5	1.521	23,8	406	2,8	536	18,0	183	8,5	286	13,0	261	1,8	3.564	7,7
Siria	6	-	36	0,6	56	0,4	94	3,0	131	6,0	39	2,0	36	0,2	398	0,9
Emitos. Árabes Unidos	2	-	27	0,4	4	-	150	5,0	47	2,0	51	2,5	13.969	94,8	14.250	30,2
Otros Países Árabes	19	0,6	7	-	29	0,2	120	3,7	251	11,5	609	28,0	18	0,1	1.053	2,4
Total Países Árabes	**3.249**	**100,0**	**6.398**	**100,0**	**14,567**	**100,0**	**2.915**	**100,0**	**2.153**	**100,0**	**2.187**	**100,0**	**14.730**	**100,0**	**46.199**	**100,0**
TOTAL MUNDIAL	182.853	1,8	158.097	4,1	270.816	5,4	280.085	1,0	400.903	0,5	727.279	0,3	550.100	2,7	2.570.143	1,8

(1) En estas estadísticas no está considerada la inversión árabe directa realizada a través de compañías trading extranjeras, como en el caso de las inversiones realizadas en las empresas papeleras durante 1985-1986, ni las realizadas a través de Torras Hostench por KIO.

Fuente: Boletín ICE Económico. Ministerio de Economía y Hacienda.

INVERSIONES DIRECTAS ÁRABES EN ESPAÑA POR PROVINCIAS (ENE-JUN 88)
(Cifras en millones de pesetas)

País	Andal.	Arag.	Astur.	Bale.	Cana.	Canta.	Cast León	Cast. Manch.	Catal.	País Vas.	Extre.	Galic.	Madrid	Murc.	Navar.	Rioja	Valen.	Total
Arabia Saudí	150,3	–	–	3,5	–	–	21,5	–	–	–	–	–	42,3	–	–	–	2,7	220,3
Argelia	94,2	–	–	4,5	–	–	–	–	50,0	–	–	–	8,5	–	–	–	22,0	179,2
Egipto	–	–	–	–	–	–	–	–	0,7	–	–	–	1,4	–	–	–	–	2,1
E.A.U.	13,3	–	–	3,3	–	–	–	–	–	–	–	–	13946,7	–	–	–	4,0	13967,3
Jordania	–	–	–	–	–	–	–	–	16,3	–	–	–	4,0	–	–	–	–	20,3
Líbano	26,2	–	–	11,0	–	–	–	–	40,0	–	–	–	–	–	–	–	2,0	79,2
Mauritania	–	–	–	–	6,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6,3
Marruecos	32,2	–	–	7,5	6,6	–	–	–	–	–	–	–	3,0	–	–	–	–	49,3
Kuwait	–	–	–	–	6,0	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6,0
Siria	–	–	–	–	9,0	–	–	–	–	–	–	–	5,0	–	–	–	6,0	20,0
Sudán	–	–	–	–	–	–	–	–	0,1	–	–	–	0,2	–	–	–	–	0,3
TOTAL	**316,2**	**–**	**–**	**29,8**	**27,9**	**–**	**21,5**	**–**	**107,1**	**–**	**–**	**–**	**14011,1**	**–**	**–**	**–**	**36,7**	**14550,3**

Fuente: Boletín Económico. Ministerio de Economía y Hacienda.

Inversiones inmobiliarias

La cuantificación de la inversión de los países árabes en los negocios de inversión inmobiliaria resulta difícil, tanto por la ausencia de estadísticas oficiales, como por la realización de un importante número de estas operaciones a través de compañías holding europeas. Se estima que alrededor del 30 por 100 de las operaciones inmobiliarias en España se realizan desde paraisos fiscales. Las inversiones árabes en inmuebles se han dirigido tradicionalmente en su mayoría, hacia las Islas Canarias, Baleares, la Costa del Sol, Madrid y Barcelona.

En los cuadros siguientes se observa la distribución de la inversión árabe en España por sectores económicos y por países durante estos dos últimos años. La inversión en los negocios hoteleros ha sido tradicionalmente importante, sobre todo por parte de Arabia Saudita, de Líbano y Kuwait. Geográficamente se observa que los intereses saudíes y kuwaitíes se han centrado principalmente en la Costa del Sol, en tanto que los libaneses han desarrollado una gran parte de sus operaciones en las Islas Canarias.

En los últimos meses se han dado a conocer dos importantes inversiones saudíes en España. Por una parte, un grupo saudí junto con el grupo Banús van a invertir al 50 por 100, 8.000 millones de pesetas con el proyecto Puerto Banús II, lo cual supondrá una ampliación del Puerto Banús existente. Por otra parte, también está prevista la inversión de 25.000 millones de pesetas en un complejo turístico en Menorca y un hotel en Palma de Mallorca.

La actividad de KIO en el sector inmobiliario durante los últimos años ha sido importante, pues a través de su participación (36 por 100) en la compañía Prima Inmobiliaria y Urbanor (95 por 100) adquirió entre otros, las Torres de Azca por 13.500 millones de pesetas, proyecta el complejo barcelonés Diagonal II y posee valiosos terrenos en Canarias, Baleares, Barcelona y Madrid.

INVERSIONES ÁRABES EN ESPAÑA POR SECTORES ECONÓMICOS 1987 (1)
(Cifras en millones de pesetas)

País	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Arabia Saudí	–	–	–	–	–	–	28,8	–	257,6	–	286,4
Argelia	–	–	–	–	–	–	140,5	–	38,3	–	178,8
Bahrain	–	–	–	–	–	–	–	0,1	–	–	0,1
Egipto	–	–	–	15,0	–	–	39,2	–	25,5	–	79,7
E.A.U.	–	–	–	–	–	–	33,3	–	2,8	14,7	50,7
Irak	85,0	–	–	–	–	–	1,2	–	1,0	–	87,2
Jordania	17,7	–	–	–	–	–	22,6	–	7,0	–	47,3
Kuwait	–	–	–	–	–	–	89,8	–	5,9	–	95,7
Libia	–	–	–	–	–	–	24,7	–	4,8	–	29,5
Líbano	12,5	–	–	–	2,0	–	223,4	–	38,7	–	276,7
Mauritania	–	–	–	–	600,0	–	0,2	3,0	–	–	603,2
Marruecos	85,0	–	–	–	–	1,6	267,3	51,7	–	0,1	405,7
Siria	1,0	–	–	–	12,6	–	14,8	–	10,5	–	38,9
Túnez	1,0	–	–	–	–	–	0,6	4,0	–	–	5,6
TOTAL	**202,2**	**–**	**–**	**15,0**	**614,6**	**1,6**	**886,4**	**58,8**	**392,1**	**14,8**	**2184,8**

(1) Clasificación de sectores económicos según el CNAE.

Fuente: Boletín ICE Económico. Ministerio de Economía y Hacienda.

INVERSIONES ÁRABES EN ESPAÑA POR SECTORES ECONÓMICOS (ENE-SEP 1988) (1)
(Cifras en millones de pesetas)

País	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Arabia Saudí	–	–	–	–	–	–	24,5	–	236,0	–	260,5
Argelia	–	–	–	–	1,0	93,2	80,7	–	5,0	–	179,9
Egipto	–	–	–	–	–	–	62,9	–	0,2	–	63,1
E.A.U.	–	13946,7	–	–	–	–	–	–	22,6	–	13969,3
Irak	–	–	–	–	–	–	4,2	–	–	–	4,2
Jordania	–	–	–	–	–	–	20,3	–	–	–	20,3
Kuwait	–	–	–	–	–	–	6,0	–	–	–	6,0
Libia	6,2	–	–	–	–	6,0	80,5	–	11,5	8,1	112,3
Líbano	–	–	–	–	–	–	2,9	–	7,3	–	10,2
Mauritania	–	–	–	–	–	–	–	0,8	5,6	–	6,4
Marruecos	–	–	–	–	–	0,1	35,3	–	12,5	–	50,8
Siria	–	–	–	–	–	–	31,0	–	5,0	–	36,0
Sudán	–	–	–	–	–	**119,6**	1,1	–	–	–	1,2
Túnez	–	–	–	–	–		10,0	–	–	–	10,0
TOTAL	**6,2**	**13946,7**	–	–	**1,0**		**359,4**	**0,8**	**305,7**	**8,1**	**14730,2**

(1) Clasificación de sectores económicos según el CNAE.

Fuente: Boletín ICE Económico. Ministerio de Economía y Hacienda.

Estrategia de las inversiones en España. El caso KIO

Kuwait ha llevado a cabo durante los años de crecimiento en los precios del petróleo, una política decidida de protección de los ingresos petrolíferos y diversificación de riesgos. Con este objetivo se creó en 1977 el fondo de reserva para las generaciones futuras, que se ve incrementado anualmente con un 10 por 100 de los ingresos petrolíferos y no puede ser utilizado hasta el año 2010. Por otro lado, se encuentra una reserva general de depósitos a largo plazo. La Kuwait Investment Office se encarga de la planificación y gestión de parte de estos fondos, de acuerdo con tres objetivos:

— Aportar al Estado unos ingresos adicionales a largo plazo.
— Asegurar a largo plazo la industria petrolífera kuwaití.
— Proteger el valor de los fondos, diversificar los depósitos entre varios mercados, monedas e instrumentos financieros.

Desde mediados de los años setenta el gobierno de Kuwait realizó sistemáticamente sus grandes inversiones por todo el mundo, que actualmente se estiman en 100.000 millones de dólares. Las participaciones kuwaitíes se extienden hoy como una importante red sobre el tejido industrial occidental: petroquímica, minería, química básica, refinado de petróleo así como el sector financiero e inmobiliario en Gran Bretaña, Alemania, Holanda, USA, Japón, España y Australia. En Europa el objetivo fundamental de KIO es el sector petroquímico, donde intenta tomar una sólida posición para el desarrollo de su compañía petrolera (Kuwait Petroleum Company).

KIO llega a España en 1985 con la compra del 50 por 100 de la compañía papelera IMPACSA junto con la Banca Garriga-Nogués. Desde entonces su estrategia clara ha sido la consolidación de una cartera de participaciones bancarias, así como la creación de un fuerte grupo industrial especialmente en el sector papelero-químico y alimentario. Dentro del primer objetivo, que parece haber sido concluido, destacan sus participaciones en el Banco Central, Bilbao, Popular, Santander, Banesto y Beta Capital.

Por otra parte, la introducción de KIO en el sector papelero se ha ido consolidando progresivamente. A la inversión ya mencionada de Impacsa se han añadido otras en Pamesa, Ence, Carpa y como más destacada la participación del 47 por 100 en Torras Hostench. El objetivo de KIO en este sector es hacer el primer holding papelero del sur de Europa, a través de la toma de participaciones en otras compañías europeas. En esta línea están la adquisición del 13 por 100 de la industria papelera portuguesa Matrena y el 50 por 100 de la compañía belga Celulosa de las Ardenas. Torras Hostench prevé invertir 5.000 millones de pesetas anuales durante el período 1988-1992 para poder competir con las grandes empresas europeas del sector (Modo, Feldmuhle, KNP). Una de las inversiones más destacadas de KIO en España fue la adquisición del 25 por 100 de Explosivos Río Tinto con una gama productiva muy diversificada. El control de KIO sobre la compañía CROS (53 por 100) ha determinado la decisión de fusión entre ERT y CROS en un gran conglomerado químico. La producción de plásticos se ve reforzada por la posesión del 100 por 100 del grupo químico Trillas (compuesto por las empresas de Iberplásticos, Industrias Plásticas Trilla y Famesa). La adquisición de una participación importante en ERT y CROS fortaleció la posición de KIO en el sector inmobiliario dado que éstos poseen valiosas fincas urbanizables principalmente en Madrid y Barcelona.

La incursión de KIO en el sector agroalimentario parece consolidarse con la reciente adquisición del 50 por 100 de las acciones de la compañía azucarera Ebro. En relación a este sector, el objetivo de KIO parece estar dirigido a la adquisición de participaciones en empresas norteamericanas. KIO posee también significativas participaciones en explotaciones agropecuarias en Cádiz y Cataluña.

La actividad de Kio en el sector inmobiliario es asimismo importante. Posee el 36 por 100 de la sociedad Prima Inmobiliaria, el 95 por 100 de Urbanor, así como terrenos en Canarias, Baleares, Barcelona y Madrid, que sirven de base a importantes centros comerciales y de oficinas. Como ejemplos de la política de expansión de KIO en este sector, están la reciente adquisición de

una sociedad inmobiliaria en Singapur (First Capital Corporation), la creación de una sociedad entre Prima Inmobiliaria y una compañía japonesa (C. Itoh) para gestionar el proyecto urbanístico barcelonés Diagonal II, por el que aportará 3.500 millones de pesetas, la reciente compra de las Torres de Azca por 13.500 millones de pesetas, o la participación del 50 por 100 en Servirenta junto con el grupo suizo BTK Holding.

Las aspiraciones de KIO en cuanto a la construcción de un fuerte tejido industrial se han reflejado también en el sector de la ingeniería. Tras la adquisición del 51 por 100 del grupo Erpo dedicado a la automatización de grandes complejos industriales y diseño de proyectos para metalurgia y minería, KIO, a través de esta empresa, viene apoyando la creación de compañías multinacionales. Este es el caso de OLK Erpo (creada junto con la empresa alemana OLK Orenstein & Koppel AG) o la compañía creada junto con Hidrocantábrico, la firma suiza MPE y Gas Madrid para la sustitución de las viejas redes de gas natural en España. La compañía Erpo a su vez posee el 80 por 100 de la Compañía Internacional de Manutención (CIMSA).

En el cuadro que aparece a continuación se observa una clasificación por sectores de las participaciones más señaladas de KIO en España hasta el momento presente junto con su porcentaje de participación en cada compañía.

PARTICIPACIONES DE KIO EN ESPAÑA A 31-11-88

	Porcentaje de participación de KIO en las distintas Cías.
PAPELERAS	
TORRAS HOSTENCH	40
IMPACSA	100
CARPA	100
PAMESA	100
ENCE	5
QUÍMICAS	
ERT	35
CROS	52
GRUPO TRILLAS	
— Iberplásticos	100
— Ind. Plásticas Trillo	
— Famesa	
TEXTIL	
COMA Y CROS	60
INMOBILIARIAS	
PRIMA INMOBILIARIA	36
URBANOR	95
CIA. GESTION DIAGONAL II	50
SERVIRENTA	50
LA HEREDIA	50
G. JORGE JUAN, S. A.	50
TERRENOS CANARIAS, BALEARES, BARCELONA, MADRID	
AGROALIMENTARIAS	
EBRO	51
EXPLOTACIÓN AGRÍCOLA DE BARBATE	50
EXPLOTACIÓN AGROPECUARIA SAN VERI NOU	100
EXPLOTACIÓN AGRÍCOLA LA JANDA	N.D.
EXPLOTACIÓN AGRÍCOLA LAS LOMAS (CÁDIZ)	50

	Porcentaje de participación de KIO en las distintas Cías.
FINANZAS	
BANCO CENTRAL (A TRAVÉS DE CARTERA CENTRAL)	7 (e)
BANCO BILBAO	N.D. (1)
BANCO POPULAR	N.D. (1)
BANCO SANTANDER	N.D. (1)
BANESTO	N.D. (1)
BETA CAPITAL	40

(e) Estimado
(1) Se estima en 1-2 por 100 en cada caso

SEGUROS	
AMAYA	100
MIR	50
INGENIERÍA	
ERPO	51
— Extank	
— TSK Electrónica y Electricidad	
CIMSA	
ARTES GRÁFICAS	
GRUPO ZETA	15
— Ediciones Primera Plana	
— Ediciones Zeta	
— Ediciones Formentera	
— Ediciones Tiempo	
— Ediciones B	
— Aspeisa	
— Golden Prieto	
— Univisión	
— Procesa	
— OTR	
— Dispesa	

Inversiones árabes en el resto de Europa

Las relaciones económicas entre Europa y los Países Árabes

Las relaciones económicas entre Europa y los Países Árabes han sido tradicionalmente muy estrechas, ya que éstos envían alrededor de la tercera parte de sus exportaciones a los países de la CEE, de quien reciben alrededor de la mitad de sus importaciones. La cuota de mercado, tanto de exportaciones como de importaciones con los Países Árabes es bastante superior en Francia, Alemania, Italia y Reino Unido que en España, debido a que estos países iniciaron su penetración en los mercados árabes antes que España, a la mayor proliferación de contratos de ingeniería establecidos con los Países Árabes, así como al hecho de que la mayor dependencia importadora de estos países les lleva a buscar una mayor penetración exportadora.

La tasa de cobertura de los Países Árabes con los países de la CEE también se ha deteriorado sensiblemente desde 1985 como consecuencia de la crisis petrolífera, lo cual les ha llevado también a aplicar medidas estrictas de control de importaciones, sobre todo en aquellos países con un nivel de deuda externa alto y dificultades en su situación de liquidez (Argelia, Marruecos, Egipto) y a elaborar programas de diversificación de exportaciones a medio y largo plazo.

Los principales países europeos importadores de los Países Árabes son Francia e Italia, cuyo potencial exportador es significativamente importante en los Países Árabes del norte de África. Por otra parte, la presencia importadora de la República Federal Alemana y el Reino Unido es asimismo fuerte, sobre todo en los Países Árabes del Golfo. Los Estados Unidos y Japón representan un papel crucial en las exportaciones árabes.

España sólo ocupa tradicionalmente una posición comparativa semejante a otros países de la CEE como importador y en Marruecos, Irak, Qatar y Argelia.

Con respecto a la exportación de la CEE a los Países Árabes, la presencia es bastante fuerte y diversificada, siendo Francia, Italia, Alemania Federal y Reino Unido los mayores proveedores en casi todos los Países Árabes. Los Países Bajos tienen una exportación modesta. La posición española es, comparativamente desfavorable, con respecto a estos países europeos, pues tanto su posición competitiva en productos industriales, como la mayor presencia histórica de aquéllos en comparación con España, son elementos desfavorables.

Los principales mercados árabes para los productos de la CEE son tradicionalmente los Países Árabes del norte de África y principalmente Túnez (60-65 por 100 de sus importaciones provienen de la CEE), Argelia (55-60 por 100) y Libia (45-50 por 100). Del mismo modo, los principales países exportadores a la CEE son Marruecos (45-50 por 100 de sus exportaciones están dirigidas a la CEE), Libia (50 por 100), Argelia (40-45 por 100).

Inversiones árabes en el Reino Unido

La KIO es el principal inversor árabe en el Reino Unido pues sus inversiones se estiman actualmente en alrededor de 25.000 millones de dólares en una variada cartera de activos. La falta de estadísticas oficiales sobre el volumen total de la inversión extranjera en Reino Unido, dificulta considerablemente la elaboración de un cuadro sobre las inversiones árabes, excepto aquéllas más conocidas como son las de la KIO.

Desde hace unos años ha tenido lugar en Londres la apertura de varios bancos de capital árabe, de los cuales es destacable el Arab Banking Corporation. Por otra parte, cabe significar la adquisición del control de House of Fraser, propietaria de los almacenes Harrods, por parte de un inversor particular árabe en 1985.

Las inversiones árabes de las que se dispone de mayor información son las inversiones kuwaitíes de la KIO, dada su mayor repercusión en los medios de comunicación. De todas ellas, la más importante es la participación del 21,7 por 100 en Brisith Petroleum. La Comisión de Monopolios del Reino Unido, a raíz de la última toma de participación de la KIO en B. P. ha tomado la decisión de obligar a reducir el volumen de acciones de la KIO en B. P. al 9,9 por 100 en el plazo de 3 años. La Brisith Petroleum comprará a la KIO el 11,7 por 100 de sus acciones por un valor de 400.000 millones de pesetas, que dada la cotización actual de las acciones, supone un beneficio de alrededor de 9.700 millones de pesetas para la KIO.

En el siguiente cuadro aparece una clasificación de las inversiones más importantes de la KIO en el Reino Unido, en la que se determina el porcentaje de participación en la compañía y su valor aproximado en el mercado.

	Participación accionarial (%)	(Millones de US$) Valor aprox. de mercado
COMPAÑÍA		
British Petroleum	21,7	5.570
Royal Bank of Scotland	11,9	211
Midland Bank	5,1	205
Hillsdown Holdings	7,5	147
Lep Group	19,9	46
Geest	13,9	42
Arlington Securities	16,2	34
Hoqq Robinson	10,9	25
Britannia Arrow	4,3	19
Union Discount	8,9	14
Barry Wehmiller	14,6	11
King & Shaxson	10,2	4
DRG	6,0	2
TRUSTS		
Scottish American	11,0	40
Fleming Japanese	12,7	34
English & Scotish	10,6	15
British Empire Securities	12,1	12
Clydesdale	14,1	3
Saltire Insurance	14,3	3
Newmarket	20,1	N.D.

Inversiones árabes en Alemania

La ausencia de cifras oficiales dificulta como en el resto de los países europeos la determinación del volumen total de inversiones árabes.

Las inversiones árabes más destacables han sido las realizadas por la KIO, tanto por su importancia como por su divulgación. Estas inversiones se han centrado en el sector petrolífero así como en el químico y automovilístico principalmente y se elevan a alrededor de 8.600 millones de dólares.

Dentro del sector químico destacan la participación de KIO en Hoechst AG valorada en alrededor de 1.970 millones de dólares y la participación del 20 por 100 en la empresa Metallgesellschaft. En el sector automovilístico son de destacar su participación en Volkswagen y principalmente el 14 por 100 de Daimler-Benz AG valorado en alrededor de 3.370 millones de dólares. En el sector financiero es destacable la participación de KIO en el Deutsche Bank.

Inversiones árabes en Francia

La presencia árabe en Francia ha sido tradicionalmente significativa, dados sus vínculos históricos, especialmente con los Países Árabes del norte de África, con los que ha mantenido relaciones comerciales estrechas, así como la creación de consorcios bancarios franco árabes que ha potenciado estas relaciones. Los sectores que han canalizado la mayoría de las inversiones árabes en Francia han sido el sector financiero debido al proceso de liberalización que ha tenido lugar en los últimos años, así como el sector inmobiliario.

La presencia del sistema bancario árabe en Francia comenzó en 1958 con la creación del Banco Libanés para el Comercio, al que siguieron el Banco Franco Árabe de Inversiones Internacionales en 1969 y en 1970 y 1973 el UBAF (Unión de Bancos Árabes y Franceses) y el BAII (Banco Árabe e Internacional de Inversiones) respectivamente. Desde entonces el número de con-

sorcios se ha ampliado progresivamente fortaleciéndose las relaciones económicas con estos países. De este modo a principios de 1986 existían en Francia 31 bancos árabes, en tanto que el número total de bancos extranjeros ascendía a 148.

En el cuadro que aparece a continuación se detallan las inversiones realizadas por los Países Árabes en Francia durante 1985.

INVERSIONES DIRECTAS DE LOS PAISES ÁRABES EN FRANCIA 1985

(Cifras en millones de dólares)

PAÍS	VOLUMEN
Argelia	28
Libia	5
Marruecos	8
Túnez	2
Kuwait	29
Arabia Saudita	42
Irak	5
Líbano	30
Siria	10

Fuente: Ministerio de Economía de Francia.

Inversiones árabes en el resto de Europa

La inversión árabe en el resto de los países europeos que no han sido analizados individualmente es bastante reducida y difícil de cuantificar por la ausencia de estadísticas oficiales.

Los dos objetivos fundamentales de la KIO en Europa parecen ser la consolidación de un grupo petrolero que sirva de base a las operaciones de la KPC y la creación de un fuerte grupo químico (cuya base es la industria del papel) que compita con las grandes compañías europeas, sin olvidar sus intereses en el sector inmobiliario.

Dentro de estos objetivos, cabe señalar las inversiones realizadas en Portugal por la KIO tanto en el sector inmobiliario en zonas eminentemente turísticas, como la adquisición por Torras de la empresa papelera Matrena.

Por otra parte, la KIO controla varias compañías en Centroeuropa como a GSM Securities o la Koolmees Holding que operan desde paraisos fiscales y canalizan muchas de las inversiones de este grupo en Europa, y tienen además la propiedad, como en el caso de Koolmees Holding y Koolmes Onroerend, de participaciones en sociedades inmobiliarias centroeuropeas cuyo valor asciende a 4.000 millones de pesetas.

Otros Países Árabes también se han sentido interesados por la industria petrolera europea. Este es el caso de Libia, que a través del Libyan Arab Foreign Bank adquirió en 1986 el 70 por 100 de la compañía petrolera italiana Tamoil. Por otra parte, el grupo LAFICO (Libyan Arab Foreign Investment Company) que poseía el 15 por 100 de las acciones del grupo automovilístico Fiat desde 1976, vendió en 1986 esta participación por una suma de 3.000 millones de dólares.

Algunos Países Árabes han creado también sociedades que gestionan fondos en las Bolsas europeas. En este sentido, la Kuwait Real Estate Investment e Industrial Investment junto con Paribas han creado una sociedad en Luxemburgo llamada Europhenix que operará en las Bolsas de Valores centroeuropeas con un capital inicial de 29 millones de dólares.

Inversiones árabes en la banca europea. Los bancos Euro-Árabes

La presencia de la banca árabe en Europa se remonta a principios de la década de los 70. El boom de los precios del petróleo produjo un fuerte superávit en las balanzas de pagos de la mayoría de los Países Árabes, exportadores de petróleo y gas. Una de las salidas para este fuerte aumento en los ingresos petrolíferos fue la creación de bancos en Europa, tanto en forma de consorcios con otros bancos europeos, como en apertura de sucursales, con el objetivo de canalizar las inversiones árabes desde su mejor posicionamiento y conocimiento de los mercados.

La mayor presencia de la banca árabe en Europa se localiza principalmente en Francia, España e Inglaterra. En Francia a principios de 1986 existían 31 bancos con un 50 por 100 al menos, de capital árabe del total de alrededor de 150 bancos extranjeros establecidos en Francia. De los bancos Franco-Árabes cabe destacar el UBAF (Unión de Bancos Árabes y Franceses, el BAII (Banco Árabe e Internacional de Inversiones) y el BIA (Banco Internacional Árabe). En España, la presencia de capital árabe en la banca es destacable en Aresbank (66 por 100), Saudesbank (50 por 100) y Banco Atlántico (57 por 100).

De la relación de los 100 mayores bancos árabes del mundo, debe señalarse el hecho de que existen once bancos con capital europeo. De ellos ocho tienen capital francés, dos capital del Reino Unido y otro de capital español (Banco Árabe Español que ocupaba el ranking 48 en diciembre de 1987 según volumen de activos).

LA DETTE DES PAYS ARABES DE LA RIVE SUD DE LA MEDITTERRANEE

Habib EL-MALKI

La crise actuelle, source de mutations profondes, est à dimension multiple: économique, financière, technologique et socio-culturelle

Incertitudes mais accompagnées de nouvelles perspectives de développement: tels sont les deux traits majeurs qui illustrent les paradoxes de cette crise, notamment à travers sa dimension financière qui ne cesse de dominer les années 80. Discours et politiques économiques sont façonnés par les problèmes de la dette. Comme l'enjeu des rapports Nord-Sud est présenté comme un enjeu financier.

La dette surdétermine tout. Elle s'impose comme une grille de lecture et d'analyse des problèmes contemporains: une sorte de passage obligé pour s'interroger sur les perspectives d'évolution de l'économie mondiale. D'où l'éclipse des problèmes de croissance et de développement qui deviennent subordonnés à la question de la dette.

Enjeu financier, la dette est aussi un jeu sans fin, mettant en présence différents acteurs (créanciers publics et privés d'un côté et Etats débiteurs de l'autre), jeu médiatisé par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Un jeu qui aggrave les inégalités en amplifiant la paupérisation des pays pauvres à travers l'enrichissement des pays riches.

Un tel phénomène n'est pas nouveau. Il date du 19ème siècle car l'endettement extérieur du Tiers-Monde a constitué l'un des instruments privilégiés qui a favorisé le déploiement de la stratégie d'expansion de l'Europe. Plusieurs expériences montrent que le processus de pénétration coloniale directe a eu comme co-

rollaire l'asphyxie financière de plusieurs pays indépendants. Autrement dit, l'incapacité des Etats emprunteurs de gérer une dette devenue considérable, donc touchant à des intérêts importants des pays exportateurs de capitaux, a facilité la multiplication des interventions militaires étrangères. C'est le cas des pays arabes de la rive sud de la méditerranée[1].

L'Egypte —qui était placée juridiquement sous la suzeraineté ottomane— entra en cessation de paiement en 1876, situation qui déboucha sur l'aliénation de sa souveraineté par l'occupation anglaise en 1882. En effet, le Khédive Ismaïl, successeur de Mohamed Ali, considérant que son pays faisait partie de l'Europe, s'engagea dans une politique de modernisation très coûteux. D'où la fuite en avant à travers le lancement d'une série d'emprunts, dépassant largement la capacité de remboursement de l'économie égyptienne de l'époque.

L'endettement tunisien commença en 1830. Depuis, le recours excessif au marché des capitaux provoqua une aggravation des charges de la dette et conduisit la Tunisie à suspendre ses paiements extérieurs. Une commission, comprenant les représentants des principaux bailleurs de fonds français, italiens et anglais, se constitua pour mettre de l'ordre dans les finances de l'Etat tunisien. La perte de l'autonomie économique et financière aboutit à l'occupation militaire française en 1881.

Dans *le cas du Maroc*, le recours systèmatique à la politique des emprunts à la fin du 19ème siècle, auprès de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France, est significatif de l'aggravation de la crise financière[2]. Une double tendance est à l'origine de cette situation:

— une tendance à l'accroissement des dépenses, notamment à la suite de la politique des réformes (réforme administrative, introduction de la culture du coton, installation

---

[1] Voir George Corm: «L'endettement des pays en voie de développement. Origine et mécanismes». Collectif: Dette et Développement. Ed. Publisud, Paris, 1982.

[2] Voir H. El Malki: L'endettement international du Maroc: Un fait de longue durée? Collectif: «L'état marocain dans la durée (1850-1985), Edino (Rabat) et Codesria (Dakar), 1987.

d'industries d'armements légers, modernisation de l'armée, construction de ports, de tours pour se défendre contre les invasions étrangères...) et du paiement des «indemnités» aux européens,

— une tendance à une diminution considérable des ressources de l'Etat provoquée par la réduction des recettes douanières et la diminution de l'assise fiscale interne (troubles intérieurs, extension de la pratique de la protection des puissances étrangères qui soustrayait la couche la plus solvable de la population à l'impôt...)

Le Maroc s'installa progressivement dans le cercle vicieux de l'endettement externe. Ainsi, l'emprunt de 1904, en consacrant la prépondérance de la France avec la Banque de Paribas, précipita l'installation du Protectorat en 1912.

La comparaison entre les deux crises financières (fin de 19ème siècle et fin du 20ème siècle) est pleine d'enseignements. Les similitudes[3] montrent avec force combien l'histoire, si elle ne se répète pas, peut être bonne conseillère.

A la fin du 19ème siècle, plusieurs pays ont connu des périodes de fort endettement: les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie. D'autres ont procédé à la répudiation de leurs dettes: l'Union Soviétique après la Révolution d'Octobre de 1917, l'Argentine et surtout l'Allemagne entre les deux guerres...

Ces quelques exemples historiques montrent que la *relation emprunt-developpement-remboursement* revêt des significations différentes. Aujourd'hui, les termes du problème ont changé et les conditions historiques ne sont pas les mêmes. Le renouveau et la mondialisation de la dette —qui gangrène l'ensemble des composantes de l'économie mondiale— ont créé une situation nouvelle. Economies capitalistes développées, économies socialistes et économies du Tiers Monde se sont installées avec plus ou moins de confort, dans *une économie de crédit international*, basée sur un système d'interdépendance particulier entre débiteurs

[3] Ouverture violente par la force sur l'extérieur, atteintes répétées à la souveraineté des Etats.

et créanciers, ces derniers veillent à ce que les premiers ne tombent pas en faillite.

L'arithmétique de la dette dans le monde est très approximative, mais suffisamment évocatrice pour montrer que le développement à crédit est plus une réalité contraignante qu'un mythe libérateur, particulièrement pour le Tiers Monde: 100 milliards de dollars pour l'Europe de l'Est, 500 milliards de dollars pour l'Europe de l'Ouest (endettement brut, fin 1984) en 1.300 milliards pour les pays en développement. La dette extérieure américaine constitue une véritable bombe à retardement. Créditeur net de 171 milliards de dollars en 1982, les Etats Unis ont fini l'année 1987 sur un endettement net de 368 milliards. A ce rythme, le cap des 1.000 milliards de dollars pourrait être atteint au début des années 1990[4].

Cette spirale de la dette résulte des transformations du rôle de la monnaie et de la finance du nouveau international.

En effet, la nouvelle technologie de l'information a fait émerger une nouvelle forme de monnaie: *la monnaie électronique*, par définition immatérielle et de plus en plus omniprésente. Traditionnellement, la monnaie remplissait les fonctions d'étalon de la valeur, d'unité de compte et de placement de réserve. Aujourd'hui, elle remplit une nouvelle fonction: l'information —qui apparait comme principale— «c'est la qualité, la richesse d'information qu'elle véhicule qui déterminent d'une manière décisive la parité d'une monnaie, son ultime contrepartie[5]». La monnaie électronique est une monnaie planétaire. Des milliards de dollars se déplacent d'une place financière à une autre à la vitesse de la lumière. L'argent est ainsi plus qu'un simple moyen d'échange commercial. Il devient un produit de plus en plus élaboré exerçant un véritable pouvoir de fascination, circulant 24 heures sur 24 au sein d'un réseau planétaire. Le développement de la

[4] Les Etats Unis représentent un cas unique au monde: ils empruntent dans leur propre monnaie qui se trouve être la principale monnaie de réserve internationale. Dépensant sans compter, ils sont devenus un pays à déficit commercial et budgétaire structurel. A défaut d'ajustement interne, ces énormes trous financiers sont comblés par le reste du monde.

[5] Charles Goldfinger: La Géofinance. Ed. du Seuil, Paris, 1986, p. 19.

monnaie électronique ainsi que la réduction des barrières entre les différentes places financières ont favorisé l'émergence d'un vaste et unique marché international de capitaux: un seul marché géré par l'ordinateur et les liaisons par satellite. La déréglementation en vogue a favorisé cette tendance.

Cette mondialisation de l'espace financier s'est traduite par une perte de contrôle des autorités monétaires nationales et internationales. Qui contrôle quoi? Et pour faire quoi? La réponse à ces interrogations est complexe tant l'imbrication des faits est forte et les perspectives incertaines. Et c'est dans le domaine de la finance que complexité, interdépendance et aléa prennent leur véritable sens.

Comment gérer l'imprévisible? Le pouvoir des mots est plus fort que celui des conventions, quand elles existent et sont respectées. Une simple déclaration de tel ou tel responsable des principales puissances financières suffit à créer confiance et stabilité ou désarroi et panique. Un évènement social (grèves), politique (élections), la publication du bulletin de santé du Chef de l'Etat...: tous ces facteurs agissent sur la valeur de la monnaie et provoquent des déplacements de capitaux. Ils soulignent encore une fois combien la monnaie est un véritable vecteur d'information.

L'autonomisation de la finance internationale par rapport aux mouvements réels entre les pays

En effet, les mouvements de capitaux, à l'échelle internationale ont acquis une importance nettement supérieure aux échanges commerciaux inter-nations[6]. Ils représentent 40 fois le niveau des seconds. D'où un renversement du schéma d'analyse traditionnel: les flux du commerce international expliquent de moins en moins les flux financiers. Et la relation de détermination qui prévalait jusqu'aux années 60 n'est plus vérifiée. Ainsi, de «va-

[6] Voir Cahiers Français: «Finance internationale», n.° 230, mars-avril 1987, Documentation française, Paris.

riable résiduelle», les flux financiers sont devenus «variable indépendante», déterminant à leur tour taux de change et taux d'intérêt. Cette nouvelle situation explique pourquoi, en dépit de la faiblesse de l'échange de marchandises, l'échange de monnaie n'a jamais été aussi florissant.

La dichotomie grandissante entre la sphère réelle et la sphère financière est source de déréglements, de désequilibres sinon de ruptures nécessitant tôt ou tard des réformes en profondeur. Elle montre combien l'architecture érigée au lendemain de la deuxième guerre mondiale dans le domaine monétaire, financier et commercial est tombée en ruine. Le paysage géoéconomique ainsi que le paysage financier ont fortement changé, rendant caduques les règles laborieusement établies en 1944. Le système monétaire et financier international, hérité des Accords de Bretton Woods, est devenu une simple référence. Schématiquement, il est passé par deux grandes phases. La première phase, marquée par une certaine efficience, s'achève à la fin des années 60. En favorisant l'échange international des biens et des services, en facilitant la mobilité du capital, ce système a contribué à une croissance régulière et rapide de l'économie mondiale.

Par contre à partir d'août 1971, date à laquelle les Etats Unis décident d'abandonner la convertibilité or-dollar à un prix fixe, déréglements et désordres monétaires et financiers vont conduire à la répudiation définitive du système créé à Bretton-Woords. A la stabilité relative, qui était la principale vertu de l'ancien système, se substituent fluctuations désordonnées des taux de change, des taux d'intérêt et fébrilité des banques et des marchés.

Deux traits caractérisent le système actuel: d'une part le dollar en est l'unité de compte et l'étalon de fait, et d'autre part les taux de change flottent librement.

L'évolution d'un tel système sera fortement déterminée, encore plus que par le passé, par celle de l'économie et des finances américains, que symbolise l'état de santé du dollar. Sa force et ses faiblesses vont provoquer et amplifier ici et là les secousses financières et les turbulences monétaires qui marqueront les années 80. La dette du Tiers Monde, libellée en très grande partie

en dollars, et particulièrement la dette du monde arabe, en subira toutes les conséquences.

Faut-il rappeler qu'en l'absence d'un ajustement réel de l'économie et des finances américaines —pour remédier aux déséquilibres profonds qui les minent— l'économie mondiale est en phase de devenir une véritable «économie-casino»? Inconscience des joueurs et effets anesthésiants de l'endettement ne cesseront d'amplifier cette tendance.

La crise de la dette

Déclenchée par la crise mexicaine de l'été 1982 et *la crise boursière de l'automne 1987:* elles sont très significatives de la croissance rapide de *l'économie de spéculation*, au détriment de l'économie productive.

En effet, l'autonomisation excessive de la sphère financière a créé des mirages et développé la fuite en avant. La spéculation se nourrit de la spéculation en l'amplifiant, d'où la fragilisation des appareils de production et l'accroissement du degré de vulnérabilité des économies.

Les principales bourses de la planète n'ont-elle pas enregistré une croissance de quelque 300 % depuis 1982, alors que la croissance économique cumulée des cinq dernières années dans les pays de l'OCDE dépasse à peine 15 % durant la même période? Comment expliquer que les bourses de valeurs mobilières, refuge de valeurs réelles en temps d'inflation, aient offert de telles plus values en temps de désinflation[7].

Sur les marchés des changes, la valeur des opérations quotidiennes a été estimée à 150-300 milliards de dollars, dont 3 à 5 % seulement correspondent à des transactions commerciales.

---

[7] En 4 ans, entre fin 1982 et fin 1986, la capitalisation boursière (nombre des titres en circulation multiplié par le cours) a été multipliée par 5 à Paris, plus de 4 à Tokyo, moins de 3 à Londres et moins de 2 à New York.

(Voir Le Monde. Dossiers et Documents: «L'explosion des marchés financiers», n.° 149, novembre 1987.)

La brutalité du retournement de tendance à partir d'octobre 1987 a eu l'effet d'un séisme: panique généralisée, chute brutale des cours, fermeture-réouverture des bourses... Impossible d'arrêter les démons de la spéculation tant la croyance en les forces du marché était forte! La circulation de l'information boursière, à la vitesse de la lumière, amplifia dans une conjoncture de crise, la tendance baissière des cours. Et l'argent, qui exerce un pouvoir de fascination/répulsion, se métamorphose dans ses fonctions pour devenir une source de faillite, après avoir été une source de réussite. Ainsi, le krach boursier provoqua en quelques semaines des pertes qui s'élevèrent à 2000 milliards de dollars —dont la moitié pour Wall Street— soit —peu près 2 fois l'ensemble de la dette du Tiers Monde et 12 fois la dette du monde arabe.

Ceci montre combien l'argent, en définitive, c'est de la fumée verte[8]. La bourse symbolise le développement —contradictoire du capitalisme. Son essor est fortement lié à la création des compagnies de chemin de fer, à l'expansion de l'industrie et du commerce qui marquèrent particulièrement le 19ème siècle. Cependant, le développement de cette nouvelle forme de richesse (les valeurs mobilières) engendra un parasitisme effréné, une soif du gain sans effort productif[9].

On ne crée pas, on gagne de l'argent: telle est la philosophie qui détermine les règles du jeu des spéculateurs en bourse.

La crise de la dette du Tiers Monde est un autre aspect majeur caractéristique des mutations économiques et financières, au niveau international

C'est la manifestation dominante, dans la phase actuelle, de la crise des rapports Nord-Sud. Elle résulte de l'intégration fi-

---

[8] Voir le roman politico-financier de Gérard Leroux (banquier suisse) et Robert Buchard (journaliste) intitulé: «Fumée Verte». Ed. Albin Michel, Paris, 1987.

[9] «Wall Street», le dernier film américain de Oliver Stone, démonte parfaitement les mécanismes occultes et les racines souterraines de la spéculation à la bourse de New York.

nancière du Sud dans les circuits financiers internationaux, essentiellement à caractère privé, contrôlés par le Nord.

La dynamique de l'intégration du Tiers Monde dans le marché international a connu une longue évolution en passant par trois grandes périodes[10]:

— la première période est celle de l'intégration par les échanges: c'est l'intégration à dominante commerciale caractéristique d'une spécialisation primaire au sein de la division internationale du travail. C'est en grande partie le cas du continent africain;

— la deuxième période, marquée par la transnationalisation de la production, est à dominante industrielle. Elle correspond à ce mouvement de restructuration des appareils productifs qui a débouché sur l'émergence de cette nouvelle catégorie de pays appelée NPI (Nouveaux Pays Industriels), posant par là de nouveaux problèmes d'ordre conceptuel et théorique dans l'analyse du développement;

— la période actuelle est celle de l'internationalisation des circuits financiers, processus lié au nouveau rôle de la monnaie et au décloisonnement des marchés de capitaux. Les masses errantes des pétrodollars ont accéléré ce processus dans les années 70.

L'évolution de ces trois périodes n'est pas forcément linéaire car les différentes modalités d'intégration peuvent se chevaucher dans un même pays ou dans une même région. Cependant, le problème lancinant de la dette du Tiers Monde souligne que, dans cette période, l'intégration est à dominante financière avec toutes ses implications socio-économiques. Dans cette optique, il apparait que la dette est plus un phénomène de structure qu'un phénomène de conjoncture, rendant imprécise —sinon dépassée— la délimitation traditionnelle entre l'état de solvabilité et l'état de liquidité au niveau des Etats.

---

[10] Voir Ch. A. Michalet: «Le développement indépendant». Ed. Rochevignes, Paris.

Trois traits majeurs caractérisent la dette du Tiers Monde:

— L'accélération du rythme de progression de la dette du Tiers Monde qui a plus que décuplé entre 1973 et 1987. En effet, pendant cette période, elle est passée de 119 milliards de dollars à 1.200 milliards de dollars. La rapidité de ce rythme est incomparablement supérieure à l'évolution de la croissance économique. Et une corrélation négative s'est établie entre l'augmentation de la dette par tête et celle de la production annuelle par tête. Celà signifie que la dette est devenue un obstacle, sinon un facteur de décroissance économique. En définitive, une source d'appauvrissement!

— La très forte concentration de la dette: 17 pays concentrent plus de 40 % de l'ensemble de la dette du Tiers Monde dont 11 pays latino-américains[11]. Le Maroc est le seul pays arabe classé dans la catégorie des 17 pays lourdement endettés —selon la terminologie de la banque mondiale— Durant la période 1980-87, plusieurs indicateurs soulignent la précarité sinon la dégradation de l'état de santé de ce groupe de pays: une très faible croissance économique (1 %) et des taux moyens annuels négatifs pour l'investissement (—4,8 %) et pour la consommation par tête (—1,6 %).

Cette situation est appelée à durer d'autant plus que le taux d'endettement moyen est supérieur à 60 %[12] et que le service de la dette pour 1987-89 est estimé à 230 milliards de dollars —dont 87 milliards pour les intérêts:

— La tendance à la bancarisation de la dette extérieure du Tiers Monde. Ainsi, plus de 60 % des emprunts sont d'origine privée. Ce taux est particulièrement élevé, notam-

[11] The World Bank: «World Debt tables», 1987-88, Edition Washington D. C. La dette de ces 17 peys est en moyenne de 500 milliards de dollars, avec en particulier le Brésil (114,5 milliards); le Mexique (105 milliards) et l'Argentine (50 milliards).

[12] Ce taux est obtenu en rapportant le volume de la dette au PNB. Il est de 127 % pour le Maroc, de 197 % pour la Jamaîque, de 123 % pour la Côte d'Ivoire, de 119 % pour Costa Rica et la Bolivie et de 138 % pour le Chili.

ment dans les pays lourdement endettés en Amérique Latine (74 % en moyenne). Il souligne un changement de structure de la dette, résultant d'un recours massif aux banques commerciales privées, notamment à partir du milieu des années 70[13]. La conséquence directe est l'accroissement du degré de vulnérabilité de la dette extérieure du Tiers Monde, processus amplifié par la conjonction de plusieurs facteurs, dont en particulier:

— L'augmentation des taux d'intérêts réels, sans rapport avec ceux qui prévalaient lorsque les contrats ont été signés. En même temps, la part de la dette à taux variable par rapport à l'encours total de la dette publique s'est fortement accrue: 43 % en 1983 contre 16 % en 1974 —à titre d'exemple.
— La surévaluation artificielle du dollar américain jusqu'en 1986, phénomène d'autant plus préjudiciable que la dette du Tiers Monde est libellée à plus de 70 % en dollars.
— Le renouvellement des crédits sur la base d'échéances de plus en plus courtes. La contraction de la durée moyenne des prêts concerne aussi bien les prêts publics que les prêts privés, avec successivement 14 années et 8 années.

L'ensemble de ces facteurs sont significatifs de la détérioration des conditions d'endettement du Tiers Monde. Ils se traduisent par une augmentation des charges financières, remettant fortement en cause la capacité de remboursement des pays endettés. C'est ainsi que le rapport service de la dette/revenu des exportations a été multiplié par 2,5 entre 1975 et 1986 en passant de 8,5 % à 21,3 %. Comme le rapport encours de la dette/recettes d'exportations a augmenté durant la même période, presque dans les mêmes proportions 173,3 % en 1986 contre 73,5 % en 1975.

Ces ratios montrent combien la spirale de l'endettement conduit à une situation insupportable pour les pays emprunteurs qui se trouvent dans l'obligation de consacrer une part toujours croissante de leurs ressources au remboursement de la dette.

---

[13] Seule l'Afrique échappe à cette tendance, sa dette reste principalement d'origine publique, contracté sous forme concessionnelle.

La logique perverse de l'endettement extérieur

Les effets pervers de l'endettement extérieur du Tiers Monde touchent non seulement les équilibres macro-économiques mais aussi et surtout les aspects qualificatifs de la croissance.

En effet, la politique de gestion de la dette est fortement déterminée par l'augmentation de la capacité de remboursement de la dette, considérée comme une priorité. D'où la nécessité de développer le secteur d'exportation, souvent au détriment des secteurs sociaux, pour pouvoir rembourser. *Or le remboursement est fondamentalement déflationniste.* Au niveau des pays débiteurs, il se traduit par un transfert de ressources à des fins autres que l'investissement productif ou l'investissement à caractère social ou culturel. Et au niveau des pays industrialisés, la partie des recettes d'exportation consacrée au remboursement de la dette n'est pas utilisée à l'achat des biens d'équipement. Ces facteurs conjugués ne peuvent contribuer à une relance durable et saine de l'économie mondiale.

De surcroît, la politique de gestion de la dette a aggravé l'hémorragie financière qui rend de plus en plus anémiques les économies des pays endettés. L'amplification des flux financiers allant du Sud vers le Nord revêt des formes très variées (service de la dette[14], évasion des capitaux, investissement du Sud au Nord[15]...)

L'évasion des capitaux est l'une des formes les plus connues et joue un rôle important dans ce sens. Elle est estimée modestement par le FMI à 300 milliards de dollars entre 1974 et 1985, dont plus de 50 % en provenance de l'Amérique Latine. Sur cette base, on constate que plus le niveau d'endettement est élevé, plus la fuite des capitaux est forte. La sortie des capitaux obéit à plusieurs considérations d'ordre monétaire (vif intérêt pour les devises étrangères, crainte d'une dévaluation brutale), de renta-

[14] Le service de la dette net des bénéfices rapatriés est estimé à 40 milliards de dollars pour 1985.

[15] Les investissements du Sud vers le Nord sont un phénomène nouveau. Ils représentent approximativement 511 milliards de dollars entre 1973-74 et 1984.

bilité des capitaux (faiblesse des perspectives de croissance locale, facteurs incitatifs à des placements dans des paradis fiscaux) et de sécurité (instabilité politique, absence de confiance dans l'avenir). Elle permet à des particuliers d'acquérir des actifs, notamment financiers à l'étranger. Elle accroit donc le montant de devises étrangères, ce qui exige presque inévitablement de nouveaux emprunts à l'extérieur pour éviter une crise des paiements. Par ailleurs, ces devises empruntées peuvent se retrouver elles-mêmes aussitôt replacées à l'étranger avant d'avoir pu trouver une utilisation productive dans l'économie nationale du pays emprunteur.

Le paradoxe est que —cette fuite de capitaux, par son importance, assure une partie du financement du déficit record des Etats Unis. En effet, les rapports annuels de la Banque des Règlements Internationaux constatent une forte progression des dépôts en dollars des ressortissants des pays endettés dans les banques situées en dehors de ces pays, dans les paradis fiscaux notamment. Ces dépôts en transitant par l'euromarché permettent ainsi de combler partiellement le déficit américain.

En définitive, *qui finance qui?*

Les mécanismes de transfert financiers du Sud vers le Nord soulignent clairement combien la logique de l'endettement extérieur est perverse: renforcement des rapports d'inégalité et de dépendance à l'égard des pays créanciers, paupérisation des pays débiteurs, renversement des priorités de développement. Croître pour rembourser et rembourser pour respecter «la légalité financière internationale». Or la subordination des choix économiques aux seules préoccupations financières ne peut aider à briser le cercle vicieux de l'endettement.

Dans le Monde Arabe

Dans le Monde Arabe, et de manière générale au Tiers Monde, la relation emprunt-développement-remboursement tend à devenir univoque, de plus en plus complexe, mettant en rapport pays débiteurs, créanciers publics et privés, FMI et Banque Mon-

diale —dont l'interventionnisme ne cesse de se renforcer—. Une relation qui pose en termes nouveaux la conception et la mise en oeuvre de la politique économique: quel est le mode le plus efficient pour gérer la contrainte financière? Comment concilier le court terme avec le moyen terme, c'est-à-dire déficit et croissance économique et sociale? Enfin, une relation qui soulève des problèmes de souveraineté pour les Etats endettés, face au nouvel interventionnisme du FMI et de la Banque Mondiale.

La dette des pays arabes n'est ni un phénomène de conjoncture, ni un phénomène passager

Elle trouve ses origines aussi bien dans l'anarchie financière et monétaire internationale que dans les politiques de financement interne. Son montant total est estimé à 161,3 milliards de dollars (1986), soit 14 % de l'ensemble de la dette du Tiers Monde[16]. Il est à noter que la structure de la dette des pays arabes est spécifique car elle ne revêt pas un aspect strictement ou exclusivement international[17]. Les engagements financiers ne sont pas contractés uniquement auprès du système financier international: ils recouvrent aussi des flux intrarégionaux découlant des mécanismes de financement arabo-arabes. D'autant plus que l'espace arabe est une région productrice de pétrole et génératrice de surplus financiers.

L'examen de la répartition de la dette permet de constater que 5 pays parmi l'ensemble des pays arabes (Algérie, Maroc, Egypte, Arabie Saoudite et Irak) concentrent plus des 2/3 du volume de la dette. Ils appartiennent à des groupes de pays ayant des structures économiques et des orientations de développement divergentes, et plus largement des niveaux de développement différenciés: l'Algérie et l'Irak pays exportateurs du pétrole et à éco-

[16] La dette des pays arabes représente moins du 1/3 de celle des pays d'Amérique Latine et à peu près la moitié de celle des pays d'Asie.

[17] Voir Larabi Jaidi dans le collectif: «La crise et l'endettement du Tiers-Monde». Ed. Maghrébines, 1988, Casablanca, p. 187 et suite.

nomie dirigiste, le Maroc et l'Egypte —pays à revenu intermédiaire— avec successivement 560 dollars et 610 dollars, et enfin l'Arabie Saoudite, premier pays exportateur de pétrole et dont le revenu moyen par tête est parmi les plus élevés —le troisième après les Emirats Arabes Unis et le Koweit.

Tableau 1
Dette des pays arabes - 1986 - en milliards de dollars US

Pays	
A	**46,9**
Algérie	21,9
Maroc	18,3
Tunisie	6,7
B	**67,1**
Egypte	38,4
Bahrein	1,3
Soudan	8,6
Syrie	4,5
Jordanie	5,2
Yemen Nord	2,6
Yemen Sud	2,0
Liban	0,9
Oman	3,0
Quatar	0,6
C	**47,6**
Arabie Saoudite	14,3
Irak	12,9
Koweit	8,9
Lybie	2,3
Emirats Arabes Unis	9,2
TOTAL	**161,3**

Source: OCDE: Financement et dette extérieure des pays en développement 1987. World Développement. Report 1987.

Tableau 2
(En dollars US)

Pays	1985 *PNB tête (A)*	1985 *Dette tête (B)*	*PNB/Dette A/B*
Lybie	7.170	575	12,5
Arabie Saoudite	8.850	1.192	7,42
Syrie	1.570	409	3,84
Koweit	14.480	4.450	3,25
Oman	6.730	3.000	2,24
Emirats Arabes Unis	19.270	9.200	2,1
Yemen du Nord	550	325	1,69
Tunisie	1.190	957	1,24
Jordanie	1.560	1.300	1,2
Algérie	2.550	2.255	1,13
Soudan	300	377	0,80
Egypte	610	784	0,78
Maroc	560	832	0,67
Yemen du Sud	530	1.000	0,53

Sources: World development report 1987. Y. Gazzo: «Crise de l'Etat ou crise de confiance dans les économies du monde arabe». Annuaire de l'Afrique Nord CRESM/CNRS, Paris, 1987.

Le degré de concentration élevé de la dette ne doit pas cacher l'hétérogénéité des situations d'endettement. C'est ce que montre le tableau 2 à travers le rapport PNB/Dette. Trois catégories de pays sont à distinguer[18]:

— la catégorie des pays à taux d'endettement faible couvrant des pays exportateurs de pétrole et faiblement peuplés: Lybie, Arabie Saoudite...
— la catégorie des pays à taux d'endettement moyen concernant des pays différents: Algérie/Yemen du Nord, Tunisie/Jordanie;
— la catégorie des pays à taux d'endettement très élevés qui atteignent des niveaux critiques. Elle englobe aussi bien des pays comme le Maroc et l'Egypte que des pays moins avancés (Mauritanie, Somalie et Soudan).

La prise en considération d'un indicateur composite de risque[19] (stabilité, sécurité, ressources naturelles, solvabilité...) conduit à la même classification: pays à risque faible avec essentiellement les Etats du Golfe, pays à risque moyen: Tunisie, Jordanie, Syrie, Yemen du Nord et enfin les pays à haut risque présentant des taux de solvabilité très faibles et couvrant des pays très disparates: Maroc et Soudan, Egypte et Somalie, Irak et Liban affaiblis par les guerres.

Par ailleurs, la dette des pays arabes est fortement marquée par la prépondérance des emprunts d'origine publique avec une seule exception, celle de l'Algérie. Dans ce processus, les flux en provenance de l'intérieur de la région sont relativement importants. Deux mécanismes ont facilité ces transferts intrarégionaux: le système des aides bilatérales entre les Etats du Golfe et les pays arabes déficitaires, et les transferts réalisés par le biais des institutions de développement nationales ou régionales. Les transferts bilatéraux sont plus importants que les seconds[20].

---

[18] Cette classification est à nuancer en fonction des fluctuations du prix du baril et de l'importance de la population des pays concernés.

[19] Cf. Larabi Jaidi, op. cit.

[20] Durant la période 1974-81, le total de l'aide bilatérale arabe a atteint 25 milliards de dollars sur une valeur globale de 45 milliards affectée à l'ensemble des pays

Enfin, l'une des caractéristiques de la dette arabe est sa tendance à la bancarisation et à la privatisation: plus du 1/3 dans les années 80 contre le 1/4 au début des années 70 du total de la dette.

Il est à souligner que cette tendance résulte en partie de flux financiers médiatisés par les circuits financiers internationaux, soulignant par là la faible intermédiation financière inter-arabe.

Les facteurs à l'origine de l'endettement international du monde arabe sont multiples, aussi bien d'origine interne qu'externe. Cinq facteurs sont particulièrement importants:

— *le poids grandissant de la contrainte extérieure*, notamment dans la conjoncture qui a marqué les années 80. Sa nature et son impact sont à identifier en fonction de plusieurs paramètres: ressources énergétiques, choix sectoriels et technologie importée, déficit alimentaire et pression démographique...

De manière générale, tout dépend du type et des modalités d'insertion des économies arabes dans le marché mondial qui restent généralement retardataires par rapport à la nouvelle dynamique de la Division Internationale du Travail.

C'est pourquoi la manne pétrolière n'a pas été suffisante, à défaut d'une stratégie de développement global et intégré, pour asseoir durablement et accélérer le progrès économique et social dans la région.

— *l'augmentation rapide des dépenses de défense,* d'autant plus que ce secteur fait fortement appel à l'importation, donc son incidence sur l'endettement est non seulement directe mais réelle.

Le conflic israélo-arabe, la guerre Irak-Iran et les conflits inter-arabes interminables entretiennent et amplifient ce phénomène qui se traduit par une forte ponction des ressources qui pourraient être affectées à des dépenses productives.

---

en développement. Les agences de développement arabe ont réalisé un montant de crédit de 8,4 milliards de dollars dans le monde arabe, soit plus de 50 % de leurs engagements totaux dans le Tiers-Monde.

Selon les indications statistiques très approximatives, la part du budget de défense dans le PNB se présenterait comme suit:

Algérie : 2,0 % (1985).
Tunisie : 5,2 % (1984).
Maroc[21] : 5,5 % (1985).
Egypte[22] : 8,1 % (1985).

— *la fragilité des appareils productifs des pays arabes* qui sont peu compétitifs et peu adaptés aux exigences et aux changements rapides de l'environnement régional et international. Les politiques sectorielles, à l'origine de la mise en place de ces appareils, ne sont pas étrangères au recours à l'endettement extérieur.

C'est le cas *des politiques industrielles* tournées vers l'exportation (Maroc, Tunisie, Egypte) et qui se caractérisent par une forte concentration des investissements dans les branches de consommation finale, ou dans celles des biens intermédiaires d'origine minérale (Maroc, Jordanie, Tunisie). Aussi bien les grands projets publics de transformation des phosphates que des projets plus axés sur la sous-traitance, ou sur la promotion des petites et moyennes entreprises sont financés par des ressources publiques ou par des emprunts étrangers garantis par l'Etat.

D'autre part, le modèle d'industrialisation par l'amont, qui a privilégié les branches des industries intermédiaires et des biens d'équipement —avec un secteur dominant— a conduit à une industrialisation coûteuse, avec de grandes réalisations de prestige, utilisant une technologie sophistiquée, sans conditions d'accueil favorables.

La crise économique et l'épuisement des moyens financiers ont souligné les limites de ce modèle qui n'a pu générer un surplus permettant de développer la capacité de reproduction élargie. Les autres pays arabes moins avancés (Soudan, Somalie, Mauritanie) restent encore plus sensibles et plus vulnérables à la

---

[21] Comparativement aux autres pays du Maghreb, l'importance de la part relative du budget de défense dans le PNB, s'explique par la défense de l'intégrité territoriale, faisant suite à la guerre du Sahara.

[22] L'Egypte, depuis les accords de Camp David (1979), se consacre à un vaste programme de modernisation et de renouvellement de son arsenal militaire.

dégradation des termes de l'échange et aux fluctuations du commerce extérieur.

Sur le plan agricole, les pays arabes présentent à des degrés différents un dénominateur commun: la dépendance agroalimentaire significative des limites des politiques agricoles.

Tableau 3
Taux de couverture des échanges alimentaires (%)

Pays	1974-79	1980-85
Algérie	3,5	0,6
Egypte	17,2	6,7
Maroc	62,3	49,5
Tunisie	59,3	30,7

Source: FAO, Annuaires du Commerce.

Ce tableau souligne une dégradation rapide et continue du taux de couverture des échanges alimentaires. Il permet de mesurer la sévérité du déficit particulièrement pour l'Algérie et l'Egypte dont le montant est estimé successivement à 2 et 3 milliards de dollars. Les importations de produits alimentaires représentent environ 20 % des importations totales de l'Algérie et plus de 30 % en Egypte.

Le Maroc et la Tunisie présentent des situations relativement comparables. Dans l'un et l'autre cas, les importations alimentaires constituent moins de 20 % des importations totales.

Cette nouvelle forme de dépendance a contribué à alimenter l'endettement externe, même si la facture alimentaire est assurée pour certains pays par l'aide étrangère.

Les causes profondes de cette situation tiennent à la conception et au choix des politiques de développement qui se caractérisent par la dévalorisation et la marginalisation du rural[23]. En

[23] H. El Malki: Au delà des chiffres. Quel développement? Ed. Maghrébines, Casablanca, 1983.

somme l'absence d'une approche intégrée du développement. D'où le déclin des cultures vivrières et des productions destinées à la satisfaction des besoins alimentaires internes. La question de la propriété foncière, les techniques de production et le système des prix continuent de jouer au détriment de la production et de la productivité.

— *la politique de financement*, tournée vers les solutions de facilité. L'installation d'une économie de l'endettement international favorisa de telle pratique. En effet, à la suite des mutations financières et monétaires en cours, le crédit international s'est substitué progressivement à l'investissement direct, comme modalité de financement. Cette tendance est marquée par l'émergence d'un nouveau pouvoir bancaire international à travers l'élargissement du rôle des banques commerciales privées, renforçant par là la fonction d'intégration financière internationale.

Durant les années 70, les banques ont prêté «généreusement» pour satisfaire la boulimie de plusieurs pays arabes. Ceci d'autant plus que les prêts bancaires, à la différence des crédits publics ou des crédits à l'exportation ne sont pas liés à des projets: «cette autonomie d'affectation les rendent attrayants pour certains pays arabes (Maroc, Algérie). L'alourdissement de la dette est en partie imputable à la partie bancaire de ces prêts»[24]. Cette situation s'est aggravée par l'application d'un modèle de financement libéral, fondé sur l'appel massif aux investissements étrangers grâce à des codes d'investissement d'une grande libéralité (Maroc, Tunisie). Un tel modèle n'a pas contribué à une gestion saine de la crise: l'objectif étant d'entretenir la capacité de remboursement des pays arabes, avec une observance stricte des ratios, du mode d'affectation des ressources empruntées et du degré d'adaptation aux déséquilibres externes.

L'endettement a représenté la solution de fuite en avant. Au détriment d'une mobilisation méthodique et rationnelle de l'épargne intérieure. D'autant plus que les conditions d'emprunt étaient favorables avec des taux d'intérêt réels faibles sinon négatifs durant les années 70.

---

[24] Cf. Arabi Jaidi: op. cit., p. 201.

Si l'analyse de la relation emprunt-investissement-croissance est complexe, deux périodes sont à distinguer: la première période (1973-78) est marquée par une relation positive entre ces différentes variables. Par contre, à partir de 1979, une inversion de tendance s'imposa avec l'éclatement de la crise financière et ses multiples implications, provoquant une régression économique et sociale.

— *l'évasion des capitaux:* phénomène qui aggrave les problèmes de la balance des paiements car les avoirs privés à l'étranger représentent parfois une proportion non négligeable de la dette officielle. En général, l'essentiel des exportations illégales de capitaux n'apparait pas dans les statistiques. La pratique qui consiste à acquérir et à placer à l'extérieur des devises étrangères en falsifiant les informations contenues dans les documents commerciaux est courante, mais elle est difficile à estimer. Des évaluations fondées sur la comptabilisation des exportations privées de capitaux ne servant pas à rembourser la dette —en se fondant sur la balance des paiements— ont montré que la proportion de sortie de capitaux par rapport aux emprunts pour la période 1976-82 a atteint 34,2 % dans le cas de l'Egypte, 33,3 % pour la Jordanie, 96 % pour la Syrie et 20 % pour le Maroc[25].

A la lumière de ces différents facteurs, il apparait que les modèles de développement en vigueur ont généré l'endettement international, processus amplifié par le désordre financier et monétaire international. D'où les impasses actuelles. Comment gérer la crise de la dette? Promouvoir des réformes de structures dans le cadre d'une nouvelle conception du développement, intégrant la dimension qualitative, c'est-à-dire la santé, l'éducation, la culture, la communication... Ou bien introduire des aménagements contraignant l'économie et les finances à un retour à l'équilibre dont la finalité reste à définir.

Dans les années 80, c'est la vision du FMI et de la Banque Mondiale qui a prévalu à travers la mise en place des PAS (Programme d'Ajustement Structurel).

---

[25] A. Jaidi: op. cit., p. 197. Ismaïl Sabri Abdellah: «Reverse financial flows», voir Publications de l'Académie du Royaume du Maroc, collection sessions: «Pénurie au Sud, incertitude au Nord, Constat et Remèdes», Rabat, 1988.

Ajustement économico-financier et éclosion d'une nouvelle culture

La situation de crise financière a permis de renforcer et d'élargir le rôle du FMI et de la Banque Mondiale. Et pour faire face à l'acuité des besoins de financement des pays membres débiteurs, ces organisations ont vu leur fonction d'intermédiaire financier s'accroître, l'objectif principal étant d'enrayer le risque d'une rupture des paiements internationaux. A cet effet, les deux institutions ont élargi les mécanismes de financement existant, comme ils ont créé de nouveaux mécanismes, particulièrement depuis le déclenchement de la crise financière. Rappelons à titre principal au niveau du FMI: élargissement de la facilité de financement compensatoire, facilité pétrolière, facilité élargie, établissement du Fonds Fiduciaire, prêt d'ajustement spécial (à destination des pays moins avancés endettés). Au niveau de la Banque Mondiale: la création du Prêt d'Ajustement Structurel appelé à jouer un rôle important dans la restructuration des économies du Tiers-Monde en crise.

Cependant, l'évolution la plus significative a trait au rapprochement du FMI et de la Banque Mondiale à travers la *complémentarité* qui sous-tend la conception, la mise en oeuvre et le financement du PAS.

C'est sur cette base et dans cette optique que réechelonnement de la dette et prêts sont consentis: les pays débiteurs s'engagent fermement à appliquer le PAS.

Dans la littérature récente du FMI et de la Banque Mondiale, *l'ajustement est devenu un mot-clé, un mot stratégique auquel on attribue toutes les vertus.* Or cette pratique n'est pas nouvelle: les Etats —sous différentes formes et selon des techniques variées— ont toujours procédé à des ajustements. Cependant dans la période de crise actuelle, ce concept a pris un relief particulier. Chargé de valeur parce que les maîtres d'oeuvre sont les organisations financières internationales, se définissant comme porteur d'une politique anti-crise, l'ajustement est appelé à déterminer une bonne partie des années 90.

Tableau 4
Prêts d'ajustement. Exercises 1979-87

	Ex. 79	Ex. 80	Ex. 81	Ex. 82	Ex. 83	Ex. 84	Ex. 85	Ex. 86	Ex. 87	Ex. 79-87
Ajustement structurel										
Nombre	—	3	6	6	7	6	3	7	13	51
Millions $	—	305	717	1071	1285	1282	163	610	665	5897
% Total prêts	—	2,7	5,8	8,2	8,9	8,9	1,1	3,7	3,8	4,7
Ajustement sectoriel										
Nombre	0 1	1	3	—	8	8	13	18	70	
millions $	31	65	137	—	641	1318	1475	2283	3452	9403
% Total prêts	0,3	0,6	1,1	—	4,4	8,5	10,3	14,0	19,5	7,5
Tous prêts d'ajustement										
Nombre	1	4	9	6	15	14	16	25	31	121
Millions $	31	370	854	1071	1926	2400	1638	2893	4118	15300
% Total prêts	0,3	3,2	6,9	8,2	13,3	15,5	11,4	17,7	23,3	12,2

Source: Rapport spécial sur les prêts d'ajustement, Banque Mondiale, avril 1988.

De l'exercise 79 à l'exercise 87 inclus, 121 prêts représentant au total 15,3 milliards, ont été approuvés. Trente et un prêts d'un montant total de 4,1 milliards de dollars ont été approuvés pendant le seul exercise 87 —contre 15 en 83 et 4 en 80. Ce qui souligne une très forte progression durant les années 80.

Jusqu'en 1987, 50 pays, surtout des pays africains à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire très endettés, ont reçu des prêts d'ajustement. Et pendant l'exercise 87, ces deux groupes ont représenté les trois quarts du nombre des prêts d'ajustement.

On compte, parmi les pays arabes bénéficiaires, le Maroc (Industrie et Commerce: 350,4 millions de dollars, Agriculture: 100 millions de dollars, l'éducation: 150 millions de dollars et les entreprises publiques: 240 millions de dollars), le Soudan (prêts de l'IDA en faveur de l'agriculture: 100 millions de dollars) et la Tunisie (Agriculture: 150 millions de dollars et Industrie et Commerce: 150 millions de dollars).

La PAS est basé sur un diagnostic à l'*identique* dans tous les pays concernés. Elle recommande façon *uniforme* les mêmes recettes qui sont devenues une panacée universelle: abolition ou libéralisation des contrôles de change et d'importation; dévaluation du taux de change; mise en oeuvre de programme antiinflationniste à travers le contrôle du crédit bancaire, le contrôle du déficit budgétaire, le contrôle des prix; et enfin la création d'un meilleur climat pour les investissements étrangers.

Cette politique, au delà des différences de formulation (politique de stabilisation, politique d'austerité, politique de redressement...) est souvent conçue indépendamment du contexte socio-économique, de la nature des structures et du niveau de développement atteint. Théoriquement, elle est guidée par trois objectifs fondamentaux interdépendants:

a) promouvoir la croissance,

b) réduire l'inflation,

c) améliorer à moyen terme la position des paiements courants de la balance des paiements.

Mais à travers les premiers bilans, suite aux craquements économiques et sociaux que secouent plusieurs pays «sous programme», il apparait que la démarche des organisations financières internationales présente des *limites* sérieuses —Deux séries de raison sont à prendre en considération:

a) *L'incohérence de la démarche du FMI.*

En effet, la politique du FMI est conçue selon de vieux schémas keynésiens qui considèrent l'inflation et le déficit extérieur comme la conséquence d'un excès de la demande aussi bien publique que privée. Aussi cherche-t-il à agir sur la demande selon la thérapeutique keynésienne traditionnelle dans le sens de la compression mais en recourant à des techniques monétaristes (réduction de la masse monétaire à travers une politique de crédit restrictive, une politique salariale, sévère, une politique budgétaire déflationniste... Dans cette optique, la vision équilibriste devient dominante: la priorité consiste à favoriser le retour aux équilibres macro-économiques quel que soit le coût social.

Or de quel équilibre s'agit-t-il? Est-il suffisant pour qu'une économie soit en bonne santé, qu'il y ait égalité entre emplois et ressources? N'est-il pas plus important de formuler la question comme suit: *quelles ressources pour quels emplois?*

L'expérience des dernières années souligne que la *politique d'ajustement est plus une politique de retour à l'équilibre qu'une politique de développement.* Tout devient subordonné à cette notion abstraite qu'est l'équilibre. Et les véritables problèmes se trouvent ainsi occultés. Ceci est d'autant plus vrai que l'histoire économique et sociale des pays industrialisés enseigne que si «la mise en ordre d'un certain nombre de choses» est nécessaire, le développement ne peut s'effectuer par et dans l'équilibre.

D'autre part, cette politique découle d'une analyse qui reste prisonnière de la partie visible de l'iceberg. La crise est appréhendée en termes de déréglements, de déséquilibres, débouchant par là sur des schémas simplificateurs. Et la crise s'identifierait donc à une situation de déséquilibre et la «non crise» à une situation d'équilibre.

b) L'attachement sacro-saint de la Banque Mondiale et du FMI au dogme de l'économie de marché

Sur cette base, libéralisation de l'économie et privatisation constitueraient la véritable issue à la crise.

Or de quelle crise s'agit-il? La crise qui secoue plusieurs régions du Tiers-Monde n'est pas, encroe une fois, réductible à une analyse en termes de budget, de balance des paiements courants, de monnaie et de prix. Comme le marché n'est pas dans le contexte socio-culturel des économies arabes cette institution privilégiée dont le libre foncionnement permettrait de restaurer de façon miraculeuse l'équilibre.

Réduire l'équation du développement à «plus ou moins d'Etat», aux lignes de démarcation secteur public/secteur privé: relève de la transposition mécaniste de schémas d'analyse étrangers aux réalités du Tiers-Monde. Certes, plusieurs Etats arabes se comportent en rentiers pratiquant la *consumation* dans sa forme moderne. Comme la bureaucratisation de l'économie est à l'origine de nombreux obstacles devenant de véritables freins au développement. Les organisations financières internationales, par la politique d'ajustement qu'elles défendent, ont ravivé de vieux débats et remis à l'ordre du jour des oppositions devenues anachroniques: libéralisme / dirigisme, plan / marché, secteur public / secteur privé...

Cependant, l'approche du FMI et de la Banque Mondiale présente un certain intérêt plus par les questions soulevées que par les réponses imposées. A titre d'exemple:

— les pays du Tiers-Monde, dont plusieurs pays arabes, vivent au dessus de leurs moyens. Mais il reste à déterminer les couches ou classes sociales qui, étant donné la nature et le mode de répartition des revenus, s'accaparent l'essentiel du Revenu National.

— la crise d'endettement touche surtout les entreprises publiques et semi-publiques, en somme l'Etat. C'est une crise financière de l'Etat! Comment les emprunts ont été utilisés? Comment la dette a été gérée? Quels sont les principaux bénéficiaires?

— les économies arabes, au delà de leur diversité, sont des économies de rentiers et d'assistés. Dans quelles conditions s'est effectuée l'extension du système de rente et d'assistance qui est devenu une source de blocage à toute dynamique économique?

La réponse à ces questions ne peut être que *tronquée*, dans le cadre d'une politique d'ajustement que subissent plusieurs pays arabes, avec une double conséquence:

— le développement de l'extraversion de l'économie à travers le développement prioritaire du secteur d'exportation, considéré comme la pièrre angulaire des programmes d'ajustement. L'objectif est d'accroitre la capacité de remboursement des pays débiteurs.

Le type d'ajustement est d'autant plus subi qu'il s'effectue conformément aux exigences d'une dynamique externe, non maitrisée, qui est celle de la division internationale du travail (Maroc, Tunisie, Egypte). La variable motrice reste le marché extérieur, tandis que le marché interne continue de remplir une fonction d'appoint;

— l'aggravation de la destructuration sociale sous l'effet d'une politique budgétaire dépressive et d'une politique sociale restrictive: baisse des investissements publics productifs et à caractère social (éducation, santé, déréglementation du système des produits consommés à grande échelle...).

Non seulement une partie de plus en plus importante de la population ne cesse de se marginaliser, faisant suite à l'affaiblissement des couches moyennes, mais un secteur non négligeable des entrepreneurs tournés vers le marché interne se trouve menacé par la libéralisation des importations.

C'est ainsi que les organisations financières internationales, à travers leurs analyses de la crise et les solutions appliquées, ont joué un rôle non négligeable dans l'éclosion et la propagation d'*une nouvelle culture*; celle-ci façonnant des comportements, des mentalités, déterminant la façon d'être et d'avoir, uniformisant les discours et les politiques économiques. Cette nouvelle culture ne s'embarrasse pas de la complexité des situations: privilégiant les schématismes, elle se limite aux apparences des choses complexes. Elle prend appui sur des mots-clés comme équilibre, rentabilité, compétitivité... notions chargées de valeur qui véhiculent ici et là une vision particulière.

Donc, la solution aux désordres actuels réside par et dans l'*ordre marchand*: tel est le crédo de cette nouvelle culture qui se propage rapidement dans les quatre coins du monde.

L'ordre marchant est-il celui de la vérité? Si oui, la vérité peut-elle être parcellisée? D'autant plus qu'elle n'a de sens que si elle englobe non seulement le domaine économique mais aussi le domaine socio-culturel et politique. C'est à cette condition que l'ordre par l'économie du marché pourra fonctionner de façon efficiente. Combien de réformes entreprises dans plusieurs pays rabes ont échoué parce que le marché ne fonctionne pas comme organisateur du désordre. Les conditions historiques, socio-culturelles et politiques faisant défaut, il rend le désordre anarchie conduisant à des fractures, si non à des ruptures.

En même temps, l'*ordre marchand est celui de la puissance et de la force*. Et l'histoire des rapports entre les deux rives de la Méditerranée —à titre d'exemple— l'illustre parfaitement dans des domaines très variés: économique, commercial, technologique et culturel. L'histoire passée et récente montre combien l'ordre marchand —tel qu'il est imposé— est plus une source de domination renouvelée qu'une source de libération pour les pays du Sud.

En définitive, il apparait que la nouvelle culture est fondée sur l'ordre de l'argent. Et l'homme en tant que finalité disparait.

Seules ses fonctions technico-économiques de production et de consommation, c'est-à-dire de création et de destruction des richesses sont valorisées.[26]

Le développement, dans sa dimension qualitative, est en veilleuse: il est subordonné à la logique du marché qui médiatise tout. Et la grande vague du néo-libéralisme qui continue de déferler sur les monde a sacralisé une nouvelle fois les lois du marché.

La solution à la crise de la dette arabe n'est pas pour autant rapprochée.

---

[26] Cf. H. el Malki: «Quelles valeurs pour quel développement?», Revue Afrique et Développement, Codesria, Vol. XII, n.° 1, 1987, Dakar.

DEUDA EXTERNA Y MERCADO DE CAPITALES EN EL MAGREB. DISFUNCIONES EN LOS AÑOS OCHENTA

José VILLAVERDE CASTRO

Si bien es cierto que, ante la escasez de ahorro interno, la mayoría de los países en vías de desarrollo optaron a lo largo de los años setenta por el recurso del endeudamiento externo como forma de financiar sus proyectos de inversión y acelerar así su crecimiento, no lo es menos que tal mecanismo financiero no planteó graves problemas hasta comienzos de los años ochenta. En efecto, la aparición de la llamada crisis de la deuda externa en el año 1982, con la actitud mexicana de suspender la amortización de la deuda, puso sobre el tapete la existencia de un problema financiero internacional que, hasta entonces y por diversos motivos, no había revestido excesivos signos de gravedad.

Convencionalmente, se sostiene que los mayores inconvenientes derivados de la necesidad de atender a la carga (servicio) de la deuda son los padecidos por algunos países latino-americanos, lo cual no quiere decir, obviamente, que otros países —casos de Argelia, Túnez y, de forma muy especial, Marruecos— no se encuentren también atrapados en esas mismas o parecidas dificultades. El objetivo de este trabajo no es tanto el análisis de la deuda externa de los tres países magrebíes arriba citados y de las causas de la misma[1], cuanto evaluar la magnitud de las fugas de capitales ocurridas en estos países y, al mismo tiempo, examinar qué relación existe, si alguna, entre la evolución de la deuda externa y las fugas de capitales. En consecuencia, en la primera parte se pasa revista de forma muy somera a lo sucedido con el en-

[1] Un análisis más detallado de estas cuestiones puede verse en García Solanes y Villaverde Castro (1989).

deudamiento externo durante los años ochenta, al tiempo que en la segunda se aborda la cuestión, fundamental, de valorar la importancia de las fugas de capitales, relacionando éstas con las variaciones registradas en la deuda externa; finalmente, en la última parte se sintetizan los principales resultados y se ofrecen algunas conclusiones.

La deuda externa del Magreb en los años ochenta, algunos hechos

Aunque durante los años setenta los tres países analizados experimentaron un proceso generalizado de crecimiento de su deuda externa, no es hasta principios de los ochenta que la evolución de la misma empieza a ser analizada de forma sistemática, ya que es a partir de entonces cuando —sin que exista una noción clara de cuando un nivel de endeudamiento es excesivo o razonable[2]— empieza a manifestarse (o, al menos, empieza a tomarse conciencia de) la existencia de un «problema de la deuda», problema que, sin embargo, no se ha evidenciado con igual intensidad en Marruecos que en Túnez o Argelia (Cuadro 1).

[2] Un criterio útil puede ser el siguiente: 1.—Si hay una restricción presupuestaria intertemporal, es necesario tener en cuenta la relación entre el tipo de interés de la deuda y la tasa de preferencia temporal, si la deuda se dedica al consumo, mientras que, si la misma se dedica a financiar inversiones, lo que hay que hacer es analizar la relación entre el tipo de interés de aquella y la productividad de la inversión. 2.—Si no hay restricción intertemporal, entonces es la magnitud y evolución de los ratios de liquidez y de solvencia las variables que hay que examinar.

Cuadro 1
EVOLUCION DE LA DEUDA EXTERNA

	Argelia		Marruecos		Túnez	
	1980	1987	1980	1987	1980	1987
Deuda externa total (DET)	18.686	22.881	9.678	20.706	3.540	6.909
DOD	16.361	19.240	8.436	18.468	3.224	6.189
Flujos netos	776	608	1.155	612	356	215
Intereses (I)	1.394	1.377	608	617	212	322
Transferencias netas	×618	×724	547	×5	144	×107
Servicio de la deuda (SD)	3.854	4.920	1.173	1.270	428	913
DET/X	124,9	217,7	223,8	381,8	90,5	182,1
DET/PNB	45,4	35,1	56,2	132,4	41,6	75,0
R/DET	37,8	19,0	8,4	3,6	19,8	8,0
R/M (en meses)	5,8	4,5	1,7	1,6	2,0	1,9
DOD/X	109,3	183,0	195,1	340,5	82,4	163,1
DOD/PNB	39,8	29,5	49,0	118,1	37,9	67,2
SD/X	25,8	46,8	27,1	23,4	10,9	24,1
SD/PNB	9,4	7,5	6,8	8,1	5,0	9,9
I/X	9,3	13,1	14,1	11,4	5,4	8,5
I/PNB	3,4	2,1	3,5	3,9	2,5	3,5
R/DOD	43,2	22,6	9,6	4,1	21,7	10,0

Nota: X = Exportaciones; M = Importaciones; R = Reservas internacionales; DOD = Deuda pública y con garantía pública a largo plazo, pendiente y desembolsada.
Fuente: The World Bank, «World Debt Tables, Edition 1988-89».

Comenzando el examen por la evolución de la deuda en Argelia (tanto la DET como la DOD), los años ochenta han registrado una trayectoria singular, ya que si hasta 1984 se materializó un proceso de descenso continuado del volumen de la misma, en el trienio siguiente se produjo un aumento ininterrumpido y de proporciones importantes, hasta el punto de que en 1987 Argelia era, de los tres países considerados, el que se encontraba globalmente más endeudado con el exterior (cuadro 1); en Marruecos, por el contrario, donde la deuda se encuentra en valores muy próximos a la argelina, la tendencia anotada ha sido permanentemente creciente, algo que se ha producido también en Túnez, aunque en este último país las cifras absolutas son bastante más reducidas que en los otros dos. En todo caso, en los tres países se ha registrado una cierta modificación en la composición (estructura) de la deuda, cambio que ha supuesto un incremento de la parte correspondiente a acreedores privados por lo que se refiere a Argelia y una reducción de la misma (aumento de la correspondiente a acreedores oficiales) por lo que concierne a Marruecos y Túnez.

Ahora bien, pese a que el seguimiento de la evolución de los valores absolutos de los distintos tipos de deuda suministra una primera impresión acerca de la magnitud del problema, lo cierto es que la misma se aprecia más certeramente observando, asimismo, la trayectoria de algunas otras variables y, sobre todo, de determinados ratios. Entre las primeras, conviene mencionar tanto a los flujos netos como a las transferencias netas. Por lo que hace a los primeros, obtenidos como diferencia entre desembolsos y amortizaciones, hay que señalar que se han reducido en los tres países (denotando que el grado de refinanciación de la deuda por el exterior ha disminuido), algo que también ha sucedido, aunque generalmente con mayor intensidad, en el caso de las transferencias netas, dándose aquí la circunstancia de que se han anotado registros negativos tanto en Argelia (ya sucedía esto en 1980) como en Marruecos y Túnez; ello significa, en definitiva, que se ha reembolsado al exterior más de lo que se ha recibido del mismo en concepto de préstamos. En cuanto al servicio de la deuda (uno de los indicadores del peso de la misma), también

se ha acrecentado en todos los países, si bien es cierto que donde lo ha hecho con más fuerza ha sido en Túnez (debido sobre todo al incremento de los pagos por amortizaciones), manteniéndose prácticamente inalterado en Marruecos.

Centrándonos finalmente en la evolución de los ratios (y pese a no estar claro el significado concreto que hay que asignar a cada uno de ellos), los reflejados en el Cuadro 1 dan cuenta, a nuestro juicio, de los hechos más significativos. Así, en el terreno de la liquidez, los coeficientes relativos a Argelia muestran una clara tendencia a empeorar en todos los casos (aumentos de los ratios DET/X, SD/X e I/X y descenso del ratio R/DET[3]), circunstancia que también se repite en el caso de Túnez, aunque de forma menos pronunciada que en Argelia. En Marruecos, por el contrario, la situación es bastante diversa, puesto que mientras que el ratio DET/X aumenta y el de R/DET disminuye, denotando un empeoramiento de la situación de liquidez, los de SD/X e I/X se reducen, apuntando una evolución de signo contrario. Esta paradoja, que es más aparente que real, encuentra su explicación en las distintas reprogramaciones de la deuda de las que se ha beneficiado el país; en todo caso, sigue siendo cierto que el ratio DET/X (o DOD/X, que para los efectos es equivalente) es mucho más elevado en Marruecos que en Túnez o Argelia, lo que, en principio, denota la existencia de un problema más serio en el primer país. En cuanto a los coeficientes de solvencia, especialmente el de DET/PNB (o DOD/PNB), la evolución experimentada nos permite afirmar, básicamente, dos cosas: primera, la existencia de una trayectoria alcista (indicativa de que la situación empeora) en Marruecos y Túnez y bajista (mejoría) en Argelia; y segunda, que la situación más crítica es la padecida por Marruecos, donde el volumen de deuda sobrepasa al del PNB[4].

---

[3] Parecidos resultados se obtienen si en lugar de las cifras de la DET se emplean las de la DOD.

[4] Con referencia a las posibilidades de incurrir en el riesgo de iliquidez así como en el de insolvencia, Feder y Just (1977) identifican como fundamentales la evolución

Deuda externa y fuga de capitales. ¿Existe alguna relación entre ellas?

En la sección anterior se ha comentado brevemente la evolución de la deuda externa magrebí durante los años ochenta. Evidentemente, una evolución como la descrita es el resultado de múltiples causas, no siempre fáciles de identificar. Sea como fuere, es tradicional afirmar que los factores que más han influido en el agravamiento de la situación de endeudamiento externo de los países en vías de desarrollo —los magrebíes entre ellos— son tanto de orden interno (una desafortunada conducción de las respectivas políticas económicas, generalmente expansionistas) como de orden externo (la conjunción de fenómenos tales como la existencia de una clara recesión económica en los países más desarrollados y la fortaleza del dólar hasta mediados de los años ochenta, el deterioro de la relación real de intercambio, etc., etc.). Asimismo, en un trabajo reciente (Solanes y Villaverde, 1989), se ha afirmado que, además de las mencionadas, otra de las causas que más ha contribuido al aumento de la deuda externa de algunos países del Magreb (particularmente Marruecos y Túnez) ha sido la fuga de capitales que se ha producido en los mismos. Pues bien, la magnitud de las cifras avanzadas en el trabajo mencionado, así como las dificultades existentes para evaluar con un mínimo de precisión la cuantía de las referidas fugas de capitales, junto con los problemas derivados de inestabilidad de los tipos de cambio (que modifican sensiblemente de un periodo a otro los valores alcanzados por las variables analizadas), aconsejan proceder a recalcular las cifras correspondientes a las fugas de capitales, así como examinar de nuevo la relación existente entre éstas y la evolución de la deuda externa. Para ello se adopta una perspectiva metodológica más amplia, que incluye algunos comentarios sobre qué se entiende por fugas de capitales,

---

de las siguientes variables: con una relación directa, los ratios del servicio de la deuda y de importaciones/reservas internacionales y, con una relación inversa, la renta per capita, el crecimiento del PIB per capita, el crecimiento de las exportaciones y el ratio entradas netas de capitales/servicio de la deuda.

cómo se puede efectuar su medición y cuáles son las causas que las generan y los efectos que producen.

Definiciones

Partiendo del hecho de que los individuos se involucran en la realización de transacciones financieras internacionales, la distinción de qué parte de las mismas que adoptan la forma de adquisiciones de activos financieros extranjeros puede considerarse como salida normal de capitales y qué parte ha de considerarse como fuga de capitales, no es, en absoluto, tarea sencilla (Cumby y Levich, 1987), ya que la diferencia, si existe, no radica tanto en factores puramente económicos cuanto, más bien, en factores ético-políticos que suponen una connotación negativa para las fugas de capitales al entrar éstas en conflicto con los objetivos de política económica (Walter, 1987). Por ello, no es de extrañar que, en función de los motivos que las generan, sean muy numerosas las definiciones efectuadas del fenómeno analizado, definiciones que, al no considerar como parte de las fugas de capitales a las mismas partidas, conducen, a menudo, a resultados cuantitativos muy dispares, ninguno de los cuales puede, en principio, ser considerado como más ajustado o acertado que otro[5].

Siguiendo a Cumby y Levich (1987), las definiciones que probablemente ilustran un concepto más amplio de lo que se entiende por fugas de capitales son las ofrecidas por el Banco Mundial (1985) y algunos otros autores. Dado que aquellas no se pueden medir directamente, sino que hay que estimarlas de forma residual, estas definiciones, partiendo de las identidades contables básicas de una economía abierta, consideran que las fugas de capitales vienen dadas por la diferencia entre dos sumandos, el pri-

[5] Sobre este particular puede consultarse a Dooley (1987), quien sostiene que «sin alguna teoría que relacione mínimamente estos datos al resto de la balanza de pagos y, preferiblemente, a otras importantes variables económicas, no podemos esperar identificar una medida de las fugas de capitales como más preferida o evaluar el comportamiento de la misma» (pág. 79).

mero de ellos formado por las variaciones de la deuda externa y la inversión directa extranjera neta, y el segundo por el saldo en cuenta corriente y las modificaciones habidas en las reservas oficiales[6]; asimismo, apuntemos que una cierta precisión acerca del contenido de la definición anterior es la llevada a cabo por la Morgan Guaranty Trust Company (MGT), en algunos de sus estudios, al proceder a eliminar del concepto de fuga de capitales a las adquisiciones de activos extranjeros realizadas por parte del sector bancario. Por otro lado, Cline (véase a Cumby y Levich) se mantiene también dentro del enfoque residual comentado, aunque efectúa algunas puntualizaciones con relación a las dos definiciones anteriores, eliminando de los ingresos por cuenta corriente los provenientes del turismo y de las transacciones fronterizas, ya que estima que los mismos quedan al margen, en buena medida, del control de las autoridades.

Cuddington (1987-a y 1987-b) adopta un enfoque más individualizado (caso por caso) en relación a las partidas que deben incluirse entre las que conforman las fugas de capitales, aunque, con carácter general, estima que las mismas están formadas por la suma de las de errores y omisiones (al creer que la misma refleja, en buena medida, salidas no registradas de capitales a corto plazo) y algunas subpartidas del item «otro capital a corto plazo de otros sectores». En definitiva, según Cuddington, que plantea la fuga de capitales como un problema de selección de cartera, aquellas vienen definidas por la adquisición de activos extranjeros (salidas de capitales especulativos) a corto plazo por parte del sector privado no bancario, aunque a veces el sector bancario comercial también se involucra en la fuga de capitales.

Otra definición, la suministrada por Dooley (1988), considera que las fugas de capitales vienen dadas «por el stock de activos externos que generan ingresos que no aparecen registrados en las cuentas de la balanza de pagos del país acreedor», lo que, de hecho, supone un cierto intento de distinguir entre fugas de capi-

[6] Dooley, Helkie, Tryon y Underwod (1986) ofrecen, tal y como nos indica Gulati (1987) una definición de fugas de capitales muy similar.

tales y salidas normales de capitales, tentativa que había sido acometida previamente por Khan y Ul Haque (1985).

Por último, y aunque la definición sea escasamente operativa, queremos mencionar la ofrecida por Walter (1987), dado que en ella se toma en consideración el conflicto de intereses público-privado que, normalmente, está detrás de toda fuga de capitales. Así, según este autor, «la fuga de capitales consiste en una parte de los ajustes de cartera —surgidos en respuesta a la percepción de un deterioro significativo en los perfiles de riesgo-rendimiento asociados con los activos localizados en un país particular— que tienen lugar ante la existencia de un conflicto entre los objetivos de los poseedores de los activos y los gobiernos». En este sentido, Walter considera que la fuga de capitales implica siempre un compromiso (trade-off) entre rendimientos esperados, costes de información y transacción, riesgos y confidencialidad, apreciación en la que coincide con Deppler y Williamson (1987) al afirmar estos autores que «la fuga de capitales puede ser definida como la adquisición de (...) títulos de no residentes que viene motivada por el temor del propietario a que el valor de su activo se encuentre sujeto a pérdidas discretas si el mismo se mantiene dentro del país»[7].

Algunas medidas

De acuerdo con las definiciones anteriores, son varias las formas existentes para estimar (burdamente) la magnitud de las fugas de capitales, limitándonos en nuestro caso a referenciar aquellas que, por su sencillez, se van a aplicar más adelante[8]. Así, partiendo de la información suministrada por las estadísticas de balanza de pagos del Fondo Monetario Internacional, así como las variaciones de la deuda externa total ofrecidas por el Banco Mun-

[7] Esta referencia procede de Lessard y Williamson (1987), pág. 202.

[8] Dornbusch estima las fugas de capitales a partir de la relación siguiente: fugas de capitales = variación en la deuda externa bruta — déficit por cuenta corriente + entradas de capitales a largo plazo e inversión extranjera directa — variación en las reservas oficiales.

dial, y teniendo en cuenta la notación utilizada en los Cuadros 2 a 4, las estimaciones sobre la magnitud de las fugas de capitales se pueden acometer mediante el empleo de alguno (o todos) de los métodos siguientes:

A. Método del Banco Mundial = 15 = 14 + 5 + 1 + 12
B. Método de la MGT = 16 = 14 + 5 + 1 + 12 + 11
C. Método de Cline = 17 = 14 + 5 + 1 + 12 + 11 − 2 − 3 − 4
D. Método de Cuddington = 18 = 13 − 6

Cuadro 2
ARGELIA: BALANZA DE PAGOS, DEUDA EXTERNA Y FUGA DE CAPITALES

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1980-86
1.—Cuenta corriente	249	85	−183	−86	75	1015	−2230	−1075
2.—Viajes (Crédito)	115	152	147	152	135	91	137	929
3.—Reinversión de ingresos de IDE	1	1	2	2	3	3	0	13
4.—Otras rentas de inversión (Crédito)	62	68	56	57	45	28	171	489
5.—Inversión directa extranjera (IDE) neta	315	−1	−65	−15	−13	−2	0	218
6.—Capital privado a corto plazo (SNB)	189	124	82	65	76	95	319	950
7.—Otros activos	0	0	0	0	0	0	0	0
8.—Préstamos concedidos	0	0	0	0	0	0	0	0
9.—Préstamos recibidos	0	0	0	0	0	0	0	0
10.—Otros pasivos	189	124	82	65	76	95	319	950
11.—Activos extranjeros (SB)	−26	19	14	208	25	34	6	280
12.—Variación de las reservas	−1341	−119	1070	421	333	−1020	1198	542
13.—Errores y omisiones	137	18	−88	193	−197	126	350	538
14.—Variación de la deuda	724	−1072	−931	−1781	−1037	1465	3970	1338
Estimación de fugas de capitales								
15 = 14 + 5 + 1 + 12	−53	−1107	−110	−1460	−642	1458	2938	1023
16 = 14 + 5 + 1 + 12 + 11	−79	−1088	−96	−1252	−617	1492	2944	1303
17 = 14 + 5 + 1 + 12 + 11 −2 − 3 − 4	−257	−1310	−301	−1463	−801	1369	2635	−128
18 = 13 − 6	−325	−141	7	−259	121	−221	−669	−1488

Nota: Un signo menos en la partida 12 (variación de las reservas) indica aumento.
Fuente: IMF, «International Financial Statistics Yearbook 1987», «Balance of Payments Statistics Yearbook 1988», The World Bank, «World Debt Tables, Edition 1988-89» y elaboración propia.

Cuadro 3
MARRUECOS: BALANZA DE PAGOS, DEUDA EXTERNA Y FUGA DE CAPITALES

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1980-86
1.—Cuenta corriente	−1419	−1839	−1876	−889	−986	−888	−211	−8109
2.—Viajes (Crédito)	453	396	412	458	479	606	739	3542
3.—Reinversión de ingresos de IDE	0	0	0	0	0	0	0	0
4.—Otras rentas de inversión (Crédito)	5	2	1	1	3	2	5	20
5.—Inversión directa extranjera (IDE) neta	90	59	79	46	47	20	0	342
6.—Capital privado a corto plazo (SNB)	−202	187	240	−76	32	224	196	602
7.—Otros activos	−44	−18	−51	−45	−35	−24	−33	−250
8.—Préstamos concedidos	104	41	103	−44	−69	84	−148	72
9.—Préstamos recibidos	−262	164	188	13	135	164	377	779
10.—Otros pasivos	0	0	0	0	0	0	0	0
11.—Activos extranjeros (SB)	−31	−80	44	16	11	−67	−66	−173
12.—Variación de las reservas	238	279	420	169	171	74	−305	1046
13.—Errores y omisiones	12	62	35	24	89	−52	−103	67
14.—Variación de la deuda	1150	954	1769	786	782	2302	2575	10318
Estimación de fugas de capitales								
15 = 14 + 5 + 1 + 12	59	−547	392	111	14	1508	2059	3597
16 = 14 + 5 + 1 + 12 + 11	28	−627	436	127	25	1441	1993	3424
17 = 14 + 5 + 1 + 12 + 11 −2 − 3 − 4	−430	−1026	23	−331	−456	833	1249	−138
18 = 13 − 6	190	−250	−275	52	−121	−173	−93	−669

Nota y fuente: Idem. Cuadro 2.

Cuadro 4
TUNEZ: BALANZA DE PAGOS, DEUDA EXTERNA Y FUGA DE CAPITALES

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1980-87
1.—Cuenta corriente	−354	−370	−658	−573	−770	−587	−618	−59	−3990
2.—Viajes (Crédito)	683	626	623	611	503	558	550	759	4915
3.—Reinversión de ingresos de IDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.—Otras rentas de inversión (Crédito)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.—Inversión directa extranjera (IDE) neta	234	294	338	185	115	109	62	89	1425
6.—Capital privado a corto plazo (SNB)	−43	−45	41	16	23	13	63	67	135
7.—Otros activos	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8.—Préstamos concedidos	−8	−108	10	1	−16	−28	−22	−32	−205
9.—Préstamos recibidos	−35	64	31	15	39	42	86	100	340
10.—Otros pasivos	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11.—Activos extranjeros (SB)	−20	−37	−34	−38	8	1	6	−147	−261
12.—Variación de las reservas	−66	−74	−159	−35	100	225	81	−129	−57
13.—Errores y omisiones	49	−26	68	192	104	−67	192	10	524
14.—Variación de la deuda	−145	49	200	289	17	820	966	1028	3224
Estimación de fugas de capitales									
15 = 14 + 5 + 1 + 12	−331	−102	−279	−134	−538	567	491	928	602
16 = 14 + 5 + 1 + 12 + 11	−351	−139	−313	−172	−530	568	497	781	341
17 = 14 + 5 + 1 + 12 + 11 −2 − 3 − 4	−1034	−765	−936	−784	−1033	10	−53	22	−4573
18 = 13 − 6	−7	71	−109	−208	−126	54	−256	−78	−659

Nota y fuente: Idem. Cuadro 2.

En consecuencia, aplicando estos enfoques a los tres países analizados se obtienen las cifras reseñadas en los mencionados Cuadros 2 a 4, a partir de las cuales (y pese a que la simple acumulación anual de las mismas puede conducir a una subestimación del importe total de las fugas de capitales[9]) se pueden efectuar los comentarios siguientes:

a) El abanico de las estimaciones efectuadas para cada país es muy grande, yendo en todos los casos desde valores positivos (fuga de capitales) hasta valores negativos (entradas de capitales especulativos a corto plazo, o dinero caliente). La existencia de fugas de capitales se produce, siempre, cuando las metodologías empleadas son las del Banco Mundial y las de la MGT, mientras que, cuando se emplean las otras dos, lo que se producen son entradas de capitales. Evidentemente, estos resultados ponen en tela de juicio cualquier conclusión que se quiera establecer con un carácter más o menos definitivo, y hacen patente la dificultad existente para identificar conceptualmente y, por tanto, evaluar cuantitativamente las partidas que conforman las fugas de capitales.

b) La importancia de las fugas de capitales, cuando se producen, también es muy desigual por países, siendo especialmente relevante en el caso de Marruecos, de menor entidad en el de Argelia y relativamente reducida en el de Túnez.

c) La gravedad de las fugas de capitales dentro de cada país tampoco se mantiene uniforme a lo largo del tiempo, sino que varía de año en año. En concreto, en Argelia las fugas se concentran en los años 1985 y 1986, registrando el quinquenio anterior (1980-1984), excepto con el enfoque de Cline, entradas netas de capitales; en Marruecos, las fugas de capitales han sido

[9] La subestimación puede provenir del hecho de que la simple acumulación de la magnitud de las fugas de capitales anuales no tiene en cuenta las rentas de inversión generadas por tales salidas de capitales. Cuddington (1987-b) propone un método para abordar esta cuestión. Otra fuente de subestimación o sobrestimación (en definitiva, de incurrir en error en la apreciación) de la cuantía de las fugas de capital es la que procede a través de la facturación de las importaciones por exceso y de las exportaciones por defecto. Véase, al respecto, Gulati (1987).

prácticamente continuas de acuerdo con la metodología del Banco Mundial y de la MGT, mientras que apenas han existido según los enfoques de Cline y Cuddington; finalmente, el caso de Túnez refleja la existencia de fugas de capitales apreciables únicamente en el último trienio (1985-1987) según los planteamientos del Banco Mundial y de la MGT, anotándose en todos los demás casos y años entradas netas.

d) Finalmente, es evidente que, por lo que concierne a la relación existente entre fugas de capitales y endeudamiento externo, las metodologías del Banco Mundial, de la MGT y de Cline abogan por una relación directa (a más deuda más fugas de capitales), al tiempo que el enfoque de Cuddington no reconoce tal vínculo; en todo caso, éstas no dejan de ser unas relaciones puramente mecanicistas que, ciertamente, no explican demasiado. Sin embargo, lo que sí se puede afirmar en base a las cifras globales de los referidos Cuadros 2 a 4 (según los enfoques del Banco Mundial y de la MGT) es lo siguiente: Por un lado, en Marruecos el incremento de la deuda se produce, pese a las pérdidas de reservas, tanto por la existencia de un déficit corriente no compensado por la entrada de capitales mediante la figura de inversión directa extranjera, cuanto por la aparición de notables fugas de capitales; por otro, en Argelia las causas del aumento de la deuda son las mismas que en Marruecos, aunque aquí es mayor el peso relativo de las fugas de capitales; finalmente, el incremento de la deuda tunecina ha estado motivado, sobre todo, por la necesidad de cubrir un déficit por cuenta corriente no financiado por inversiones directas extranjeras y, muy en segundo lugar, por la existencia de fugas de capitales, siendo muy residual el papel jugado por el aumento de las reservas[10].

[10] Obsérvese que estos resultados contrastan en signo, para el caso de Argelia, con los obtenidos en García Solanes y Villaverde Castro (1989). Ello es debido no sólo a que ahora se toman en consideración los valores de la deuda externa total en lugar de los de la DOD (lo que introduciría, en todo caso, cambios de índole menor), sino a la fuerte discrepancia habida entre las ediciones de 1987-88 y 1988-89 de las tablas de deuda del Banco Mundial con relación al año 1986; así, de acuerdo con las nuevas cifras se produjo un aumento de la deuda externa entre 1980 y 1986, mientras que con las antiguas lo que tuvo lugar fue una disminución. Con relación a Túnez

Causas y consecuencias de las fugas de capitales

Si identificar con precisión las causas de la crisis de la deuda constituye una tarea extremadamente difícil, no menos dificultad reviste conocer con exactitud los motivos por los que se producen las fugas de capitales, pues, aparte de que son múltiples, éstos varían de unos países a otros y, dentro de cada país, de unas fechas a otras. En todo caso, y sin llegar a mayores concreciones —para lo que sería necesario efectuar estimaciones a partir de un modelo macroeconómico completo o en forma reducida, lo que incluso supondría dejar relativamente de lado los factores relacionados con la inestabilidad de los sitemas políticos (el riesgo de expropiación del que hablan Khan y Ul Haque (1985))—, parece que algunos de los factores que se enumeran a continuación, y que han sido reseñados en otros contextos por el Banco Mundial (1985) y Cuddington (1987-a y 1987-b), pueden ser los más importantes a la hora de explicar las referidas fugas de capitales: a) Un tipo de cambio sobrevalorado y, por ende, la expectativa de una devaluación; b) Una tasa de inflación elevada, que conlleva reducciones en los rendimientos reales percibidos; c) Unos tipos de interés reales domésticos muy reducidos (e incluso negativos), motivados por lo que ha dado en llamarse «represión financiera» (Ghorbel, 1985), junto con unos tipos extranjeros (particularmente de los activos denominados en dólares) más altos; y d) La concesión de nuevos préstamos exteriores[11], es decir, el aumento del endeudamiento externo.

---

y Marruecos las discrepancias son únicamente de magnitud, lo cual debe achacarse, tanto a las diferencias metodológicas, cuanto al empleo de distintas fuentes de información (las cifras de balanza de pagos proceden ahora del Balance of Payments Statistics Yearbook, mientras que antes lo hacían del International Financial Statistics), así como a las disparidades arriba mencionadas acerca de la evolución de la deuda.

[11] Obsérvese que las relaciones entre deuda externa y fuga de capitales van en las dos direcciones: las entradas de capitales que generan deuda son, en cierta medida, un prerequisito para la fuga de capitales, y éstas dan lugar a un aumento de la carga de la deuda a través de la vía arriba mencionada (necesidad de incurrir en un mayor endeudamiento). Asimismo, es posible mencionar otras causas generadoras de las fu-

En cuanto a las consecuencias derivadas de la existencia de fugas masivas de capitales[12], tampoco es sencillo conocerlas con exactitud, si bien es cierto que, dado el carácter perverso que tienen las mismas[13], pueden dañar severamente el potencial de crecimiento de un país. En todo caso, y tratando de individualizar, es probable que las consecuencias más significativas de las fugas de capitales sean las siguientes: a) constituyen un factor de primera magnitud en la generación de problemas de deuda externa, ya que, a través del aumento de las necesidades de endeudamiento que producen, incrementan la carga del ajuste; b) reducen tanto las posibilidades de realizar inversiones en el interior como la base imponible interna (agravando así el problema de los déficit estructurales), perjudicando por ambas vías las posibilidades de desarrollo del país; c) pueden contribuir a desestabilizar el mercado financiero interno; d) contribuyen a agravar la tradicional escasez de reservas internacionales, estableciendo así una restricción adicional a las posibilidades de crecimiento; e) generan un proceso regresivo de distribución de la renta, lo cual (dejando aparte cuestiones éticas) supone un debilitamiento el potencial de demanda del mercado interno; f) exacerban las tensiones inflacionistas[14]; y, g) pueden servir de excusa a los países prestamistas para reducir las posibilidades de concesión nuevos préstamos en el futuro, o para hacer que tales préstamos se concedan en condiciones más gravosas.

---

gas de capitales, tales como la evasión de impuestos, la existencia de déficit públicos pronunciados, etc., etc.

[12] Es evidente que cuanto más reducido es el tamaño de estas fugas menor es también la gravedad de los efectos comentados.

[13] Rodríguez (1987) utiliza este término para poner de relieve que las transferencias de recursos así producidas constituyen exportaciones de ahorro interno y de divisas en países, generalmente, de baja renta y, por lo tanto, necesitados de utilizar todas las fuentes de financiación posibles.

[14] De nuevo aparece la existencia de un círculo vicioso en relación a las fugas de capitales: una elevada tasa de inflación constituye un factor que promueve la fuga de capitales, y ésta contribuye, a su vez, a acelerar el proceso inflacionista; véase Dornbusch (1987).

Síntesis y conclusiones

El análisis realizado pone claramente de manifiesto el terreno resbaladizo en el que se mueve la evaluación cuantitativa de las fugas de capitales. En efecto, partiendo de una conceptualización de las mismas que es escasamente precisa, las distintas definiciones apuntadas y los variados enfoques empíricos aplicados para estimar aquellas conducen a resultados francamente decepcionantes. ¿Ha existido o no fuga de capitales en Argelia, Marruecos y Túnez? Si la respuesta es afirmativa, como en general parece que lo es, ¿cuál es la magnitud real de la misma? ¿En qué medida estas fugas de capitales han estado propiciadas por el crecimiento de la deuda externa, o han sido aquellas las que han acelerado el aumento de éstas? Se trata, como se ve, de preguntas importantes para las que no existe una sola respuesta, pues ésta depende crucialmente de, al menos, tres factores: la definición adoptada con relación al concepto de fugas de capitales, el planteamiento metodológico utilizado para identificarlas empíricamente, y la información estadística de base empleada. Demasiadas restricciones, pues, para obtener respuestas definitivas.

Finalmente, si no se está en condiciones de afirmar con rotundidad cual es la importancia real del fenómeno analizado en nuestros tres países, ¿cómo se van a identificar con precisión las causas que lo generan y las consecuencias que produce? Desgraciadamente, en este terreno nos movemos en la esfera de las conjeturas, lo que no impide que, de acuerdo con Cuddington (19870a), estemos convencidos de que para reducir la magnitud del problema —sea ésta la que fuere—, y aunque es probable que los controles de capitales puedan funcionar a corto plazo como mecanismo inhibidor de las fugas de capitales, la única alternativa posible a largo plazo consiste en la instrumentación de políticas macroeconómicas coherentes que, en busca de los equilibrios básicos, dificulten al máximo la posibilidad de aparición de importantes desequilibrios en el tipo de cambio, den lugar a una ampliación de la base impositiva (Dornbusch, 1987), eliminen los fenómenos de «represión financiera», reduzcan el margen de riesgo político, etc., etc.

BIBLIOGRAFÍA

BANCO MUNDIAL, «Informe sobre el desarrollo mundial 1985», Washington, 1986.

CUDDINGTON, J., «Capital flight», European Economic Review, 1987-a, vol. 31, pp. 382-388.

CUDDINGTON, J., «Macroeconomic determinants of capital flight: An econometric investigation», En Lessard y Williamson (1987-b), pp. 95-96.

CUMBY, R. y LEVICH, R., «On the definition and magnitude of recent capital flight», En Lessard y Williamson (1987).

DOOLEY, M., «Comment», En Lessard y Williamson (1987).

DOOLEY, M., «Capital flight. A response to differences in financial risks», Staff Papers, n.º 3, 1988, pp. 422-436.

DORNBUSCH, R., «Overborrowing: Three case studies», En Dornbusch «Dollars, debt and deficits», MIT Press, 1986.

DORNBUSCH, R., «Comment», En Lessard y Williamson (1987), pp. 145-151.

FEDER, G. y JUST, R., «A study of debt service capacity applying logit analysis», Journal of Development Economics, vol. 4, 1977.

GARCIA SOLANES, J. y VILLAVERDE CASTRO, J., «El problema de la deuda externa en los países del Magreb». Ponencia presentada al Congreso «Los obstáculos al desarrollo en el Mediterráneo Oriental», Instituto Hispano-Arabe de Cultura, Madrid-Salamanca, enero 1989.

GHORBEL, A., «L'insuffisance de l'epargne mobilisée et le financement exterieur dans les pays en development. Theorie et realité en Tunisie», Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax, Tunisie, 1985.

GULATI, D., «A note on trade misinvoicing», En Lessard y Williamson (1987), pp. 68-78.

KHAN, M. y UL HAQUE, N., «Foreign borrowing and capital flight: A formal analysis», Staff Papers, n.º 4, 1985, pp. 606-628.

LARBI, E., SAFRA, M. y SOUISSI, M., «Endettement exterieur et croissance dans les pays du Maghreb». En «Politiques econo-

miques, croissance et équilibre exterieur dans les pays du Maghreb», FMI, Washington, 1988, pp. 295-344.
LESSARD, D. y WILLIAMSON, J., «Capital flight and Third World debt», Institute for International Economics, Washington, 1987.

AWRĀQ

Estudios sobre el Mundo Árabe e Islámico Contemporáneo

AWRĀQ es una revista de investigación científica que publica el Instituto de Cooperación con el Mundo Árabe y que se ocupa de temas culturales relacionados con la civilización árabe e islámica, con especial atención a la Edad Contemporánea y a las relaciones de esa civilización con España y la cultura hispánica. La Revista no acogerá en sus páginas investigaciones sobre cuestiones polémicas de actualidad.

AWRĀQ no es el órgano oficial de expresión del Ministerio de Asuntos Exteriores, ni de la Agencia Española de Cooperación Internacional, ni del Instituto de Cooperación con el Mundo Árabe, por lo que las manifestaciones contenidas en los artículos que publica son de la exclusiva responsabilidad de sus autores y no representan la opinión, ni del Ministerio, ni de la Agencia, ni del Instituto, ni del Consejo de Redacción de la Revista.

AWRĀQ tendrá una periodicidad anual, sin perjuicio de que, si las circunstancias lo aconsejan, se publiquen suplementos o números monográficos con una periodicidad distinta.

La presentación de originales se ajustará a las normas de publicación que establezca el Consejo de Redacción.

NORMAS SOBRE LA PRESENTACIÓN DE ORIGINALES A LA REVISTA AWRĀQ

– La Revista AWRĀQ aceptará para publicación trabajos de investigación en lenguas peninsulares, en lengua árabe y en las lenguas de más uso en la Comunidad Europea.

– Los originales se enviarán mecanografiados por una sola cara a doble espacio, con una caja de 28/30 líneas de 60/65 espacios cada una. Las notas figurarán al final del artículo y llevarán numeración correlativa.

– Cada original irá acompañado de un resumen de un máximo de diez líneas, en el idioma del artículo, que será publicado en castellano y en inglés.

– Los originales, texto y notas, no sobrepasarán los 40 folios mecanografiados.

– Los mapas, fotos, cuadros o gráficos que ilustren el texto deberán ser originales (no fotocopiados) y llevarán un breve título y una numeración correlativa para su identificación. Los gráficos, cuadros y mapas deberán presentarse en papel vegetal.

– Los autores indicarán en la primera nota del original el sistema utilizado para la transcripción de palabras árabes.

– Las palabras árabes transcritas, así como las demás palabras extranjeras, a excepción de los nombres propios, deberán ir subrayadas en el original mecanografiado.

– Las referencias bibliográficas se harán de acuerdo con las siguientes normas:

- Títulos de libros, subrayados.
- Títulos de artículos de revista o de obras colectivas, entre comillas.
- Títulos de revistas, subrayados.
- Citas de artículos de revista: autor, título del artículo (entrecomillado), nombre de la revista (subrayado), volumen, fascículo, año (entre paréntesis), páginas de comienzo y final del artículo.

– Dentro de la bibliografía y notas, en los nombres de los autores se hará figurar, en primer lugar, el apellido y, a continuación, el nombre.

– Los originales irán precedidos de una página en la que aparezca el título del artículo, nombre del autor, dirección postal, número de teléfono y dirección de la institución en la que presta sus servicios.

– Los originales habrán de ser inéditos y no estar pendientes de publicación en otra revista.

– La aceptación o rechazo de un original para su publicación en la revista AWRĀQ es competencia del Consejo de Redacción, cuyo Secretario comunicará a los autores la decisión recaída sobre el mismo.

– Los autores deberán corregir primera y segundas pruebas en un plazo no superior a quince días desde la fecha de recepción de las mismas. Durante la corrección de primeras pruebas se podrá añadir hasta un máximo de diez líneas como nota adicional al texto. En las correcciones de pruebas sucesivas realizadas por el autor no se admitirán variaciones ni adiciones al texto original.

– La publicación de artículos en la Revista AWRĀQ no será remunerada económicamente, salvo en los casos en que aquéllos hayan sido solicitados por el Consejo de Redacción. Los autores recibirán, con carácter gratuito, un ejemplar del volumen de la Revista en el que se publique su artículo y veinticinco separatas del mismo.

– Los originales que, aceptados para su publicación por el Consejo de Redacción, no se ajusten en su presentación a las normas anteriores, serán devueltos a su autor para que introduzca las modificaciones necesarias.

A W R Ā Q

Sumario del Vol. XI (1990) (en prensa)

ESTUDIOS

- "Panorama del Arte Popular egipcio", de Almudena García Algarra.
- "Significado de la categoría Beidani en el Sahara Occidental (siglo XIX)", de Angela Hernández Moreno.
- "Jerusalén durante la I Guerra Mundial: Los Diarios del Cónsul español", de Eduardo Manzano Moreno.
- "Las pesquerías canario-africanas en el engranaje del Africanismo español (1860-1910)", de Jesús Mª Martínez Milán.
- "Fuentes documentales en el Archivo del Ministerio de Asuntos Exteriores para el estudio de las relaciones entre España y el Imperio Turco-Otomano (1834-1914)", de Víctor Morales Lezcano.
- "El existencialismo en la Revista *Al-Ādāb*", de Juan Antonio Pacheco Paniagua.
- "A proposito delle analisi occidentali sulla condizione della donna musulmana", de Biancamaria Scarcia Amoretti.

NOTAS Y DOCUMENTOS

- "Nota sobre consecuencias hispano-magrebíes de la Revolución Francesa", de Míkel de Epalza.
- "Testamento político del Imam Khomeini"

RESEÑAS

- Reseña de Ana Ramos al libro de Bichara Khader, *El Mundo árabe ante el año 2.000 (Estudios de Sociología y Economía)*.
- Reseña de Paz Fernández al libro de Lilia Labidi, *Cabra Hachma: sexualité et tradition*.
- Reseña de Teresa Garulo al libro de F. Malti-Douglas, *Blindness and Autobiography. Al-Ayyām of Ṭāhā Ḥusayn*.
- Reseña de Mª Isabel Fierro al libro de R. Mottahedeh, *The Mantle of the Prophet. Religion and Politics in Iran*.
- Reseña de L.J. Benoliel al libro de Juan Bta. Vilar, *Tetuán en el resurgimiento judío contemporáneo (1850-1870). Aproximación a la Historia del Judaísmo Norteafricano*.
- Reseña de M. de Epalza al libro de Juan Bta. Vilar, *Los españoles en la Argelia francesa (1830-1914)*.

INFORMACION

- "MELCOM XI - DURHAM, 1989", de Paz Fernández.
- "Ciclo de Conferencias: AFRICANISMO Y ORIENTALISMO (1850-1930)", de Eneida García Garijo.
- "Por una mejor preservación del patrimonio manuscrito mediterráneo (Coloquio de Alhucemas)", de Braulio Justel Calabozo.